



HAL
open science

Les chasses fantastiques en France (1848-1948) : entre récits folkloriques et violences cynégétiques

Bertrand Borel

► **To cite this version:**

Bertrand Borel. Les chasses fantastiques en France (1848-1948) : entre récits folkloriques et violences cynégétiques. Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-02374760

HAL Id: dumas-02374760

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02374760>

Submitted on 4 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les chasses fantastiques en France (1848-1948) : entre récits folkloriques et violences cynégétiques

Bertrand Borel

► **To cite this version:**

Bertrand Borel. Les chasses fantastiques en France (1848-1948) : entre récits folkloriques et violences cynégétiques. Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-02374760

HAL Id: dumas-02374760

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02374760>

Submitted on 21 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE
Faculté des Lettres et Sciences Humaines Victor Segalen

Année universitaire 2018-2019

MASTER 2 CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIETES
parcours Histoire moderne et contemporaine

**LES CHASSES FANTASTIQUES EN FRANCE (1848-1948) :
ENTRE RÉCITS FOLKLORIQUES ET VIOLENCES
CYNÉGÉTIQUES**

BOREL Bertrand

Sous la direction de :

BOUTHILLON Fabrice

Membres du Jury :

BOUTHILLON Fabrice

CALVEZ Ronan

Je remercie profondément Fabrice Bouthillon pour le temps et la patience accordés à mon travail ainsi que pour ses remarques et ses nombreux conseils qui m'ont été d'une aide précieuse.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....p.7

PREMIERE PARTIE : MENEURS, VENEURS ET REVENANTS : LA FIGURE DU CHASSEUR MAUDIT DANS LES CHASSES FANTASTIQUES

Chapitre I : Un thème façonné par le Moyen Age

1.1/ Distinction entre Chasse et Armée fantôme.....p.13

1.2/ La figure de Hellequin.....p.14

1.3/ La figure de Saint Hubert.....p.17

Chapitre II : L'archétype du chasseur maudit

2.1/ Le souvenir de Hellequin au XIX^e siècle.....p.26

2.2/ La chasse de Gallery.....p.28

2.3/ Des figures royales.....p.35

2.4/ Le cas particulier du roi Arthur.....p.46

2.5/ Les chasseurs forcenés.....p.51

Chapitre III : Des phénomènes multiples

3.1/ Des chasses extraordinaires aux chasses fantastiques.....p.70

3.2/ Descriptions des phénomènes.....	p.82
a) Des phénomènes majoritairement aériens et nocturnes.....	p.82
b) Des phénomènes inscrits dans le calendrier.....	p.84
c) Des phénomènes sonores.....	p.85
d) Des phénomènes interprétés comme des mauvais présages.....	p.91
3.3/ Quelques situations remarquables.....	p.94
a) Des chasseurs pittoresques.....	p.94
b) La part de chasse.....	p.99
c) Des gestes apotropaïques.....	p.102
d) Les prêtres maudits.....	p.105
e) Des femmes à la tête des chasses fantastiques.....	p.106

DEUXIÈME PARTIE : ANGOISSE DE LA MODERNITÉ ET CONCURRENCE IDENTITAIRE

Chapitre I : La Chute d'un monde

1.1/ L'épreuve de la modernité.....	p.110
1.2/ La chasse en proie aux mutations.....	p.117
a) Une pratique en voie de démocratisation.....	p.118
b) Vers une culture de masse.....	p.119
c) Un changement de regard sur l'animal.....	p.125
1.3/ Le tournant du folklorisme.....	p.130
a) Le rôle central de la tradition.....	p.130

b) La valorisation du local.....	p.137
c) Du local à l'universel.....	p.143
d) Une ressource incontournable : la <i>Revue des traditions populaires</i>	p.146

Chapitre II : Rationaliser les phénomènes

2.1/ Dénoncer les superstitions.....	p.150
a) Une crédulité manipulée.....	p.150
b) Une ignorance.....	p.151
c) La perception de cerveaux malades.....	p.153
d) Un mal à combattre.....	p.153
e) Mais aussi un regard positif sur les paysans.....	p.156
2.2/ Apporter une réponse aux phénomènes.....	p.157
a) Un phénomène ornithologique.....	p.158
b) Des phénomènes météorologiques.....	p.161
c) Le souvenir ou l'annonce prémonitoire d'événements guerriers.....	p.164
d) L'expression de peurs archaïques.....	p.166
e) Une allégorie de la mort.....	p.169
f) Les chasses coquins, les chasses aux pauvres.....	p.170
g) Quelques actualisations de l'idée de chasses fantastique au XIX ^e siècle.....	p.172
2.3/ Des témoignages de chasses fantastiques au XIX ^e siècle.....	p.176

Chapitre III : Un lien avec le monde germanique

3.1/ L'influence allemande.....	p.179
3.2/ L'ombre d'Odin.....	p.187

TROISIÈME PARTIE : DES CHASSES FANTASTIQUES AUX CHASSES FANATIQUES

Chapitre I : Conduire et lâcher les chiens : dimensions prédatrices d'un siècle

1.1/ Le tournant du nationalisme.....	p.194
1.2/ L'invention des massacres de masse.....	p.201
1.3/ Des pouvoirs cynégétiques.....	p.208
a) L'Allemagne nazie.....	p.208
b) Chasse et sacrifice.....	p.211
c) L'invention de l'Europe.....	p.225

Chapitre II : Le cauchemar

2.1/ Définition et étymologie.....	p.230
2.2/ La chevauchée de la nuit.....	p.234
2.3/ Panique et mise à mort.....	p.237
2.4/ La chasse-poursuite.....	p.243
2.5/ La peur des morts.....	p.246

CONCLUSION	p.249
-------------------------	-------

INDEX	p.253
--------------------	-------

BIBLIOGRAPHIE	p.264
----------------------------	-------

INTRODUCTION

Notre travail porte sur les chasses fantastiques en France de 1848 à 1948. L'appellation « chasses fantastiques » recouvre un certain nombre de phénomènes particuliers et pour le moins extraordinaires, que nous pouvons résumer ainsi : ce sont des phénomènes de nature cynégétique, généralement nocturnes et souvent menés par des morts.

Ces croyances, essentiellement populaires, étaient encore attestées dans la seconde moitié du XX^e siècle dans certaines campagnes. Mais ce n'était plus qu'un phénomène minoritaire, réduit à l'état de souvenir, rapporté par les anciens du village lors des veillées. Il semble que ce genre de récits traitant de chasses extraordinaires soit sur le déclin depuis au moins le XIX^e siècle principalement du fait de l'industrialisation grandissante, de l'urbanisation et de l'exode rural.

La construction de la nation française a également joué un rôle important puisque la propagation du français à l'échelle du territoire national a eu pour conséquence l'abandon d'une partie des récits issus de la langue maternelle. Paradoxalement, cette construction a permis de sauver nombre de descriptions de chasses hors du commun, notamment du fait du mouvement folkloriste. Celui-ci va vouloir retourner à la tradition, au savoir populaire et oral, vu et conçu comme la seule mémoire et connaissance valables. Les chasses fantastiques font partie d'un ensemble de récits qui témoignent de la volonté d'une société de revenir à la terre, à l'homme simple, aux origines.

Nous avons commencé par lire tout ce que nous pouvions trouver sur le sujet mais la liste s'est révélée laconique. La grande majorité des travaux traitant des chasses hors du commun appartenait à l'époque médiévale : celle-ci a en effet connu de nombreuses chasses menées par des revenants et par le Diable.

Quelques livres nous ont été cependant d'une aide précieuse, notamment l'ouvrage de Claude Lecouteux, *Chasses infernales et cohortes de la nuit au Moyen Age*,¹ et celui dirigé par Philippe Walter, *Le mythe de la chasse sauvage dans l'Europe médiévale*².

Il n'y avait en revanche aucun article ni livre dédiés à proprement parler aux chasses fantastiques du XIX^e siècle. Seul l'ouvrage de Bertrand Hell, *Sang noir: chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*³, abordait le sujet dans une perspective ethnologique.

La source majeure s'inscrivait dans les écrits, les collectes et les études des folkloristes : les

1 LECOUTEUX C., *Chasses infernales et cohortes de la nuit au Moyen Age*, 2e édition., Paris, Imago, 2013.

2 WALTER P. (dir.), *Le mythe de la chasse sauvage dans l'Europe médiévale*, Paris, Champion, coll.« Essais sur le Moyen Age », n° 19, 1997.

3 HELL B., *Sang noir: chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, L'Œil d'Or, 2012.

références incontournables en ce domaine restent Paul Sébillot, à travers son *Folklore de France*⁴, la série d'articles de la *Revue des Traditions Populaires* (1886-1919) consacrée aux chasses fantastiques, les travaux d'Arnold Van Gennep, en particulier *Manuel de folklore français contemporain*⁵ ainsi que les écrits de Claude Seignolle (*Les Évangiles du diable selon la croyance populaire*).⁶

Nous nous sommes donc plongés dans les écrits des folkloristes ainsi que dans les journaux et les revues de l'époque. Les sources sont présentées tout au long de ce travail et si certains éléments reviennent, si certains faits ou gestes se répètent souvent, c'est parce qu'une bonne partie de ce qui a été écrit sur les chasses fantastiques l'a été sous une forme de catalogue : les auteurs et les érudits présentent une foule de phénomènes différents, souvent éloignés les uns des autres, tant dans la forme que dans le fond. On retrouve donc, suivant les sources, un amas de descriptions et d'anecdotes qui se répètent et sont, à quelques différences près, plus ou moins identiques. En outre, les auteurs reprennent des histoires lues dans les travaux folkloristes, sans toujours citer la provenance originelle, si bien qu'il est parfois impossible de savoir comment ces informations ont circulé. Il est donc difficile de retracer l'origine de ces chasses et d'obtenir des descriptions générales tant le phénomène semble prendre des formes multiples.

Pour ne pas tomber dans le piège du catalogue et se contenter de copier des informations et des rumeurs recueillies çà et là, nous avons organisé notre travail autour d'une réflexion contextuelle des données recueillies.

Notre travail de première année a porté sur la construction de l'objet d'étude, l'accumulation de données, l'apprentissage d'une méthode de recherche et l'ébauche d'une réflexion historique de l'ensemble. Nous avons alors principalement travaillé sur la figure du Chasseur maudit qui semble être le cœur de la plupart des chasses fantastiques : en tant que meneur, il joue un rôle prépondérant et son histoire personnelle explique souvent sa damnation.

Notre travail s'est donc principalement penché sur la question de savoir ce qu'était les chasses fantastiques, ce que l'on entendait derrière ce terme et ce que révélaient les sources du phénomène. Mais en lisant ces histoires de chasse morbides nous nous sommes progressivement intéressés à la chasse et aux chasseurs en général. Un certain nombre de lectures nous ont amenés à réfléchir sur la dimension cynégétique de certains faits et événements historiques. Nous nous

4 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, notamment le « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.127-136.

5 VAN GENNEP A., *Le folklore français. Tome 1 : Du berceau à la tombe ; Cycles de carnaval - Carême et de Pâques*, Paris, R. Laffont, coll.« Bouquins », 1998 ; *Le folklore français. Tome 2: Cycles de mai, de la Saint-Jean, de l'été et de l'automne*, Paris, Laffont, coll.« Bouquins », 1999 ; *Le folklore français. Tome 3: Cycle des douze jours: de Noël aux Rois*, Paris, Laffont, coll.« Bouquins », 1999 ; *Le folklore français. Tome 4: Bibliographies, questionnaires, provinces et pays*, Paris, Laffont, coll.« Bouquins », 1999.

6 SEIGNOLLE C., *Les Évangiles du diable selon la croyance populaire*, Paris, R. Laffont, coll.« Bouquins », 1998.

sommes alors tournés vers les chasses à l'homme. L'esclavage, la chasse aux sorcières, la chasse aux lépreux et aux juifs de l'époque médiévale nous ont conduits jusqu'à réfléchir au potentiel cynégétique de l'Allemagne nazie. Si les chasses fantastiques semblent être un phénomène relevant de la fiction et du fantasme, l'histoire humaine est peuplée de chasses bien réelles, où l'homme réduit l'homme à l'état de proie.

La chasse nous a amenés à nous intéresser à la figure de la poursuite : celle-ci incarne le temps cynégétique par excellence, l'instant où la proie tente d'échapper à ses poursuivants. C'est une figure bien connue de la littérature ainsi que de plusieurs mythes. On la retrouve jusque dans le cinéma où le nombre de poursuites est considérable.

La poursuite est également une figure du cauchemar, où l'infortuné rêveur souhaite fuir sans jamais réussir à semer sa propre peur. L'immobilité dans ce type de cauchemar est récurrente et renforce le sentiment de terreur et d'impuissance : les jambes coupées ou prises dans une boue inextricable, le rêveur ne peut faire un pas devant l'autre sans avoir l'impression de soulever le monde entier à chacun de ses mouvements. Quand il parvient à courir, ses jambes martèlent le sol mais toute fuite demeure impossible.

Les chasses fantastiques, les chasses à l'homme, la figure de la poursuite en littérature, dans les mythes ou dans le cauchemar ainsi que les grands massacres du XX^e siècle nous paraissent ainsi liés par des éléments relevant du domaine de la chasse. Celle-ci a joué un rôle déterminant dans l'histoire de l'homme. Le pouvoir politique comme la religion, le sacré et le sacrifice restent encore foncièrement cynégétiques dans leurs symboles et leur dimension prédatrice.

Nous avons donc choisi de mettre en parallèle les chasses relevant du domaine du folklore avec les chasses réelles, notamment celles du XX^e siècle. Avec la Guerre de Yougoslavie et les différents conflits qui en découlèrent apparaissent de nouvelles manières de nommer les grandes chasses à l'homme : on parle désormais d'épuration, de nettoyage, ou encore de purification ethnique. Ces termes sont utilisés pour ne pas avoir recours à celui de génocide. Ce dernier est pensé à partir de la destruction des Juifs d'Europe par les nazis et leurs sympathisants. Il vise à nommer un crime d'un genre nouveau, la destruction totale et frénétique de toute une population, afin de condamner les responsables.

Le terme et la notion de génocide est accepté et reconnu par l'ONU en 1948. Cette date fait écho à celle des révolutions européennes du siècle précédant. L'espérance et la fièvre nationaliste de 1848 font place à l'incompréhension et à une remise en question de la notion même de civilisation. Il faut dire que l'époque fut riche en massacres, humiliations, conflits, déportations, lynchages et autres pogroms, sans compter les viols de masse et les expéditions punitives.

Les Grecs anciens avaient conscience de partager une même langue et une même culture, les

mêmes valeurs et les mêmes divinités, à peu de chose près. Cela ne les a pas empêchés de se faire la guerre et de s'autodétruire. Nous pensons que l'exemple de la Grèce antique est éloquent : ce sont les Grecs qui forgent le mot *cynégétique*. Il signifie pour eux « conduire, mener les chiens ». On peut légitimement se demander pourquoi les Européens ont non seulement conduit leur chiens mais les ont également lâchés sur des populations entières.

Notre étude des Chasses fantastiques en France nous a conduit à réfléchir sur la violence européenne du siècle dernier. Comme un tel sujet ne peut être abordé de front, nous avons choisi de comparer ces chasses fantasmées aux chasses réelles, et nous avons opposé les chasses fantastiques aux chasses fanatiques. Nous avons donc travaillé à discerner ce qu'étaient ces fameuses chasses extraordinaires, à voir dans quel contexte elles étaient parvenues jusqu'à nous. L'ensemble de notre réflexion portant sur l'épuration ethnique en tant que chasse, nous avons choisi de la mettre au cœur de notre pensée, elle-même construite autour de la problématique suivante :

Alors que les récits dits de chasses fantastiques relèvent bien souvent du domaine de la croyance et de l'imaginaire, ceux-ci coïncident parfaitement avec une nouvelle forme de violence cynégétique, l'épuration ethnique, pourquoi ?

Notre étude est divisée en trois parties. La première porte sur le thème et la figure du Chasseur maudit qui apparaît comme un véritable archétype du meneur des Chasses fantastiques. Nous séparerons celles-ci d'un thème proche, celui de l'Armée des Morts, souvent confondue à l'époque médiévale. Les Chasses fantastiques recouvrent également des phénomènes multiples, parfois très différents les uns des autres, notamment dans des cas très particuliers.

La deuxième partie porte sur le contexte dans lequel ces témoignages, ces descriptions, ces études ont vu le jour et la société qui les a produits. L'épreuve de la modernité joue un rôle décisif : facteur d'angoisse et de changements soudains, elle bouleverse tous les domaines et la chasse ne fait pas exception. Le regard sur les animaux change ainsi radicalement et un mouvement d'érudits et de savants tente de sauver les coutumes populaires et la tradition orale. Les chasses fantastiques passent alors une étape de critiques qui ne portent pas tant sur le fond que sur la supposée superstition paysanne, conçue comme naturelle et inévitable. Le phénomène est plus ou moins rationalisé et plusieurs explications sont apportées : certaines semblent difficilement défendables quand d'autres rencontrent un certain succès. Un lien est également tissé avec le monde germanique, l'Allemagne incarnant alors un modèle littéraire et scientifique à imiter.

La troisième partie compare les chasses fantastiques aux chasses fanatiques, c'est-à-dire aux formes d'épuration ethnique mises en œuvre pour débarrasser des territoires entiers de populations

jugées indésirables. Nous étudierons d'abord le phénomène sous l'angle du nationalisme puis à partir de l'invention du massacre de masse. Nous verrons que la chasse joue un rôle clé dans l'imaginaire religieux, notamment dans la représentation du sacrifice. Nous évoquerons le cas de l'Allemagne nazie et sa dimension cynégétique ainsi que les vagues de déportations qui succèdent à la Seconde Guerre mondiale.

Nous terminerons par la figure du cauchemar, parfois décrit et vécu comme une véritable ruée nocturne, une chevauchée de la nuit. Nous évoquerons enfin la panique et la peur des morts en lien avec cette figure du cauchemar : la nuit et l'ombre restent l'espace et le temps privilégié de leurs parties de chasse.

PREMIERE PARTIE :

**MENEURS, VENEURS ET REVENANTS :
LA FIGURE DU CHASSEUR MAUDIT DANS LES CHASSES
FANTASTIQUES**

CHAPITRE I : UN THEME FAÇONNÉ PAR LE MOYEN AGE

1.1/ DISTINCTION ENTRE CHASSE ET ARMÉE FANTÔME

La croyance dans des chasses hors du commun est déjà répandue au Moyen Age, mais cette thématique se confond avec l'armée des morts, qui est en lien avec le thème de la bataille éternelle : ceux qui sont tombés au combat ne sont pas totalement morts, aussi reviennent-ils de nuit poursuivre entre eux la lutte⁷.

Cette idée d'armée nocturne et défunte a sans doute été assimilée à la chasse sauvage en raison de caractéristiques communes : elle est composée de revenants, c'est-à-dire de maudits, de damnés, et elle se fonde sur une durée inhumaine, l'éternité. De plus, elle repose sur un temps cyclique : à certaines dates, l'armée des morts est de passage, tout comme la chasse sauvage.

Il nous semble important de séparer tout de suite ces deux thèmes. L'armée des morts reproduit un phénomène guerrier : généralement une bataille, un affrontement, un combat. Elle se manifeste à travers différentes apparitions, sous la forme de troupes en mouvement ou de simples chevauchées, sur terre comme dans les airs.

La principale différence réside dans la présence ou dans la totale absence de référence à la chasse. C'est sur ce critère que nous séparons ces deux thèmes. Par ailleurs, un autre élément entre en ligne de compte : celui de l'interaction. En effet, dans les récits et les descriptions d'armées fantômes, « le spectateur n'entre pas en contact avec les revenants, il n'y a pas de dialogue, pas de révélation, pas de demande de suffrage ou de réparation. Le phénomène est complètement coupé du monde des hommes, c'est une manifestation de l'autre monde qui témoigne que la mort ne met pas fin aux actes de la vie. »⁸

En revanche, croiser la route de la Chasse (quel que soit le nom qu'on lui donne : sauvage, fantastique, infernale...) implique de courir un sérieux danger : celui d'être battu, violenté, brimé, réduit à l'état de proie, voire enlevé ou de fatalement mourir.

Les morts composant la Chasse sont éminemment agressifs et représentent un péril évident pour les vivants. Cette peur des revenants, amplifiée à partir du XII^e siècle⁹, est intrinsèquement liée

⁷ WALTER P. (dir.), *Le mythe de la chasse sauvage dans l'Europe médiévale*, Paris, Champion, coll.« Essais sur le Moyen Age », n° 19, 1997, p.19-20.

⁸ LECOUTEUX C., *Chasses infernales et cohortes de la nuit au Moyen Age*, 2e édition, Paris, Imago, 2013, p.49.

⁹ « C'est au XII^e siècle, quand s'amplifie la poussée des traditions populaires, que ces morts singuliers sortent vraiment de l'ombre. » LECOUTEUX C., *Au-delà du merveilleux: essai sur les mentalités du Moyen Âge*, 2. éd. rev. et augm., Paris, Presses de l'Univ. de Paris-Sorbonne, coll.« Cultures et civilisations médiévales », n° 13, 1998, p.195.

à la crise d'angoisse que connaît l'époque et dont nous parlerons plus loin.

Il y a donc une large différence entre ce qu'on appelle la Chasse et les récits relevant du registre militaire comme l'Armée fantôme. S'ils présentent des caractéristiques communes, ces deux thèmes ne sont pas pour autant identiques.

« Pour retrouver le sens premier de l'Armée furieuse [...], il faut donc faire le départ entre le fond originel et les apports ultérieurs, c'est-à-dire ne pas mêler, comme ce fut si souvent le cas jusqu'ici, ce thème à celui du chasseur maudit pour avoir cédé à sa passion cynégétique le jour consacré au Seigneur, ou pour avoir fait un serment l'engageant sans qu'il s'en doute, pour l'éternité. »¹⁰

Au Moyen-Age, dans l'espace français, celui qui mène la chasse est, comme dans une bonne partie de l'Europe, le diable en personne. Quand l'Adversaire ne prend pas la tête du sinistre cortège, d'autres figures le remplacent : la plus connue et sans doute la plus répandue est celle d'Hellequin.

1.2/ LA FIGURE DE HELLEQUIN

Clerc séculier proche de la cour d'Henri II Plantagenêt, Gautier Map rédige entre 1181 et 1193 *De Nugis curialium*. Il y raconte, entre autres, l'histoire du roi Herla qui, après un échange de cadeaux, reçoit, alors qu'il est à cheval, un petit chien. Il ne pourra remettre pied à terre que si l'animal saute en premier. Si lui et sa troupe ne respectent pas cette ultime condition, ils seront immédiatement réduits en poussière au premier contact avec le sol.

Le roi Herla est donc condamné à chevaucher sans but, au bon plaisir du petit chien. « Gautier précise qu'Herla est devenu le conducteur fantastique des "célèbres armées et escadrons nocturnes que l'on dit d'Hellequin" ». ¹¹

L'auteur utilise cette histoire pour donner sans doute une origine aux récits et aux croyances de chevauchées et de chasses nocturnes, mais également à titre de comparaison : en effet, Gautier Map compare la cour itinérante d'Henri II à l'errance du roi Herla.¹² Le récit sert avant tout à

¹⁰ LECOUTEUX C., *Ibid.*, p.237.

¹¹ GUYÉNOT L., *La mort féerique: anthropologie du merveilleux, XIIe-XVe siècle*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 2011, p.92.

¹² HARF-LANCNER L., « L'Enfer et la Cour : la Cour d'Henri II Plantagenet (dans l'œuvre de Jean de Salisbury, de Gautier Map, de Pierre de Blois et de Giraud de Barri) », dans CONTAMINE P. ET CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FRANCE) (dir.), *L'Etat et les aristocraties: France, Angleterre, Ecosse: XIIIe-XVIIIe siècle: actes de la table ronde*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1989, p.38.

illustrer un fait présent. C'est une des caractéristiques des récits de chasses fantastiques : ils ne sont pas tant le vestige des temps immémoriaux et obscurs que le reflet d'une époque et, généralement, de l'angoisse qui l'étreint.

Dans le cas d'Herla, il est souvent reconnu comme étant un ancêtre ou le pendant en Outre-Manche de Hellequin. « Parfois, le mort s'attaque aux vivants, les entraînant dans des danses macabres ou dans de folles et morbides cavalcades. La littérature va rapidement s'emparer du sujet, notamment en développant le thème de la Mesnie Hellequin, cette cavalcade fantastique de plusieurs fantômes à travers la lande. »¹³

Le nom de Hellequin, d'origine germanique, découlerait de l'armée (*Heer*) et de l'assemblée des hommes libres (*Thing*)¹⁴. Les contours du personnage sont mal définis. L'élément le plus récurrent est le suivant : il est toujours à la tête de sa famille, de ses familiers, de sa "mesnie". Cette dernière « apparaît dans un texte du début du XIIe siècle, *L'Histoire ecclésiastique* (en latin) du moine anglo-normand Orderic Vital (1075-1142) ». ¹⁵

« La Mesnie Hellequin est, d'une part, l'image d'une famille féodale, et, de l'autre, celle d'une troupe de chasseurs ou de guerriers. [...] [Elle] introduit dans l'imaginaire médiéval et occidental des revenants plaintifs, criards et déchaînés, c'est l'image d'un au-delà tumultueux et agressif. »¹⁶

Et Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, « dans son traité *De universo* composé entre 1231 et 1236, pose la question de la nature de ces chevaucheurs nocturnes, chevaliers, qu'on appelle selon lui en français Mesnie Hellequin ». ¹⁷ Par ailleurs, on retrouve chez Étienne de Bourbon la *familia Allequini* (milieu du XIIIème siècle) décrite comme « une troupe de chasseur nocturne. »¹⁸

Hellequin apparaît également dans le *Jeu de la Feuillée* (1276) d'Adam de la Halle ainsi que dans le *Roman de Fauvel* (1312-1314) ; ces deux exemples « semblent prouver que les implications terrifiantes du thème se trouvent désamorçées, au moins partiellement, par le comique et la théâtralisation. Le traitement fantastique tendrait au contraire à imposer la réalité d'un thème qui, de

13 SADAUNE S., *Le fantastique au Moyen-Âge*, Rennes, Editions Ouest-France, 2009, p.58-59.

14 HARF-LANCNER L., *Le monde des fées dans l'occident médiéval*, Paris, Hachette Littératures, coll.« VQ. Histoire », 2003, p.166 ; « Le terme *hellequin* ou *herlequin* remonte vraisemblablement à la racine *helle* qui signifie "enfer" : ainsi *Hellequin* serait la "gent d'enfer". La forme *Herlequin* que l'on rencontre souvent pour *Hellequin* serait due à l'influence d'un terme français *herle* ou *harle* qui signifie "le vacarme" et qui , de ce fait, convient parfaitement à la chasse infernale. » BOUET P., « La "Mesnie Hellequin" dans l'*Historia Ecclesiastica* d'Orderic Vital », dans KERLOUÉGAN F., D. CONSO, N. FICK-MICHEL, et B. POULLE (dir.), *Mélanges François Kerlouégan*, [Besançon : Paris, Université de Besançon] ; Les Belles Lettres [distributeur], coll.« Annales littéraires de l'Université de Besançon ; Institut Félix Gaffiot », 1994, p.62.

15 LE GOFF J., *Héros et merveilles du Moyen âge*, Paris, Éd. du Seuil, coll.« Points Histoire », n° 403, 2008, p.186.

16 *Idem*.

17 *Idem*, p.191.

18 DUBOST F., *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XIIème - XIIIème siècles): l'autre, l'ailleurs, l'autrefois*, Paris, Champion, Genève, Slatkine [u.a.], coll.« Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », n° 15, 1991, p.332.

l'avis de tous les spécialistes, ne s'est jamais fixé ni stabilisé. »¹⁹

Hellequin demeure une figure mineure dans les récits où il apparaît. « Hellequin n'est jamais le personnage principal d'une œuvre, peut-être parce qu'il est fondamentalement ambivalent : tantôt, il semble personnifier le diable et la mort à la tête d'un cortège de revenants, tantôt c'est un personnage loufoque et comique dans un défilé carnavalesque. »²⁰

Il est difficile d'établir de lui un portrait fidèle et même son rôle de chasseur reste à déterminer. Il apparaît plus largement comme un passeur, un être psychopompe, capable de faire le lien entre les mondes, entre les vivants et les morts. « Dans les traditions médiévales concernant la "Mesnie Hellequin", c'est-à-dire l'armée des morts, les "Hellequins" posent à plusieurs reprises la question rituelle : "le capuchon me va-t-il bien ?", marque de leur appartenance à l'Autre Monde. »²¹

L'autre aspect certain est son aptitude à diriger, à rassembler : Hellequin est toujours le meneur. Il réunit autour de lui une troupe nombreuse de fidèles ou de familiers.

En revanche, il n'apparaît pas franchement hostile envers ceux qui pourraient croiser sa route. « Aucun récit n'utilise ces légendes comme le support d'une fiction fantastique qui aurait pu montrer, par exemple, un individu particulier aux prises avec la Mesnie Hellequin, la nuit au cœur de la forêt ! S'il y a eu une création fantastique autour de ce thème, elle ne s'est pas fixée dans les textes d'imagination car elle faisait partie, semble-t-il de l'imaginaire social d'après ce que l'on peut percevoir dans le discours des clercs. »²²

Par ailleurs, la figure de Hellequin se confond volontiers avec celles d'autres personnages. « L'interprétation infernale de la Chasse sauvage s'accentue au XIII^e siècle et à la figure de Hellequin vient curieusement se superposer celle du roi Arthur. »²³

Concernant ce dernier, les chasses qu'il mène ne sont pas davantage explicites. La représentation d'Arthur chasseur est aussi vague et fluctuante que celle de Hellequin.

Selon Gervais de Tilbury (seconde moitié du XII^e siècle), « l'on rapporte que de semblables faits sont arrivés dans les forêts de Grande ou de Petite Bretagne : les gardes des forêts (que le peuple appelle forestiers, c'est-à-dire les gardiens des filets des chasseurs, des réserves de gibier ou

19 *Ibid.*

20 UELTSCHI K., «Hellequin bi-frons : à partir du sacré, du comique et du théâtral », dans CONNOCHIE-BOURGNE C. (DIR.), *Façonner son personnage au moyen âge: actes du 31^e Colloque du CUER MA, 9, 10 et 11 mars 2006*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll.« Sénéfiance », 2007, p.329.

21 PAUVERT D., « Un aller-retour pour l'Autre Monde » dans BAYARD F., C. LECOUTEUX, et R. BOYER (dir.), *Formes et difformités médiévales: hommage à Claude Lecouteux*, Paris, PUPS, coll.« Collection traditions et croyances », 2010, p.202

22 DUBOST F., *op. cit.*, p.333.

23 HARF-LANCNER L., *Le monde des fées dans l'occident médiéval*, [op.cit.], p.169.

des bois royaux) racontent qu'ils voient très souvent, certains jours, vers l'heure de midi et dans la première partie de la nuit, quand brille la pleine lune, une compagnie de chevaliers qui chassent, dans le vacarme des chiens et des cors. A ceux qui les questionnent, ils répondent qu'ils sont de la suite et de la maison d'Arthur. »²⁴

La déchéance de Hellequin est particulièrement visible et l'aspect comique semble s'éroder peu à peu. Cependant, la postérité du personnage est assurée : si certaines chasses fantastiques portent encore son nom au XIX^e siècle, toute référence médiévale a disparu. Le nom seul reste, la figure de Hellequin s'effaçant derrière lui.

Mais un curieux lien l'unit à une autre figure, extrêmement célèbre cette fois-ci. En effet, « Hellequin est devenu, à la fin du Moyen Age, un démon des mystères, qui a resurgi sous les traits d'Arlequin, affublé à l'origine d'un masque noir et cornu »²⁵. Outre cette précédente figure, il survivrait également à travers « Don Juan, le Juif Errant, Faust et jusqu'au Roi des Aulnes »²⁶.

Une figure floue pour un thème flou. « La chasse sauvage et la Mesnie Hellequin dessinent donc dans l'imaginaire médiéval un fantastique insaisissable, évanescent, à l'image de cette errance infinie qui est au cœur du thème. »²⁷

Hellequin est à l'image de la Chasse : comme si le récit tentait vainement de se greffer quelque part, sans jamais y parvenir. D'autant plus que l'accès aux sources est limitée à celle des clercs. Le rôle de l'Église dans le développement du phénomène est incontestable autant qu'incontournable.

1.3- LA FIGURE DE SAINT HUBERT

L'Église a longtemps lutté contre certaines croyances et pratiques dérogeant à la norme qu'elle fixait. En outre, il faut se souvenir que la violence du siècle l'a toujours interpellée. Pour réguler cette violence, elle va principalement utiliser le prêche, en mettant en exergue les figures à exalter et celles, au contraire, dont il faut éviter de suivre les pas.

Ainsi, les chasseurs comme les guerriers trop belliqueux sont châtiés après la mort, ce qui

24 TILBURY G. (de) et DUCHESNE A., *Le livre des merveilles: divertissement pour un empereur*, Paris, Les Belles lettres, 1992, p.152.

25 HARF-LANCNER L., *Le monde des fées dans l'occident médiéval*, [op.cit.], p.166 ; Sur la parenté avec Arlequin, voir également : LE GOFF J., *op. cit.*, p.186.

26 UELTSCHI K., « Hellequin bi-frons : à propos du sacré, du comique et du théâtral » [op.cit.], p.336.

27 DUBOST F., *op. cit.*, p.334.

témoigne de cette volonté de lutter contre leur violence : « les chevaliers maudits symbolisent une sauvagerie que l'Église s'emploie à refouler, à canaliser, par les institutions de paix, par la croisade, par les malédictions et les miracles, par l'explication de la notion restrictive de "guerre juste" et avec la caution de saint Bernard, par l'enrôlement dans la bonne "milice" des ordres militaires. »²⁸

La chasse interpelle par sa violence et sa fureur : le chasseur ne part pas en chasse, il est saisi, emporté par elle. Son propre sang bout dans ses veines, la nature l'appelle, il entre dans un état second, pouvant être vu comme un abaissement (ou un retour) à l'état sauvage²⁹.

L'Église n'a donc eu de cesse de combattre ces pulsions destructrices. Bien que sa politique ait été un franc succès, elle a également eu une conséquence inattendue. En luttant contre les croyances liées aux chasses extraordinaires et en utilisant certaines grandes figures de celles-ci, l'Église les a stigmatisées ; or, tout l'intérêt des stigmatés réside dans le fait qu'on puisse les montrer : l'Église va malgré elle participer à la construction et à l'édification d'un type de récits d'un nouveau genre. En voulant combattre des croyances pour le moins sibyllines, confuses et finalement immatérielles, elle va les unifier, les modeler, et leur offrir une forme et une consistance qu'elles n'avaient sans doute pas à l'origine.

« Les clercs essaient de récupérer la culture populaire – issue de traditions transmises par voie orale – qui se développe particulièrement au XII^e siècle et de la faire entrer dans le cadre d'une littérature édifiante. Ainsi, vers 1250, Vincent de Beauvais affirme que les participants à la maisnie Hellequin expient leurs péchés au cours des chevauchées nocturnes. »³⁰

L'aspect nocturne de ces chasses frappe l'imagination des contemporains. La nuit apparaît comme un temps où la vie est suspendue, comme menacée. « On comprend donc que la nuit s'offre à toutes les craintes, à toutes les imaginations. Car si l'environnement est invisible, il n'est pas forcément silencieux. Chaque bruit peut devenir suspect [...]. Mais surtout, la nuit, c'est le moment du Diable, le moment le plus propice pour être visité par la mort. »³¹

La nuit est réservée aux damnés et aux revenants. La mesnie est, de ce point de vue, « surtout une image effrayante destinée à appeler les hommes à combattre leurs péchés pour éviter les tortures de l'enfer. »³²

Revers de la médaille : en voulant les réprimer, l'Église a donc permis à ces croyances de se retrouver dans une nouvelle thématique, celle du chasseur maudit, généralement pour avoir chassé

28 SCHMITT J.-C., *Les revenants: les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 1994, p.121.

29 Voir à ce sujet HELL B., *Le Sang noir : chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, L'Oeil d'Or, 2012.

30 VERDON J., *La nuit au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 1994, p.75.

31 SADAUNE S., *La peur au Moyen Âge: craintes, effrois et tourments particuliers et collectifs*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2013, p.49.

32 LE GOFF J., *Héros et merveilles du Moyen âge, [op. cit.]*, p.188.

un jour de fête.

Lors d'une chasse, le comte Eberhard de Wurtemberg fait une étrange rencontre : « Il descendit de cheval et, effrayé, se réfugia dans un bosquet, demandant à l'apparition si elle lui voulait du mal. « Non, dit celle-ci, je suis un homme comme toi ; autrefois j'étais un seigneur. J'aimais passionnément la chasse et demandai un jour à Dieu de me permettre de chasser jusqu'au jour du Jugement dernier. Malheureusement, je fus exaucé, et il y a déjà cinq cents ans que je traque cet unique cerf. »³³

L'Église va donc utiliser cette figure du chasseur maudit à titre d'exemple. Son antithèse parfaite se trouve dans la figure et la vie de saint Hubert. Ce passionné de chasse abandonne un jour toute quête cynégétique pour se consacrer au Christ après avoir croisé la route d'un cerf dont les bois formaient une croix³⁴.

« La légende de saint Hubert, le protecteur des chasseurs, voulait qu'un cerf blanc portant une croix lumineuse entre ses bois fût apparu au noble évêque de Maastricht pour lui reprocher de s'adonner à sa passion un Vendredi saint. L'animal était paré de toutes les vertus chrétiennes et ses bois, lorsqu'ils comportaient dix branches (cas d'un dix-cors), étaient assimilés aux Dix Commandements. »³⁵

Cet épisode célèbre a été fréquemment relaté et abondamment cité comme le véritable exemple à suivre : le chasseur, mu par une force sauvage, l'envie, le désir de chasser, abandonne toute fougue pour suivre la volonté divine. Hubert chasse un Vendredi saint³⁶, date qui ne saurait être prise à la légère, car c'est précisément l'un de ces jours où sont damnés les chasseurs, comme nous le verrons plus loin.

Cependant, l'histoire de saint Hubert est fortement influencée par celle de saint Eustache³⁷ et

33 D'après un poème de Michel Beheim (entre 1416 et 1421, mort entre 1474 et 1478) dans LECOUEUX C., *Fantômes et revenants au Moyen Âge*, Paris, Imago : Diffusion Payot, coll. « L'Arbre à mémoire », 1986 (1996), p.121.

34 WALTER P., *Mythologie chrétienne fêtes, rites et mythes du Moyen Âge*, Paris, Imago, 2011, p.56 ; voir également : SARTHOUY H., "La légende en Ardenne", *Revue d'Ardenne & d'Argonne : scientifique, historique, littéraire et artistique*, Sedan, impr. Laroche, 1903 (A11,N1), p.153 : « Leur saint de prédilection, le patron de l'Ardenne, fut saint Hubert. Il rencontra en Ardenne le cerf portant sur le front la Croix lumineuse, il s'y retira et bâtit son couvent au cœur du pays. Ce couvent a été longtemps le rendez-vous des populations pieuses et il n'est pas encore oublié ; saint Hubert est un saint antirabique et l'opération de la taille pratiquée au couvent guérit infailliblement de la rage, dit-on. »

35 MEISS-EVEN M., « Portrait des Guise en "gentilz veneurs". La chasse noble au XVI^e siècle entre symbolique et réalité », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2012, vol. 38, n° 2, p. 89.

36 VAN HEURCK Émile Henri et BOEKENOOGEN Gerrit Jacob, *Histoire de l'imagerie populaire flamande et de ses rapports avec les imageries étrangères*, Van Oest, Bruxelles, 1910, p.63-64.

37 SALET F., « Les représentations de Saint Hubert dans la Haute-Marne », *Bulletin Monumental*, tome 111, n°1, année 1953. p. 73 ; à noter qu'à « Neuilly-sur-Suize, il [saint Hubert] nous est montré chevauchant avec son chien [...] » p. 73.

la légende du cerf miraculeux « n'est cependant pas antérieure au XV^e siècle ; ignorée des biographes antérieurs [...] elle n'appartient pas au moyen âge »³⁸.

Saint Hubert occupe une place particulière dans les Ardennes, dont il est le saint patron. Il arrive qu'il mène également la chasse : en effet, l'on retrouve le terme de "chasse de saint Hubert" pour désigner certaines chasses fantastiques³⁹ : « Dans les environs de Châteaudun (Eure-et-Loir), on raconte que saint Hubert est condamné à chasser jusqu'au jugement dernier, pour s'être trop adonné à la chasse dans sa vie »⁴⁰.

De plus, saint Hubert est notoirement connu pour guérir de la rage⁴¹. Or, la chasse est souvent assimilée à une maladie. Comme elle, elle s'empare sans crier garde de l'individu, l'échauffe et bouleverse sa personne. Mais si la chasse partage certaines caractéristiques de la maladie, l'inverse est également vrai. « La maladie révèle alors en l'homme la présence de l'animal. L'invasion du corps par la maladie est souvent assimilée à une invasion animale : on est la "proie de", on est "rongé", "dévoré" »⁴².

La maladie, comme la chasse, éclate : elle arrive, entraîne et emporte ceux qu'elle croise, se propage avant de disparaître pour ressurgir ailleurs. Par ailleurs, la peste a souvent été représentée comme « un cavalier montant un cheval noir »⁴³. Véritable prédatrice et dévoreuse d'hommes, elle a profondément marqué l'imaginaire européen et sa dimension cynégétique n'est pas à sous-estimer.

« Il existe un jeu de poursuite, particulièrement populaire en Saxe et en Suisse sous le nom de "Qui a peur de l'homme noir ?", un vestige intéressant de l'ancienne représentation dramatique de la danse de mort. [...] Que ce jeu soit un vestige de la peste et des danses de mort tendrait à être confirmé par les vers suivants, datés du 14^{ème} siècle, qui se trouvent sous l'image d'un enfant arraché à sa mère par la Mort :

Hélas O mère, très chère mère !

Un homme noir loin d'ici m'entraîne.

38 KURTH G., « Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert », *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*. Deuxième Série, Tome 8, 1898. p.81.

39 GAIDOZ Henri, *La rage & St Hubert*, A. Picard, Paris, 1887, p.39.

40 « Communication de M. E. Rolland » cité in : GAIDOZ Henri, *op. cit.*, p.39.

41 JORON A., « Saint-Hubert contre la rage », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 47^e année, n°160, 1959. pp. 23-24 ; AMBLARD É., GUITARD E.-H., « L'histoire merveilleuse de la clef de saint Hubert », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 48^e année, n°166, 1960. pp. 369-371 ; JULIEN P., « Saint Hubert et la rage en Champagne : *Saint Hubert et la rage*. Folklore de Champagne, n° 43, juillet 1974 », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 65^e année, n°233, 1977, p. 152.

42 C. ARNOULD, in SADAUNE S., *La peur au Moyen Âge: craintes, effrois et tourments particuliers et collectifs*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2013, p.140.

43 NOHL J., *La mort noire: chronique de la peste d'après les sources contemporaines*, Paris, Payot, coll.« Médecine et sociétés », 1986, p.21-22 et p.59 ; la peste est également l'un des cavaliers de l'Apocalypse (voir p.129-130).

Eh bien, me laisseras-tu aller ?
Pour moi, plus de danse, je ne puis marcher. »⁴⁴

Ce dernier exemple n'est pas sans nous rappeler les vers de Goethe, dans son poème le roi des Aulnes :

« Mon père, mon père, ne vois-tu pas là-bas
Danser dans l'ombre les filles du Roi des Aulnes ?
[...]
Père, père, voilà qu'il me prend !
Le Roi des Aulnes m'a fait mal ! »⁴⁵

La mort chasse, la maladie chasse, l'homme se conçoit comme une proie sans défense face à autant d'ennemis. Dans cette optique, saint Hubert joue un rôle non négligeable et qui plus est, double : il protège l'homme de la fureur (la chasse) ainsi que de l'animalisation (la rage).

L'auréole du saint ne tarde pas à remplacer les figures préexistantes. « L'historien Pierre Mathieu, qui raconte la merveille [de la Chasse fantastique] en 1605, n'a plus entendu parler de la Mesnie Hellequin et fait référence à cette troupe profondément christianisée qu'est la "chasse Saint-Hubert". »⁴⁶

L'influence de Hubert en tant que saint guérisseur décline notamment avec l'apparition d'un vaccin contre la rage dû à Louis Pasteur en 1885. « Cette maladie redoutable, qui vouait à d'horribles souffrances, et nécessairement à la mort, les personnes qu'elle tenait en son pouvoir, est définitivement vaincue par le traitement de l'illustre savant de la rue d'Ulm. »⁴⁷

Avec les progrès de la médecine et les améliorations des conditions de vie ainsi que de l'hygiène, le culte du saint tombe peu à peu dans l'oubli, et le dernier bastion de la dévotion populaire reste le monde de la chasse.

« Ces notes sur le culte varié, profane et religieux, de saint Hubert, dans notre province n'épuisent pas le sujet. On se rend compte qu'il a dû être étendu et profond, puisque la rage, maladie à évolution rapide et inexorable, demandait une intervention supra-terrestre efficace et immédiate.

44 *Ibid.*, p.287-288.

45 Note *b* de l'auteur, dans TOURNIER M., *Le roi des aulnes*, Paris, Gallimard, 1970 (1996), p.495-496.

46 LE GOFF J., *Héros et merveilles du Moyen âge*, Paris, Éd. du Seuil, coll.« Points Histoire », n° 403, 2008, p.193.

47 EM. NOL., « Monsieur Pasteur et la Rage », *Le Figaro*, 27/10/1885.

La rage a été une très grande peur des siècles passés. On s'efforçait de s'en préserver d'une manière ou d'une autre. [...]. Le culte particulier de saint Hubert est pratiquement mort, après être demeuré, durant des siècles, la porte d'espérance, d'apaisement et de salut pour des millions d'êtres sans défense contre les animaux enragés. »⁴⁸

Saint Hubert apparaît donc comme une figure positive : loin d'être l'objet d'une damnation, d'une chasse pensée comme une peine éternelle pour expier ses fautes, l'événement est ici vécu comme une véritable révélation. C'est un instant déterminant dans la suite de son existence.

La rencontre avec l'animal marqué par la croix du Christ est un point de non-retour : il y a un avant, il y a un après. La rupture est totale : contrairement au thème du chasseur maudit où le fautif est condamné à exercer sa passion jusqu'à la fin des temps, ce qui impose l'idée d'une entière continuité, Hubert abandonne toute forme de penchant cynégétique pour embrasser la foi chrétienne.

Certains auteurs se sont demandé si la figure de Hubert était une pure invention chrétienne ou si des figures païennes l'avaient précédée. L'hypothèse (peu convaincante) d'une survivance du culte de Diane a été avancée : « Diane eut longtemps ses adorateurs dans nos forêts vosgiennes. Ce culte, sous l'influence des Germains, puis du Christianisme, s'est transformé en celui de saint Hubert. »⁴⁹

De ce point de vue difficilement défendable, Diane, figure féminine issue du monde gréco-romain aurait fusionné avec un personnage appartenant au monde germanique : « l'invasion germanique transforma ce culte ; il y eut fusion avec Wodan ou Odin, ce dieu qui conduisait sa bande mystérieuse, ses chasseurs, ses chiens, à la clarté de la lune dans les solitudes de la forêt, et qui devint, dans l'esprit du « pagani » devenu chrétien, le démon Dianus. »⁵⁰ Le passage du masculin au féminin ne semble guère avoir posé de problème : « comme cette région était depuis longtemps germanisée, et que le culte local a été transporté à un saint et non à une sainte, on peut présumer que ce dernier était masculin, probablement le Wodan (Odin) de la mythologie germanique. »⁵¹

Cette figure du maître de la chasse aurait été sans mal christianisée par la suite. Rien n'aurait changé : au dieu ou à la déesse antérieure aurait succédé un saint. Ce dernier aurait également hérité des anciens privilèges comme celui d'errer dans la nuit. « C'est un souvenir instinctif de ce culte qui, en quelques endroits, a fait donner à la « chasse fantastique » le nom de « chasse de saint Hubert ».

48 DUBUC A., « Le culte de saint Hubert en Normandie », *Annales de Normandie*, 4^e année, n°1, 1954, p.70.

49 FOURNIER A., *Vieilles coutumes, usages et traditions populaires des Vosges : provenant des cultes antiques, et particulièrement de celui du soleil*, Impr. de L. Humbert, Saint-Dié, 1891, p.43.

50 *Idem*, p.43.

51 GAIDOZ Henri, *op. cit.*, p.38.

Saint Hubert remontait ainsi au ciel, d'où il était descendu. En effet, « chasse Saint-Hubert » est un des nombreux noms qu'on donne en France au tourbillon farouche de la nuit que les Allemands appellent la « chasse sauvage » et qui paraît bien en effet être le bruit d'un chasseur surnaturel passant dans les airs avec une meute invisible. »⁵²

En outre, le don de guérir de la rage du saint personnage ne serait qu'une transposition d'un pouvoir pratique, exercé au quotidien : « Du moment que saint Hubert est le patron des chasseurs, il les protège contre les dangers de leur vie, et quel danger plus grand que celui de la rage peuvent-ils courir, eux et leurs chiens ? Et le dieu païen que saint Hubert a remplacé et continué de devait-il pas déjà être invoqué contre la rage, comme Artémis (Diane) l'était chez les Grecs ? »⁵³

Si la christianisation d'un motif pré-existant, du type d'une entité supérieure protectrice des chasseurs et associée à une idée d'abondance, est fort probable, l'inspiration purement chrétienne ne fait cependant aucun doute : ce point de non-retour est celui de la conversion.

Saul persécute les chrétiens, dans un certain sens, il les poursuit, les chasse jusqu'au jour de sa conversion. « Vous avez certes entendu parler de ma conduite jadis dans le judaïsme, de la persécution effrénée que je menais contre l'Église de Dieu et des ravages que je lui causais, et de mes progrès dans le judaïsme, où je surpassais bien des compatriotes de mon âge, en partisan acharné des traditions de mes pères »⁵⁴.

Il est intéressant de remarquer le potentiel cynégétique de Saul : il est en effet pourvu des attributs d'un véritable chasseur, et plus particulièrement d'une volonté implacable. « Cependant Saul, ne respirant toujours que menaces et carnage à l'égard des disciples du Seigneur, alla trouver le grand prêtre et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il y trouvait quelques adeptes de la Voie, hommes ou femmes, il les amenât enchaînés à Jérusalem. »⁵⁵

En outre, il « aurait, peu après la fondation de l'Église de Jérusalem, été mêlé au lynchage d'Étienne, le premier martyr chrétien, puis aurait mené des opérations de police contre les adeptes jérusalémites du mouvement qui se réclamait de Jésus [...] ».⁵⁶

Par ailleurs, la rencontre avec le cerf est un authentique face à face avec le Christ : « Depuis l'ère paléochrétienne, le cerf était en outre l'objet d'un discours très favorable de la part de l'Église qui le présentait souvent comme un médiateur entre le Ciel et la Terre. [...] Le cerf passait même pour être une figure christique : la chute annuelle de ses bois et leur repousse étaient perçues comme une image de la Résurrection, tandis que sa mise à mort ritualisée au cours de la chasse était

52 *Idem*, p. 39.

53 *Idem*, p. 41.

54 *Épître aux Galates*, I, 13-14. Voir également l'*Épître aux Philippiens*, 3, 6, où Paul se décrit comme « un persécuteur de l'Église ».

55 *Les Actes des Apôtres*, 9, 1-2.

56 TROCMÉ Étienne, *Saint Paul*, Presse Universitaire de France, Paris, 2007, p.18.

mise en parallèle avec la Passion. »⁵⁷

Le cerf représente bien également un lien avec l'élément solaire. « Pour les Grecs il sera le symbole du « Soleil-Levant » et Artémis, la Diane chasseresse l'aura pour compagnon et l'attellera à son « char de lumière » ». ⁵⁸ Mais cet aspect se retrouve légitimé par la tradition chrétienne qui le rattache à la figure du Christ. « Si Origène, théologien du III^e siècle, compare le Christ au Cerf selon ses œuvres (praxis) il nous précise également que le ce Cerf est l'ennemi et le pourchasseur du serpent. Ce dernier étant symbole de terre et d'eau, on trouve donc en opposition à nouveau le cerf *symbole de ciel et de feu*. Tout ceci semble vouloir expliquer la présence de la croix entre les ramures de ce cerf symbole de ciel, de feu, de soleil, de renouvellement de la vie et correspondant au symbole christique du « Sol invictus », « *Soleil invaincu* ». »⁵⁹

En tant qu'événement, la conversion – ou la simple rencontre – marque un changement de vie radical et fait figure d'un véritable bouleversement. Saul devient Paul, de même qu'en abandonnant l'art cynégétique, Hubert devient Saint Hubert. Fier chasseur, il met fin à sa passion dévorante et change radicalement de vie.

Ce faisant, il devient le patron des chasseurs⁶⁰, c'est-à-dire qu'il incarne désormais le modèle à suivre, la figure à imiter ainsi qu'un saint protecteur, dont on s'attire les faveurs par diverses prières : « Grand S^t. Hubert, patron des Ardeignes ! qu'avez eu la gloire de voir not'Seigneur Jésus-Christ crucifié entre les cornes d'un cerf, et d'recevoir miraculeusement l'étole par le ministre (le ministère) d'un ange, dont nous vous demandons d'nous octroyer la grâce en nous préservant de rage, maléfice, coups de tonnerre et autres maux. Priez pour nous grand saint Hubert !... »⁶¹ Ce chasseur contrit, ce repent, cet ancien possédé a finalement su revenir dans le droit chemin.

Le modèle chrétien de saint Hubert inciterait ses disciples à agir avec discernement et à tempérer leur ardeur chasseresse, si ce n'est à abandonner toute forme de chasse.

57 MEISS-EVEN M., « Portrait des Guise en “gentilz veneurs”. La chasse noble au XVI^e siècle entre symbolique et réalité », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2012, vol. 38, n° 2, p. 89.

58 ROY G., « Saint Hubert oui, mais », *Folklore de Champagne*, « Saint-Hubert et la rage », n°43, juillet 1974, p.9.

59 *Idem*.

60 « La chose s'explique facilement. L'abbaye était au centre d'une des régions les plus forestières de l'Europe ; tout le monde y était chasseur en quelque sorte par droit de naissance. Devenir le patron de ces populations, si passionnément adonnées à l'art de vénerie, c'était, du même coup, devenir patron de la chasse, et partant des chasseurs. Nous voyons que la chose était déjà un fait accompli au X^e siècle. » in : KURTH G., « Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert », *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*. Deuxième Série, Tome 8, 1898. p.79.

Cependant cette idée d'un saint Hubert patron de la chasse est parfois contestée : « Notre folklore régional renie absolument un saint Hubert désigné comme le patron des chasseurs. La chasse, ordinairement, est l'apanage des seigneurs ; interdit aux manants et aux vilains, cet exercice plutôt impopulaire n'attire aucune bienveillance, aucun patronage, aucune protection de la part de saint Hubert. Bien sûr, celui-ci opère sa conversion dans une partie de chasse figurée par l'apparition de la croix entre les andouillers d'un cerf : l'image de saint Hubert trouve là un symbole figuratif, rien de plus. » in : « Saint-Hubert et la rage », *Folklore de Champagne*, n°43, juillet 1974, p.3.

61 VOULOT, *Les Vosges avant l'histoire*, p.145 ; cité in : FOURNIER A., *Vieilles coutumes, usages et traditions populaires des Vosges : provenant des cultes antiques, et particulièrement de celui du soleil*, Impr. de L. Humbert, Saint-Dié, 1891, p.46.

La critique de l'art cynégétique est rude : à travers cette idée de rupture, il n'y a pas la moindre place pour les tièdes⁶² : il faut être chaud ou froid, chasseur ou chrétien. Ainsi, le filet de chasse ne saurait concurrencer le filet de pêche : un chrétien est un pêcheur et non un chasseur d'hommes.⁶³

Saint Hubert incarne donc cette volonté de désarmer, de dénaturer le plus possible la chasse. Le saint Patron doit un jour pouvoir ramener ses fils au calme, et, en attendant ce jour, les protège contre la rage, celle des animaux comme la fièvre de la chasse.

Figure héritée du Moyen Age, saint Hubert est également une figure bien ancrée dans le XIX^e siècle. Il fait partie intégrante du bagage culturel et de l'imaginaire lié au monde de la chasse. « Dieu, le diable et le Christ, comme Gargantua et la fée Mélusine, étaient les protagonistes de contes populaires très en vogue jusque dans un passé récent. On se racontait ces histoires à la veillée ou à la chambrée – ces réunions improvisées où les villageois se retrouvaient pour se faire peur ou conjurer leur peur de la nuit, en évoquant des êtres surnaturels [...] »⁶⁴

Saint Hubert fait partie de ces figures populaires dont on raconte l'histoire à titre d'exemple. Mais il incarne également le patrimoine chrétien et toute une tradition cynégétique.

62 Voir *L'Apocalypse*, 3, 15-16 : « Je connais ta conduite : tu n'es ni froid ni chaud – que n'es-tu l'un ou l'autre ! - Ainsi, puisque te voilà tiède, ni chaud ni froid, je vais te vomir de ma bouche. »

63 Voir *Matthieu*, 4, 18-20 : « Comme il cheminait sur le bord de la mer de Galilée, il vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient l'épervier dans la mer ; car c'étaient des pêcheurs. Et il leur dit : « Venez à ma suite, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Eux, aussitôt, laissant les filets, le suivirent. »

64 ROBB G., *Une histoire buissonnière de la France*, Flammarion, Paris, 2013, p.175.

CHAPITRE II : L'ARCHÉTYPE DU CHASSEUR MAUDIT

2.1/ LE SOUVENIR DE HELLEQUIN AU XIX^e SIÈCLE

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'intérêt pour ces chasses peu communes a entraîné de nombreuses interrogations ainsi que diverses recherches. Un lien est fait avec le personnage médiéval de Hellequin : « le nom de *hellequin*, survit dans la Haute et Basse-Normandie, sous la forme *helchien*. »⁶⁵. Certains tentent alors d'expliquer cette proximité en le rapprochant d'une figure historique⁶⁶ mais cette hypothèse a été fermement contestée⁶⁷.

Dans l'ensemble, ce rattachement à cette figure du Moyen Age est acceptée à la fin du XIX^e siècle : notamment en Normandie, où le souvenir semble être le mieux conservé.⁶⁸

Le fait que les chasses nocturnes soient répandues dans tout l'hexagone interroge. La figure médiévale de Hellequin permettrait d'expliquer en partie l'origine du phénomène par l'étymologie. Pour cela, il est nécessaire de trouver des équivalents à l'étranger, avec une nette préférence pour l'espace germanique. « En Alsace, Helkin devient *Hubi* ou *Freischütz*, c'est-à-dire *Robin des bois*, le *Robin Hood* d'Angleterre. »⁶⁹

C'est dans cette optique que Hellequin est rapproché du Roi des Aulnes⁷⁰. « *Helkin* ou *Herlekin* est la forme à peine altérée de *Ellenkin* "roi des Elfes", terme que les Anglo-Saxons avaient eux-mêmes tiré de *Ellenkönig*, assimilation pour *Elfenkönig* ou *Alfenkönig* "roi des Elfes ou des Alfes" ». ⁷¹

65 SAINÉAN L., *La création métaphorique en français et en roman : images tirées du monde des animaux domestiques. Le chien et le porc avec des appendices sur le loup, le renard et les batraciens*, Halle A.S., Verlag von Max Niemeyer, 1907, p.56 ; l'auteur évoque « *helequin, helquin, hielquin, halquin, herlequin, hierlequin* » (p.56) comme autant de variantes du nom de Hellequin.

66 Voir RAYNAUD G., « I- La Mesnie Hellequin, II- Le poème perdu du comte Hernequin, III- Quelques mots sur Arlequin », *Etudes romanes, dédiées à Gaston Paris, le 29 décembre 1890 [...]*, Paris, E. Bouillon, 1891, p.51-68.

67 Voir LOT F., "La mesnie Hellequin et le comte Ernequin de Boulogne", *Romania : recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes*, Paris, Librairie Émile Bouillon, 1903 (T32), p.422-441.

68 « *Le dit de Luque la maudite*, petite pièce écrite de verve et très intéressante parce qu'elle concerne la ville de Rouen et se rapporte à la légende de la *mesnie Hellequin* (la femme Hellequin), si fameuse au moyen âge en Normandie. » in NEUKOMM Edmond, « Le tour de France en musique », *Le Ménestrel : journal de musique*, Heugel, Paris, 1898/04/10 (A64,N15), p.114.

69 VAN DEN GHEYN J., *Essais de mythologie et de philologie comparée*, Paris, Palmé et Bruxelles, Société belge de librairie, 1885 (notamment le chapitre « Le personnage d'Arlequin », p.111).

70 « *La Mesnie-Hellequin* précède les fées et protège leur voyage contre les mauvaises rencontres. Hellekin était, dans nos provinces du Nord, ce qu'était en Allemagne le roi des Aunes. » in ROYER Alphonse, « Histoire universelle du théâtre », *Le Ménestrel : journal de musique*, Heugel, Paris, 1868/12/06 (A36,N1), p.2.

71 VAN DEN GHEYN J., *Op. cit.*, p.115 ; voir également : AURY A., *Croyances et légendes du Moyen-âge*, Paris, H.

L'autre figure qu'on évoque est celle d'Arlequin. « Cette légende d'un violent chasseur, à la *figure noire*, le veneur *Hennequin*, un nom germanique paraît-il, est très répandue en Normandie, où on l'appelle chasse Hennequin, mesnie Hellequin, les bruits des oiseaux de nuit et de mer, et de passage, que l'on entend, invisibles dans le ciel, et qui dès lors ne peuvent être que la chasse du méchant condamné. Le sire de Gouberville, dans son *Journal*, écrit « chasse helquin. » De là à arlequin, il n'y a pas loin : en Norm. c'est *arlinquin*, par l'insertion de la nasale norm. »⁷²

On retrouve « la *Chasse Ankin*, dans le Maine ; la *Chasse Hannequin*, en Anjou ; la *Chasse Hennequin*, dans l'Orne ; la *Chasse Hellequin*, en Normandie ; la *Chasse Helquin*, en Anjou ; la *Mesnie Hennequin*, dans les Vosges ; la *Chasse Hèle tchien*, en Basse-Normandie ; *Mesnie Helquin* ; *Mesnie Hanequin*, XVe siècle »⁷³

On connaît aussi la *Chasse Annequin*⁷⁴. Répandue en Normandie, elle porterait également les noms de « merguie-hellequin, herlequin, hennequin, Allequin, etc., etc. »⁷⁵

Elle se caractérise par un violent vacarme, caractéristique révélatrice de ce genre de chasse : on l'entend notamment avant de la voir ce qui est, là aussi, assez commun : « un de mes journaliers a entendu la chasse Annequin. Un soir, vers onze heures, étant sorti sur le pas de sa porte, il entendit dans le ciel un tapage infernal. On aurait dit des animaux de toutes sortes criant ensemble. A un certain moment cela sembla s'abattre dans les prairies qui bordent l'Oudon, près du Lion d'Angers, pour remonter un instant après dans le ciel et s'éloigner suivant le cours de la rivière. »⁷⁶

Par ailleurs, le terme de *mesnie* survit dans certaines nominations, comme dans la Menée d'Hennequin : « la mère Vautrin tenait boutique de miracles et de songes. Elle racontait souvent les mêmes, mais on ne se lassait pas de les entendre, quitte à vérifier, la nuit suivante, leurs présages, en se sentant la poitrine oppressée par le Sotré ou bien en se réveillant au bruit de la *menée d'Hennequin*, chasse fantastique d'un mauvais génie auquel faisaient cortège les cris des enfants morts sans baptême. »⁷⁷

Champion, 1896 : « Le nom de *Hellequin*, qu'on lui donnait au moyen âge et qui a peut-être quelque rapport avec celui d'*Elfen-Koenig*, le roi des elfes, a passé ensuite à l'un des personnages du théâtre bergamasque, Arlequin. » (p.375-376).

72 LE HÉRICHER Édouard, « Les étymologies difficiles », *Mémoires de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches*, Avranches, E. Tostain, 1888/10 (T9), p.46-47.

73 SEBILLOT P., « Les noms de la chasse aérienne », *Revue des traditions populaires*, 1902/09 (A17,T17,N9)-1902/10 (A17,T17,N10), p.505.

74 NORE A. (de), *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Paris, Périsse frères, 1846, p.267-268.

75 BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896, p.161.

76 QUERUAU-LAMERIE, « La chasse Annequin en Anjou », *Revue des traditions populaires*, 1900/11 (A15,T15,N11), p.599.

77 DESCAVES L., "L'imagier d'Epinal", *La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages*, Paris, Librairie Plon, 1918/12/28 (A27,T12,N52), p.501.

Dans cet exemple aussi le diable et les sorciers ne sont jamais bien loin : « les soirs de sabbat on entendait passer la *Menéhennequin*, la ronde infernale, sur les hameaux épouvantés. »⁷⁸

Épouvantement compréhensible, vu que la chasse peut être menée par des entités profondément malfaisantes : « d'après une version, la Chasse Hennequin, chasse infernale s'il en fut, n'est autre chose qu'une réunion d'âmes errantes, condamnées à revenir en ce monde pour y expier leurs fautes, et pourchassées incessamment par des troupes de démons. »⁷⁹

2.2/ LA CHASSE DE GALLERY

L'un des grands thèmes incontournables de la chasse fantastique est celui qui met en scène un personnage de haut rang, généralement un noble, qui revient après sa mort chasser à la tête de sa meute. Ce personnage est fondé sur le stéréotype du mauvais seigneur : violent, injuste, inique, il est réputé brimer ses paysans et saccager leurs récoltes sous les sabots de ses chevaux.

Ce thème se décline à travers plusieurs versions locales : dans telle région, on le nomme ainsi, et il purge telle peine en pénitence. Ailleurs, le motif de son crime est différent mais la chasse que mène le mort ne change guère quand ce n'est pas l'inverse. Il existe ainsi plusieurs récits des chasses de ces mauvais seigneurs.

Le baron d'Aigremont lance un jour ses chiens contre un pauvre homme accusé de braconnage. Le châtiment divin ne tarde pas à rattraper l'odieux baron. En effet, lors d'une chasse, le loup pourchassé distance ses poursuivants. Le baron se retrouve seul face à sa proie.

Alors les rôles s'inversent : « le chasseur fut chassé à son tour, et jamais depuis il n'a pu s'arrêter, ni être secouru. C'est la chasse du baron d'Aigremont. Pendant mille ans, lui et ses ancêtres ont rançonné le pays, égorgé ses habitants ; pendant mille ans il sera chassé par le loup, sans trêve ni merci. »⁸⁰

On retrouve une célébrité locale dans la chasse de l'amiral Chabot, qui reprend le thème du chasseur maudit, car il est damné pour être parti en chasse en pleine messe :

« Les habitants de Pagny racontent encore aujourd'hui que leurs ancêtres, chaque nuit qui

78 MATHIS E., « Contes d'Ennsequan, Jean des Aulnes », *Le Pays lorrain : revue régionale bi-mensuelle illustrée*, 1909 (A6), Berger-Levrault, Nancy, 1909, p.722.

79 FRAYSSE, « La Chasse Hennequin au pays de Baugé », *Revue des traditions populaires*, 1905/04 (A20,T20,N4), p.163.

80 CAUSARD A., *Contes et légendes du Bassigny-Champenois*, J.-B. Dumoulin, Paris, 1880
« La chasse du baron d'Aigremont », p.31.

précédait la fête de Noël, entendaient très distinctement, dans la direction du bois de Chassagne, l'amiral Chabot chassant le cerf dans ses forêts. Chacun pouvait parfaitement distinguer le son du cor, la voix des chiens, et même le galop des chevaux. Cette chasse nocturne était une punition divine infligée à l'amiral parce qu'assistant une fois à la messe de minuit dans sa chapelle de Pagny, et ayant appris qu'un cerf venait de passer près de là, il quitta le service divin pour aller chasser. Si le même bruit ne se fait plus entendre aujourd'hui à pareille époque, c'est que le temps que devait durer ce juste châtement est expiré ; il a eu lieu, dit-on, pendant 140 ans. »⁸¹

L'une des variantes de la chasse fantastique la plus structurée et la mieux détaillée est celle de la chasse Gallery, répandue dans l'ouest de la France, essentiellement dans la Vendée et le Poitou. « La tradition si générale du grand-veneur, ou chasse infernale, existe pareillement sous le nom de *chasse Galeri*. Galeri serait un ancien seigneur condamné à *courir le garou*, et à chasser dans les airs pour s'être livré à ce dernier exercice un dimanche, pendant la grand'messe. »⁸² Il sévit également en Loire-Inférieure où il dirige la « bande des seigneurs impies qui, durant leur vie, chassèrent le dimanche pendant les saints offices ».⁸³

On retrouve la chasse-galerie au Canada : dans un registre de pacte avec le diable, il est possible de voyager dans les airs, à bord d'un canot.⁸⁴

La figure du seigneur Gallery semble directement héritée de l'époque médiévale. Les chasses extraordinaires se rattachant à son nom trouvent leur origine dans la damnation de ce dernier. « [Les paysans] vous diront que Gallery fut en son temps un veneur impitoyable pour ses vassaux et sans respect pour le saint jour du dimanche. Par l'ordre de Dieu, il chevauche maintenant, chaque nuit, dans les vastes plaines de l'air, en compagnie des hôtes du sombre séjour, à la poursuite de nouvelles victimes. »⁸⁵

Ce thème du chasseur maudit n'est pas réutilisé sans un certain souci esthétique : ainsi, l'on

81 CLÉMENT-JANIN M.-H., *Traditions populaires de la Côte-d'Or*, impr. de Darantière, Dijon, 1884, p.18 ; « cette tradition n'est pas la seule en France qui rappelle un semblable phénomène : elle est connue dans plusieurs provinces, sous les nom de chasse de Saint-Hubert, de Saint-Eustache, de chasse du Diable, etc. » (p. 18) ; voir également : BONNARDOT F., « Les chasses fantastiques dans la Côte d'Or », *Revue des traditions populaires*, 1901/08 (A16,T16,N8)-1901/09 (A16,T16,N9), p.453.

82 VILLEGILLE A. (de La), "Notice historique et archéologique sur la paroisse de Chavagnes-en-Paillers (Vendée)", *Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, Fradet et Barbier, 1841 (SER1,T3), p.310 ; sur Gallery voir également : CHARPENTIER F., « La Chasse-Gallery en Vendée », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.411-413.

83 L'ESTOURBEILLON R. (comte de), « Les chasses fantastiques, I », *Revue des traditions populaires*, 1892/03/15 (A7,T7,N3), p.175.

84 RIALLE G. (de), « La Chasse-Galerie au Canada », *Revue des traditions populaires*, 1893/11 (A8,T8,N11), p.566 ; voir également : PURKHARDT B., *La chasse-galerie, de la légende au mythe: la symbolique du vol magique dans les récits québécois de chasse-galerie*, Montréal, Québec, XYZ, coll.« Théorie et littérature », 1992.

85 DESAIVRE L., « Études de mythologie locale », *Bulletins de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres*, Niort, Impr. L. Favre, 1882/01 (N1), p.22.

dresse le portrait romantique d'un personnage fortement marqué par l'inspiration médiévale. Cette création révèle un pur produit de la société en mouvement de la seconde moitié du XIX^e siècle : être surgi du passé, Gallery est l'héritage d'un Moyen Âge revisité.

« Voici la *Chasse-Gallery*, à l'intention des chasseurs, dont la plupart ne doivent pourtant point l'ignorer puisqu'elle est de tout pays. [...] Le coupable et infortuné Gallery chasse, chasse, toujours, et poursuit une bête imprenable tout le long des nuits, tantôt dans les forêts et tantôt dans les plaines, par monts et par vaux, et très souvent jusque dans la région des nuages. La chasse est menée par le cerf, suivi de la meute et des piqueurs, criant sans cesse : "Taiaut ! taiaut ! Taiaut !" »⁸⁶

Or, avec la naissance des romans dits historiques, notamment avec l'influence de Walter Scott (1771-1832), naît une véritable passion pour le passé et son potentiel de fictions. Les chasses fantastiques incarnent ce paradoxe : elles remontent au temps médiéval, si ce n'est avant, mais sont également d'actualité au XIX^e siècle.

Souvenir vivant d'un autre temps, vestige permanent et toujours jeune, le seigneur Gallery terrorise les régions qu'il traverse. Gallery permet de trouver et d'expliquer l'origine des prétendues chasses fantastiques. Il incarne une tentative d'ancrer dans l'histoire le phénomène, de lui trouver des racines, mais également de le justifier. Sa chasse se nomme dans « le Limousin la chasse Gallière, le Poitou la chasse Gallery, qui aurait été un seigneur mécréant, chassant le dimanche pendant la grand'messe et condamné à suivre sa meute jusqu'à la fin des temps. Son nom du reste se rapproche des frères Guillery, fameux brigands suppliciés à La Rochelle au temps de Henri IV. »⁸⁷

La légende de Gallery aurait été relevée en Vendée, à Saint-Sornin, par Benjamin Fillon, notamment dans une chanson publiée en 1849 et intitulée « Complainte de la chasse-gallery ». ⁸⁸ Cette dernière va considérablement influencer la manière de concevoir la chasse. Elle va offrir un modèle, véritable centre de gravité à ce type de récits. « Pendant l'hiver, lorsque la lune est voilée de nuages, à l'heure de minuit, l'air retentit tout-à-coup de bruits lointains qui se rapprochent peu à peu de la terre, et bientôt apparaît un chasseur inconnu suivi de la foule immense des sombres habitants de la nuit, poursuivant à travers les forêts, les marais et les plaines de neige, des monstres fantastiques ou d'invisibles ennemis. Malheur à qui se trouve sur la route du fantôme : il est saisi au passage et obligé de prendre part à la chasse monté sur le *cheval malet*. Rien n'arrête cette course désordonnée, mais lorsque le jour arrive, l'enfer ressaisit sa proie ; et l'on trouve au coin de quelque

86 CHESNAIE (La), "La brume et la légende", *La Croix*, Paris, La Croix, 1932/10/19 (Numéro 15231), p.1.

87 VIGEN Ch., « La Chasse Galérite en Saintonge », *Le Pays d'Ouest : Poitou, Saintonge, Aunis, Angoumois, journal illustré des provinces de l'Ouest et de leurs colonies*, Paris, [s.n.] et Niort, [s.n.], 1911-11, p.140.

88 LE QUELLEC J.-L., « La légende de la chasse-galerie en Vendée », in VITAL C., PIEAU C., AUGER-BOURDEZEAU S. (Eds.), *Cinq siècles de chasse en Vendée*, (pp. 219-233), Milano: Silvana Editoriale, 2009, p.223.

carrefour un cadavre défiguré, objet de répulsion et d'effroi, destiné à devenir la pâture des loups. »⁸⁹

En outre, cette complainte participe à l'épuration du motif de la chasse fantastique : en tant que référence, elle fixe et en rigidifie la structure. De fait, les nombreux détails qui sont autant de particularités locales révèlent la multiplicité des variantes. Le moindre écart peut ainsi être comparé au regard de la version délivrée par Benjamin Fillon. « La bête pharamine ne fait plus guère d'apparitions, aucun de ses exploits ne nous est parvenu. Si l'on en croit la ballade de la *chasse Gallery*, recueillie en Vendée par B. Fillon, elle sortirait la nuit des nuages et chasserait les reptiles à la façon des hiboux. On la regarde comme un animal effroyable que nous rangerons dans la catégorie des ogres jusqu'à plus ample informé. »⁹⁰

Or, la complainte soit disant recueillie par Benjamin Fillon s'est révélée être issue de sa propre composition. Il a donc « créé de toutes pièces ce "seigneur de Gallery", inique, cruel et sanguinaire, prétendument à l'origine de la tradition, et qu'aucun argument sérieux n'a jamais permis d'assimiler ni au fameux bandit Guillery, ni à aucun autre personnage historique réel. Et cette pseudo-tradition, elle, s'est largement répandue, sans doute parce que, stigmatisant un nobliau aussi haïssable qu'imaginaire, elle rencontra des attentes populaires. »⁹¹

Si l'histoire du seigneur Gallery est issue de l'imagination de Fillon, la thématique du chasseur maudit remonte quand à elle, au moins à l'époque médiévale, comme nous l'avons vu précédemment. L'image du seigneur, en tant que figure locale, figure de référence, damné pour sa passion de la chasse et l'amour de la violence a sans doute été abondamment utilisée par le clergé, notamment à titre d'exemple dans les prêches, et ce, jusqu'à imprégner très fortement la culture collective.

Finalement, la figure du seigneur Gallery, fut-elle inventée de toutes pièces, reste secondaire : seule la chasse compte, tandis que le rôle du chasseur et son identité n'influencent que rarement le cours des choses. Il n'y a qu'à se pencher sur la diversité de la "chasse Gallery" : si cette dernière orthographe est l'une des plus récentes et restent liées à la complainte de Benjamin Fillon, d'autres graphies existent.

Dans son *Dictionnaire du patois saintongeais* (1869), Pierre Jônain définit ainsi la "chasse-galerite" : « CHASSE-GALERITE (Gualerite, de *Wild*, pron. *Waild*, sauvage?) B : *Chasse à Rigaud*, etc. Une des vieilles terreurs de la campagne ; passage bruyant, la nuit, d'une troupe de diables

89 DESAIVRE L., « La Chasse-Gallery », *Revue de l'Aunis*, C. Chartier (La Rochelle), L. Clouzot (Niort), 1869/07 (VOL10), p.213-214.

90 DESAIVRE L., « Études de mythologie locale », *Bulletins de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres*, Niort, Impr. L. Favre, 1882/01 (N1), p.34.

91 LE QUELLEC J.-L., « La légende de la chasse-galerie en Vendée » [*op. cit.*], p.226.

sifflant, hurlant, faisant claquer des fouets et emportant des quartiers d'hommes. En réalité, volée de cigognes ou de canards siffleurs, dits *Mions*. »⁹²

Plus tardivement, en 1931, Georges Musset explicite la chasse galerie de la manière suivante : « Chasse galeri, chasse gallerie, chasse galerit, s. f. et loc. - Troupe de sorciers, de diables, de revenants qui parcourent les airs, dans la nuit principalement. - F. : "*Chasgalerie*, escorte du diable, bande conduite par les sorcières lorsqu'elles se rendent au sabat." - Burgaud des Marets : "Le diâb' et la *chas' gallerie* dessus Saint-Même passiyian", = le diable et son escorte, la *chasse galerie*, sur Saint-Même passèrent. - P. : *chasse galerite*, chasse fantastique aérienne. - Canada : *chasse galerie*, = danse des sorciers ou des loups-garous (N. E. D.). »⁹³

« En Poitou et dans les Mauges, la chasse fantôme porte le plus souvent le nom de "chasse-galerie" ou ses diverses variantes, comme "Chasse-Gallery" dans les Mauges, "Chasse-Galéry" en Loire-Atlantique, "Chasse-Galerit" ou "Chasse-Galerite" en Charentes. La première attestation régionale de cette appellation ne semble remonter qu'à 1829, date à laquelle elle apparaît sous la plume de maître Guerry, folkloriste tourangeau qui s'intéressaient aux traditions du Poitou. »⁹⁴

Le terme est aussi fluctuant que le contenu : l'idée de chasse est même parfois absente et l'on assiste alors à un passage aérien extrêmement bruyant. « En fait d'absurdes croyances, il faut citer la *chasse galerie*, ou chasse volante, ainsi nommée parce qu'elle a lieu dans les airs ; elle se compose de chiens courants, de chevaux ailés montés par des démons et des âmes maudites. Ceux qui disent avoir vu cette chasse prétendent qu'elle est très bruyante ; on entend des cris d'oiseaux, des aboiements, des hennissements, des miaulements, des voix plaintives, des hurlements sauvages, enfin comme une armée entière d'animaux criant, beuglant, clapissant, et semblant voyager dans les nuages. »⁹⁵

Au début du XX^e siècle, l'idée même de chasse galerie, et de ses différents dérivés, est

92 JONAIN P., *Dictionnaire du patois saintongeais*, Royan (l'auteur), Niort (L. Clouzot), Paris (Maisonneuve), 1869, p.107 ; concernant "mion", l'auteur en donne la définition suivante : « Canard siffleur. Un des prétendus démons qui faisaient autrefois la *Chasse galerite*. » (p.266).

93 MUSSET G., *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge* (Tome 2), La Rochelle, Impr. de Masson fils, 1931, p.121.

94 LE QUELLEC J.-L., « La légende de la chasse-galerie en Vendée », in VITAL C., PIEAU C., AUGER-BOURDEZEAU S. (Eds.), *Cinq siècles de chasse en Vendée*, Milano, Silvana Editoriale, 2009, p.222 ; l'auteur ajoute « Chasse Galière (Creuse), Chasse Gallère (Bourbonnais), Chasse Gayère (Berry, Bourbonnais), Chasse Goyère (Bourbonnais). » (p.222-223) ainsi que des « dénominations apparentées : *chasse galérine* dans la Vienne, *chasse gallère*, *gayère* ou *goyère* en Bourgonnais, *casso gogliero* et *chasse galière* dans la Creuse, *chasso galero*, *chasse galerine*, *casso galiéro*, *galierito* ou *galerino* en Limousin – ces derniers termes ayant été rapprochés par Mistral du vieux français *galer* "se divertir". » (p.227).

95 NOBLET G., *De l'Île d'Oléron à Mortagne-sur-Gironde : histoire de Royan et de ses environs, précédée de l'histoire générale de la Saintonge (mœurs, coutumes, langage, religion, etc., etc.)*, Fontenay-aux-Roses, L. Bellenand, 1905, p.48.

encore solidement implantée dans l'ouest⁹⁶. Elle a tellement pénétré l'imaginaire collectif qu'elle sert à caractériser les poursuites tumultueuses du quotidien, en évoquant un véritable charivari : « mon fère [sic] a eu bonne étrenne lui qui craignait tant qu'il n'y aurait rien à faire et aucune occasion de se signaler du côté où on l'avait envoyé. A peine le superbe bataillon de la Gironde, précédemment en garnison à Libourne a-t-il été arrivé à Lyon, qu'il a reçu l'ordre de se porter, avec d'autres troupes, dans le département de l'Ardèche, pour détruire un noyau de contre révolution qui s'y était déjà formé d'une manière formidable. Ils ont capturé, me marque mon frère, 58 de ces contre-révolutionnaires et mis tout le reste en déroute. Il prétend qu'ils les ont poursuivis à outrance et que cela avait l'air, comme on dit chez nous, d'une chasse galerite. »⁹⁷

De plus, la comparaison avec la chasse fantastique est généralement destinée aux enfants excessivement bruyants⁹⁸. « En Poitou, quand une bande d'enfants tapageurs envahit une maison, la *moîtresse* ne manque jamais de dire : "Voilà la chasse Gallery qui arrive." Elle compare fort innocemment le tumulte des enfants à celui de la chasse nocturne.»⁹⁹.

Il faut ajouter que les enfants apparaissent également lors de ces chasses, ainsi dans la Creuse « ce sont les *enfants morts sans baptême* que les démons poursuivent à travers l'atmosphère. Ils gémissent comme des âmes en peine et demandent des prières *pour sortir du Purgatoire*. »¹⁰⁰

On retrouve alors le thème de la damnation ainsi que du rachat des fautes : « si je n'ai pas vu les femmes blanches, j'ai entendu la *Chasse Galière*. Il fallait voir comme c'était navrant d'écouter les cris lamentables de ces pauvres petits enfants morts sans baptême, qui s'en allaient par les airs en gémissant comme des âmes en peine et demandant des prières pour sortir du purgatoire. Ah ! les chères bonnes âmes, je leur ai fait dire une messe... »¹⁰¹

96 « La fée [la mère Lusine] vint encore quelquefois pleurer et se lamenter sur les ruines, bientôt pourtant on sembla oublier la brillante épouse de Raymondin, ses cris n'éveillaient plus chez les voyageurs étrangers à la contrée que le souvenir de la *chasse-gallery* », in DESAIVRE L., "Le mythe de la mère Lusine, étude critique et bibliographique", *Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres*, Niort, Impr. Robin et L. Clouzot, 1882 (SER2,T20), p.142.

97 BELLIARD V., *Nieuil-le-Virouil : souvenirs du temps passé*, Javarzay-Chef-Boutonne, impr. de J. Poyaud, 1903, p.325.

98 « Vers l'âge de huit ou neuf ans, grand'mère nous accueillait avec un grand rire dans sa longue maison basse, ouverte à l'ombre d'un grenadier : "Tiens ! voilà chasse la paix !", ou bien "voilà la chasse galerite !" » in LAMONTELLERIE A., "De quelques appellations données aux enfants de Saintonge", *Revue de recherches ethnographiques, Le Subiet*, La Rochelle, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest, 1975/09 (T9)-1975/10, p.331.

99 DESAIVRE L., « Études de mythologie locale », *Bulletins de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres*, Niort, Impr. L. Favre, 1882/01 (N1), note 1 p.23.

100 DESAIVRE L., « La Chasse-Gallery », *Revue de l'Aunis*, C. Chartier (La Rochelle), L. Clouzot (Niort), 1869/07 (VOL10), p.216.

101 BONNAFOUX J.-F., *Légendes et Croyances superstitieuses de la Creuse*, Gêret, 1867, p.32, cité in DESAIVRE L., *ibid.*, note 1 p.216 ; toujours dans cette idée, Léo Desaiivre a également cité cet auteur dans un article postérieur : « souvent, il n'est pas question du veneur, il paraît en être ainsi dans la Marche où la *chasse gallière* poursuit les *enfants morts sans baptême*. On les délivre en leur faisant dire des messes. » (in J.-F. BONNAFOUX, *Légendes et croyances superstitieuses conservées dans le département de la Creuse*, Veuve Bétouille, Guéret, 1867, p.32) voir : DESAIVRE L., « Études de mythologie locale » [op. cit.], p.23.

La damnation est un thème récurrent, souvent le moteur des chasses extraordinaires. « Ce sont les diables d'enfer qu'on entend à minuit, lorsque le ciel est couvert de nuages. Ils *aboient* en courant sus aux pauvres âmes qui *mises dans la balance ne pesaient pas plus d'un côté que de l'autre* et que le bon Dieu lâche sur le chemin du ciel. Si elles atteignent la demeure des élus elles sont à jamais sauvées, mais malheur à elles si les démons peuvent les atteindre. L'enfer ne lâchera plus sa proie. »¹⁰²

Le recours à l'étymologie a été invoqué pour expliciter l'origine de la chasse galerie et ses nombreux dérivés : la « Chasse Galerite » est perçue comme « une des croyances les plus invétérées de la superstition en Saintonge. Son nom lui-même semble en indiquer l'ancienneté : car nos aïeux qui ont fini par ne plus le comprendre l'avaient emprunté à l'antiquité romaine. »¹⁰³

Parmi les nombreuses hypothèses avancées, le phénomène trouverait son origine dans le monde romain. « Cette légende, cette superstition, si l'on veut, n'est pas purement saintongaise ; elle remonte aux premiers livres de l'histoire écrite. Les auteurs anciens en citent fréquemment des exemples. Virgile, en ses *Géorgiques* (I. 474), à propos de la mort de César raconte que : "on entendit dans le ciel un grand bruit d'armes entrechoquées qui firent résonner les montagnes ; puis une clameur puissante retentit à travers les bois, et dans la nuit parurent des formes pâles de fantômes, de troupeaux mugissants et parlants ; la terre sembla s'entrouvrir, etc." »¹⁰⁴.

Ainsi, la chasse-galerie découlerait du latin : « *galerus* et *galerum* s'employait, d'après Anthony Rich, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, pour désigner "un bonnet fait de la peau des animaux et sur lequel on laissait la fourrure". Ce bonnet, qui était la coiffure des anciens habitants du Latium, était porté par les paysans, d'après Virgile, et par les chasseurs, d'après Gratius Faliscus, poète didactique du siècle d'Auguste, qui nous a laissé un poème sur la vénerie. L'adjectif *galeritus*, au féminin *galerita*, qui dérive de *galerus*, veut donc dire : qui porte un bonnet de fourrure comme les chasseurs. Appliqué à la grande vénerie fantastique, à la chasse galerie, il signifie tout bonnement que les chasseurs qui y prennent part sont coiffés du bonnet classique qui est ou était comme le signe distinctif de tous les chasseurs. »¹⁰⁵

Mais selon Jean-Loïc Le Quellec, il faut « considérer tant *galière* que *galerie* comme des dérivés du vieux verbe *galier* qui veut dire "aller à cheval". La chasse *galerie* ou *galière* se

102 DESAIVRE L., « La Chasse-Gallery , *op. cit.*, p.214 ; voir également du même auteur, "Le mythe de la mère Lusine, étude critique et bibliographique", *op. cit.*, p.22 et p.23.

103 MARCUT Piare, « III- La Chasse Galerite », *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, Paris, A. Picard et Saintes, Mlle Bruneau Saint-Médard,1902 (22), p.188.

104 VIGEN Ch., « La Chasse Galérite en Saintonge », *Le Pays d'Ouest : Poitou, Saintonge, Aunis, Angoumois, journal illustré des provinces de l'Ouest et de leurs colonies*, Paris, [s.n.] et Niort, [s.n.], 1911-11, p.14.

105 MARCUT Piare, « III- La Chasse Galerite », *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, Paris, A. Picard et Saintes, Mlle Bruneau Saint-Médard,1902 (22), p.188.

comprend alors comme une chasse "à cheval". »¹⁰⁶ Il est vrai que la figure du cavalier est extrêmement décisive dans la représentation des chasses fantastiques : de ce fait, le cheval occupe une place prépondérante et un rôle souvent négatif¹⁰⁷.

« Du reste, les mentions de chevaux, de hennissements, de corps de cavalerie, de bruits de galop, de cavaliers noirs montés sur des chevaux géants, sont légion dans les récits de "chasse fantastique" ou "chasse fantôme", tant en France qu'au Québec. Contrairement aux autres hypothèses, cette explication trouve une heureuse confirmation dans le nom de chasse *galopine* donné en Vienne à la même apparition : il est donc bien ici question de chevaux, de galopades, et du train endiablé des montures. »¹⁰⁸

La chasse apparaît donc comme une véritable chevauchée, souvent doublée de la représentation d'une poursuite. Bien que la chasse galerie soit extrêmement complexe et profondément divisée, on peut mettre en avant cette idée de l'importance de la représentation de l'acte cynégétique.

La figure de Gallery n'est pas anodine et le fait d'y avoir eu recours témoigne de l'importance de l'image du seigneur et du chasseur maudit dans la culture alors en vogue.

La postérité de la "légende" de Gallery est remarquable, car bien qu'elle s'appuie sur la représentation du chasseur maudit, elle ne repose sur aucune base historique : Gallery reste un personnage inconnu de la littérature, et plus généralement du monde culturel et religieux, ce qui est loin d'être le cas d'autres chasseurs maudits, notamment du fait de leur titre royal.

2.3/ DES FIGURES ROYALES

Il arrive très souvent qu'un roi mène la chasse fantastique. Certains parmi ces rois sont d'inspiration biblique et appartiennent à la tradition chrétienne quand d'autres sont des monarques européens.

Ainsi il existe une *chasse du roi David*¹⁰⁹, essentiellement connue sous le nom de *Charrette*

106 LE QUELLEC J.-L., « La légende de la chasse-galerie en Vendée », *op.cit.*, p. 227.

107 « [Le cheval] peut aussi être maléfique : c'est le Cheval Malet et le cheval noir de la Chasse Galery. » in COLLE J.R., "Sites, animaux, plantes étranges", *Revue de recherches ethnographiques, Le Subiet*, La Rochelle, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest, 1972/11 (T6), p.396.

108 LE QUELLEC J.-L., *Ibid*, p.228.

109 Présente notamment dans quelques régions tourangelles, cf : BOUTELLER M., *Sorciers et jeteurs de sort: enquêtes, témoignages et procès de sorcellerie du 16^{ème} au 20^{ème} siècle en Berry, Nivernais et Sologne*, Paris, Royer, 2000 (1958 pour la première édition), p.132.

ou de *Chariot du roi David*¹¹⁰, et une *chasse du roi Salomon*, notamment dans le pays basque : « Dans le même coin du pays, le roi Salomon est un grand chasseur armé d'un fusil, et qui entend la messe. Un lièvre passe et la messe est oubliée. Depuis lors Salomon chasse toutes les nuits avec son fusil et sa meute dont les aboiements effraient le voyageur attardé. »¹¹¹

Généralement, ces chasses s'appuient sur le thème du chasseur maudit, comme en témoigne la chasse que mène un roi nommé David, dans le pays de Retz : c'était un roi « qui chassait tous les dimanches pendant la grand-messe et ne tenait aucun compte des plaintes des paysans. Lancé à la poursuite d'un cerf dans un point où le Tenu est encaissé entre des rochers, il tomba dans la rivière avec toute sa suite, et, depuis il revient la nuit reprendre sa poursuite infructueuse. »¹¹²

Parmi ces figures issues de l'Ancien Testament, on retrouve également celle de Caïn¹¹³, meurtrier de son frère Abel¹¹⁴. On trouve également une *Chasse d'Oliferne*, qui « dans les vieilles chartes, le nom de ce château fut quelquefois écrit *Holoferne*, comme celui que portait un général persan des troupes de Nabuchodonosor et qu'a rendu illustre l'acte courageux d'une héroïne d'Israël [Judith, liv. II]. »¹¹⁵

Dans ce dernier cas, c'est le général Holoferne qui fait figure de Chasseur Maudit, jusqu'à marquer le paysage de sa présence. « *Hologerne* signifiait le vaillant capitaine ; et tout ce que l'on raconte du courage indomptable du seigneur d'Oliferne est si prodigieux, que je serais tenté de croire à un secret rapport entre le chasseur sauvage de cette montagne et la signification du nom qu'elle a porté. »¹¹⁶

110 « Passent aussi dans un fracas épouvantable la *Charette de David* la nuit de Noël à Cruseilles (Haute-Savoie), le *Chariot de David* à Puy-Saint-Vincent et Vallouise en Briançonnais et le *Char de Provéri* à Saint-Pancrasse sur les contreforts de la Chartreuse dominant l'Isère. », in : ABRY C., JOISTEN A., « Le Roi Hérode, chasseur sauvage en Savoie et Dauphiné », *Le Monde alpin et rhodanien, Revue régionale d'ethnologie*, n°4/2001, p.12 ;

111 CERQUAND J.-F., *Légendes et récits populaires du pays basque*, tome 1, L. Ribaut, Pau, 1875, note 2, p.46

112 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.130 ; voir également : CHARPENTIER F., « Les chasses fantastiques en pays de Retz et Blaisois », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.413 : « Au pays de Retz, la chasse est conduite par un roi David. Il chassait tous les dimanches pendant la grand'messe et ne tenait aucun compte des plaintes des paysans. Lancé à la poursuite d'un cerf dans un point où le Tenu est encaissé entre des rochers, il tomba dans la rivière avec toute sa suite, et revient la nuit reprendre sa chasse infructueuse. Le lieu pittoresque où il disparaît, appelé le Saut du Cerf, est situé entre Saint-Même et Port-Fessan. »

113 « La chasse Caïn dont les dogues aboient comme la ceinture de Scylla [...] » in : DU BOIS L., *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*, Paris, Dumoulin libraire-éditeur, 1843, p.312 ; Ed. Le Héricher évoque « un souvenir biblique dans la *Chasse Caïn*, à Orbec, qui rappelle la chasse Hérode du Périgord » in : HÉRICHER E. (LE), « Histoire et glossaire du Normand, de l'Anglais et de la Langue française », *Mémoires de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches*, tome troisième, E. Tostain, Avranches, 1864, p.179.

114 Condamné pour son crime à l'errance éternelle : « Maintenant, sois maudit et chassé du sol fertile qui a ouvert la bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. Si tu cultives le sol, il ne te donnera plus son produit : tu seras un errant parcourant la terre. » (*Genèse*, 4, 11-12)

115 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, (2e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.84 ; HELL B., *Sang noir: chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, l'Oeil d'Or, 2012, p.195.

116 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *op. cit.*, p.84.

En ce qui concerne les figures héritées du Nouveau Testament, on croise de manière locale et anecdotique une chasse menée par un certain « Pilate »¹¹⁷.

« Bien que les légendes qui s'attachent à leurs coryphées n'aient rien de commun avec les personnages de l'Ancien Testament, plusieurs de ces bruyantes réunions ont des appellations empruntées à la Bible. On trouve en Normandie, la *Chasse Caïn* ou *Cache de Caïn* ; la *Chasse Macchabée* ou *Macabre*, à Blois ; la *Chasse du roi David*, dans le pays de Retz ; *Chasse du roi Salomon*, dans le pays basque ; la *Chasse du roi Hérode*, dans la Bresse en Franche-Comté, en Périgord ; en Franche-Comté, la *Chasse d'Oliferne*. »¹¹⁸

De toute ces chasses hors du commun, celle qui semble la plus répandue est celle du roi Hérode. « On raconte dans la vallée de Condes, que le soir de la veille des Rois, l'ex-roi Hérode passe avec une meute nombreuse et bruyante dans cette contrée. Il passe si rapidement qu'on évite avec soin sa rencontre, car on serait renversé et foulé aux pieds sans miséricorde. »¹¹⁹

Voici une autre description du phénomène, où un Hérode décapité dirige la course : « C'est une ancienne légende attestée, à la fin du 19^e siècle encore, à Veyrier, village sis à la frontière franco-suisse, genevois depuis 1815, au pied du Salève (Haute-Savoie). Il s'agit de la « chasse du roi Hérode » qu'on apercevait dans le ciel, dans la nuit de Noël, à minuit. Hérode allait à la tête de la procession, montant un cheval qui galopait ventre à terre en tendant les bras vers sa tête qui roulait devant lui. »¹²⁰

La « chasse Hérode » n'est qu'une autre manière de nommer la *chasse volante*, selon un auteur, qui l'explique ainsi : « depuis le massacre des saints innocents, Hérode et toute sa cour sont condamnés à parcourir les airs. »¹²¹

Cette chasse est également appelée la *Synagogue*, chasse « conduite par le roi Hérode, condamné depuis des siècles, en expiation du massacre des Innocents et des autres actes de sa vie, à mener pour l'éternité cette chasse diabolique. A peine avait-on cru la voir et l'entendre, sous

117 Plus au sud, reste l'indice de cavaleries fantastiques, que l'on trouve déjà à Aussois en Maurienne avec la *Cavalerie de Pilate*, mais surtout en Valgaudemar à La Chapelle où passe la *Cavalerie de Joseph Catelan*, et avec aussi une cavalerie dans le Haut-Champsaur. » in : ABRY C., JOISTEN A., « Le Roi Hérode, chasseur sauvage en Savoie et Dauphiné », *op.cit.*, p.12.

118 SÉBILLOT P., *op. cit.*, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.128.

119 THURIET C.-E., *Traditions populaires de la Haute-Saône et du Jura*, E. Lechevalier, Paris, 1892, p.264 ; à partir de MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, (2^e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.85 : « le soir de la veille des Rois, l'ex-roi Hérode passe avec une meute nombreuse et bruyante, mais si rapidement qu'on évite avec soin de se trouver sous sa direction, car on y serait renversé et foulé sous les pieds sans miséricorde. »

120 Lettre de l'ethnologue suisse Jacques Tagini, adressée à C. ABRY, 27 janvier 1984, cité in : ABRY C., JOISTEN A., « Le Roi Hérode, chasseur sauvage en Savoie et Dauphiné », *op. cit.*, n°4/2001, p.13 ; voir également les juments d'Hérode « Les *Égarodes*, *Ég'à Rode* », p.8.

121 WLGRIN de TAILLEFER H.-F. (comte), *Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou Description des monumens religieux, civils et militaires; précédée d'un essai sur les Gaulois*, tome I, F. Dupont, Périgueux, 1821, note 2 p.244.

l'influence de l'aberration à laquelle avaient pu aider de copieuses libations, que déjà elle était loin. »¹²²

Mais Hérode peut également apparaître comme un esprit roublard, qui trompe les hommes avec lesquels il traite. Un passeur est réveillé en pleine nuit par un voyageur, « il s'habille à la hâte, court à la nacelle et traverse la rivière. Là, se trouvait un grand monsieur, couvert d'un grand chapeau, armé d'un grand fusil, suivi d'une grande meute. Le personnage entre dans le bateau, il y est suivi de ses chiens, qui chargent d'un poids énorme le frêle esquif. Ces quadrupèdes l'avaient déjà tout couvert, qu'il en sautait, sautait encore, sautait toujours, tant et si bien qu'ils passaient trois cents. En mettant pied à terre, le généreux passager, désirant récompenser dignement le zèle et le bon cœur du pontonnier, lui remplit la main de pièces d'or. [...] De retour à sa maisonnette, [...] il ne trouva plus dans son gousset que des feuilles de buis ! Il se souvint alors que c'était la veille des Rois, et vit bien qu'il venait d'avoir affaire à ce réprouvé d'Hérode. »¹²³

La figure d'Hérode peut être détaillée avec plus de précision. Il est alors représenté de manière extrêmement négative : proche du croquemitaine et de l'ogre, il traque sa proie, constituée notamment d'enfants¹²⁴. Il est bien souvent brandi comme une menace réelle, en raison de sa réputation châtier les enfants désobéissants.

« Nul étonnement à ce que le *Roi Hérode* apparaisse aussi fortement lié à l'enfance et fasse un croquemitaine crédible : la tradition veut qu'Hérode historique ait fait assassiner les enfants juifs à la naissance du Christ, ce que rappelle l'Église le 28 décembre, trois jours après Noël, avec la fête des Saints-Innocents. Et c'est précisément pendant cette période des Douze Jours, entre Noël et l'Épiphanie, que passe la *chasse sauvage* dont le Roi Hérode est l'un des conducteurs. »¹²⁵

Cette figure du roi Hérode est, une fois de plus, fortement inspirée par le thème du chasseur maudit. Le monarque en question expierait ainsi une très grande faute, le massacre des Innocents.

122 L. Guillemaut, *Les Mois de l'année*, cité in : CORNET A., « Varennes-St-Sauveur à travers les siècles, chapitre VI, Mœurs et coutumes », *Annales de la Société d'émulation, agriculture, lettres et arts de l'Ain*, Bourg, Société d'émulation de l'Ain, 1910, p.50.

123 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, (2e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.87 ; voir également : BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896, p.162-163 : « Dans la vallée de Condes, entre le Jura et l'Ain, on entend, le soir de la veille des rois, passer la chasse du roi Hérode ; il faut bien se garder d'être sur son passage, car on serait foulé aux pieds, sans merci. Il n'y a pas bien des années, encore, on citait le nom d'individus qui avaient vu cette apparition ; et, qu'un pontonnier racontait ; avoir été réveillé au milieu de cette nuit des rois, par un chasseur fantastique qui lui donna, pour prix de sa peine, une poignée de pièces d'or. Mais ces pièces se trouvèrent changées, le lendemain matin, en simples feuilles de buis. »

124 Phénomène encore attesté au dans la seconde moitié du XX^e siècle : « On disait aux enfants que le Roi Hérode était un homme qui passait dans les rues monté sur un cheval blanc et qui ramassait les enfants qu'il rencontrait sur son passage. » (n°8 p.87, I/2526, janvier 1959) ; « Il était défendu de chasser le Jour des Rois par crainte du Roi Hérode. » (n°28, p.93, I/2535, octobre 1958) ; à noter que « le Roi Hérode passait par les cheminées ». (n°24, p.193, I/2553, mai 1963), in : JOISTEN C., ABRY, N. et JOISTEN A., *Êtres fantastiques du Dauphiné: patrimoine narratif de l'Isère*, Grenoble, Musée dauphinois, 2005.

125 ABRY C., JOISTEN A., « Le Roi Hérode, chasseur sauvage en Savoie et Dauphiné », *op. cit.*, n°4/2001, p.21.

Le nom et le personnage semblent donc directement puisés à la source biblique : Monnier et Vingtrinier évoquent ainsi « l'apparition annuelle du roi Hérode, qu'on est bien plus étonné d'entendre raconter dans la vallée de Condes [Jura et Ain], parce que ce roi des Juifs nous est beaucoup plus étranger. »¹²⁶

Il nous semble important de situer l'épisode biblique dans son contexte en insistant sur son aspect cynégétique. Joseph fuit avec sa famille en Égypte, ayant appris d'un ange que lui et les siens couraient un grave danger en restant à Bethléem. Ses proies lui échappant, le roi Hérode entre dans une colère folle, une véritable rage et laisse libre cours à sa soif de sang.

« Alors Hérode, voyant qu'il avait été joué par les mages, fut pris d'une violente fureur et envoya mettre à mort, dans Bethléem et tout son territoire, tous les enfants de moins de deux ans [...] ». ¹²⁷

Comme pour saint Hubert, la matière chrétienne fournit ici un modèle de prédateur irréprensible : voulant conserver son trône jusqu'au bout, quelle que soit la route à prendre, Hérode fait tuer, sans la moindre pitié, des enfants innocents.

Nous retrouvons la fureur sanguinaire du chasseur, et il est peut-être logique que la culture populaire se soit chargée d'appliquer au tyran la punition que tout chasseur forcené mérite : la condamnation à chasser après sa mort jusqu'à la fin des temps.

Hérode expie le massacre des Innocents de cette manière, tout en continuant à terroriser les populations et sert ainsi de contre-modèle à quiconque songerait à imiter la cruauté de sa conduite.

Issue de la culture populaire, cette représentation du roi Hérode chasseur a sans nul doute laissé des traces dans certaines expressions quotidiennes. « Un grand garçon de seize à dix-huit ans détalait à travers la campagne, escaladant les barrières et les haies, franchissant à pieds joints les fossés et les ruisseaux, comme s'il avait eu « la Chasse Hérode » à ses trousses. »¹²⁸ La chasse sert ici d'illustration à la fuite avec l'idée que l'on ne court jamais aussi vite que lorsqu'on est chassé.

Il est par ailleurs déconseillé de chasser le jour de la fête des Rois, puisque Hérode, en référence à l'épisode biblique, est de sortie : personne ne peut se permettre de croiser sa meute en route. « Un autre préjugé existant en Dauphiné et qui se réfère au jour des Rois, c'est que les chasseurs ne vont point ce jour à la chasse, de peur qu'il ne leur arrive un malheur. Dans cette même appréhension, il est des campagnards qui évitent de sortir le soir et pendant la nuit. La cause de cette crainte vient d'une croyance populaire ; que le roi Hérode, dont on fait un épouvantail aux enfants,

126 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *op. cit.*, (2e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.85.

127 *Matthieu*, 2, 16.

128 HAVARD O., « L'Angleterre peut-elle être envahie ? », *La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages*, 1915/02/06 (A24,N6,T2), p.51.

leur donne la mort s'ils sortent le soir des Rois. »¹²⁹

Cette chasse menée par Hérode semble donc faire partie du décor. Profondément enraciné dans le local, le chasseur Hérode est un personnage atypique qu'il est possible de croiser au quotidien. « Laurent Dalphin, marinier, me racontait, en 1847, que, revenant de Lyon, il y avait environ quinze ans, et près d'arriver à Condes, il avait vu – de ses propres yeux vu – une meute innombrable qu'il prit d'abord pour celle de M. Reydelet, mais qu'il reconnut ensuite pour celle du roi Hérode. Elle venait de passer à la nage la rivière d'Ain, et se répandait dans les champs, dans les prés, dans les vignes. Il entend même encore ses aboiements, qui diminuaient de force à mesure qu'elle s'avançait au fond de l'horizon.

Ayant raconté la chose à Pierre Richoux, celui-ci l'accueillit d'un air d'incrédulité un peu choquant, ce qui amena un défi pour l'année suivante. Il fut convenu qu'à pareil jour, ils sortiraient ensemble du village, et qu'alors ils seraient témoins tous deux de la vérité de ce phénomène. Le passage du chasseur eut effectivement lieu. Antoine Levrat, leur ami commun, qui les accompagnait, peut l'attester. A peine étaient-ils engagés dans un étroit sentier tracé dans les neiges, qu'ils ont entendu de loin, sur les montagnes du Bugey, le train de cette chasse nocturne. Le bruit grossissant de plus en plus, avec une incroyable vitesse, comme si la meute eût marché de front avec le vent, nos braves champions avaient compris qu'ils n'avaient plus qu'à battre en retraite ; et ils étaient rentrés chez eux tout hors d'haleine, et profondément convaincus du passage du roi chasseur. »¹³⁰

En outre, se pose la question de l'ancienneté de la chasse ainsi de la manière dont elle s'est transmise. Généralement, les auteurs rapportant ce genre d'anecdotes l'expliquent par un héritage immémorial, vestige d'une époque oubliée. « Il reste encore aujourd'hui, dans notre voisinage, mais sous une autre forme, une trace de ce souvenir légendaire. Lorsque, pendant l'hiver, des troupes d'oiseaux sauvages viennent à traverser nos marais, on entend les anciens des village dire ; « *C'est la cache (la chasse) Herode.* »¹³¹

Ce type de chasse serait antérieur au christianisme et aurait nécessairement subi des modifications, notamment dans l'identité des protagonistes. Les chasses menées par les dieux païens auraient été lentement mais sûrement christianisées, ce qui expliquerait, selon certains auteurs, l'existence de figures juives à la tête des chasses fantastiques : « le christianisme, changeant les

129 PILOT DE THOREY J.-J.-A., *Usages, fêtes & coutumes existant ou ayant existé en Dauphiné*, Xavier Drevet éditeur, Grenoble, 1885, n.1 p.171.

130 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *op. cit.*, p.85-86.

131 TOLLEMER A., *Journal manuscrit d'un sire de Gouberville et du Mesnil-au-Val, gentilhomme campagnard, au Cotentin, de 1553 à 1562*, [étude publiée dans le "Journal de Valognes" du 17 février 1870 au 20 mars 1872], impr. de G. Martin, Valognes, 1872, p.207-208.

masques et baptisant tous ces esprits, en a fait la *chasse du roi Hérode* ou le *veneur Caïn*. Des souvenirs du culte de Diane sont venus se greffer sur ce conte germanique, et la déesse de la chasse est devenue plus tard l'éternelle danseuse Hérodiade. »¹³²

En effet, il se trouve que lorsque Hérode ne mène pas la chasse, c'est Hérodiade, tantôt sa fille, tantôt sa femme, qui s'en charge. Dans la tradition biblique, Hérodiade, femme du roi Hérode, veut se venger de Jean le Baptiste. « C'est qu'en effet Hérode avait fait arrêter, enchaîner et emprisonner Jean, à cause d'Hérodiade, la femme de Philippe son frère. Car Jean lui disait : "Il ne t'est pas permis de l'avoir." Il avait même voulu le tuer, mais avait craint la foule, parce qu'on le tenait pour un prophète. Or, comme Hérode célébrait son anniversaire de naissance, la fille d'Hérodiade dansa en public et plut à Hérode au point qu'il s'engagea par serment à lui donner ce qu'elle demanderait. Endoctrinée par sa mère, elle lui dit : "Donne-moi ici, sur un plat, la tête de Jean le Baptiste." Le roi fut contristé, mais, à cause de ses serments et des convives, il commanda de la lui donner et envoya décapiter Jean dans la prison. Sa tête fut apportée sur un plat et donnée à la jeune fille, qui la porta à sa mère. »¹³³

Bien qu'elle ne soit jamais clairement citée, la danseuse en question porte le nom de Salomé dans la tradition chrétienne. Or, Hérodiade à la tête de certaines chasses fantastiques¹³⁴, est présentée tantôt comme la fille tantôt comme l'épouse du roi qui ordonna les massacres des Innocents. Dans tous les cas, Hérodiade expierait de cette façon son forfait. « Il lui fut donné d'après

132 MAURY A., [compte rendu et critique des] « *Traditions populaires comparées*, par Désiré MONNIER, aidé de la collaboration de M. Aimé VINGTRINIER. - *Mythologie. Règnes de l'air et de la terre*. Paris, J.-B. Dumoulin, 1854. 1 fort vol. in-8. », *L'Athenaeum français : journal universel de la littérature, de la science et des beaux-arts*, 1855/01/06 (A4,N1), p.29 ; pour un autre compte rendu du livre Désiré Monnier, voir : Bourquelot Félix. *Traditions populaires comparées*, par Désiré Monnier et Aimé Vingtrinier.. In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1857, tome 18. pp. 460-463.

133 *Matthieu*, 14, 3-11 ; voir également *Marc*, 6, 17-28 : « En effet, c'était lui, Hérode, qui avait envoyé arrêter Jean et l'enchaîner en prison, à cause d'Hérodiade, la femme de Philippe son frère qu'il avait épousée. Car Jean disait à Hérode : « Il ne t'es pas permis d'avoir la femme de ton frère. » Quant à Hérodiade, elle était acharnée contre lui et voulait le tuer, mais elle ne le pouvait pas, parce que Hérode craignait Jean, sachant que c'était un homme juste et saint, et il le protégeait ; quand il l'avait entendu, il était fort perplexe et c'était avec plaisir qu'il l'écoutait.

Or vint un jour propice, quand Hérode, à l'anniversaire de sa naissance, fit un banquet pour les grands de sa cour, les officiers et les principaux personnages de la Galilée : la fille de ladite Hérodiade entra et dansa, et elle plut à Hérode et aux convives. Alors le roi dit à la jeune fille : « Demande-moi ce que tu voudras, je te le donnerai. » Et il lui fit un serment : « Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, jusqu'à la moitié de mon royaume ! » Elle sortit et dit à sa mère : « Que vais-je lui demander ? » - « La tête de Jean le Baptiste », dit celle-ci. Rentrant aussitôt en hâte auprès du roi, elle lui fit cette demande : « Je veux que tout de suite tu me donnes sur un plat la tête de Jean le Baptiste. » Le roi fut très contristé, mais à cause de ses serments et des convives, il ne voulut pas lui manquer de parole. Et aussitôt le roi envoya un garde en lui ordonnant d'apporter la tête de Jean. Le garde s'en alla et le décapita dans la prison ; puis il apporta sa tête sur un plat et la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère. »

134 « Hérodiade figure aussi dans le pandémonium connu en Allemagne sous le nom de Wüthendes Heer, et qui a eu en France son analogue dans la Mesnie Helleuin, dans la chasse du roi Hugon, etc. », in : BREUIL A., « Du culte de St Jean-Baptiste et des usages profanes qui s'y rattachent », *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, 1845 (T8), note 1, p.181-182.

la tradition, répandue au moyen âge, qu'après la mort de Jean-Baptiste, la femme d'Hérode fut condamnée à errer chaque nuit dans les bois, sans pouvoir prendre de repos, depuis minuit jusqu'au chant du coq. »¹³⁵

Présentée ici comme l'épouse, elle est parfois représentée dans le rôle d'une des filles du monarque. « Cette fille d'Hérode, pour la danse de laquelle on trancha la tête à Saint-Jean-Baptiste, sembla avoir laissé une profonde impression dans l'imagination populaire, et son histoire [semble] s'être mélangée, au moyen âge, de beaucoup de fables. »¹³⁶

Il existe de nombreuses variantes sur le récit de ce personnage fluctuant, aux contours imprécis. Selon Philippe Mouskes, « Pharaïlde, fille d'Hérode (sa véritable fille était *Salomé*), aimait éperdument saint Jean-Baptiste, qui ne la payait pas de retour. Le roi, indigné de cette passion, en fit décapiter l'innocent objet. Alors la malheureuse princesse ordonne qu'on lui apporte la tête de celui qu'elle chérissait ; elle la baigne de larmes, elle veut y appliquer ses lèvres, mais la tête se dérobe à ses caresses, et souffle avec tant de force, que Pharaïlde en est emportée dans les airs. Depuis ce temps, saint Jean, trop fidèle à son antipathie, la force de parcourir éternellement les déserts du ciel. Cependant l'honneur adoucit ses regrets, et les respects qu'on lui rend, diminuent sa peine. Le tiers du genre humain obéit à cette maîtresse affligée. Depuis le milieu de la nuit, elle s'arrête sur les chênes et les coudriers, jusqu'aux premiers chants du coq. Elle s'appelle maintenant Pharaïlde, après avoir porté le nom d'Hérodias. »¹³⁷

Encore une fois, le nom change : on hésite entre Pharaïlde, Salomé et Hérodias. En revanche le motif de la damnation ne change guère : c'est toujours le meurtre de Jean le Baptiste qui en est la cause. L'errance éternelle est caractéristique du thème du Chasseur maudit : c'est ainsi qu'elle doit purger sa peine, volant dans les airs, jusqu'à la fin des temps.

Il est probable qu'il ait existé, avant la christianisation, une figure féminine menant une chasse ou une danse nocturne. Usée par le temps et l'influence grandissante de la nouvelle religion, cette figure aurait été renommée en fonction des protagonistes que la Bible offrait aux populations. La Bible ne serait pas le point d'origine de la croyance, mais bien le modèle de référence qui aurait servi à christianiser une chasseuse nocturne.

Il est également possible que les deux noms aient été proches dans leurs sonorités, et ainsi

135 MAURY A., *Croyances et légendes du Moyen-âge*, H. Champion, Paris, 1896, « Appendice », p.377.

136 SAINÉAN L., (Paris 1er juillet 1901), « Les fées méchantes d'après les croyances du peuple romain », *Mélusine : revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, 1900 (T10)-1901., p.251.

137 d'ap. *Reinardus vulpes*, éd. de M. Mone, V, 1139-1164 ; J. H. Bormans, *Notae in Reinardum vulpem*, fasciculus alter, p.96 ; cité p. CXXXIX-CXL, introduction, in : MOUSKES Philippe, *Chronique rimée*, publiée par le baron de Reiffenberg, Volume 2, Hayez, Bruxelles, 1838.

confondus¹³⁸, car rien dans le récit biblique n'autorise ou ne légitime une représentation d'une fille ou femme d'Hérode pourvue de qualités cynégétiques, contrairement à Hérode responsable d'un massacre qu'il ordonne pour traquer un enfant bien précis : à ce titre, il fait verser le sang sans état d'âme. Son obstination débouche sur un massacre.

Dans le récit biblique, le meurtre de saint Jean est le fruit d'une trahison qui prend l'allure d'une opération commerciale ou tout au moins d'un calcul fondé sur la vengeance. Retrouver Hérodiade à la tête d'une chasse nocturne signifie peut être qu'une figure antérieure au christianisme ait assumée cette fonction. Cette hypothèse est abondamment avancée à l'époque qui nous intéresse sous deux formes : le personnage remplacé sous l'influence du christianisme était soit une fée, soit une déesse.

En tant que fée, Hérodiade serait inspirée d'une dénommée *Dame Habonde* (ou *Abonde*) esprit nocturne, souvent représentée comme une fée bienveillante, pourvoyeuse d'abondance pour qui respecte sa venue.¹³⁹

La plupart des auteurs citant cet aspect féerique du personnage font référence aux travaux menés outre Rhin par les frères Grimm : le monde folklorique de l'Allemagne sert de référence. « Un personnage fantastique, connu en France, au moyen-âge, sous le nom de *Domina Abundia*, ou dame *Habonde*, passait aussi pour régner sur le tiers du monde. Grimm, dans ses recherches sur la mythologie germanique, signale les rapports frappants qui existent entre cette *dame Habonde* et Hérodiade. Il pense que ce tiers du monde qu'*Habonde* traîne à sa suite, représente les enfants non baptisés, ou le grand nombre de païens, lesquels sont exclus de la communauté chrétienne. »¹⁴⁰

Les frères Grimm évoquent notamment une certaine dame Hollé, qui attire les voyageurs et les chasseurs dans les mares et les étangs, afin de les y perdre.¹⁴¹ Elle mène parfois de grandes chasses dont il ne faut surtout pas perturber le cours, sous peine de courir un grave danger.¹⁴²

138 Hérodiade aurait ainsi été confondu avec la figure d'*Habunde* (*Habonde*) : « Celle-ci était une dégénération superstitieuse de quelque divinité celtique ou germanique. » in : MOUSKES Philippe, *idem*, p.CXLII. L'auteur décrit *Habunde* comme « une espèce de dame blanche ou l'un de ces génies que les Celtes nommaient *dusi* (*dusii*). » p.CXLII-CXLIII.

139 Voir également *Holda* et ses dérivées : « *Holda*, elle, jouera un rôle important dans le folklore allemand jusqu'au XIX^e siècle. Elle vit normalement dans les airs, mais séjourne également sur terre où elle s'intéresse aux travaux agricoles. Au cours de ses voyages nocturnes, les âmes des disparues l'accompagnent. Des femmes croient donc rejoindre ce cortège qui, loin d'être meurtrier, se révèle bénéfique. Même superstition en France et en Italie. » (p.78-79) in : VERDON J., *La nuit au Moyen Age*, Paris, Hachette Littératures, 2003.

140 FERRAND H., BERNARD H., « Usages et superstitions qui se rattachent au culte de saint Jean tant en Orient qu'en Occident », *Revue du Lyonnais : esquisses physiques, morales et historiques*, 1867 (SER3,T4), p.187.

141 GRIMM (fr), *Traditions allemandes*, tome I, Alphonse Levasseur et C^{ie}, Paris, 1838, voir p.11 « Le bain de Dame Hollé ».

142 Voir à ce sujet « Dame Hollé et le fidèle Eckart », p.11-22 : « Il y a dans la Thuringe, un village nommé Schwarza. Dame Hollé, un jour de Noël, chassait devant ce village. Elle était précédée du fidèle Eckart qui, mêlé au cortège, avertissait ceux qu'il rencontrait de se retirer du chemin, disant qu'il ne leur arriverait aucun mal. Ce jour-là, précisément, deux jeunes villageois étaient allés au cabaret chercher de la bière, et ils la portaient à la maison, quand parut le cortège de dame Hollé, qu'ils se mirent à regarder. Comme la troupe fantastique tenait toute la largeur de la route, ils se retirèrent dans un coin avec leurs canettes remplies de bière. Mais plusieurs femmes, se détachant de la

Dame Hollé est un personnage équivoque, présentant un double visage : à la fois répandant bienfaits, abondance et fécondité tout en menant parfois une troupe enragée. « Tous les ans, elle parcourt le pays et répand la fertilité dans les campagnes ; mais aussi elle jette l'épouvante, quand elle parcourt la forêt, à la tête d'une armée furieuse. Tantôt elle se montre, sous la figure d'une belle femme blanche, au fond ou à la surface de son étang ; tantôt elle y est invisible ; seulement on entend dans la profondeur un bruit de cloches et un sourd frémissement. »¹⁴³

Figure à double face, Hérodiade mène généralement une chasse aérienne : « A côté de la Diane païenne et des divinités germaniques *Holda* et *Perachta*, Hérodias mène la *mesnie*, la chasse sauvage et furieuse, ou des courses nocturnes des sorcières ; sa puissance s'étend sur un tiers du monde ; de minuit au premier chant du coq, elle demeure sur les chênes et les yeuses, tandis que le reste du temps, elle plane dans les airs. Hérodias a le pouvoir de provoquer l'orage, dans lequel elle continue à conduire sa ronde de nuit. »¹⁴⁴

Cette caractéristique de pouvoir évoluer dans les cieux se retrouve dans certaines traditions : « Hérodias, ayant une influence directe sur l'atmosphère, il est naturel qu'elle figure dans les incantations qui ont pour but d'exorciser du corps humains les fées funestes de l'air. Dans une incantation contre la « mauvaise heure », nous trouvons Hérodias et les filles d'Hérode, ses prétendues sœurs, avec lesquelles elle parcourt le monde pour nuire aux mortels, désignées comme « les neufs filles qui sucent le sang, jaunissent le visage, égarent l'esprit » ; dans une incantation contre la paralysie, on les nomme simplement : « les neuf fées... », et dans une autre, contre la colique des nouveaux-nés, elles sont appelées : « les neuf vaillantes, qui percent le cœur pour en faire écouler le sang ». »¹⁴⁵

Quand elle n'est pas une fée, Hérodiade est une ancienne déesse, que combat l'Église.¹⁴⁶ Sa chasse serait une survivance de son culte. « Cette tradition remonterait au culte de *Holda*, dont elle ne serait qu'une transformation ; aussi bien que les légendes relatives au « Chasseur sauvage » et du

bande, s'approchèrent, prirent les canettes et les burent. Les pauvres garçons étaient trop effrayés pour faire aucune observation ; mais leur embarras était grand. Comment faire, en effet, quand ils allaient arriver au logis avec leurs canettes vides ? Enfin le fidèle Eckart vint à eux et leur dit : « Remercier Dieu qui vous a inspiré de ne pas souffler le plus petit mot ; car vous alliez avoir le cou tordu ; à présent, allez-vous-en de suite à la maison, et surtout ne dites rien à personne de cette histoire : vos canettes seront toujours pleines de bière ; jamais elle ne se tariront. » in : GRIMM (fr), *idem*.

143 GRIMM (fr), *idem*., p.9, « L'étang de dame Hollé ».

144 SAINÉAN L., (Paris 1er juillet 1901), « Les fées méchantes d'après les croyances du peuple romain », *Mélusine : revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, 1900 (T10)-1901. , p.251.

145 *Idem*., pour les sources des citations, voir les notes 2,3 et 4 p.251.

146 « Ratherius, belge, mort en 974, après avoir occupé le siège épiscopal de Vérone, et, par conséquent, antérieur à la rédaction latine du *Renard*, se plaint que le peuple regardait comme une reine ou plutôt comme une déesse, Hérodias, cette meurtrière de l'homme qui avait baptisé le Christ, disant que la troisième partie du monde lui appartenait, comme une récompense de l'assassinat d'un prophète. » in : MOUSKES P., *Chronique rimée*, publiée par le baron de Reiffenberg, Volume 2, Hayez, Bruxelles, 1838, p.CXL.

« Grand-Veneur » [...]. »¹⁴⁷

« En Allemagne, alors qu'au moyen-âge, les souvenirs du paganisme germanique étaient encore pleins de force, et que les anciens dieux transformés en démons recevaient encore un culte de terreur, les croyances populaires plaçaient Hérodiade (c'est-à-dire Salomé, désignée par le nom de sa mère), au nombre de ces esprits du mal et lui assignaient même un rang considérable. En lisant les décrets pénitentiels de Burchard de Worms, on voit qu'Hérodiade partage avec Diade, *déesse des païens*, le commandement de la troupe des sorcières, et qu'elle apparaît à leur tête lorsque, durant le silence des nuits, l'innombrable multitude parcourt la terre.

D'autres documents nous apprennent que le culte superstitieux d'Hérodiade prit un si large développement qu'elle passa dans les esprits de ses adorateurs pour régner sur le tiers de l'univers. »¹⁴⁸

Hérodiade serait notamment une survivance du culte de Diane, déesse de la chasse. Si bien que le raisonnement suivi par les auteurs de l'époque traitant de cette figure est que la déesse païenne a été lentement christianisée et serait passée entre les mailles du filet à travers l'image d'une fée. « Nous avons rangé avec Caseneuve, Lantin de Damerey et Roquefort, *Habunde* parmi les fées ; mais loin d'être une créature toute plébéienne, toute vulgaire, une espèce de déesse subalterne, qui avait quelque rapport avec Diane, dans son rôle de Phœbus, du reste la même qu'*Hérodias*, avec *Holda*, *Beratha* ou *Bertha*, qu'un christianisme grossier avait substituées à Diane. »¹⁴⁹

Selon Carlo Ginzburg, le phénomène d'Hérodiade serait en partie dû à une déformation cléricale d'une figure féminine.¹⁵⁰ Il évoque également la déformation de « Herodiana » en Hérodiade: « d'un côté, l'ancienne hypothèse qui expliquait la présence de « Herodiana » (normalisée ensuite en Hérodiade) parmi les synonymes de la déesse nocturne comme une mauvaise lecture de « Héra, Diana ». de l'autre, l'interprétation dans un sens funéraire de la croyance sur les « femmes fourvoyées », qui chevauchent « sur certaines bêtes » à la suite de « Diane déesse des païens ». »¹⁵¹

Hérodiade serait ainsi le vestige d'un culte ancien, révéralent une entité féminine liée au monde de la chasse, qui chevauchait de nuit, et qui entraînalent quiconque croisait sa troupe à grossir ses rangs.

147 MAURY A., *Croyances et légendes du Moyen-âge*, H. Champion, Paris, 1896, « Appendice », p.377.

148 BREUIL A., « Du culte de St Jean-Baptiste et des usages profanes qui s'y rattachent », *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, 1845 (T8), p.181-182.

149 MOUSKES P., *op. cit.*, p. CXXXIX.

150 « Il faut ajouter à cette liste la Roumanie où, nous le verrons, se pratiquaient des rituels semi-extatiques sous la protection de *Doamna Zinelor*, appelée aussi *Irodiada* ou *Arada* – autrement dit Diane et Hérodiade, deux noms qui témoignent d'une introjection au moins verbale des interprétations suggérées par les clercs. », in : GINZBURG C., *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992, p.115.

151 *Idem.*, p.116-117.

2.4/ LE CAS PARTICULIER DU ROI ARTHUR

Certaines chasses fantastiques sont menées par un certain Artus ou Artu, notamment dans les Landes et en Haute-Bretagne, « on trouve la *Chasse Artus*, dans le pays fougerais, en Normandie, en Gascogne ; la *Chasse Artu*, dans le Maine, en l'Ille-et-Vilaine »¹⁵².

« Cette meute passe comme le vent. On dirait qu'elle vient de votre côté et, au moment où vous croyez qu'elle est sur vous, vous l'apercevez à l'horizon continuant sa course fantastique. C'est la chasse du roi *Artus* ! »¹⁵³

Ces chasses reposent également sur le thème du chasseur maudit pour avoir enfreint une règle religieuse : « les anciens racontent que ce personnage assistait un dimanche à la messe paroissiale, lorsqu'il entendit des chiens aboyer dans la plaine voisine. C'était tout le tintamarre d'une chasse au courant. Sans attendre la fin de l'office divin, n'écoutant que sa passion, Artus sortit de l'église pour prendre part à la chasse. Dieu, pour le punir, l'a condamné à chasser jusqu'à la fin des siècles. »¹⁵⁴

Quand ce n'est pas pour avoir quitté la messe ou ne pas s'être rendu à l'église, Artu doit sa damnation au fait qu'il aurait violenté un représentant de l'Église ou directement blasphémé : « [La chasse Artu] passe à l'approche des grandes fêtes, notamment à Pâques. On entend comme des aboiements de chiens qui poursuivent un lièvre furieusement. Artu, disent les bonnes gens, était un chasseur infatigable, qui, rencontrant un prêtre, lequel portait le saint viatique, ne voulut pas s'arrêter et témoigner son respect à la sainte hostie. Pour le punir, Dieu l'a condamné à chasser sans cesse, durant tous les siècles, jusqu'à la fin du monde. Mais je crois bien que le bruit de la chasse Artu est produit par des volées d'oiseaux qui émigrent, ou par des bandes de volatiles nocturnes. (*Conté, et explication donnée par Jean Riollier, de Guipel*). »¹⁵⁵

Ces récits ont inspiré de nombreuses compositions, qui rendent difficile la datation précise du phénomène, mais illustrent combien la société de la seconde moitié du XIX^e siècle se passionne pour ce genre d'histoires.

«Nous avons vu, rasant la terre,
Passer un essaim vaporeux ;
Il a glissé sur la bruyère,

152 SEBILLOT P., « Les noms de la chasse aérienne », *Revue des traditions populaires*, 1902/09 (A17,T17,N9)-1902/10 (A17,T17,N10), p.504-505.

153 ORAIN A., « Le monde fantastique en Haute-Bretagne I », *Mélusine : revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, Paris, Librairie Viaut, 1886 (T3), p.374.

154 *Idem*.

155 « Conté, et explication donnée par Jean Riollier, de Guipel » in DUINE F., « La chasse Artu », *Revue des traditions populaires*, 1903/05 (A18,T18,N5), p.289.

Et dans l'espace solitaire
Planent des bruits mystérieux.

Un jour, dans la vieille Bretagne,
Suivi de nombreux chevaliers,
Artus parcourait la campagne.
En avant ! chasseurs et limiers !
Dans la sombre et vaste bruyère,
On voyait du blanc palefroi
Ondoyer la longue crinière ;
C'était une chasse de roi !

Mais dans le val la cloche tinte ;
Déjà l'ermite est à l'autel :
Sa bouche entonne l'hymne sainte,
L'encens monte vers l'Eternel.
A genoux sur la froide pierre,
Ses mains jointes, le front courbé,
Artus commence une prière
Quand, soudain, le cor a sonné !

Le limier a lancé la bête
Qui fuit devant le tourbillon.
La meute, comme une tempête
Roule, en hurlant, dans le vallon.
Artus interrompt sa prière,
Il s'élance du seuil sacré...
Mais, sous ses pieds tremble la terre,
Et dans l'air la foudre a grondé.

Les longs éclats de ce tonnerre
Courent dans le val, sur les monts ;
Le soleil voile sa lumière,
Des cris sortent des bois profonds.
La nuit étend sur cette plage
Un manteau de deuil et d'effroi ;
La voix de Dieu dans le nuage

A retenti comme un beffroi :

Je punis les rois sacrilèges...
Va !... jusqu'au jour du jugement,
Plaines, forêts, sables et neiges
Sentiront ton vol haletant.
Allez ! volez ; rasez la terre,
Roi, chiens, piqueurs, beaux palefrois !
La voix se tut et le tonnerre
Grondait une dernière fois. »¹⁵⁶

Par ailleurs, si la mesnie Hellequin est parfois assimilée à une bande de chiens errants, la chasse menée par Artus est parfois interprétée comme étant un rassemblement de chats sauvages et l'influence démoniaque n'est jamais très loin. « Pour les uns, la chasse Artu était causée par des chats mâles qui faisaient ce bruit de chasse en allant la nuit au sabbat ; pour d'autres, c'était le passage des démons transportant à travers les airs le corps d'un damné. »¹⁵⁷

Finalement le seul point qui distingue ce récit des autres chasses est le nom de son meneur, à savoir Artus. Ce dernier est souvent rattaché au roi Arthur, qui dès lors prend la tête de la bande. Cette croyance est répandue dans le sud-ouest de la France, notamment dans « le Périgord, la Guyenne, l'Armagnac, le Comté de Foix, etc. »¹⁵⁸

« C'est la Chasse infernale, la Chasse du roi Arthur qui ainsi passe dans les airs, toujours poursuivant, sans jamais l'atteindre, le cerf merveilleux que les Chevaliers de la Table-Ronde avaient traqué sans souci de la récolte du laboureur, de l'enclos de la veuve et de la chapelle du vénérable ermite. »¹⁵⁹

Ce rattachement à une ancienne et illustre figure permet par ailleurs d'attester l'ancienneté de ce genre de chasses ainsi que de renforcer, notamment en Bretagne, une certaine idée de la culture, de l'identité et des traditions locales.

156 Signé « D.F. », in : DASTUGUE D., *Livre indispensable aux chasseurs & aux pêcheurs : chasse & pêche (secrets importants)*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1867, « Toast à Saint-Hubert - La légende d'Artus », p.129-130.

157 DOTTIN G., *Les parles du Bas-Maine*, cité in SEBILLOT P., « La chasse Artu dans la Mayenne », *Revue des traditions populaires*, 1899/02 (A14,T14,N2), p.83.

158 BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896, p.159 ; l'auteur explique cette localisation par l'histoire : « Cette légende du roi Arthur, comme d'ailleurs les diverses variantes de l'idée de la chasse nocturne, a dû être apportée ou ravivée par la domination anglaise en Gascogne. » (p.159)

159 CARNOY H., *Les légendes de France*, Paris, A. Quantin, 1885, « La Chasse du roi Arthur », p.101.

« Et encore aujourd'hui racontent les Bretons, par les soirées d'été qu'éclaire le blanc croissant de la lune, on entend des bruits de chasse lointaine qui bientôt se rapprochent ; ce sont des hennissements de chevaux exténués, des bruits de galop furieux, des appels de valets, des jurements et des blasphèmes mêlés au son lugubre des cors. "Hallo ! hallo ! hallo !" crient des centaines de voix. "En avant ! en avant ! en avant ! mes fidèles !" dit le chef des chasseurs. Et les paysans se signent pieusement. »¹⁶⁰

En outre, l'on assiste à une indiscutable mise en valeur de ces paysans, vus comme la mémoire vivante des temps ancestraux, et de certaines populations chez qui la légende et la réalité ne connaîtraient pas de solution de continuité.

« Cette histoire est donnée comme authentique par des paysans bretons qui ont vu, plus d'une fois, passer, aux douteuses clartés du matin, ces formes aériennes, fantômes de chiens, de chevaux, de chasseurs, rasant le sol avec des bruits singuliers »¹⁶¹.

La figure du roi Arthur comme meneur d'une chasse nocturne se retrouve jusque dans les Pyrénées et ce, jusqu'à la fin du XXe siècle, notamment à travers celle du Re Artus. Mais cette figure ne serait qu'une interprétation récente et hâtive, d'une autre figure, plus ancienne et dont le sens se serait lentement perdu.

« L'introduction du Re Artus dans le thème de la chasse volante n'est donc pas une strate récente déposée sur le vieux substrat indigène culturel. Elle est la réutilisation d'un thème de ce vieux substrat, thème trop anciennement enraciné pour pouvoir être éradiqué. Elle est l'intégration de celui-ci dans une "morale" nouvelle, son remodelage éthique, sa recreation par la christianisation qui en a fait la punition infligée à ceux qui ne respectent pas le rituel chrétien. Et ceci d'autant plus facilement que le ré Artus a pu s'identifier sans difficulté, répétons-le, à des mythes vascons antécédents impliquant eux aussi des déplacements aériens, nocturnes et bruyants. »¹⁶²

L'aspect royal dans les chasses fantastiques serait purement anecdotique : comme le titre du prétendu sire Gallery, la couronne ne vient orner le récit qu'à titre d'accessoire. « La collecte "sur le terrain" de la tradition orale montre que, pour les informateurs, la qualité importante à rattacher au personnage pour que le mythe ait son intérêt est celle de chasseur et non celle de roi. C'est donc le chasseur qui, avant le roi, est resté dans la mémoire populaire. En effet, pour la majorité des informateurs du Comminges et du Couserans qui transmettent le mythe, *Nartus eth Cassaire* (Nartus le chasseur) est un mortel ordinaire que sa passion pour la chasse conduit à négliger un rituel chrétien. »¹⁶³

160 *Ibid.*, p.100-101.

161 DASTUGUE D., *op. cit.*, p.129.

162 GRATACOS I., "Le Re Artus : thème mythologique dans la tradition orale du Haut-Comminges et du Couserans (1971-2000)", *Revue de Comminges*, Saint-Gaudens, Société des études du Comminges, 2001/04 (T117), p.497.

163 *Ibid.*, p.485.

S'il arrive que le dénommé Artus (et ses nombreuses variantes) ait été, dans sa vie d'homme, un prêtre¹⁶⁴, la figure du chasseur prime et c'est le sacrilège religieux (la rupture d'un interdit cynégétique) qui est cause de damnation. Cette faute, généralement perçue comme un affront cinglant, doit être expiée dans un châtement reprenant la passion du chasseur : le voici condamné à chasser jusqu'à la fin des temps, et bien souvent, destiné à ne rien prendre ou un maigre voire risible gibier, ce qui revient à mener perpétuellement une chasse inachevée.

« Ici Réarthus n'est pas un prêtre comme dans le Gers, mais un roi aimant passionnément la chasse. [...] Un jour de Pâques, il assistait à la messe, lorsqu'au moment de la consécration il entendit ses chiens qui avaient lancé un sanglier. Il sortit de l'église ; mais à peine sur le seuil, un tourbillon l'enleva dans les airs ainsi que sa meute et sa suite. Depuis cette époque il chasse dans les airs et doit chasser jusqu'au jugement dernier. Seulement, il ne fait pas de forte prise : il ne prend qu'une mouche tous les cents ans, et encore, ses chiens se la partagent. (*Raconté par M. Lagadie, à Igos.*) »¹⁶⁵

On peut donc retrouver en tête du cortège menant les chasses, des personnages inspirés de l'Ancien Testament comme le roi Hérode ou un roi nommé David en Pays de Retz¹⁶⁶, mais aussi des personnages issus de la littérature, comme Arthur, côtoyant des figures plus locales : « Au Blaisois, la chasse est dite des Machabées, et le chasseur maudit devient Thibault le Tricheur, comte de Blois, puni pour avoir méconnu les lois de l'Église et celles de l'humanité. »¹⁶⁷.

Il est d'ailleurs tout à fait possible de retrouver certains noms célèbres et inspirés de l'Histoire mêlés à ces événements. « Des personnages historiques ont, eux aussi, été placés à la tête de cette chasse fameuse. En Danemark, les célèbres rois Abel et Waldemar ; en Allemagne, l'empereur Charles-Quint et un général du Grand Électeur. Les Gallois en avaient attribué le commandement à leur roi Arthur qu'ils ne purent jamais se résoudre à croire mort. Pour eux, les tempêtes se déchaînant sur les rochers de Cornouailles n'étaient que les échos lointains des bataillons d'Arthur, au combat de Glastonbury. »¹⁶⁸.

Leur titre royal passe alors derrière le rôle de chasseur : il n'est peut-être présent que pour renforcer leur statuts de meneurs des chasses fantastiques.

164 Voir à ce sujet : MAZERET L., « Le chasseur Réarthus », *Revue des traditions populaires*, 1909/12 (A24,T24,N12), p.494.

165 MAZERET L., « Le Réarthus Landais », *Revue des traditions populaires*, 1910/08 (A25,T25,N8)-1910/09 (A25,T25,N9), p.313.

166 CHARPENTIER F., « Les chasses fantastiques en pays de Retz et Blaisois », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.413.

167 *Idem.*

168 VAN DEN GHEYN J., *Essais de mythologie et de philologie comparée*, Paris, Palmé et Bruxelles, Société belge de librairie, 1885, p.116.

2.5/ LES CHASSEURS FORCENÉS

Nous avons vu jusqu'ici que nombreux sont les meneurs des différentes chasses fantastiques à arborer un titre royal, même si leur couronne n'a finalement que peu d'importance. Les monarques, parfois admirés, souvent haïs, ne diffèrent guère d'autres concurrents dont la noblesse et le renom sont de moindres prestiges.

En réalité, l'aspect central dans la représentation des meneurs des chasses extraordinaires est la fureur incontrôlable qui semble les guider en permanence. C'est le cas d'Hérode, roi sanguinaire, dont le massacre est connu de tous, ou encore d'Arthur, qui ne peut résister à l'envie de chasser et s'élançer sans attendre.

Qu'il soit roi, simple seigneur, prêtre défroqué ou le diable en personne, c'est une fièvre irrésistible qui pousse le chasseur dans sa quête cynégétique et le guide d'une main de fer. Or, partir en chasse, c'est aussi prendre le risque de ne jamais en revenir. Mais le risque de rentrer bredouille côtoie celui de ne pas rentrer du tout. Une chasse réussie est une chasse mortelle : la proie doit fatalement mourir sous peine de signifier un échec pour le chasseur.

Cependant, dans la grande majorité des chasses, une chance est laissée au gibier d'avoir la vie sauve : il faut qu'il gagne ce droit, par la vitesse de sa course, sa force, son endurance ou la simple ruse. L'autre chance peut paradoxalement relever d'une malchance du chasseur ou d'une simple maladresse.

Partir en chasse signifie, quelque soit l'époque, prendre deux risques : celui de revenir les mains vides et celui d'y laisser sa peau. C'est une lutte entre la société des hommes et la sauvagerie du monde animal, entre l'ordre et le chaos, entre la culture et la nature.

Un chasseur se doit donc de mesurer toute l'importance du danger et agir en conséquence. Une chasse bien menée devrait logiquement s'effectuer dans le calme : pour ne pas être repéré, pour ne pas rater son coup, pour ne pas se perdre, et pour ne pas blesser un éventuel compagnon, à deux ou quatre pattes.

Or l'une des caractéristiques des chasses fantastiques consiste à montrer des chasses perverses, inversées : elles sont meurtrières, violentes, bruyantes, sanglantes et dénuées d'humanité. Elles ressemblent davantage à des battues grossièrement parodiées, dont l'aspect bruyant et pittoresque serait exacerbé. Aussi les meneurs des chasses fantastiques ne sont que des caricatures : avant d'être des veneurs consciencieux ou d'obstinés revenants, ce sont avant tout de mauvais chasseurs, des chasseurs forcenés.

D'après ce que nous avons vu jusqu'ici, les rois qui mènent la chasse sont tous possédés par une colère incontrôlable, une véritable rage. Rien ne semble pouvoir les arrêter dans leur folie destructrice : qu'ils expient un crime commis il y a longtemps ou qu'elles témoignent d'une violence cynégétique innée, les chasses qu'ils mènent sont marquées du sceau de la fureur.

Il faut noter que, dans la culture classique, la fureur est un trait caractéristique du tyran. En effet, la particularité de ces hommes de pouvoir est leur capacité à réprimer et massacrer quiconque se dresse sur leur chemin. La fureur sanguinaire est l'un des vices majeurs des tyrans¹⁶⁹.

Cette idée d'une fièvre qui s'empare du chasseur jusqu'à en prendre complètement le contrôle mérite d'être détaillée. Cette étrange et soudaine maladie corrompt la raison et pousse à l'excès : nombreux sont les chasseurs ayant cédé à cet appel obscur et qui ont par la suite basculé dans le monde de la sauvagerie.

Le premier chasseur de l'humanité, selon la tradition biblique, est Nemrod, « vaillant chasseur devant Yahvé ».¹⁷⁰ Cette passion est restée comme une référence et le nom de Nemrod lui-même a été intégré au vocabulaire français comme synonyme de chasseur.¹⁷¹

La passion de la chasse conduit celui qui l'éprouve à perdre tout sens des priorités : Nemrod est ainsi le précurseur inconscient de toute une foule de damnés. Car une fois de plus, c'est bien le thème du Chasseur maudit qui se retrouve au carrefour de nos interrogations.

« La fièvre de la chasse exerce un étrange pouvoir contraignant : il n'est pas rare que, « poussé par la fièvre », l'homme de raison s'efface singulièrement devant le chasseur. La prudence et la mesure, caractéristiques du chasseur dans son activité professionnelle, s'estompent. »¹⁷²

Les chasseurs forcenés, disciples de Nemrod, à l'appel du sang et du cor, perdent tout aspect humain pour embrasser une bestialité hors norme. D'anonymes et tranquilles veneurs, ils deviennent des Chasseurs Noirs.

Le mal qui les ronge, cette fièvre soudaine, cette *Jagdfieber*, ou fièvre de chasse, semble d'abord être une irrésistible envie de chasser : il faut partir en chasse coûte que coûte. Cela est particulièrement visible lorsqu'un personnage cède à sa passion à l'heure de la messe : il se lève et court assouvir son désir.

C'est le cas d'Artus, qui, entendant une chasse au loin, ne peut rester plus longtemps en place : « sans attendre la fin de l'office divin, n'écoutant que sa passion, Artus sortit de l'église pour

169 Cf. BARRANDON N., *Les massacres de la République romaine*, Paris, Fayard, coll.« Fayard histoire », 2018, p.302 : « il faut souligner dans ces portraits la prégnance de la folie (*uecordia, furor*) ».

170 *Genèse*, 10, 8-9.

171 Le Logos précise qu'il est « employé généralement par plaisanterie ou avec une nuance ironique » voir : « nemrod » in : *Dictionnaire Logos*, tome 2, F-N, Paris, Bordas, 1976, p.2136.

172 HELL B., *Entre chien et loup: faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Collection Ethnologie de la France », 1985, p.63.

prendre part à la chasse. »¹⁷³

D'autres ne se sont même pas présentés à l'église de toute leur vie, préférant courir les bois à longueur de journée. « Il existe, proche [de] Rozerotte, un bois dit « *Bois des Beaumes* », que les gens du pays croient habité par l'âme d'un ancien chasseur appelé Jean des Beaumes : « On raconte que pour avoir chassé chaque dimanche sans jamais penser à Dieu, il fut condamné à chasser éternellement sans pouvoir atteindre le gibier qu'il poursuit. On prétend même que, pendant certaines nuits de l'année, on l'entend encourager ses chiens »¹⁷⁴

Outre le fait de fuir l'église, on trouve également l'idée d'une transgression, d'une erreur, d'une faute extrêmement grave, à savoir celle de chasser lors d'un jour consacré : « Suivant une tradition recueillie par M. J. Desmars, *Redon et ses environs*, citée par Bézier, *Inv.* p.181, les menhirs qui composaient l'alignement, aujourd'hui très mutilé, de la Chasse Saint Hubert dans les landes de Lugançon (Loire-Inférieure) avaient eu vie, et rappelaient la punition infligée par saint Hubert à un chasseur du pays, qui avait juré de forcer un cerf avant la grand'messe le jour de Pâques. Emporté par l'ardeur de la chasse, il n'avait pas entendu sonner l'office, et au moment de l'élévation, il avait été pétrifié avec ses compagnons, sa meute et la bête qu'il poursuivait. »¹⁷⁵

L'un des motifs récurrents est celui d'une damnation logique à la suite d'une vie de vices et de méchancetés. « On dit dans le Jura, que, quelquefois : des paysans ont sollicité l'aide du cavalier de Bonlieu, soit pour faire la contrebande, soit pour un rendez-vous d'amour ; et que le cavalier les a pris en croupe. D'autre part, la superstition locale affirme : que le cavalier de Bonlieu est le fantôme d'un seigneur du pays, qui menait mauvaise vie, et qui fut assailli, un soir, dans les bois par une troupe de chats noirs qui l'étranglèrent. »¹⁷⁶

Ces chasseurs expient donc des fautes diverses mais qui expriment une transgression dans le registre du sacré. Le blasphème n'est jamais loin et le simple fait de jurer peut être une faute qu'il convient de payer de son éternité. Voici ce qu'en dit cette nouvelle littéraire :

« Pour demander ce que c'est que le Grand-Huant de Brecilian, ne faut point avoir d'esprit : c'est le défunt seigneur de Trudo, Thélouët et Trédéal, c'est monsieur Tanguy le Héri, qui jurait sans nécessité, le matin, le soir et toujours, par quoi il est condamné par juste jugement à courir un cerf trépassé, les nuits de malheur, jusqu'à la fin du monde, sans jamais le forcer. »¹⁷⁷

173 ORAIN A., « Le monde fantastique en Haute-Bretagne I », *Mélusine : revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, Paris, Librairie Viaut, 1886 (T3), p.374

174 FOURNIER A., *Vieilles coutumes, usages et traditions populaires des Vosges : provenant des cultes antiques, et particulièrement de celui du soleil*, Impr. de L. Humbert, Saint-Dié, 1891, p.44 ; voir la note 2 p.44, renvoyant aux « *Statistiques des Vosges*, t. II, mot : Rozerotte. - *Département des Vosges*, t. VII, mot : Rozerotte. »

175 SÉBILLOT P., *Petite légende dorée de la Haute-Bretagne*, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, Nantes, 1897, p.58-59.

176 BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896, p.154.

177 FÉVAL Paul, « La belle étoile », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1876/11/04 (A18,N32),

La religion occupe un rôle prépondérant dans ce genre de récit, si bien que le thème du chasseur maudit est essentiellement celui d'un homme qui, de par la fureur soudaine qui le prend, entre en chasse et sort en même temps du monde chrétien, du monde des hommes. Animalisé, rendu fou par l'instinct de chasse, il s'élance, rompant ainsi le pacte tacitement passé avec la société de ne faire usage de la violence que dans un cadre bien précis.

« L'excès de la passion sauvage, un *Jagdfieber* débridé, que révèlent encore aujourd'hui le tir impulsif ou la rupture des interdits alimentaires, les rejettent au contraire en marge de tout groupe social. Expulsion du groupe social auquel fait écho dans le corpus régional des traditions orales le thème du chasseur maudit. »¹⁷⁸

Fautifs, dangereux pour autrui, ils sont montrés du doigt, stigmatisés et apparaissent comme de véritables moutons noirs. Il faut les fuir, ce ne sont plus des êtres sociables mais des êtres solitaires, et craints. Exclus du monde des hommes, ces réprouvés trouvent refuge dans la forêt, espace du sauvage et de l'inexploré.

« La forêt, théâtre libre des bêtes sauvages, lieu des dangers, espace de nul homme, paraissait un réservoir de sauvagerie, le refuge de la nature brute. [...] La forêt apparaît comme une immense frontière où les droits et les prérogatives des hommes ordinaires n'ont plus cours. Cette marche mystérieuse échappe peu à peu, à mesure qu'on y pénètre, aux lois de ce monde. Elle est un cercle magique, dont la périlleuse traversée est une épreuve que doivent subir le courage et la droiture du héros. »¹⁷⁹

Mais ces pêcheurs sont inévitablement punis et souvent de la même manière dont ils ont fauté, ce qui entraîne ces fameuses chasses sans fin.

« Dans la croyance des paysans, comme dans celle des forestiers, les personnages qui prennent part à ces chasses expient des actes sacrilèges, plus rarement des cruautés. Ils ont aimé ce divertissement au point de violer, pour satisfaire leur passion, les lois de l'Église, et de ravager les récoltes sur pied. Ils sont punis par où ils ont péché, et doivent poursuivre sans relâche, jusqu'à la fin des siècles, un gibier que, d'après plusieurs récits, ils n'atteindront jamais ; en ce cas leur supplice présente quelque analogie avec celui de Tantale. Les mêmes actes motivent des punitions que subissent les conducteurs de chasses fantastiques qui foulent le sol des forêts au lieu de se tenir dans les régions de l'air. »¹⁸⁰

Paris, 1876, p.501.

178 HELL B., *Entre chien et loup: faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Collection Ethnologie de la France », 1985, p.126.

179 BERCÉ Y.M., *Le roi caché : sauveurs et imposteurs : mythes politiques populaires dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, coll.« Nouvelles études historiques », 1990, p.285-286.

180 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.129.

Ce thème de la damnation du chasseur se divise à l'infini. Suivant les particularités locales, il prend un nom différent et les crimes sont rarement les mêmes partout. L'erreur, le péché, la faute, sert de justification à la chasse locale : il faut l'expliquer et le récit tout trouvé est celui d'un chasseur qui expie ainsi sa vie antérieure.

« Le comte de Valory ainsi que le seigneur de la Pihorais en Saint-Ellier étaient deux grands chasseurs, mais aussi deux sacrifiants, deux impies qui plaisantaient de la vie future. Sur la fin de leurs jours, ils étaient convenus que le premier des deux qui mourrait viendrait dire à l'autre *kmã k i fèse la bã*. Ce fut le comte de Valory qui mourut le premier. Le lendemain de son enterrement, on entendit le soir une grande chasse dans l'air et l'on vit le comte de Valory passer dans un carrosse traîné par deux chevaux de feu et tout entouré de flammes. Il s'en allait à la Pihorais. Le jour d'après, le seigneur de la Pihorais fut trouvé dans son lit complètement rôti. Depuis ce temps-là, on entend souvent soit la Chasse-Artus, soit la chasse du comte Valory passer dans les airs, *mē i n fáo pwē ave pœ d sa, sa n fê d mal a person.* »¹⁸¹

« Dans les environs de ce village de Montcheroux, près de Montbeliard, on assure que le soir, à la tombée de la nuit, on voit passer : un cavalier fantastique, blessé à la tête, qui pousse des cris furieux, et se précipite à travers les précipices, qui entourent les ruines d'un vieux château féodal ; la crédulité locale dit : que le cavalier de Montcheroux, est le fantôme d'un intendant deshonnête du château de Clemont, qui a été puni de cette manière, de ses exactions. »¹⁸²

L'une des fautes commises peut concerner l'affront fait aux représentants du Christ que sont les hommes d'Église. Le chasseur Artu est damné pour avoir refusé de mettre un terme à sa chasse, le temps de saluer un prêtre.¹⁸³

Certains n'hésitent pas à insulter les hommes d'Église ou à les bousculer quand d'autres vont jusqu'au crime : un seigneur du nom de Nivelon III va jusqu'à ordonner à l'un de ses hommes de main d'assassiner un prieur. Ce dernier s'était ouvertement opposé à lui en voulant sauver un pauvre homme accusé de braconnage et condamné à mort sur le champ. Une fois leur méfait accompli, Nivelon et ses compagnons repartent en chasse :

« Alors, aux aboiements redoublés des chiens, hommes et chevaux comme poussés par une force surnaturelle, se précipitèrent de nouveau dans les plus sombres futaies de la forêt.

Mais, le chroniqueur l'affirme, ce n'était plus un cerf que poursuivait la meute, mais bien Nivelon lui-même et ses féroces compagnons. Il était trop tard pour se repentir : l'heure de la justice

181 DOTTIN G., *Glossaire des parlers du Bas-Maine (département de la Mayenne)*, Genève, Slatkine Reprints, 1978 (réimpression de l'édition de Paris, 1899), p.516-517.

182 BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896, p.155-156.

183 DUINE F., « La chasse Artu », *Revue des traditions populaires*, 1903/05 (A18,T18,N5), p.289.

avait enfin sonné ; l'assassinat du saint religieux consenti, ordonné presque par Nivelon, avait comblé la mesure ; les malédictions des innombrables victimes du seigneur de Pierrefons étaient enfin entendues.

Fou de terreur, le malheureux presse les flancs sanglants de son cheval ; en vain il franchit bois, fossés, étangs, la menace et le blasphème à la bouche, il fuit, fuit toujours, comme emporté par une puissance surnaturelle ; autour de lui, tombent tour à tour ses compagnons aussitôt mis en pièces par les chiens hurlants ou plutôt par les démons qui se sont attachés à leurs pas ; la meute infernale un moment arrêtée par ce hallali sanglant, reprend sa course effrénée ; les hurlements se rapprochent et Nivelon, lui aussi, va être dévoré. Mais à travers une éclaircie de la forêt, apparaissent les tours de Pierrefonds ; encore quelques instants, il va franchir le pont-levis ; de l'autre côté des murailles, c'est le salut ; il sonne du cor, la herse se baisse rapidement... insensé, qui espère fuir la justice de Dieu !...

Au moment même où le maudit va rentrer, dans son aire, son cheval épuisé, couvert de sang et d'écume, s'abat dans un fossé ; et là, sous les yeux de ses soldats, de ses compagnons de crimes, qui, terrifiés, assistent du haut des tours à ce spectacle d'horreur, le fratricide, l'impie, le féroce Nivelon est déchiré par cette meute hurlante qui se dispute ses membres pantelants...

Ainsi mourut, assure-t-on, ce grand criminel ; et la légende ajoute que, pendant un siècle tout entier, chaque année, le jour anniversaire de l'assassinat du bien-heureux Barthélemy, le son du cor, les aboiements des chiens, les cris des chasseurs ont fait retentir les échos de la forêt de Compiègne ordinairement si calme et si paisible : c'était la chasse infernale qui passait, et chacun de s'enfermer en toute hâte dans sa chaumière, de peur d'être surpris et dévoré par la meute de démons toujours acharnée à la poursuite de Nivelon III, à qui Dieu daigne, enfin, faire miséricorde. »¹⁸⁴

Un jour le baron Rodolphe brutalise des moines et blasphème haut et fort, à la vue de tous, en défiant directement Dieu comme le diable. « Rodolphe vivait sans Dieu, et l'oubli complet de Dieu l'avait amené à l'oubli du bien et de lui-même ; il devait passer toute son existence dans cette suite continuelle de débauches qui en faisaient l'effroi et la honte du pays. »¹⁸⁵

En punition de son crime, le baron Rodolphe meurt aussitôt dans la chasse qui s'ensuit. « Alors les chasseurs, que cet événement avait stupéfiés, virent, au milieu d'un feu immense, une licorne noire avec des yeux rouges comme des charbons ardents, qui n'étaient autre que le diable,

184 CROTONE (de), « Souvenir d'une excursion dans la forêt de Compiègne », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1888/09/08 (A30,N23), p.356 ; sous couvert d'un livre donné par un prêtre, l'auteur raconte une histoire censée être consignée depuis des siècles, celle de Nivelon III et de sa « passion pour la chasse » (p.355).

185 DUSSIEUX S., « Le dernier des sires d'Asblemont, légende d'Auvergne », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1873/01/04 (A14,N40), p.626 ; à propos de ce récit de chasse, l'auteur précise que : « Parmi les nombreuses légendes dont on parle à propos de chasse, il en est une qui m'a été racontée en Auvergne, à l'endroit même où la tradition affirme que s'est passé l'événement, c'est-à-dire non loin de Clermont. » (p.626).

s'engloutir dans des gouffres de flammes avec l'âme du baron. Puis tout disparut. »¹⁸⁶

Cependant, dans cette version auvergnate, le mauvais seigneur ne revient pas hanter les vivants. En effet, sa punition est tout autre : il est damné de la mémoire des vivants. Rien ne reste de lui, si ce n'est cette légende, qui sert une fois de plus d'exemple. « Ainsi périt le dernier des sires d'Asblemont, Satan avait répondu à son défi. Le château du Maudit fut détruit, et nul vestige ne resta de lui ici-bas que le souvenir de ses crimes et de sa mort terrible. »¹⁸⁷

L'ignominie de ces veneurs enragés culmine dans le meurtre de l'homme consacré, homme sans arme, ayant renoncé à la violence, sans défense. Le crime constitue alors une allégorie du meurtre du Christ.

Dans cette dernière lecture, la place de l'assassin est toute trouvée : c'est celle du Diable, qui incarne, dans la tradition chrétienne, l'archétype du veneur infernal, maudit, et à juste titre, diabolique. Cette force furieuse et fiévreuse de l'homme qui ne se contient plus, de l'homme rejeté hors du monde des chrétiens, est le fait du Diable, Chasseur Noir par excellence.

Un autre exemple de Chasseur Noir est la figure du Grand Veneur, qui hante la forêt de Fontainebleau¹⁸⁸ à tel point que le lieu peut être considéré comme sa « chasse gardée ». Ce lien avec la forêt est parfois si fort qu'on surnomme le chasseur en conséquence : « Monsieur de Laforêt. - C'est le nom qu'on donnait autrefois au fantôme, plus connu sous le titre de grand *Veneur*, de la forêt de Fontainebleau. »¹⁸⁹

Le bruit qu'il fait lorsqu'il parcourt la forêt n'étonne guère les habitants qui semblent habitués à cette présence pourtant peu commune.

« Les paysans et les bergers des environs dirent que c'était un démon qu'ils appelaient *le grand veneur de la forêt de Fontainebleau*, et qui chassait souvent dans cette forêt. D'autres prétendaient que c'était la chasse de saint Hubert, chasse mystérieuse de fantômes d'hommes et de fantômes de chiens, qu'on entendait aussi en d'autres lieux. »¹⁹⁰

Mais le Grand Veneur est surtout connu pour un événement bien précis : la tradition évoque sa rencontre avec le roi Henri IV, lors d'une partie de chasse, où le roi s'était retrouvé momentanément isolé.

186 *Idem.*, p.627

187 *Idem.*

188 « Elle est le territoire du Grand Veneur, fantôme d'un gentilhomme assassiné à l'orée de la Renaissance, dont plusieurs chasseurs et jusqu'à des rois de France auraient croisé la route. » in : HÉBERT J.-F. et T. SARMANT, *Fontainebleau: mille ans d'histoire de France*, Paris, Tallandier, 2013, p.21.

189 COLLIN DE PLANCY J., *Dictionnaire infernal [...]*, 3^{ème} édition, P. Mellier, Paris, 1844, p.353.

190 *Idem.* ; voir également « je suis le diable Vauvert, le Juif errant, et le grand veneur de la forêt de Fontainebleau... » p.542, dans l'« Appendice ; De quelques légendes infernales » ainsi qu'au mot « VENEUR » p.500-501.

« C'est ici le lieu de parler de la légende du Chasseur noir, connu dans la forêt de Fontainebleau sous le titre du *Grand Veneur*. « On cherche encore, dit Sully, de quelle nature pouvait être ce prestige vu si souvent et par tant d'yeux dans la forêt de Fontainebleau. C'était un fantôme environné d'une meute de chiens dont on entendait les cris et qu'on voyait de loin, mais qui disparaissait dès qu'on s'approchait. » Henri IV, selon les historiens du temps, entendit un jour des bruits de cor et d'abolements de chiens, qui tout à coup se rapprochèrent de lui, et un grand homme noir et fort hideux leva la tête et dit : « *M'entendez-vous ?* ou *Qu'attendez-vous ?* ou selon d'autres : *Amendez-vous !* » et il disparut. »¹⁹¹

Ce face-à-face est resté célèbre. L'événement est perçu comme un mauvais présage par le monarque : cette apparition soudaine d'un homme vêtu de noir n'évoquant rien de bon.

« Cette chasse extraordinaire avait eu des dizaines de témoins dont le roi ; tous les auteurs contemporains la rapportent : Matthieu, Cayet, Duplex, etc. La chasse avait tourné court, mais le roi avait fait battre les bois et interroger les bergers et les bûcherons du massif. « Ils confirmaient qu'ils voyaient souvent un grand homme noir avec une grande meute de chiens et tout l'équipage de chasse, et le nommaient le Grand Veneur, lequel ne leur faisait point de mal ni danger. » On se souvient d'une pareille rencontre survenue à Charles IX dans la forêt de Lyons. »¹⁹²

En effet, les rois semblent particulièrement destinés à rencontrer le sinistre chasseur. Peut-être est-ce dû au fait que le monarque incarne un intermédiaire entre Dieu et les hommes et que, fort de cela, il peut interagir avec le monde de l'invisible. Dans un autre registre, la chasse a constitué pendant des siècles un privilège seigneurial et seule une petite élite pouvait se permettre de battre la forêt à grand bruit.

De même que les nobles sont les seuls à posséder le droit de porter l'épée, ils sont également les seuls à pouvoir chasser : l'art de la guerre et celui de la chasse ayant beaucoup en commun, on ne peut s'empêcher d'y voir une tentative de contrôler la violence, voire de confisquer certains symboles de la virilité et de la masculinité liés à la représentation des chefs, des seigneurs.

Comme la guerre, la chasse est une démonstration de force, de ruse, d'adresse. Mais elle présente également un danger constant auquel il faut faire face. Le risque est toujours présent et les monarques peuvent céder à l'appel de la forêt, être en proie au *Jagdfieber* et saigner comme les autres.

« Pas plus que le héros des contes, le roi n'est à l'abri des menaces de ce milieu étrange. Les annales rapportent les nombreux malheurs des rois victimes des fureurs de la chasse [...] Une

191 HAVARD Oscar, « La forêt de Fontainebleau et Barbison », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1881/06/11 (A23,N11), Paris, p.168.

192 BERCÉ Y.M., *Le roi caché : sauveurs et imposteurs : mythes politiques populaires dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, coll.« Nouvelles études historiques », 1990, p.287-288.

compilation d'*Histoires prodigieuses* relevait les morts de grands, disparus dans des forêts, un roi d'Angleterre, « ensépulturé au ventre des loups, estant à la chasse, escorté de ses gens », un empereur de Byzance, éventré par un cerf, et un roi de Babylone, réduit à l'état de bête sauvage, couvert de poils et mangeant à terre. »¹⁹³

Ainsi la mort de Philippe IV, dit le Bel, serait due à un accident de chasse : « tantôt on assure qu'un sanglier acculé a chargé la monture du roi ; tantôt qu'un cerf immense a effrayé le cheval. Le cheval se serait cabré brusquement, renversant son cavalier, dont un pied serait resté engagé dans son étrier. Secouru, le roi aurait été transporté au château, où il mourut. La mort donnée par un sanglier, animal réputé diabolique, passait pour infamante : « Il est mort d'un coup de couenne, le faux-monnayeur », s'exclama Dante dans la *Divine Comédie*. »¹⁹⁴

En outre, ce serait à cause d'une rencontre de ce genre que Charles VI perdit la raison : « selon certains chroniqueurs, le roi Charles VI aurait fait sa rencontre [du Chasseur noir] dans la forêt du Mans. Ce serait même l'origine de sa folie, si l'on en croit ces témoignages. »¹⁹⁵

Charles IX, dont on a dit précédemment qu'il avait croisé le Grand Veneur sur sa route, était connu pour la violence de ses chasses. Le lien avec son rôle dans la Saint-Barthélemy est suggéré par une historiographie peut-être orientée.

« On sait quelle folie de meurtre saisissait Charles IX au cours de ses chasses, quel massacre de bêtes innocentes il perpétrait pour le plaisir de voir gicler le sang. On a cependant nié sa participation au massacre, en invoquant les remords qui finirent par le tuer. Mais les remords ne l'assaillirent que plus tard, peut-être sous l'effet de la maladie. »¹⁹⁶

Avant lui, Philippe II dans sa jeunesse s'était égaré au cours d'une chasse.¹⁹⁷ « Les Grandes Chroniques de France rapportaient que Philippe Auguste, âgé seulement de quatorze ans, s'était égaré en poursuivant un sanglier dans la forêt de Compiègne. A la nuit tombée, la lumière d'un feu l'attira dans une clairière où s'affairait un affreux colosse au visage noir. Ce personnage se révéla être un brave charbonnier qui sut ramener le jeune prince aux portes de Compiègne. Un marquis de Brandebourg, moins chanceux, avait en pareille circonstance rencontré une troupe de vrai démons. Le roi Chilpéric avait trouvé la mort au cours d'une chasse solitaire. »

193 Voir : BOAISTUAU P., *Histoires prodigieuses*, 1567, cf : livre I, chapitres III et IV ; cité in BERCÉ Y.M., *op. cit.*, p.286-287.

194 HÉBERT J.-F. et T. SARMANT, *op. cit.*, p.35.

195 WALTER P., *Mythologie chrétienne fêtes, rites et mythes du Moyen Âge*, Paris, Imago, 2011, p.68.

196 BORDONOVE G., *Henri IV*, Pygmalion, Paris, 1981, p.74.

197 Voir à ce sujet : RIGORD, *La Vie de Philippe II Auguste*, Clermont-Ferrand, Editions Paleo, 2003, p.20-21 ; Notons qu'après cette rencontre, le jeune homme « tomba dangereusement malade, et cet accident fit différer son couronnement jusqu'à la Toussaint suivante. » (p.21)

Les aventures de chasse semblent donc faire partie intégrante des histoires qu'on colporte sur les monarques et qu'on conserve en mémoire. On peut relever le fait que le Grand Veneur interpelle le roi en personne, seul à seul.

Il prononce quelques mots avant de tourner le dos et de s'enfuir brusquement, ce qui insiste sur son caractère intime, furtif. « Quelques seigneurs près du Roy s'avancent à ce bruiet pour voir ce qui c'estoit ; ils n'eurent pas fait vingt pas qu'ils advisent un grand homme noir parmy des halliers, lequel leur fit, une telle peur que ce fut à qui fuyroit le mieux. »¹⁹⁸

Plusieurs explications furent avancées, notamment qu'il aurait pu s'agir d'un braconnier égaré, d'un mauvais plaisant, mais également d'un assassin : « On a supposé que ce spectre était un assassin déguisé. « Il ne manque pas de gens, dit Matthieu (historien contemporain, connu personnellement de Henri IV), qui auraient volontiers relégué cette aventure avec les fables de Merlin et d'Urgande, si la vérité n'avait été certifiée par tant de témoins oculaires et auriculaires. Les bergers du voisinage prétendent que c'est un démon qu'ils appellent *le Grand Veneur*, et qui chasse dans cette forêt ; mais on croit aussi que ce pouvait bien être la chasse de saint Hubert, prodige qui a lieu dans d'autres provinces. Démon, esprit, ou tout ce que l'on voudra, il fut réellement aperçu par Henri IV, non loin de la ville de Fontainebleau et dans un carrefour de la forêt qui a conservé la désignation de la *Croix du Grand Veneur*. »¹⁹⁹

Cette rencontre est interprétée pour le roi comme un appel à changer radicalement son mode de vie, trop porté selon certains, sur les femmes et la vénerie. « L'obstination du roi à fuir les problèmes et les conseils dans des chasses interminables et dangereuses était regardée comme futile ou imprudente. Tout ce contexte peut expliquer que l'incident de l'apparition du Grand Veneur ait reçu la consécration des commentaires et des rumeurs. Cette aventure semblait promettre à Henri IV le sort des chasseurs maudits. Si elle exaltait sa gloire en l'égalant aux rois légendaires, c'était pour mieux l'avertir de changer de conduite, soit de renoncer à la chasse et aux maîtresses. »²⁰⁰

Henri IV croise donc le Grand Veneur au hasard d'une chasse en s'étant égaré. Cette rencontre a été le fruit de plusieurs interprétations, des plus fantasques aux plus funestes. Le récit des chroniques a inspiré de nombreuses légendes, souvent réécrites et modifiées par de nombreux auteurs. Il est devenu le conte local que l'on dévoile dès lors qu'on veut évoquer la région.

« Mais ne vous parlerai-je que des beautés de la vieille forêt ? Ne vous dirai-je point quelques mots de la légende – la légende du *Chasseur noir* (son Robin des Bois), sous le titre du

198 MOTHÉ T., "Le merveilleux dans quelques Mémoires du XVIIe siècle", *L'Écho du merveilleux : revue bimensuelle*, 1908/06/01 (A12,N274), « Le Grand Veneur de Fontainebleau et l'esprit de la forêt de Lyonne », p.208.

199 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, (2e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.82. L'auteur renvoie à : « Collin de Plancy, d'après le *Quaterli Magazine* ».

200 BERCÉ Y.M., *op. ci.*, p.289.

Grand-Veneur ?

"On cherche encore – dit Sully – de quelle nature pouvait être ce prestige, *vu par tant d'yeux* dans la forêt de Fontainebleau. C'était un fantôme, environné par une meute de chiens dont on entendait les cris et qu'on voyait de loin, mais qui disparaissait dès qu'on s'approchait."

Selon les historiens du temps, Henri IV entendit un jour le son du cor et l'aboiement des chiens, d'abord éloignés, puis tout à coup plus rapprochés. Un grand homme noir, des plus hideux, se dressa devant lui et leva la tête, en disant : "M'entendez-vous ?" ou, selon quelques-uns : "Amendez-vous ! » et il disparut."²⁰¹

Le XIX^e siècle raffole de ces récits de chasse et n'hésite pas à broder, exagérant les détails. L'événement est retravaillé, refondu au point de ne plus avoir grand chose à voir avec les chroniques originelles, comme en témoigne cet exemple, particulièrement romancé :

« Au moment où la gaieté était à son comble, le roi Henri, brusquement, devint pâle et blême, et laissa tomber son verre à moitié plein en s'écriant :

- Écoutez ! écoutez ! messieurs, n'entendez-vous pas au lointain un étrange et fantastique bruit de chasse ?

Chacun prêta l'oreille. En effet, dans le bois de mystérieuses fanfares retentissaient et se mêlaient aux abois d'une meute invisible.

- C'est le Grand-Veneur ! c'est le Grand-Veneur ! reprit le Béarnais en se levant avec terreur.
- Le Grand-Veneur ! répétèrent les chasseurs en se levant aussi.
- Recommandons notre âme à la grâce divine ! exclama le monarque, c'est l'homme noir de la forêt !

Le bruit se rapprochait graduellement. Henri IV était en proie à une véritable terreur, ses dents claquaient et ses cheveux et sa barbe se hérissaient.

- Il approche !... Il approche !
- Pardieu ! s'écria le capitaine du Jardin, très-peu superstitieux de sa nature, je vais savoir à quoi m'en tenir au sujet de cet insolent fantôme qui se permet de troubler le repas de notre Sire le roi.

Ce disant, du Jardin saisit un mousquet et s'élança dans la direction du bruit de chasse, qui allait grandissant de minute en minute. Bientôt du Jardin disparut à tous les yeux. Pendant quelques instants, nul bruit ne vint troubler le silence de la forêt. La chasse invisible se taisait aussi, et dans le feuillage, les oiselets avaient cessé de gazouiller.

201 MAUCHAMPS (Mme de), « La forêt de Fontainebleau », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1877/07/21 (A19,N16), p.250.

Bientôt un grand cri retentit sous la feuillée, et du Jardin, la mine effarée et les yeux hagards, reparut en balbutiant :

– Ce ne sont pas des hommes !... mais des diables !

Alors le bruit de l'invisible chasse éclata de nouveau plus formidable et plus fantastique que jamais... Et soudain les broussailles s'agitèrent et s'entr'ouvrirent pour montrer le même homme noir qui était apparu à Gabrielle d'Estrées en son enfance, et que la favorite, disent les historiens, avait revu en rêve la veille même de sa mort.« Il avait le visage noir et poilu, disent les chroniques du temps, et de grosses mains velues à griffes au lieu d'ongles. »

L'homme noir, s'avançant de quelques pas dans la direction du roi, lui dit d'une voix sépulcrale : "Amende-toi ! amende-toi !"

– Par le ciel, s'écria du Jardin qui rougissait de terreur, et qui, malgré l'évidence, doutait encore, par le ciel ! homme ou démon, je saurai qui tu es !

Ce disant, il arma le mousquet dont il s'était emparé, ajusta l'homme noir et fit feu. Le Grand-Veneur poussa un grand éclat de rire et disparut lentement dans les broussailles. Puis, les aboiements de sa meute invisible devinrent moins distincts, les hennissements des chevaux se turent peu à peu, et le son du cor fantastique s'éteignit graduellement. »²⁰²

Cette rencontre du roi et du chasseur vêtu de noir connaît donc un certain succès au XIX^e siècle : on va jusqu'à accompagner le récit d'une musique, spécialement composée pour l'occasion. Ce Grand Veneur parle aux gens du siècle. Il les interpelle à leur tour, leur demandant si, à présent, tous l'entendent :

« LA VOIX.

M'entendez-vous ?

Troupe dorée !

Riche livrée !

Je parle à tous.

M'entendez-vous ?

C'est moi, c'est moi ; vous me cherchez peut-être.

De la sombre forêt

Je suis le maître.

202 « Le visionnaire d'Angoulême », *Le Monde fantastique illustré*, 1875/01/30 (A2), p.34-35. L'auteur présente notamment un court historique du Grand Veneur p. 36.

Celui qui douterait,
N'a qu'à paraître.
Qui chasse dans mes bois,
Doit me connaître ;
Car tous ceux que j'y vois,
N'y viennent pas deux fois.

Halali ! fanfare !
Proclamez ma loi.
Tayau ! tayau ! gare !
C'est ma chasse à moi.

La mort, à m'obéir,
Est toujours prête ;
Et l'on me voit venir,
Dans la tempête.
Qui chasse dans mes bois,
Risque sa tête ;
Car tous ceux que j'y vois,
N'y viennent pas deux fois.

Halali ! fanfare !
Proclamez etc.

Mort au hardi chasseur
Qui me retarde !
Je suis le grand veneur,
Prenez-y garde !
Et malheur ! même aux rois
Que je regarde ;

Car tous ceux que je vois, Ne chassent pas deux fois. »²⁰³

Il s'agit d'un personnage mystérieux, romantique, vestige des temps oubliés et témoin des

203 *La Chasse royale (vision de Henri IV), légende de la forêt de Fontainebleau, en deux parties, pour orchestre, chœurs et voix principale, exécutée pour la première fois dans la salle des Concerts Saint-Honoré, le 20 mars 1846, imp. de Vve Dondey-Dupré, Paris, 1846, Deuxième Partie : p.7-8. Le personnage du Grand Veneur est considéré comme historique, équivalent du Robin des bois local (voir p.2).*

grandes gestes cynégétiques du passé comme en témoigne cette contribution de 1856 au *Journal des Chasseurs* :

« [...] - Prenez garde, veneur, il est d'étranges choses
Dont il n'est pas prudent d'approfondir les causes ;
Il est plus d'un chasseur qui, dit-on, sur le soir,
A vu rôder ici l'ombre du Chasseur noir !

- Qu'il soit noir, qu'il soit blanc, eh ! morbleu, que m'importe ?
S'il a le diable au corps, il faudra qu'il en sorte,
Je vais l'aller chercher, et ça de par le Roi ;
Il faudra qu'il se montre ou qu'il dise pourquoi.

- Grand veneur, grand veneur, ne perdez pas votre âme !
- Chasseur noir, dites-vous, conte de vieille femme !
Quelqu'un chasser ici, je voudrais bien le voir,
Dans les forêts du Roi ! bah ! - Messieurs, au revoir.

- Croyez-nous, grand veneur, laissez-là la partie
Quand le diable s'en mêle, est bien fou qui s'y fie.
... Ils discouraient encor qu'il était déjà loin,
Et de le retenir il n'était plus besoin.

Il était gentilhomme, il avait du courage,
Cependant il pensait que l'avis était sage ;
Il sentait en lui-même une vague terreur ;
Mais comment reculer ? c'était le déshonneur.

Le coursier, partageant l'inquiétude du maître,
Hennissait violemment, tremblait de tout son être ;
Puis il se ralentit et se cabra soudain ;
Pour le faire avancer tout son effort fut vain.

Le veneur étanchait, arrêté sur la route,
La sueur de son front découlant goutte à goutte,
Quand le cor retentit ironique et moqueur,

Comme pour défier et railler sa frayeur.

Irrité du défi qu'on paraissait lui faire,
Il frappa son cheval de rage et de colère,
Et le coursier bondit et partit comme un trait,
Sans que rien l'arrêtât, à travers la forêt.

La nuit était venue et sa teinte de bistre
Colorait la forêt d'un reflet tout sinistre ;
Les chasseurs, réunis auprès du carrefour,
Du veneur, en silence, attendaient le retour.

Tout à coup apparut, empourprant la clairière,
Du côté du Couchant une rouge lumière ;
Le vent du nord soufflant à travers les bouleaux,
Rendit un bruit confus de chiens et de chevaux.

Et puis l'on vit passer, semblable à la tempête,
Un cavalier tout noir des pieds jusqu'à la tête ;
Son coursier noir aussi passa comme l'éclair,
Ne touchant pas le sol et semblant fendre l'air.

Suivait un cavalier, paraissant hors d'haleine,
Soufflant comme à regret dans un cor noir d'ébène,
Et son noir compagnon, se tournant plusieurs fois,
Semblait l'encourager du geste et de la voix.

Derrière, de piqueurs une noire cohorte,
Des torches à la main, guidait, d'une voix forte,
Une meute aboyant de chiens tout noirs aussi,
Qui laissaient après eux une odeur de roussi.

Leur course à travers bois était si furibonde,
Qu'à peine on put les voir pendant une seconde ;
Et puis le bruit cessa, la lueur disparut,
Dans les bois d'alentour de nouveau tout se tut.

Les chasseurs, sans parler, entre eux se regardèrent,
Puis sans se retourner, au galop défilèrent.
- Passant, près de la croix, priez pour le veneur,
Et Dieu vous gardera contre le noir Chasseur. »²⁰⁴

Cet exemple est révélateur de la manière dont on transforme le passage d'une chronique exceptionnelle en véritable motif littéraire : le Grand Veneur est avant tout un Chasseur Noir, une représentation si maléfique qu'on peut aller jusqu'à affirmer qu'il s'agit d'une représentation du Diable qui ne dit pas son nom.

L'opposition du chasseur à la religion, par son refus de respecter les jours consacrés, sa rébellion constante à l'obéissance réclamée aux règles édictés par l'Église en font un réprouvé, un parjure, damné pour ses fautes.

C'est un agitateur, qui refuse l'autorité cléricale et insulte les prêtres. Il divise plus qu'il ne rassemble. Parfois, comme nous l'avons vu, cette fièvre de chasse le pousse jusqu'au meurtre contre les religieux qui lui font barrage.

L'envie de chasser finit toujours par le dominer : il se révèle incapable de contrôler ses pulsions. Il est un danger pour lui et pour les autres. Il a la fâcheuse tendance à basculer du monde civilisé, caractérisé par la maîtrise de soi, le pardon et la clémence, à celui de la sauvagerie, lieu du bestial et du *sang noir* :

« Ce trouble saisonnier qui s'empare de gens de chasse, cette excitation qui les fait basculer dans une nouvelle vie entièrement consacrée aux courses en forêts porte un nom connu de tous [dans le massif alsacien] ; il s'agit du *Jagdfieber*, c'est-à-dire, littéralement, de la fièvre de la chasse, Étonnante fièvre ! »²⁰⁵

Ce marginal, cet exclu de la cité, ce mauvais et sinistre chasseur peut être perçu comme une critique des hommes les plus brutaux, capables de menacer leurs semblables et de les brutaliser sans raison apparente. C'est aussi une critique des chasseurs sans vergogne, qui enfreignent les lois cynégétiques et les règles élémentaires touchant au sacré.

C'est l'homme sauvage, l'homme de la forêt, celui dont on n'est pas sûr qu'il soit homme, tant il franchit aisément la frontière qui sépare l'humain de l'animal.

On l'appelle parfois le chasseur noir : « On le voit près du château d'Entre-deux-Monts, commune de Concoeur, tout vêtu de noir, monté sur un cheval noir, et entouré d'une meute couleur

204 BETHS L., « Le Grand Veneur, légende de la forêt de Fontainebleau », *Journal des chasseurs*, 1856/11 (A21), p.203-205.

205 HELL B., *Sang noir: chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, l'Oeil d'Or, 2012, p.25.

d'ébène. Il chasse toutes les nuits, qu'elles soient claires ou sombres. »²⁰⁶

Cette allusion à la noirceur est évidemment équivoque : le chasseur est noir par ses habits, parce qu'il œuvre de nuit, c'est une référence à ses activités essentiellement nocturnes mais également une référence à la potentielle couleur de son âme.

« Ce "chasseur noir" est maudit : et il doit chasser de toute éternité en punition de quelque crime ; suivant certaines légendes, c'est pour avoir chassé un jour de grande fête, ou le dimanche à l'heure de l'office ; suivant d'autres, c'est pour s'être obstiné à chasser un cerf qui portait un crucifix entre ses bois et qui était le Christ. « Et le Christ dit au comte : Maintenant tu chasseras jusqu'au jugement dernier. C'est ce qui est arrivé, et voilà l'origine du chasseur sauvage. »²⁰⁷

Tour à tour parjure, blasphémateur, incroyant notoire, ivrogne, le chasseur maudit incarne l'homme corrompu par excellence. Figure pécheresse, sa violence est parfois froide et volontaire, placée consciemment au service du mal.

Dans ce cas, c'est le Diable en personne dont il s'agit, et on peut se demander si ces récits de chasses qu'on croise encore dans les campagnes au XIX^e siècle ne sont pas les vestiges de divers traditions orales utilisant ce genre d'histoires afin d'offrir un panel d'exemples de pécheurs et de cas désespérés dont les auditeurs devraient se méfier.

« Si, dans les régions voisines, les chasses aériennes sont emmenées par des personnages maudits devant chasser éternellement un gibier inaccessible pour expier leur faute (*chasse Arthus, Gallery, Briguet, Gayère...*), la chasse berrichonne semble plutôt menée par le diable qui conduit les damnés en enfer. »²⁰⁸

On retrouve également l'exemple d'un pacte passé avec le diable : « Pour avoir vendu son ombre, Lodder ou Ludder devint un grand veneur aux chasses aériennes des Flandres et de Brabant. »²⁰⁹

Si l'influence de l'Église, au travers du prêtre local et de ses sermons, a évidemment joué un rôle majeur, on peut émettre l'hypothèse que ce sont les populations elles-mêmes, peut-être de manière inconsciente, mais de leur propre initiative, qui, à travers cette histoire de chasse maudite, jouaient la Passion du Christ.

En effet, la Passion est avant tout le récit d'une chasse dont la proie est Jésus, le fils de Dieu. Tous veulent le perdre, les hommes comme les mauvais esprits : à quelques reprises il échappe de

206 CLÉMENT-JANIN M.-H., *Traditions populaires de la Côte-d'Or*, impr. de Darantière, Dijon, 1884, p.17-18.

207 GAIDOZ Henri, *La rage & St Hubert*, A. Picard, Paris, 1887, p.38.

208 BERNARD D., « Bestiaires fantastiques et apparitions surnaturelles en Berry », in : LODDO D., J.-N. PELEN (dir.), *Êtres fantastiques des régions de France: actes du colloque de Gaillac, 5, 6, 7 décembre 1997*, Paris, Harmattan, 2001, p.255.

209 RECLUS Élie, *Les Croyances populaires, leçons sur l'histoire des religions, professées à l'Université nouvelle de Bruxelles. Première série. La Survie des ombres*, V. Giard & E. Brière Libraires-Éditeurs, Paris, 1908, p.124.

peu au lynchage par la foule. Jésus lui même n'est pas dépourvu de certaines caractéristiques cynégétiques dans la mesure où il chasse les démons et expulse les marchands du Temple. Mais à aucun moment il ne tue.

Lorsqu'il est sur le point d'être arrêté, par des hommes en armes, il ne fuit pas, faisant avorter la chasse qui aurait pu s'engager contre lui, et rendant ainsi caduque la justification de sa mise à mort. Plutôt que de fuir, la proie se livre. D'où l'image de l'agneau dans la tradition chrétienne, de l'Homme s'offrant en sacrifice, entrant ainsi en résonance avec le sacrifice manqué du fils d'Abraham.

Il y a certes l'image du bouc émissaire qui a été notamment traité par René Girard²¹⁰, mais à la figure du bouc, animal domestique, élevé pour être mangé, dépecé, vendu ou sacrifié, se substitue celle de la proie, qu'on tue pour les mêmes raisons, sauf qu'il est extrêmement rare qu'on la sacrifie par la suite²¹¹.

La proie nécessite une chasse, c'est-à-dire l'organisation d'une action collective et symbolique, fortement codifiée. Ce qui définit la proie, c'est aussi l'énergie que l'on dépense pour s'en emparer : il faut, logiquement une chasse. Celle-ci prend alors l'aspect d'un rituel qui justifie la mise à mort de l'animal : mise à mort qui intervient après l'échec de la fuite.

Cette victoire du chasseur sur le chassé légitime tout le processus : l'animal ayant fui devant l'agresseur, il s'est mis lui-même dans la position de la proie, donnant ainsi son accord tacite à la chasse. Sa mise à mort est signée au moment où il commence à fuir.

Or, dans la Passion, la proie désignée anticipe la chasse : plutôt que d'y participer, elle la fait avorter en la privant de son sens symbolique. Plutôt que de fuir, notamment lors de l'épisode du Jardin des Oliviers, Jésus va de sa propre volonté se livrer aux chasseurs.

Il va jusqu'à renoncer à tout acte violent pour défendre sa vie, y compris lorsque l'un de ses disciples blesse un soldat. Lorsqu'un cerf, un sanglier, un ours, un loup, est acculé, il fait face et combat : c'est cette furieuse envie de vivre qui donne en partie son sens à la chasse. C'est une véritable lutte à mort.

Si l'un des participants, en l'occurrence, la proie désignée, renonce à sa vie, embrasse sa mort, alors il n'y a plus de chasseurs, plus de chasse, plus de rituel, plus de symboles, il ne reste que

210 Voir notamment : GIRARD R., *Le bouc émissaire*, Paris, B. Grasset, 1982 ; *La route antique des hommes pervers*, Paris, Grasset, coll.« Le livre de poche », n° 4084, 1985 ; *Le bouc émissaire*, Nouv. éd., Paris, Grasset, 1985 ; *Je vois Satan tomber comme l'éclair*, Paris, Grasset, 1999 ; *Celui par qui le scandale arrive*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001 ; *Le sacrifice*, Paris, Bibliothèque nationale de France : Diffusion Seuil, coll.« Conférences Del Duca », 2003 ; *La violence et le sacré*, Paris, Pluriel, 2010.

211 « Pour le paléolithique, les indices de la pratique du sacrifice sont douteux, et je ne connais aucun cas, dénué d'ambiguïté, de sacrifice animal mis en œuvre par des chasseurs. *Le sacrifice animal apparaît toujours comme étant la mise à mort rituelle d'un animal domestiqué par des sociétés agraires ou pastorales.* », SMITH J. Z., « La domestication du sacrifice » in : GIRARD R., W. BURKERT, R. ROSALDO, et J.Z. SMITH, *Sanglantes origines*, Paris, Flammarion, 2011, p.190.

des assassins, dont la cruauté révèle l'immensité du crime.

Ce grand veneur à la tête de la chasse, c'est le Diable, et dans cette optique il n'est pas étonnant de le retrouver à la tête de nombreuses chasses fantastiques. Les populations, l'ayant dissimulé derrière le masque du Chasseur Noir, et à travers l'idée d'une chasse et le meurtre d'un prêtre ou d'un ermite innocent, font rejouer à l'un comme à l'autre, la Passion. Selon cette interprétation, la majorité des chasses extraordinaires seraient une manière inconsciente de répéter la mise à mort du Christ, de rejouer, en quelque sorte, dans une messe hors de l'église, sans prêtre et sans missel, le « théâtre divin »²¹².

212 Sur cette idée de théâtre divin, voir l'ouvrage de Philippe MARTIN, *Le théâtre divin: une histoire de la messe, XVIe-XXe siècles*, Paris, CNRS, coll.« Histoire / CNRS éditions », 2010.

CHAPITRE III : DES PHÉNOMÈNES PLURIELS

3.1/ DES CHASSES EXTRAORDINAIRES AUX CHASSES FANTASTIQUES

Nous avons vu jusqu'ici que les meneurs des chasses fantastiques prenaient différentes appellations, toutes en lien avec le thème bien précis du Chasseur maudit, que nous venons d'évoquer en détail. Pour autant ce thème ne résume pas toutes les chasses fantastiques et d'autres phénomènes bigarrés se présentent à nous.

En dehors du thème du Chasseur maudit, damné pour ses fautes et sa fièvre de chasse, existent d'autres chasses dont l'impact cynégétique varie.

Ces phénomènes diffèrent en fonction de leurs références cynégétiques. Certains portent l'appellation de « chasse » et ne présentent pourtant aucune caractéristique cynégétique. Nous avons commencé cette étude en rappelant l'ambiguïté existant avec le récit de l'Armée Fantôme.

Certaines chasses n'en sont pas, quand d'autres dissimulent les traits proprement cynégétiques de multiples façons. Le thème est traité diversement et le Chasseur maudit n'est qu'une des versions les plus sophistiquées et abouties.

Ce que l'on nomme les « chasses fantastiques » est avant tout le produit d'un temps et d'une société. Le XIX^e siècle voit se rassembler des textes prolifiques traitant des traditions orales des populations rurales. Au sein du mouvement folkloriste s'engage une course pour recueillir le plus de contes, de légendes et de traditions possibles, essentiellement paysannes.

Les phénomènes de chasses hors du commun ne font pas exception : ce genre de récits a été relevé de manière si fréquente et dans tant de régions d'Europe différentes, que les collectes entraînent certaines interrogations. Le mouvement folkloriste va jusqu'à supposer que ces récits sont les restes de cultes pré-chrétiens et va surtout les rassembler pour les mettre par écrit, tout en modifiant certains passages et en insistant sur certains traits. Mais surtout le mouvement folkloriste va désigner tous ces récits sous un seul terme générique : c'est le cas en France de l'appellation de « chasses fantastiques ». En concurrence avec d'autres adjectifs, comme « infernales », « maudites », ou encore « diaboliques » celui de fantastique va marquer durablement les consciences.

Il est nécessaire de se rendre compte de ce simple fait : ce terme de « fantastique » est évidemment propre à la fin du XIX^e siècle, notamment sous l'influence de la *Revue des Traditions*

Populaires, qui va présenter une série de contributions portant le nom de « chasses fantastiques ». ²¹³

Ces chasses, recouvrant des phénomènes certes originaux, sont également une création de la société de la seconde moitié du XIX^e siècle, portée sur les traditions et les croyances ancestrales. Ce terme de « fantastique » témoigne de l'intérêt d'une époque et d'une société pour un phénomène particulier.

De plus, on peut légitimement se demander si le terme de « fantastique » ne doit pas son succès au fait qu'il dissimule efficacement les références à la religion. En effet, ces chasses étaient souvent placées sous l'autorité du Diable, qu'il soit directement nommé ou non. On parlait des chasses infernales, maudites, diaboliques ou plus généralement de la chasse du Diable. Le terme de « fantastique » abolit cette référence, et rend le récit plus neutre.

Cette évolution serait le reflet d'une société en transformation. Ainsi, les chasses extraordinaires issues du monde paysan restaient fortement marquées par le christianisme. Dans le monde intellectuel des années 1880-1890, les filtres sociaux et culturels étaient radicalement différents. Le rassemblement de récits divers sous une même dénomination, neutre qui plus est, contribue à les modifier en profondeur, voir à les aseptiser, et débouche logiquement sur une uniformisation de ces derniers. Les chasses fantastiques sont donc, avant toute chose, un type de récits correspondant aux filtres d'une société intellectuelle, littéraire et bourgeoise de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Ces fameuses chasses fantastiques sont en quelque sorte des enfants de la modernité. Il s'agit d'une vision romancée, d'une fiction d'un monde rural où les paysans étaient les témoins de phénomènes hors du commun, et d'une époque où le surnaturel et le divin faisaient partie intégrante de ce monde. Le terme de « chasse fantastique » témoignerait donc d'une vision désacralisée du monde.

Cette dénomination générique de « chasses fantastiques » masque donc la diversité des phénomènes relevés. Nous avons déjà évoqué un certain nombre d'entre elles, notamment celles qui tournent autour de la figure centrale d'un meneur, généralement couronné, rois bibliques et rois historiques, rois mythiques ou imaginaires comme le roi Hugon, « censé chevaucher la nuit autour des villes et des remparts des places de guerre ; de sa puissante main ou d'une baguette invisible, ce

213 Quelques exemples : L'ESTOURBEILLON R. (comte de), « Les chasses fantastiques, I », *Revue des traditions populaires*, 1892/03/15 (Année 7, Tome 7, Numéro 3), p.175 ; DUYNES F., « Les chasses fantastiques en Angoumois », *Revue des traditions populaires*, 1894/02 (Année 9, Tome 9, Numéro 2), p.91 ; CHARPENTIER F., « Les chasses fantastiques en pays de Retz et Blaisois », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.413 ; HAROU A., « Les chasses fantastiques en Danemark », *Revue des traditions populaires*, 1898/12 (A13,T13,N12), p.695-696 ; BONNARDOT F., « Les chasses fantastiques dans la Côte d'Or », *Revue des traditions populaires*, 1901/08 (A16,T16,N8)-1901/09 (A16,T16,N9), p.453.

Nemrod fantastique frappait et abattait les mortels assez peu chanceux pour se trouver sur son passage ; il les chassait devant lui comme une proie qui lui était due et, très-souvent, les faisait disparaître au milieu des vivants. »²¹⁴

« Des chasses fantastiques, les unes, comme la chasse Saint-Hubert, appartiennent au cycle religieux, d'autres, comme la chasse Arthour, au cycle héroïque ; mais le plus grand nombre sont du cycle diabolique, et elles abondent en expressions originales. »²¹⁵

A la chasse de saint Hubert, on peut adjoindre celle de saint Eustache, autre saint lié à la figure du cerf. On retrouve la « chasse aux revenants de la Saint Hubert en Nivernais »²¹⁶

Il y a également les chasses associées à un mauvais seigneur puni pour ses fautes comme la chasse considérée ou expliquée comme celle du seigneur Gallery et ses nombreux dérivés ou déformations, ainsi que celles associées à des seigneurs locaux.

La liste est longue. Il convient de citer les chasses dont les noms reviennent le plus souvent : la « *Chasse à Bodet*, la *Chasse à Rigaud*, la *Chasse à Ribaut*, en Berry ; la *Chasse Briguet*, sur les bords de la Loire ; la *Chasse Malé*, la *Chasse Mare*, la *Chasse Maro*, dans le Maine ; la *Chasse à l'Humaine*, en Ille-et-Vilaine ; la *Chasse Valory*, dans le Bas-Maine ; la *Chasse du Diable*, en Normandie ; la *Chasse du Peut* ou *du Diable* dans la Côte-d'Or ; la *Chasse Maligne*, en Forez et en Bourbonnais ; la *Chasse Proserpine*, la *Chasse Chésérquine*, la *Chasse Mère Harpine* en Normandie. »²¹⁷

Il existe également la chasse des Avents en Bourgogne, la Chasse « à l'humaine » ou « au grand bois » (Champagne, Vosges)²¹⁸ ainsi que la chasse Macchabée : « Au Blaisois, la chasse est dite des Machabées, et le chasseur maudit devient Thibault le Tricheur, comte de Blois, puni pour avoir méconnu les lois de l'Eglise et celles de l'humanité. »²¹⁹

« Cette chasse nocturne porte dans le pays le nom de *Chasse du comte Thibault*, et aussi celui de *Chasse-Machabée*, qui rappelle la *danse macabrée* ou *macabre*, qui eut tant de popularité dans le moyen-âge. La Touraine a sa *Chasse du roi Hugon*, le Poitou sa *Chasse-galerie*, etc. »²²⁰

En outre, il est possible de croiser la chasse de la Mère Harpine, « la chasse Proserpine, ou

214 PÉAN, "Le roi Hugon", *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, [s.n.], Tours, 1865, p.141.

215 HÉRICHER E. (LE), « Histoire et glossaire du Normand, de l'Anglais et de la Langue française », *Mémoires de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches*, tome troisième, E. Tostain, Avranches, 1864, p.179.

216 BOUTEILLER M., *Sorciers et jeteurs de sort: enquêtes, témoignages et procès de sorcellerie du 16^{ème} au 20^{ème} siècle en Berry, Nivernais et Sologne*, Paris, Royer, 2000 (1958 pour la première édition), p.132.

217 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.128.

218 HELL B., *Sang noir: chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, l'Oeil d'Or, 2012, p.195. Voir dans cet ouvrage « Les chasses maudites » p.193-203.

219 CHARPENTIER F., « Les chasses fantastiques en pays de Retz et Blaisois », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.413.

220 SAUSSAYE (de La), *Le Château de Chambord*, 4e édition, Les Libraires (Blois), 1871, note 2, p.37-38.

Chésérquine »²²¹ ainsi que toutes celles associées à Hellequin, Hennequin, Herlequin, et parfois rattachées à l'idée de « mesnie » ou de « menée ».

Citons par exemple la « Cache hêletchieyn, prétendue chasse aérienne »²²², également appelée « chasse Hêle-tchieyn », que Jean Fleury décrit comme une « chasse mystérieuse qu'on croit entendre passer dans l'air par les belles nuits d'été ; ancienne tradition »²²³.

Sans compter toutes celles qui tournent autour du Diable, les différentes chasses infernales, maudites et diaboliques présentes dans de nombreuses régions de France. Il existe également la Chasse maligne (Châteauroux, Bourdonnais), Chasse à Bader (Lucifer) à Asnières-les-Bourg, chasse galopine (Poitou, Touraine)²²⁴. Les chasses du Peût, du Piqueur Noir, du Chasseur Noir, du Veneur Noir, du Mauvais Chasseur...²²⁵ ou encore celle de la Haute Chasse qui, en Savoie, « passe avec ses chiens et apporte une jambe sanglante qui laisse une tache indélébile. »²²⁶

En Corse, on retrouve la *Squadra d'Arrozza*, c'est-à-dire la confrérie des morts également appelée la *bourrasque des morts*²²⁷. Elle « ne se montre que dans les occasions solennelles, pour des gens qui valent la peine qu'elle se dérange, pour des pères et des mères dont la mort est un malheur irréparable pour ceux qui restent. A l'heure de minuit, le tambour bat le rappel dans le cimetière et les morts se rassemblent : ils sont en nombre infini. Vêtus de longues chapes noires, les capuchons rabattus sur la figure, ils se mettent en marche lentement, gravement, en observant les distances comme une procession. Sur le devant du capuchon sont deux trous à travers lesquels on voit leurs yeux éteints. »²²⁸

Ajoutons à cela la chasse sauvage, présente en Alsace²²⁹ et nous avons déjà une bonne idée de la richesse et de la diversité des chasses hors du commun en France dans la seconde moitié et la

221 BOSQUET Amélie, *La Normandie, romanesque et merveilleuse: traditions, légendes, et superstitions populaires de cette province*, J. Techener, Paris, 1845, p.68.

222 FLEURY J., *Essai sur le patois normand de La Hague*, Maisonneuve Frères et Ch. Leclerc Éditeurs, Paris, 1886, p.150.

223 *Idem.*, p.241.

224 Sur ces trois chasses citées et leurs lieux d'apparitions voir : BOUTEILLER M., *op. cit.*, p.131-132.

225 Voir notamment : SEIGNOLLE C., *Les Evangiles du diable selon la croyance populaire*, Paris, R. Laffont, coll.« Bouquins », 1998, p.10.

226 ABRY Christian, JOISTEN Alice. « Le Roi Hérode, chasseur sauvage en Savoie et Dauphiné », *Le Monde alpin et rhodanien, Revue régionale d'ethnologie*, n°4/2001. p.9.

227 Voir, à ce sujet : ORTOLI J. B., *Les contes populaires de l'Île de Corse*, Maisonneuve et Cie, Éditeurs, Paris, 1883, p. 317-319 et p.337-342.

228 ORTOLI Antoine-Lucien, « Croyances populaires de la Corse », *La Tradition : revue générale des contes, légendes, chants, usages, traditions et arts populaires*, Emile Lechevalier, Librairie générale et internationale Gustave Ficker, Paris, 1887/05 (N2), p.48.

229 Encore attestée dans les années 1980 : « Dans la vallée de Münster on racontait autrefois qu'il y avait le chasseur sauvage qui rôdait dans la forêt. Il poursuivait avec ses chiens un cerf imaginaire. Il ne fallait pas le rencontrer, c'était un danger terrible (Gilbert K., 75 ans, retraité. Münster. Janvier 1983).

*Quand on montait au mont Sainte-Odile, mon père racontait toujours l'histoire de la chasse sauvage. En hiver quand la nuit tombait vite, il nous disait de hâter le pas parce que c'était à cette époque que cette horde de démons traversait la forêt (Madame B., 50 ans, mère de famille. Obernai. Février 1983). » in HELL B., *Entre chien et loup: faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Collection Ethnologie de la France », 1985, p.126.*

fin du XIX^e siècle²³⁰.

Il faut souligner par ailleurs que ce genre de chasse est également présent dans une bonne partie de l'Europe, essentiellement en Allemagne, où cette chasse est connue sous le nom de *Wilde Jagd*, littéralement « Chasse Sauvage » mais également : *Wildes Heer* (l'Armée Sauvage), *Wütendes Heer*, *Wütoschend Heer*.

On peut ajouter les chasses liées à la figure d'Odin (Woden, Wotan) dans les pays germaniques, avec notamment : *Odinsjakt* au Danemark, *Wodensheer* (Mecklembourg), *Wuedens Jagd* (Hesse), et *Woendende Jager* aux Pays-Bas.²³¹

On retrouve la chasse dans le Nord de l'Europe : « Il y a sur les côtes de la Baltique, comme dans la plupart des contrées montagneuses de l'Europe, des chasseurs défunts, condamnés pour leurs méfaits à courir éternellement à travers les marais et les taillis. Les habitants du Sternsklint entendent souvent le soir les aboiements des chiens de Grøenjetta ; ils le voient passer dans la vallée, le chasseur réprouvé, la pique à la main ; et ils déposent devant leur porte un peu d'avoine pour son cheval, afin que dans ses courses il ne foule pas aux pieds leurs moissons. »²³²

En Scandinavie, en particulier en Norvège, « la Chasse Sauvage est appelée *Oskoreia*, "la Chevauchée terrifiante". Il s'agit d'une troupe d'hommes masqués ou bien d'esprits qui passent à cheval (ridende julevetter), entre Noël et l'Épiphanie ou à la Sainte-Lucie, d'où un autre nom de la Chasse sauvage : *Lussiferdi*. »²³³

Au Danemark, on retrouve l'histoire d'un seigneur maudit pour la mauvaise vie qu'il a menée. À sa mort, « un fouet invisible le réveille, et par la pluie, par le brouillard, ce fouet dont il frappait les prêtres, le frappe à son tour. Il galope d'un galop infernal, sans repos, ni trêve, à la poursuite d'une proie impossible, autour de son château en ruine, sur les rives du lac de Gurre et dans les bois de Grib.

230 Pour plus de précisions sur la diversité des appellations voir : SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », « Noms des chasses fantastiques », p.127-129. ; SÉBILLOT P., « Les noms de la chasse aérienne », *Revue des traditions populaires*, 1902/09 (A17,T17,N9)-1902/10 (A17,T17,N10), p.504-505 ; VAN GENNEP A., *Le folklore français. Tome 4: Bibliographies, questionnaires, provinces et pays*, Paris, Laffont, coll.« Bouquins », 1999, « Chasse sauvage, fantastique ou volante » (p.502-503) ; SEIGNOLLE C., *Les Evangiles du diable selon la croyance populaire*, Paris, R. Laffont, coll.« Bouquins », 1998, p.10 et p.496-502.

Voir également : LE QUELLEC J.-L. et B. SERGENT, *Dictionnaire critique de mythologie*, Paris, CNRS éditions, 2017. Voir « CHASSE SAUVAGE (MT E501) » (p.189) ainsi que « CHASSEUR MAUDIT » (p.190) : notamment sur les façons de nommer la chasse en Allemagne, en Angleterre et au Pays Basque.

231 LECOUTEUX C. ET P. MARCQ, *Les esprits et les morts*, Paris, H. Champion, coll.« Collection Essais », n° 13, 1990, p.98. En Espagne, au moins au Moyen Age, on trouve « l'antique armée (*Huesta antigua, Exercitus antiquus*) » cf. : LE GOFF J., *Héros et merveilles du Moyen âge*, Paris, Éd. du Seuil, coll.« Points Histoire », n° 403, 2008, p.191.

232 COLLIN DE PLANCY J., *Dictionnaire infernal : répertoire universel des êtres, des personnages, des livres [...]*, 6^{ème} édition, augmentée de 800 articles, H. Plon, Paris, 1863, p.313.

233 LECOUTEUX C., *Chasses fantastiques et cohortes de la nuit au Moyen Age*, Paris, Imago, 1999, p.161.

C'est dans les nuits d'été, si transparentes, si admirablement belles sous les cieux du Nord, qu'on entend les meutes, les hennissements. Il y a encore de vieux paysans qui ne manquent pas, dans la nuit de la S^t-Jean, de laisser ouverts leurs écuries et leurs hangars pour que le roi et sa suite puissent trouver un abri. »²³⁴

Par ailleurs, « on appelle *Grongette* le bruit que fait la chasse sauvage dans la Monadanoise, île de la mer baltique où la même tradition s'est conservée. »²³⁵

En Angleterre, le phénomène est connu sous les noms de : *Raging Army, wild hunt, the Devil and his pack of yeth-hounds, the Devil and his dandy dog, the galerian ratchets*.

« On croyait aussi en Angleterre à ces chasses merveilleuses : la Chronique saxonne raconte qu'on vit dans les forêts voisines de Peterborough des chasseurs noirs, grands et difformes, sur des coursiers noirs, menant des chiens noirs et poursuivant des biches noires, et qu'on entendit leurs cors pendant quarante nuits. (Ap. Aug. Thierry. *Conquête de l'Angl.* II, 273.) »²³⁶

Il est également possible de rencontrer ce genre de chasse au Pays de Galles : « M. Ménechet, dans sa spirituelle description des superstitions du pays de Galles, parle d'une espèce de chiens assez merveilleux pour mériter ici une mention : « Les *cwes anmon* (chiens d'enfer), que l'on appelle aussi quelquefois *cwes wyloir* (chiens du ciel), forment, dit-il, une meute fort extraordinaire. Les personnes qui ont l'ouïe assez fine pour cela les entendent souvent courir la chasse dans les airs, quoique l'on ne dise pas quel est le gibier qu'ils poursuivent. On assure qu'ils sont surtout bruyants peu de temps avant la mort des personnes très-perverses. Les uns disent que ces animaux sont blancs et ont les oreilles rouges ; d'autres prétendent, au contraire, qu'ils sont tout noirs. Ils sont peut-être de la nature du caméléon, qui se nourrit d'air comme eux. » »²³⁷

Au Pays Basque, le phénomène prend différents noms dont : *Mateo-txistu, Juanito-txistularia, Martinabade, Erregue-Xalomon, Salomon-apaiza*.

Au Luxembourg²³⁸, existe une légende mettant en scène un chasseur chassé après sa mort : « Au bois du Dansau (Luxembourg belge), on rattache une tradition de chasse infernale analogue à la légende si populaire en Allemagne. Ici le « *féroce chasseur* » (un comte d'Herbeu-Mont) a le cou

234 HAROU A., « Les chasses fantastiques en Danemark », *Revue des traditions populaires*, 1898/12 (A13,T13,N12), p.695-696.

235 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, 2^e édition, H. Georg, Lyon, 1874, p.772.

236 HÉRICHER E. (LE), *op. cit.*, p.183.

237 COLLIN DE PLANCY J., *op. cit.*, p.167.

238 Sur le Luxembourg voir également : HAROU A., « Le Chasseur qui se fait porter », « Le Chasseur sauvage du bois », et « La Chasse du Parricide », *Revue des traditions populaires*, 1905/09 (A20,T20,N9), p.368-369. Voir également : TANDEL E., *Usages, coutumes et légendes du pays de Luxembourg*, in : *Annales*, Tome 32, Institut Archéologique du Luxembourg, Arlon, 1897. Notamment : « Le chasseur sauvage près de Boxhorn » p.57, « Le chasseur sauvage entre Knaphoscheid et Dönningen » p.57, « Le chasseur luthérien » p.58, « Légende du Grieselmännchen » p.58, « Le chasseur de Langholz près de Monnerich » p.59, « La troupe sauvage à Wilz » p.59, « Le seigneur de Stolzenberg », p.59-60, « La voiture enflammée à Remich » p.60.

tordu par le Diable, et, ainsi arrangé, visage à l'envers, est emporté sur son cheval avec une meute de chiens furieux à ses trousses. Aux heures sombres, il n'est pas rare d'entendre les profondeurs mystérieuses du Dansau s'emplier de bruits étranges, provenant de cette chasse d'un nouveau genre, où c'est le chasseur qui est chassé. »²³⁹

Toujours dans cette contrée, sévit la chasse *Manchette* : « En Manchette, le sire de Manchette, seigneur de Weiler (Hachiville) qui, dans un accès de colère, tue son fils à la chasse et qui, depuis lors, nouveau juif errant de la vénerie, est condamné à chasser, chaque nuit, dans les bois, les fourrés et les vastes plaines qui s'étendent entre Hachiville, Weiler, Asselborn, Bellain, Limerlé et Steinbach. La chasse de Manchette ! qui donc, dans le pays, s'il s'est attardé, le soir, du côté de la frontière grand-ducale, n'a entendu, dans le lointain ses cris de chasse : *haïe tet ! haïe tet !* se répercutant de colline en colline, de forêt en forêt ? Qui n'a entendu les aboiements pressés de sa meute de bassets, meute infernale qui, par monts et par vaux, chassera jusqu'à la consommation des siècles ? »²⁴⁰

Ce phénomène de chasses menées par des morts et des entités surnaturelles se retrouve au Canada, avec la « Chasse-Galerie »²⁴¹, et jusqu'au Japon²⁴².

La diversité des appellations témoignerait de l'ampleur des anciennes pratiques, liées aux cultes du passé. Les campagnes seraient le creuset où se conservent les antiques croyances. « Toutes ces expressions évoquent d'antiques croyances, toujours vivaces malgré l'amoncellement des siècles, de fantastiques et effrayantes légendes qui circulent encore de nos jours dans les campagnes retirées et arriérées. »²⁴³

Cependant, nous l'avons vu, toutes ces chasses extraordinaires diffèrent beaucoup entre elles et l'impact cynégétique varie d'un récit à l'autre.

« D'après une version, la Chasse Hennequin, chasse infernale s'il en fut, n'est autre chose qu'une réunion d'âmes errantes, condamnées à revenir en ce monde pour y expier leurs fautes, et pourchassées incessamment par des troupes de démons. »²⁴⁴

Dans l'espace français, de nombreux récits désignent des passages aériens. Il en est ainsi de

239 D'ARDENNE J., *L'Ardenne*, I, p.217 (1894), cité in HAROU A., « Les chasses fantastiques en Luxembourg belge », *Revue des traditions populaires*, 1898/12 (A13,T13,N12), p.696.

240 TANDEL E., *Les Communes Luxembourgeoises*, tome IV, Institut Archéologique du Luxembourg, Arlon, 1891, p.462.

241 RIALLE G. (de), « La Chasse-Galerie au Canada », *Revue des traditions populaires*, 1893/11 (A8,T8,N11), p.566.

242 SHINODA C., « La chasse nocturne au Japon. Les traditions parallèles à la Mesnie Hellequin française », *Iris*, n°18 (Outre-Monde. Europe et Japon), p.101-113.

243 BARDY H., *Miscellanées*, tome 8, C. Cuny, Saint-Dié, 1900. « La Haute-Chasse (Traditions et Légendes) » p.31.

244 FRAYSSE, « La Chasse Hennequin au pays de Baugé », *Revue des traditions populaires*, 1905/04 (A20,T20,N4), p.163.

la *chasse à baudet* qu'évoque et décrit Georges Sand. « Une des scènes de la nuit dont la croyance est la plus répandue, c'est la chasse fantastique : elle a autant de noms qu'il y a de cantons dans l'univers. Chez nous, elle s'appelle la *chasse à baudet*, et elle affecte les bruits aigres et grotesques d'une incommensurable troupe d'âmes qui braient. On peut se la représenter à volonté ; mais, dans l'esprit de nos paysans, c'est quelque chose que l'on entend et qu'on ne voit pas, c'est une hallucination ou un phénomène d'acoustique. »²⁴⁵

La nomination de « chasse » est ici trompeuse voir inappropriée : il s'agit davantage d'un passage d'esprits aériens se traduisant par un phénomène sonore. C'est bien l'un des motifs que l'on retrouve intégré dans les chasses fantastiques, souvent décrit comme une « chasse volante ». Parfois meute aérienne suivant un cavalier, cette dénomination désigne généralement ce passage des âmes dans le ciel.

Cette chasse, présente essentiellement dans le Berry, connaît diverses appellations qui se font concurrence. On trouve notamment la « *chasse à Baudet*, à *Rigault*, à *Ribault* (environs de Châteauroux), *chasse-maligne* vers les cantons avoisinant le Bourbonnais, *chasse à Bader* vers Asnières-lès-Bourges... »²⁴⁶

La chasse à Baudet est souvent assimilée à celle qu'on nomme chasse à Ribaud. Dans les deux cas, l'orthographe varie grandement et très souvent. Elles ont la particularité d'être un phénomène essentiellement sonore, rarement visible, et son impact cynégétique varie selon les témoignages et les descriptions.

« Qui ne connaît, au moins de réputation, la Chasse-à-Ribaud ? La Chasse-à-Ribaud ou à Baudet est un bruit qu'on entend à n'importe quelle heure de la nuit. On dirait un nombre considérable de voix de chiens de différents grosseurs et, par-dessus tout, la voix forte et grave d'un gros dogue accompagnant par intervalles égaux, ce concert discordant. Cela vous passe au-dessus de la tête à une très-faible hauteur, mais on ne voit absolument rien. Cela suit, de préférence, les bas-fonds, les prairies, les lieux solitaires. »²⁴⁷

La chasse à Ribaud-Rigaut et tous ses dérivés se manifestent généralement par une troupe de chiens volants dans les airs : « Je lui demandai s'il connaissait la chasse à Rigo, ou chasse à Baudet.

245 SAND G., *Promenade dans le Berry: mœurs, coutumes, légendes*, Bruxelles, Éditions Complexe, coll.« Le regard littéraire », n° 55, 1992, p.62.

246 BERNARD D., « Bestiaires fantastiques et apparitions surnaturelles en Berry », in : LODDO D., J.-N. PELEN (dir.), *Etres fantastiques des régions de France: actes du colloque de Gaillac, 5, 6, 7 décembre 1997*, Paris, Harmattan, 2001, p.255. « [Cette] croyance a perduré longtemps dans la province : des témoignages recueillis dans les années 50 rappellent fréquemment la croyance à la *chasse à baudet*. Dans les années 70, les anciens s'en souvenaient encore. » (p.255) ; voir également la note 2 p.266 : « En 1971, j'ai recueilli des traces de cette croyance à Migné en Brenne : « la *chasse à Rigaut*, on croyait que c'était des chiens qui hurlaient en l'air, la nuit... » (enquête du 10 octobre 1971, famille Soulas aux Rosés, près de Migné). A Montchevier, M. Bret, un informateur âgé de 90 ans à l'époque, évoqua la *chasse à Ribaud* (enquête du 16 avril 1971). »

247 MARTINET L., *Légendes et superstitions populaires du Berry*, Imprimerie commerciale (P. Baranger directeur), Bourges, 1879, p.3-4.

« Oui, le répondit-il ; une nuit que je revenais d'Argenton, par un temps clair, en passant près de Baraize, j'entendis derrière moi un bruit effrayant. C'étaient des cris de chiens ; il y en avait sur tous les tons. Tout cela passa près de moi, en l'air, sans que je ne puisse rien voir, et suivait le cours de la Creuse ; ça garnissait bien une bonne boisselée. Je ne sais pas ce que cela peut bien être, mais j'ai eu bien peur. » Cet homme dit avoir entendu, c'est déjà quelque chose. »²⁴⁸

Ici le lien à la chasse est établi par la présence de chiens, reconnaissable par leurs aboiements. Mais il arrive bien souvent que les bêtes en question soient totalement absentes et que le phénomène se réduise au simple passage sonore d'une chose non ou mal identifiée.

On retrouve cette idée dans la chasse galopine : « la chasse galopine, ça passe de même dans l'air ; ça ne fait pas joli ! Ça faisait des voix. Toutes sortes de choses : gnic gnouc ! gnic gnouc ! On l'entendait bien plus dans le temps que maintenant. Maintenant, on ne l'entend plus guère. »²⁴⁹

Voici un autre version de la chasse galopine : « C'était un soldat qui se rendait du service, et il apportait ses armes et son sabre. Et puis, il entendait faire du bruit, enfin du tapage. Tout d'un coup, il ne savait pas ce que c'était ; enfin, il a pensé que c'était la chasse galopine. Et puis, il avait entendu dire que la chasse galopine c'étaient des petits anges que le diable courait. Il avait un mouchoir blanc dans sa poche ; il l'a pris ; il l'a plié en forme de croix ; et puis, il l'a posé par terre. Et il a tracé un grand rond autour du mouchoir ; et puis, le diable est venu lui aussi, autour du rond ; il tournait tout autour pour entrer. Et puis, comme il n'a pas pu trouver de passage, il s'est en allé. »²⁵⁰

Mais la chasse galopine pourrait être également « les âmes de petits enfants morts avant le baptême que le diable court ainsi. Sur le mouchoir du soldat vient se poser un petit oiseau qui lui demande d'être son parrain.) »²⁵¹

On peut constater dans ces descriptions que les références à la chasse varient profondément d'un récit à l'autre. L'image de la poursuite est celle qui incarne le mieux l'idée de chasse : le diable joue souvent le rôle de chasseur, quand il ne le délègue pas à quelques démons, et s'amuse à poursuivre différentes proies allant des anges aux enfant morts sans baptême.

« [La Chasse à Ribaud] est une chasse qu'on entend passer dans la nuit au-dessus de sa tête avec des abois épouvantables, auxquels se mêlent des accents d'angoisse. On croyait que c'étaient des âmes en peine poursuivies par des démons et qui avaient besoin de prières. Je connais des gens qui disent avoir entendu ce vacarme effrayant en passant sur le pont de Saint-Florent et au quartier de Belair. La nuit qui suivit la mort d'un enfant décédé sans baptême, des femmes, qui étaient à leur

248 BLANCHARD L., *Notice monographique sur Éguzon*, A.-F. Patissier, Châteauroux, 1895, p.158-159.

249 PINEAU L., *Le Folk-Lore du Poitou*, Ernest Leroux Éditeur, Paris, 1892, récit recueilli auprès de « Mère Louise Fouchet, du Port de Lussac-les-Châteaux » p.117.

250 PINEAU L., *ibid.*, p.117-118, conté par Cécile Compaing.

251 *Idem.*, p.118.

porte, perçurent au-dessus d'elles des blasphèmes interrompus par des aboiements et des coups de fouet, et des voix infernales qui criaient : « Arrête-le, attrape-le... »²⁵²

Une telle présence aérienne, quand elle se fait sonore, interpelle le modèle d'une chasse menée dans les cieux. « On croit, dans le Périgord, à une chasse volante, qui se compose de chevaux ailés, montés par des chasseurs et des chiens courants. Les animaux poursuivis sont le cerf, la biche, le lièvre et des oiseaux. Ceux qui prétendent avoir vu cette chasse, disent qu'elle est très-bruyante et qu'on y distingue parfaitement le hennissement des chevaux, le glapisement des chiens, le claquement des fouets, le son du cor et les cris des chasseurs. C'est une dame blanche qui est à la tête de la chasse : elle donne elle-même de la trompe, commande à tout le monde, et armée d'une pique, elle se fait remarquer par la couleur de son cheval qui est blanc aussi. L'apparition de cette chasse est un signe certain qu'il doit avoir lieu de grands événements, tels qu'une guerre ou une peste. On ne manque pas d'ajouter que cette chasse parut en 1792, avant le régime de la terreur. »²⁵³

D'autres chasses apparaissent de manière épisodique. Elles sont propres à un lieu spécifique, uniques à certaines régions et parfois liées à un événement bien précis. C'est le cas d'une chasse qui mettrait en scène des Templiers :

« Près de Beaucourt, village situé à une douzaine de kilomètres d'Amiens, se trouvait autrefois, à ce que racontent les paysans, un couvent de chevaliers de la Croix-Rouge, autrement dit un couvent de Templiers. »²⁵⁴

Ces derniers auraient été damnés pour avoir sévi dans la région, notamment pour avoir violenté un certain nombre de ses jeunes filles. Prédateurs de leur vivant, les rôles s'inversent dans leur mort et ils sont réduits à l'état de proie.

« Le soir, dans les bois de Beaucourt ou sur le Mont-Rôti, les passants attardés entendent de longs gémissements et des cris confus de rage et de désespoir. On raconte que ce sont les chevaliers à la Croix-Rouge qui reviennent chaque nuit pleurer dans ces bois les crimes commis sur les jeunes filles et tous leurs attentats inconnus. Ils doivent ainsi rester jusqu'à la fin du monde. Parfois aussi on entend un bruit de pas, de feuilles froissées, de branches violemment écartées, de galop insensé, de cris, de sanglots, de hurlements, et si la lune est dans son plein, on aperçoit des milliers de fantômes, vêtues de longues robes blanches ; les fantômes, épouvantés, s'enfuient à travers les

252 CARTIER DE SAINT-RENÉ L., « La seigneurie de l'ancien canton de Saint-Florent-sur-Cher », *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 4^e série, 25^e volume, Renaud Libraire, Bourges et Émile Lechevalier Libraire, Paris, 1911, p.281-282.

253 CHESNEL A. (de), *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Périsse frères, Paris, 1846 (publié sous le pseudonyme d'Alfred de Nore), p.156-157.

254 CARNOY H., *Littérature orale de Picardie*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1967 (1883), p.146.

taillis, toujours poursuivis | par les spectres, qui ne sont autres que ceux des jeunes filles qui, autrefois, se noyèrent de désespoir dans l'Hallue quand les Templiers leur eurent fait violence. »²⁵⁵

Certaines chasses, rarissimes, ne sont pas faites pour être vues et s'évanouissent dès lors qu'un vivant s'en approche de trop près :

« Un garde forestier, témoin oculaire de ces prodiges, m'assurait, il y a bien longtemps, tout ému qu'il en était encore, qu'attiré un beau matin par le bruit de la chasse, il était arrivé à une clairière de la forêt ; que là il avait trouvé rassemblés, sous les amples rameaux d'un chêne, une foule de grands seigneurs, de belles dames et de piqueurs, les uns mangeant sur le gazon, les autres gardant les chevaux ou distribuant la curée à de nombreux limiers ; que la joie la plus vive animait le banquet ; que, n'osant aborder une société aussi brillante, il s'était reculé ; qu'il avait pris, pour s'échapper, un oblique sentier dans le bois ; mais qu'enchanté d'un spectacle si nouveau pour lui, il avait retourné la tête, afin d'en jouir encore... Plus rien, tout avait disparu. »²⁵⁶

La chasse sauvage qui sévit en Alsace mais aussi en Franche-Comté, est parfois imaginée comme un phénomène aérien, auquel on apporte une explication cynégétique : « la « chasse sauvage », c'est le tourbillon qui passe à l'horizon ou au-dessus de nos têtes avec des bruits étranges : on l'attribue à un être surnaturel qui chasse avec sa meute dans les nuées. »²⁵⁷

Dans les Vosges, plusieurs formes de chasses cohabitent : « dans d'autres parties du département, la chasse de Jean des Beaumes devient le « Mouhi hennequin » ; c'est une troupe de musiciens que l'on entend quelquefois dans les airs pendant les fraîches nuits d'été et qui déchirent impitoyablement les personnes assez malheureuses pour en être vues. »²⁵⁸

La chasse de Jean des Beaumes repose sur le thème du chasseur maudit et présente un aspect cynégétique clair qui est celui de la damnation d'un personnage condamné à chasser pour l'éternité. L'autre motif relevé, le « Mouhi hennequin » est radicalement différent. En effet, l'aspect cynégétique est ici plus difficilement décelable : à la place des chasseurs, des musiciens qui cependant n'hésitent pas à massacrer les malheureux qui croiseraient leur route. L'acte de prédation est bien évoqué, même si le phénomène ne porte pas directement le nom de chasse.

Ce phénomène essentiellement sonore est rangé du côté des chasses volantes. En effet, s'il existe des chasses aériennes, c'est-à-dire des meutes lancées dans les airs à la poursuite de leur

255 CARNOY H., *ibid.*, p.148-149, « *Légendes racontées en 1879, par M. Bernaux Appollinaire, de Beaucourt [Somme]* ».

256 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, (2e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.83.

257 GAIDOZ Henri, *La rage & St Hubert*, A. Picard, Paris, 1887, p.38.

258 FOURNIER A., *Vieilles coutumes, usages et traditions populaires des Vosges : provenant des cultes antiques, et particulièrement de celui du soleil*, Impr. de L. Humbert, Saint-Dié, 1891, p.44.

proie, la chasse volante désigne généralement un passage aérien, marqué par un son strident ou accompagné par de la musique comme nous l'avons vu précédemment.

« A Rochesson, on vous dira que cette symphonie n'est autre chose que les cris des enfants décédés sans avoir reçu le baptême ; à Cleurie, quand le Mouhi hennequin passe, c'est qu'il emporte à grand bruit une âme dont il est assuré. »²⁵⁹

La plupart des auteurs évoquant ces chasses anormales les comparent entre elles, cherchant des points communs ou insistant sur les particularités locales. Certains personnages reviennent plus souvent que d'autres, généralement en fonction de leur réputation et de leur célébrité.

Toutes ces dénominations de chasse fantastique appartiennent à un endroit, à un lieu ou à une région. Leur multiplication donne lieu à de véritables catalogues et tend à prouver son caractère universel.

« [La chasse] Annequin ou Allequin ; [est une] chasse fantastique qui parcourt les airs pendant la nuit. Suivant certaines légendes il s'agit d'un veneur maudit condamné à courre sans trêve un cerf surnaturel ; selon d'autres, c'est une bande d'âmes poursuivies par des démons et s'efforçant d'atteindre avant ceux-ci la croix d'un carrefour. Cette tradition est universellement répandue. C'est le Chasseur Noir de l'Allemagne. Les noms varient à l'infini. En Vendée, on parle spécialement du Mau-Piqueur. Autre part, c'est la Chasse Galpin, désignation tirée probablement du mot Galop ; ou la Chasse-à-Baudet, dont l'étymologie paraît se trouver dans le vieux vocable *baud*, qui signifie : Hardi. Dans l'Orléanais on dit : la Chasse-à-Ribaud, altération de Thibaut (de Champagne) ; plus loin c'est la Chasse-Gallery, souvenir évident du fameux et populaire bandit Guillery, sur lequel on a fait la chanson inoubliée : « Il était un p'tit homme, qui s'appelait Guillery, carabi... » »²⁶⁰

L'idée d'une tradition universelle avait déjà été évoquée par Georges Sand à propos de la chasse à Baudet, présente dans son Berry natal : « une des scènes de la nuit dont la croyance est la plus répandue, c'est la chasse fantastique : elle a autant de noms qu'il y a de cantons dans l'univers. »²⁶¹

259 Voir RICHARD, *Traditions populaires*, p.220. - THIRIAT, La Vallée de Cleurie. - MAURY, Les Forêts de la France, etc., p.16 et 17, cité in : FOURNIER A., *ibid.*, n.1 p.45. « A Ventron on l'appelle le *Remolin*, à Cleurie, le *R'molair*, parce que les divers sons qui forment cette musique ressemblent à ceux que produit la roue d'un remouleur quand il aiguise ses couteaux. » p.45.

260 CUSSIÈRE Loys (de) [auteur supposé], *Histoires du vieux temps*, par Jules de Glouvet, C. Lévy, Paris, 1882, note 1, p.278.

261 SAND G., *op. cit.*, p.62.

Pour comprendre ce phénomène répandu dans une bonne partie de l'Europe, les auteurs ont recours à l'étymologie en essayant de remonter jusqu'à l'origine des termes qualifiant ces chasses, tout en ne cessant de les comparer à celles que l'on retrouve outre-Rhin.

« Voici un mot qui nous met sur la trace d'une légende que l'on retrouve sous des formes diverses en France et en Allemagne : *chasse-artu*, *chasse-mâlé*, *chasse-marre*, ou *mâro*. M. de M. identifie avec Borel *chasse-marre* et *cauchemar* ; *marre* est, suivant M. de Chevallet, un mot d'origine germanique, *mara* en anglo-saxon, signifiant incube, cauchemar ; quant à *chasse-mâlé*, c'est bien certainement la chasse du *malé* ou du *maléoit*, comme disait notre vieille langue, la chasse du maudit. *Chasse-artu* a embarrassé M. de M., et il en propose trois ou quatre explications fort peu probables ; je pense que c'est la chasse d'*Artus*, ou d'Arthur, et que nous avons là une légende fantastique du genre de celles qui ont inspiré à un trouvère du moyen âge le lai de Mélion, à Bürger sa *Léonore*, à V. Hugo son *Pécopin*, etc. de semblables croyances se retrouvent encore dans diverses parties de la France sous le nom de *chasse à Baudet*, *chasse à Rigaud*, *le maupiqueur*, etc. »²⁶²

La recherche de l'origine de ces chasses est fondamentale : l'identité du chasseur, l'histoire et la personnalité du meneur de la troupe, l'origine de sa damnation sont autant de questions que se posent ceux qui évoquent ces chasses extraordinaires.

3.2/ DESCRIPTIONS DES PHÉNOMÈNES

Nous venons de voir que la présence d'actes (ou de références cynégétiques) fluctue grandement suivant les récits. Il est possible d'aller plus loin dans la description des phénomènes, en insistant notamment sur certains points. Ainsi, une nette majorité des chasses dites fantastiques relève du monde aérien. Elles se produisent majoritairement de nuit et se manifestent essentiellement de manière sonore, de préférence à certaines dates.

a) Des phénomènes majoritairement aériens et nocturnes

Ces chasses hors du commun évoluent généralement dans les airs, ce qui accentue l'aspect irrationnel du phénomène. Le cas de la Chasse volante est souvent évoqué, car il est répandu dans

262 MEYER P. « compte rendu du : *Vocabulaire du Haut-Maine*, par C.-R. De M., Nouvelle édition augmentée, Le Mans, Duballais, du Temple et C^{ie}, éditeurs ; Paris, Dumoulin, 1859 » in : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1860 (SER5,T1), p.461.

plusieurs régions de France.

« Dans beaucoup d'endroits, notamment à Excideuil et dans les environs, il existe une superstition très-remarquable, c'est la *chasse volante*. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle a lieu dans les airs et dans les nuages. Elle se compose de chevaux ailés, montés par des chasseurs, de chiens courants, etc. Les animaux chassés sont, la biche, le cerf, le lèvre, les oiseaux, etc. »²⁶³

On retrouve cette idée d'une chasse céleste dans la « Cache hêletchieyn » que nous avons déjà évoqué pour son rapport avec la « chasse Hêle-tchieyn » cette « chasse mystérieuse qu'on croit entendre passer dans l'air par les belles nuits d'été [...] »²⁶⁴.

La chasse à l'humaine est également menée dans les airs : « Le seigneur auquel appartenait la forêt de Tanouarn en Ille-et-Vilaine vint un jour à traverser avec sa meute la grande ligne juste au moment où le recteur de Dingé portait le viatique à un mourant. Il ne s'arrêta point, ne se découvrit même pas et disparut sous le couvert. Personne ne le revit jamais ; mais on l'entend depuis des siècles, traversant l'air et poursuivi par ses chiens. C'est la *Chasse à l'humaine* que, dans les forêts de Tanouarn et de Bourgouet, tout le monde a entendu passer la nuit. »²⁶⁵

Ces chasses peuvent représenter un danger imminent, capable de s'abattre à tout instant sur les malheureux terriens : « Tout récemment, au mois d'avril 1879, un jeune homme des environs de Graçay rentrait le soir chez lui en suivant la route de Nohant, quand soudain il entendit au-dessus de sa tête la Chasse-à-Ribaud, accompagnée comme toujours par la traditionnelle grosse voix qui domine toutes les autres. La chasse passait si près de lui qu'il baissa instinctivement la tête, craignant, dit-il plus tard, qu'elle ne lui enlevât son chapeau. Il n'osa pas regarder en l'air ; mais il entendit la chasse se diriger au-dessus du Marais et se perdre dans le Pré-Tambour, non loin du cimetière de Graçay. »²⁶⁶

Se produisant majoritairement de nuit, ces chasses effraient autant les hommes que les bêtes. C'est un temps spécial, magique que celui de leur passage. Les textes s'y rattachant insistent souvent sur de nombreux détails qu'ils mettent en scène. « Au dehors la neige couvrait la terre, le chien hurlait lamentablement, le vent du Nord sifflait à travers les branches dépouillées, les esprits étaient tout disposés à croire au merveilleux ; quant tout à coup le chien se tait, les portes mal jointes oscillent sur leurs gonds, comme secouées par des mains puissantes, un vent d'ouragan mêlé de

263 WLGRIN de TAILLEFER H.-F. (comte), *Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou Description des monumens religieux, civils et militaires; précédée d'un essai sur les Gaulois*, tome I, F. Dupont, Périgueux, 1821, p.244-245.

264 FLEURY J., *Essai sur le patois normand de La Hague*, Maisonneuve Frères et Ch. Leclerc Éditeurs, Paris, 1886, p.150 et p.241.

265 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.130.

266 MARTINET L., *Légendes et superstitions populaires du Berry*, imprimerie commerciale (P. Baranger directeur), Bourges, 1879, p.4.

clameurs confuses s'engouffre dans l'âtre, éteignant le faible lumignon, et ramenant la flamme vers les veilleurs, qui se signent pieusement. C'est la *chasse galérite* qui se confond parfois avec le cortège bruyant des sorcières se rendant au Sabbat. »²⁶⁷

Les chasses peuvent être associées à la foudre : « On faisait la veillée dans une chaumière de campagnards. Tout à coup l'on entend le bruit de la chasse aérienne, les aboiements des chiens, les sons du cor. Saisis de frayeur, les villageois gardent un respectueux silence. Mais un jeune paysan plus sceptique que d'autres s'écrie d'un ton gouailleur : « Gayère, part à ta chasse. » Il n'avait pas achevé qu'il retombait devant l'âtre, foudroyé et noir comme un charbon. »²⁶⁸

b) Des phénomènes inscrits dans le calendrier

Les dates d'apparition de ces chasses diffèrent suivant les cas. Celles liées à l'auréole d'un saint apparaissent généralement lors de la fête célébrant leur patron. « Chacun sait que, dans la nuit de la Saint-Hubert et dans les quinze nuits qui la suivent, une chasse infernale parcourt les fourrés de la forêt »²⁶⁹

D'autres sévissent au premier mai, comme la *chasse de Caïn* : « On appelle ainsi [la semaine de Caïn] la première semaine de mai. C'est pendant cette semaine que l'on entend passer dans l'air la mystérieuse « cache (ou chasse) de Caïn ». »²⁷⁰

Il est nécessaire de rappeler que la « Cache hêletchieyn » également appelée « chasse Hêletchieyn » passe « dans l'air par les belles nuits d'été ». ²⁷¹

Par ailleurs, les grandes fêtes du calendrier sont également propices à ce genre d'événements. Ainsi, la chasse Artu « passe à l'approche des grandes fêtes, notamment à Pâques. On entend comme des aboiements de chiens qui poursuivent un lièvre furieusement. Artu, disent les bonnes gens, était un chasseur infatigable, qui, rencontrant un prêtre, lequel portait le saint viatique, ne voulut pas s'arrêter et témoigner son respect à la sainte hostie. Pour le punir, Dieu l'a condamné à chasser sans cesse, durant tous les siècles, jusqu'à la fin du monde. Mais je crois bien que le bruit de la chasse Artu est produit par des volées d'oiseaux qui émigrent, ou par des bandes de volatiles nocturnes. (*Conté, et explication donnée par Jean Riollier, de Guipel*). »²⁷²

267 *Ibid.*

268 VAN DEN GHEYN J., *Essais de mythologie et de philologie comparée*, Paris, Palmé et Bruxelles, Société belge de librairie, 1885, p.112.

269 LENÔTRE G., "La légende du grand veneur", *Le Monde illustré*, 1891/01/03 (A35,T68,N1762), Paris, p.15.

270 FLEURY J., *Essai sur le patois normand de La Hague*, Maisonneuve Frères et Ch. Leclerc Éditeurs, Paris, 1886, p.151.

271 *Idem.*, p.150 et p.241.

272 DUINE F., « La chasse Artu », *Revue des traditions populaires*, 1903/05 (A18,T18,N5), p.289.

La chasse sévit évidemment la nuit de Noël : « C'est l'heure où les tertres des tumulus s'entre'ouvrent et laissent un moment à découvert leurs cachettes pleines de louis d'or... Ecoutez ! Là-bas, à l'orée du bois, est-ce que vous n'avez pas entendu des aboiements de chiens, des galops de chevaux et de lointaines sonneries de cors ?... C'est la grand'chasse qui traverse les futaies et les clairières, en quête d'un gibier fantastique... »²⁷³

De plus, « une autre période durant laquelle les sorcières se livrent à leurs manigances est celles des Douze Jours qui séparent Noël (25 décembre) de l'Épiphanie (6 janvier). Mille étranges superstitions s'attachent à cette saison mystique. C'est alors que le « chasseur Farouche » galope à travers les airs [...]. »²⁷⁴ On pensera que ce temps entre Noël et l'Épiphanie et aussi celui de la célébration des Saints Innocents et du massacre d'Hérode.

c) Des phénomènes sonores

Les chasses fantastiques se manifestent essentiellement par leur aspect sonore : souvent bruyantes, elles se caractérisent par un vacarme soudain qui pétrifie tous ceux qu'elles surprennent. En effet, hormis de rares cas où elles sont silencieuses²⁷⁵, ces chasses peuvent bien être invisibles, on les repère avant tout au bruit qu'elles font.

« Cette chasse ne se fait pas sans bruit ; elle a lieu la nuit, et l'on entend dans les airs des cris fantastiques, des plaintes terrifiantes et surhumaines, alors que rien ne peut être perçu à l'œil. »²⁷⁶

Selon Charles Grad, l'impact sonore permet de reconnaître immédiatement le phénomène : « Vous avez entendu parler sans nul doute de la haute chasse, de la chasse maudite, du chasseur nocturne. Au dire de nos campagnards, des bruits étranges, mystérieux, inexplicables, éclatent souvent dans les ténèbres. Ici, c'est une musique sérieuse, un concert de voix ou d'instruments qui s'approche, passe ou s'éloigne. Ailleurs, un tumulte discordant comme les cris d'une meute, mêlés de juréments, d'éclats de cor, de bruits de chevaux lancés au galop comme pour une chasse invisible ou dans une cavalcade infernale. Tantôt encore un appel comme celui d'une voix humaine retentit brusquement dans l'air au-dessus de votre tête, pour se renouveler à quelque

273 THEURIET André, « Noël au village, IV, La bûche de Noël », *Le Monde illustré*, 1884/01/01 (T54), Paris, (pages non numérotées).

274 FRAZER J.G., *Le Rameau d'Or, tome 3 : Esprits des blés et des bois ; Le Bouc émissaire*, Paris, Robert Laffont, 1983, p.520.

275 « Le *Grand-Veneur* et sa suite sont vêtus d'écarlate, ils sont accompagnés par une meute énorme, et poursuivent une biche aux yeux ensanglantés ; chose curieuse cette chasse ne fait aucun bruit. » in : ROURE DE PAULIN (Baron du), « Le Grand Veneur du Cantal », *Revue des traditions populaires*, 1907/12 (A22,T22,N12), p.466-467.

276 FRAYSSE, « La Chasse Hennequin au pays de Baugé », *Revue des traditions populaires*, 1905/04 (A20,T20,N4), p.163.

distance, puis plus loin, sur un ton décroissant : « Houds dada !...houds dada !... » A ne pas en douter, vous avez entendu le chasseur nocturne, le maudit. Cette voix d'en haut est celle du terrible veneur lancé à la poursuite du gibier des ténèbres, ou fuyant lui-même sous la poursuite de Satan. »²⁷⁷

La chasse est donc bien plus un phénomène auditif qu'un phénomène visuel. Son bruit, décrit bien souvent comme un véritable vacarme, est immédiatement reconnaissable. Suivant les lieux, elle fait partie intégrante du folklore local. « Les personnes de ma génération, qui ont passé la cinquantaine, ont probablement dans les longues veillées d'hiver, entendu le bruit de la chasse galérite [...]. »²⁷⁸

« Il arrive parfois aux gens attardés, le soir, par les chemins ; à ceux qui sont dehors avant le jour le matin ; aux personnes qui ont le sommeil léger la nuit, d'entendre au-dessus de leur tête des bruits aériens, comme un tumulte de voix, de cris, d'appels, de hurlements rauques, ou prolongés, qui semblent venir d'abord de très loin, qui s'approchent, passent et disparaissent en s'éteignant graduellement : c'est la *Chasse-Artus* (prononcez : *chassartue*). »²⁷⁹

Ces manifestations sonores ont parfois des témoins. Léon Blanchard, instituteur, interrogea l'un d'eux : « Je lui demandai s'il connaissait la chasse à Rigo, ou chasse à Baudet. "Oui, me répondit-il ; une nuit que je revenais d'Argenton, par un temps clair, en passant près de Baraize, j'entendis derrière moi un bruit effrayant. C'étaient des cris de chiens ; il y en avait sur tous les tons. Tout cela passa près de moi, en l'air, sans que je ne puisse rien voir, et suivait le cours de la Creuse ; ça garnissait bien une bonne boisselée. Je ne sais pas ce que cela peut bien être, mais j'ai eu bien peur." »²⁸⁰ Et Blanchard de commenter ce témoignage succinct : « cet homme dit avoir entendu, c'est déjà quelque chose. »²⁸¹

Ludovic Martinet rapporte un autre témoignage, plus ou moins similaire au précédent : « Tout récemment, au mois d'avril 1879, un jeune homme des environs de Graçay rentrait le soir chez lui en suivant la route de Nohant, quand soudain il entendit au-dessus de sa tête la Chasse-à-Ribaud, accompagnée comme toujours par la traditionnelle grosse voix qui domine toutes les autres. La chasse passait si près de lui qu'il baissa instinctivement la tête, craignant, dit-il plus tard, qu'elle ne lui enlevât son chapeau. Il n'osa pas regarder en l'air ; mais il entendit la chasse se diriger au-

277 GRAD Charles, « Légendes et traditions populaires de l'Alsace », *Revue alsacienne : littérature, histoire, sciences, poésie, beaux-arts*, Berger-Levrault et C^{ie}, Paris, 1878/12 (A2,N2), p.147.

278 VIGEN Ch., « La Chasse Galérite en Saintonge », *Le Pays d'Ouest : Poitou, Saintonge, Aunis, Angoumois, journal illustré des provinces de l'Ouest et de leurs colonies*, Paris, [s.n.] et Niort, [s.n.], 1911-11, p.139.

279 DAGNET A., *Au pays fougerais: ... il était une fois.*, Rennes, Rue des Scribes, 1988, p.86.

280 BLANCHARD L., *Notice monographique sur Éguzon*, A.-F. Patissier, Châteauroux, 1895, p.158-159.

281 *Ibid.*, p.159.

dessus du Marais et se perdre dans le Pré-Tambour, non loin du cimetière de Graçay. »²⁸²

Par ailleurs, Marcelle Bouteiller rapporte deux anecdotes illustrant des rencontres fortuites de ces chasses. La première se déroule lors d'une veillée avant Noël, à Lignières : « Soudain l'on entendit au-dehors d'affreux gémissements et des appels de détresse. Chacun sortit afin de porter secours. La campagne était déserte mais la chasse retentissait dans le ciel avec une violence extraordinaire : miaulements, aboiements, jappements, plaintes humaines ou animales, « tous les cris de la terre étaient dans le ciel », assurent les témoins qui ajoutent avoir eu ce soir-là, la plus grande frayeur de leur vie. »²⁸³

La seconde a pour origine une histoire de voisinage. Il faut noter que la chasse ne se manifeste plus après la mort du sorcier qui semble en être le principal, voire l'unique, initiateur. « Il y a quelques années encore, un vieillard des environs d'Arthon (Indre), rentrait chez lui en traversant les bois. Il entendit la chasse arriver sur lui et elle le poursuivit jusqu'à sa demeure. Dès la porte fermée, il s'évanouit sous l'influence de l'effroi ressenti. Comme il soupçonnait un j'teux d'sort, son voisin, d'avoir dirigé contre lui la meute, il s'embusqua les nuits suivantes, avec quelques compagnons pour tuer le sorcier d'une balle bénite. Ils entendirent bien la chasse passer plusieurs fois, mais meute et conducteur demeurèrent invisibles. Quelque temps après, le jeteur de sort que l'on soupçonnait se pendit dans sa grange, et jamais plus la chasse ne sembla se dérouler. »²⁸⁴

Par ailleurs, d'autres témoignages rapportent une rencontre : un homme « voyageant pendant la nuit, entend tout-à-coup des cris horribles, avec un grand retentissement de chaînes qui s'entrechoquaient ; puis c'étaient des voix confuses comme le bruissement des eaux de la mer. Il vit dans les airs une multitude innombrable de figures hideuses qui volaient sur plusieurs files. Quand cette procession infernale passa au-dessus de sa tête, elle lui laissa tomber la moitié d'un homme. Le voyageur resta glacé d'effroi. Aussitôt le ciel se couvrit de nuages sombres ; il se fit un long silence, semblable au silence des tombeaux. Cette procession était ce qu'on nomme la *chasse-galerite*. Ce sont des esprits infernaux qui se nourrissent de chair humaine. Quand ils trouvent un homme, ils le tuent, et ne manquent jamais d'en donner leur part aux assassins qu'ils rencontrent. »²⁸⁵

Rares sont donc ceux qui témoignent directement : il s'agit toujours du récit d'une connaissance ayant rencontré la chasse ou de rumeurs à son sujet. « Tout le monde connaît la chasse Gallery, le père B... du Bourgneuf y croyait ferme. Il me raconta qu'un soir de septembre 1900, la

282 MARTINET L., *Légendes et superstitions populaires du Berry*, Imprimerie commerciale (P. Baranger, Directeur), Bourges, 1879, p.4. Avant cela, l'auteur avance que : « tous ceux qui ont entendu la Chasse-à-Ribaud la dépeignent identiquement de la même manière. » (p.4)

283 BOUTEILLER M., *Sorciers et jeteurs de sort: enquêtes, témoignages et procès de sorcellerie du 16^{ème} au 20^{ème} siècle en Berry, Nivernais et Sologne*, Paris, Royer, 2000 (1958 pour la première édition), 131.

284 *Idem.*, « information du D^r Allain. » (note 1 p.131).

285 ALLAS J. (d'), "Les Sorciers de la Saintonge", *L'Époque ou Les Soirées européennes*, Paris, [s.n.], 1835/02 (T1), p.190.

nuit étant tombée, il revenait de la forêt quand il fut pris dans une chasse Gallery. "Des remous terribles dans l'air, des bruits de pas de chevaux, des aboiements de chiens, des cris, un mouvement indescriptible. Ma casquette fut emportée et j'eus grand'peine à conserver mes vêtements. Ce n'est que le lendemain, à une grande distance de l'endroit où elle m'avait enlevée, que j'ai pu la retrouver." »²⁸⁶

Évoquer le phénomène est source de malheurs, ce qui ne délie pas les langues. « Un de nos amis, qui habite au flanc d'une croupe du plateau landais, nous envoyait, sur cette "Chasse du Roi Artus", célèbre dans les Landes, une intéressante communication : "Il est peu de gens d'un certain âge, ici, qui n'aient entendu, au moins une fois dans leur vie, la *Chasse volante*, et je pourrais citer tel vieux routier qui, dans sa longue existence de noctambule, l'a entendue trois et quatre fois. Mais n'interrogez pas les paysans ; vous les verriez mal à l'aise, et ils vous répondraient : "Faut pas parler de cela, ça porte malheur." »²⁸⁷

En outre quand des individus décident de parler, leurs témoignages sont souvent mis sur le compte de l'alcool ou de la superstition paysanne : en cela les récits des chasses de ce genre témoignent d'un attrait certain pour l'irrationnel dans une époque qui s'est pourtant pensée et voulue comme le siècle de la raison. Un des parents de Casimir Puichaud lui raconte une rencontre bien étrange : de nuit, il croise la route d'un chien poursuivi par deux loups. L'auteur invite alors le lecteur à se figurer, « à la place de [son] parent, un bon paysan sous l'impression des contes de la veillée. Il aurait pris les trois bêtes pour trois chiens écartés de la meute de Gallery, cherchant leur pâture humaine, un mécréant mûr pour la cueillette de l'enfer. »²⁸⁸

La chasse surgit à l'improviste et surprend son auditeur à la façon d'une explosion, semblable à l'orage : « Au milieu de la nuit, le paysan était réveillé en sursaut par un bruit étrange, prodigieux, surnaturel. C'était le vacarme d'une grande vénerie infernale avec les abois de la meute, les appels des cavaliers, le hennissement des chevaux, le rugissement des bêtes fauves, les cris stridents des oiseaux de proie. »²⁸⁹

L'ensemble constitue un vacarme hétéroclite : « Au dire des campagnards des plus éloignées vallées vosgiennes, des bruits étranges, mystérieux, inexplicables, éclatent souvent dans les

286 MICHONNEAU A., « Notes folkloriques sur l'Absie », *Bulletin de la Société d'études folkloriques du Centre-Ouest*, Loix-en-Ré, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest, 1966-04 (T2), p. 99-100.

287 MALET George, « Reportages dans un fauteuil : les sorcières de Miguette », *L'Écho du merveilleux*, [s.n.], Paris, 1908/08/15 (A12,N279), p.308.

288 PUICHAUD Casimir, « Légendes inédites et superstitions du Poitou », *La tradition en Poitou et en Charentes : art populaire, ethnographie, folk-lore, hagiographie, histoire* (Société d'ethnographie nationale et d'art populaire, congrès de Niort, 1896), Librairie de la tradition nationale, Paris, 1897, p.234.

289 ENGELHARD M., *La Chasse et la Pêche, souvenirs d'Alsace*, Berger-Levrault, Paris, 1888, « La Chasse enragée », p.248.

ténèbres. Ici c'est une musique aérienne, un concert de voix ou d'instruments qui s'approche, passe ou s'éloigne. Ailleurs un tumulte discordant comme les aboiements d'une meute, mêlés de jurements, d'éclats de cor, de galopements de chevaux. On dirait une chasse invisible, une cavalcade infernale. A n'en pas douter, c'est le chasseur nocturne, le maudit, lancé à la poursuite d'un gibier diabolique et talonné par Satan lui-même. »²⁹⁰

Le vent fort et l'orage sont ainsi les deux éléments auxquels les chasses sont le plus souvent associés et il n'est sans doute pas anodin que le phénomène soit perçu en Corse comme la *bourrasque des morts*, l'apparition soudaine de revenants et fantômes dans une tempête et une ruée morbide.²⁹¹

Il arrive que ce genre de phénomène ait un lien étroit avec la sorcellerie. Parfois un sorcier mène la chasse : « L'association mystique qui unit les idées de sorcier et tempête se trouve illustrée par toutes les croyances relatives à la « Chasse à Ribault ». Il s'agit, en l'espèce, de ce terrifiant branle-bas que beaucoup assurent ouïr, les soirs d'orage ou quand souffle la bise. Cela serait dû au passage à travers les airs d'une meute démoniaque, menée par un sorcier ou par Satan lui-même (par « Pluton » dit-on à Velles, dans l'Indre, identifiant Satan avec cette personnalité mythologique dont le souvenir subsiste plus ou moins confus). »²⁹² Mais il arrive souvent que la chasse elle-même se manifeste à la mort d'un sorcier.²⁹³

Il arrive également que lorsque passe la chasse, « on dirait qu'au milieu d'un grand souffle de vent, on entend l'aboiement d'une multitude de petits chiens. »²⁹⁴

Cette idée de chiens volants à sa suite se retrouve dans d'autres descriptions : « Bernard de chez Guinot, revenant d'Argentat à cheval, passe, vers minuit, contre le pré du Barry : "Qu'est-ce que j'entends ? raconte-t-il ; un bruit de chiens qui aboient, de chevaux qui hennissent, de chasseurs qui galopent. Ha ! ha ! la chasse volante !" J'étais mort d'effroi, ou plutôt j'étais fou. »²⁹⁵

Ces chiens sont directement associés à la chasse qui sévit non loin. Les aboiements d'une meute invisible sont des traits qui reviennent très souvent : « D'après une autre version, les bruits de la Chasse Hennequin sont les aboiements de la meute du chasseur, maudit pour avoir chassé pendant l'office divin et avoir profané le dimanche, condamné par Dieu à chasser la nuit sans

290 BARDY H., *Miscellanées*, tome 8, C. Cuny, Saint-Dié, 1900, « La Haute-Chasse (Traditions et Légendes) », p.42-43.

291 Voir « La bourrasque des morts », p.337-342 in : ORTOLI J. B., *Les contes populaires de l'Île de Corse*, Maisonneuve et Cie, Éditeurs, Paris, 1883.

292 BOUTEILLER M., *Sorciers et jeteurs de sort: enquêtes, témoignages et procès de sorcellerie du 16^{ème} au 20^{ème} siècle en Berry, Nivernais et Sologne*, Paris, Royer, 2000 (1958 pour la première édition), p.130.

293 *Idem.*, p.132 : « Sous quelque nom qu'on la désigne, la chasse se trouve associée, comme toute tempête, au trépas du sorcier. »

294 SEBILLOT P., « La Chasse Arthur en Haute-Bretagne », *Revue des traditions populaires*, 1898/12 (A13,T13,N12), p.696.

295 ROUX J. dans *Le Limousin de Paris*, 8 mars 1894, cité in « Les chasses fantastiques en Limousin », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.414.

cesse... On entend aussi des bruits de chevauchées, des appels de trompes. »²⁹⁶

Sur l'île de Corse, les « chasses fantastiques sont annoncées par les aboiements d'une chienne et quelques cris que l'on entend de loin en loin et de distance en distance dans le silence et l'obscurité de la nuit, car souvent la poursuite est longue à travers les vallées, les monts et les bois. »²⁹⁷ Toujours dans cette région, la confrérie des morts (ou *Squadra d'Arrozza*) est annoncé par un tambour, qui « joue des marches funèbres. »²⁹⁸ et « à son apparition, les chiens, s'enfuient et se cachent sans oser aboyer. »²⁹⁹

Il arrive que ces chasses ne soient pas uniquement composées de meutes de chiens, reconnaissables à leurs cris, mais au contraire d'animaux divers. Elles produisent alors un vacarme des plus étranges, dont les significations varient selon les cas : « Pour les uns, la chasse Artu était causée par des chats mâles qui faisaient ce bruit de chasse en allant la nuit au sabbat ; pour d'autres, c'était le passage des démons transportant à travers les airs le corps d'un damné. »³⁰⁰

« Un de mes journaliers a entendu la chasse Annequin. Un soir, vers onze heures, étant sorti sur le pas de sa porte, il entendit dans le ciel un tapage infernal. On aurait dit des animaux de toute sorte criant ensemble. A un certain moment cela sembla s'abattre dans les prairies qui bordent l'Oudon, près du Lion d'Angers, pour remonter un instant après dans le ciel et s'éloigner suivant le cours de la rivière. »³⁰¹

La caractéristique sonore joue donc un rôle déterminant dans les chasses fantastiques en ce que l'ouïe est le sens le plus sollicité par cette expérience.

« Ceux qui prétendent avoir vu cette chasse, disent qu'elle est extrêmement bruyante. On entend le hennissement des chevaux, le glapisement des chiens, le claquements des fouets, les cors et les cris des chasseurs, etc. Une dame blanche est à la tête de cette chasse : elle donne de la trompe, commande tout le monde, et, armée d'une pique, elle se fait remarquer par la blancheur de son cheval. »³⁰²

« Ailleurs on croit aux revenants, aux apparitions des âmes chargées de quelque crime et condamnées à venir dans ce monde l'expier. La même croyance se trouve encore dans les

296 FRAYSSE, « La Chasse Hennequin au pays de Baugé », *Revue des traditions populaires*, 1905/04 (A20,T20,N4), p.163.

297 ORTOLI Antoine-Lucien, « Croyances populaires de la Corse », *La Tradition : revue générale des contes, légendes, chants, usages, traditions et arts populaires*, Émile Lechevalier, Librairie générale et internationale Gustave Ficker, Paris, 1887/05 (N2), p.47.

298 *Idem*, p.48.

299 *Idem*.

300 SEBILLOT P., *op. cit.*, p.83. Cf. DOTTIN G., *Les parles du Bas-Maine*.

301 QUERUAU-LAMERIE, « La chasse Annequin en Anjou », *Revue des traditions populaires*, 1900/11 (A15,T15,N11), p.599.

302 WLGRIN de TAILLEFER H.-F. (comte), *Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou Description des monumens religieux, civils et militaires; précédée d'un essai sur les Gaulois*, tome I, F.Dupont, Périgueux, 1821, p.245.

montagnes d'Écosse, dans les contrées germaniques, dans les pays slaves. Au fond des vallées sauvages où l'Ain prend sa source, souvent les paysans ont cru entendre pendant la nuit retentir tout à coup le son du cor. Le chien se lève, le chasseur crie, les chevaux s'élancent à travers la forêt, et jusqu'à ce que le coq chante, le bois et la vallée retentissent du bruit de la cavalcade, des aboiements de la meute, et de la voix rauque des piqueurs. »³⁰³

Le bruit, le vacarme, le mélange des aboiements et des hurlements, des hennissements et des cris de terreurs signent le passage de la chasse et la bascule de l'ordre dans le chaos.

« C'est encore lui [le chasseur nocturne Thibault de Champagne] que, pendant les belles nuits d'automne, on entend partir, à grand bruit d'hommes, de chevaux, de chiens et de cors, pour chasser à travers les airs et se rendre aux ruines du château de Bury, où se fait la halte, et d'où il revient ensuite à Montfrault. Les mêmes bruits qui se sont fait entendre au départ continuent pendant tout le temps de la chasse aérienne, sans que l'on puisse apercevoir ni chevaux, ni chiens, ni chasseurs. »³⁰⁴

« Cette chasse est aussi liée à l'orage : son passage peut reproduire le bruit ou annoncer tempêtes et ouragans. Une origine merveilleuse et terrible est souvent attribuée aux bruits nocturnes (vents, bruits d'oiseaux migrants...). Des phénomènes naturels peuvent aussi être déformés puis amplifiés par la peur ressentie par celui qui est pris dans la tempête qui monte... »³⁰⁵

d) Des phénomènes interprétés comme des mauvais présages

Croiser la route d'un tel phénomène est une mauvaise chose. Il annonce de fâcheux événements à venir et notamment une mort prochaine comme en témoigne François Lenormant : « dans la partie de la France où j'écris ces pages, les paysans croient voir, dans les nuits qui s'étendent de Noël à l'Épiphanie, passer dans les airs la chasse du roi Hérode, et si, par hasard, un des chiens de la meute s'approche de vous [...], c'est un signe infailible que vous mourrez dans l'année. »³⁰⁶

Cette idée de mauvaise signe, d'annonce néfaste semble très répandue. « Rencontrer la squadra [la *Squadra d'Arrozza* en Corse] est un présage funeste ; celui qui a cette mauvaise chance a

303 MARMIER X., *Souvenirs de voyages et traditions populaires*, Paul Masgana, Paris, 1841, "Féerie franc-comtoise", p.74-75.

304 SAUSSAYE (de La), *Le Château de Chambord*, 4e édition, Les Libraires (Blois), 1871, p.37.

305 BERNARD D., « Bestiaires fantastiques et apparitions surnaturelles en Berry », in : LODDO D., J.-N. PELEN (dir.), *Etres fantastiques des régions de France: actes du colloque de Gaillac, 5, 6, 7 décembre 1997*, Paris, Harmattan, 2001, p.256.

306 LENORMANT F., *La divination et la science des présages chez les Chaldéens : les sciences occultes en Asie*, Maisonneuve et Cie, Paris, 1875, p.129.

beau être armé ; s'il fait feu la poudre ne s'allume pas ; s'il fuit ou s'il se laisse envelopper il est perdu. S'il accepte ce que les morts ne manquent pas de lui offrir avec insistance, malheur ! Car les fantômes disparaissent aussitôt, ne lui laissant que des ossements ou un cadavre dont il ne pourra se débarrasser. »³⁰⁷

Les chasses fantastiques surgissent toujours à l'improviste. Aucun signe ne permet d'anticiper le phénomène. Les sens eux-mêmes ne sont d'aucun secours, car si ce n'est l'ouïe qui permet d'entrevoir l'action, les témoins sont généralement aveugles et livrés sans défense.

« On croit, dans le Périgord, à une chasse volante, qui se compose de chevaux ailés, montés par des chasseurs et des chiens courants. Les animaux poursuivis sont le cerf, la biche, le lièvre et des oiseaux. Ceux qui prétendent avoir vu cette chasse, disent qu'elle est très-bruyante et qu'on y distingue parfaitement le hennissement des chevaux, le glapisement des chiens, le claquement des fouets, le son du cor et les cris des chasseurs. C'est une dame blanche qui est à la tête de la chasse : elle donne elle-même de la trompe, commande à tout le monde, et armée d'une pique, elle se fait remarquer par la couleur de son cheval qui est blanc aussi. L'apparition de cette chasse est un signe certain qu'il doit avoir lieu de grands événements, tels qu'une guerre ou une peste. On ne manque pas d'ajouter que cette chasse parut en 1792, avant le régime de la terreur. »³⁰⁸

Le Grand-Veneur, comme le Chasseur Maudit, sont vus comme les messagers de funestes présages.

« D'après des traditions locales, il aurait prédit à Louis XVI sa fin tragique sur l'échafaud et, plus tard, au Duc de Berry, son assassinat par Louvel. Depuis la Révolution de 1830, il ne se serait plus laissé voir. Mais certains gardes ont prétendu qu'il donnait quelquefois du cor pendant les nuits de tempête. »³⁰⁹

« Des noms maudits, exécrés, comme ceux de Caïn, d'Hérode, de Pharaïlde ou Hérodias, servent parfois de cri de ralliement à la chasse furieuse ; aussi ne faut-il pas s'étonner que l'apparition en soit considérée comme un sinistre présage. La chasse Caïn, par exemple, qui se montre en Normandie, aux environs d'Orbec, annonce toujours quelques malheurs, et surtout la mort d'une personne en danger. Dans le Périgord, l'apparition de la chasse Hérode est un signe certain qu'il doit arriver d'étranges catastrophes. »³¹⁰

Les phénomènes des chasses fantastiques sont interprétés et mis en lien avec le contexte

307 ORTOLI Antoine-Lucien, *op. cit.*, p.48.

308 CHESNEL A. (de), *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Périsse frères, Paris, 1846 (publié sous le pseudonyme d'Alfred de Nore), p.156-157.

309 RETTE A., *La Meuse*, Liège, 3 septembre 1901, cité in HAROU A., « Le Grand Veneur ou Chasseur Noir », *Revue des traditions populaires*, 1901/10 (A16,T16,N10), p.531.

310 BOSQUET Amélie, *La Normandie, romanesque et merveilleuse: traditions, légendes, et superstitions populaires de cette province*, J. Techener, Paris, 1845, p.65-66.

historique. Certains grands événements justifient des faits antérieurs, qui sont dès lors perçus comme des prémices.

« Lorsque cette chasse paraît, c'est un signe certain qu'il doit se passer de grands événements, tels que la guerre, la famine, etc. C'est bien pis encore quand elle descend jusqu'à terre. C'est ainsi qu'on l'a vue au commencement de la révolution. En effet, elle se fit entendre peu de temps avant ce qu'on a nommé *la peur* ; elle reparut ensuite en l'année 1792, avant *la terreur*. »³¹¹

Seule la chasse des *Macchabées* semble posséder une explication qui ne soit pas entièrement négative : « la chasse volante pourrait être considérée, dans quelques cas, comme un présage favorable, suivant la dénomination qui lui est appliquée. Chez les Juifs, des guerriers célestes annoncèrent aux Machabées les victoires qu'ils devaient remporter. N'est-ce point par analogie avec ces favorables visions que la chasse aérienne porte, aux environs de Blois, le nom de chasse Machabée ou Macabre ? »³¹²

Cependant, cette explication ne concerne qu'une chasse très localisée, anecdotique, et dont le terme lui-même n'est pas explicite, d'où des confusions avec notamment une chasse dite *macabre*. Au delà de la référence à l'Ancien Testament, la chasse des *Macchabées* pourrait tout simplement n'être qu'une chasse menée par des morts.

Présente dans le Blésois et menée par Thibaut le tricheur, comte de Blois³¹³, reproduisant sans cesse l'aller-retour de Chambord à Blois, la chasse Machabée semble être attestée par des témoignages locaux. « Les paysans du pays ont cru longtemps, et d'après le témoignage d'une personne aussi obligeante qu'éclairée [« M. De la Saussaie, bibliothécaire de la ville de Blois », note 1 p.49], à qui ces localités sont bien connues, ils croient toujours entendre très-distinctement, dans les belles nuits d'automne, le bruit de cette chasse merveilleuse, toujours désignée sous le nom de *Machabée* ou *Macabrée*. »³¹⁴

Dans le *Figaro* du 28 avril 1880, Florian Pharaon affirme que « le craintif Solognot [...] est exposé à rencontrer la figure effrayante d'un chasseur nocturne, habillé de noir et accompagné de chiens noirs, qui n'est autre que Thibaut de Champagne, dit le *Vieux* ou le *Tricheur* [...]. C'est encore lui que, pendant les belles nuits d'automne, on entend partir, à grand bruit d'hommes, de

311 WLGRIN de TAILLEFER H.-F., *op. cit.*, p.245.

312 BOSQUET Amélie, *La Normandie, romanesque et merveilleuse: traditions, légendes, et superstitions populaires de cette province*, J. Techener, Paris, 1845, p.66.

313 VAN GENNEP A., « A propos de l'arbre macchabée en Lorraine », *Le Pays lorrain : revue régionale mensuelle illustrée : Littérature – Histoire – Traditions populaires (fondée en 1904)*, 1930, 22e année, p.549.

314 LANGLOIS E.-H., *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les danses des morts*, tome 1, A. Lebrument, Rouen, 1851, « Lettre de M. C. Leber à M. E.-H. Langlois, sur l'origine de la Danse Macabre ou Danse des Morts (datée du 25 juillet 1833) », p.48-49.

chevaux, de chiens et de cors pour chasser à travers les airs [...]. »³¹⁵

Toujours d'après le même auteur, « la légende est restée vivace et les femmes se signent en la racontant. » ainsi que le fait qu'à « toutes les époques, la terre de Chambord a été renommée pour ses chasses. C'est dans ce domaine que la tradition populaire place la légende de la *Chasse-Machabée*. »³¹⁶

3.3/ QUELQUES SITUATIONS REMARQUABLES

a) Des chasseurs pittoresques :

Il existe de nombreux cas de chasseurs assimilés à un lieu précis, dont le rayonnement reste limité. Ces chasseurs particuliers sont propres à un bois, un chemin, une région, et leur importance locale est explicitée par une histoire particulière. C'est le cas de Jean des Beaumes, chasseur puni pour son impiété :

« Aussi lorsqu'il mourut fut-il condamné à chasser sans pouvoir atteindre le gibier qu'il poursuivrait. Certaines nuits de l'année on entend encore sa voix exciter les chiens derrière la proie insaisissable. »³¹⁷

Charles-Émilien Thuriot rapporte également une variante locale du Chasseur maudit : « un homme, entraîné par sa passion pour la chasse, a profané le saint jour du dimanche et lancé sa meute à travers le champ de la veuve. Dieu le condamne à chasser jusqu'à la fin des siècles, à courir nuit et jour par les taillis, par les rochers après un cerf qu'il n'atteindra jamais. M. X. Marmier rapporte cette légende dans son voyage pittoresque en Allemagne et il ajoute : "La même légende existe dans les contrées du Nord. On la retrouve aussi dans quelques-unes de nos provinces, en Bretagne, par exemple, et en Franche-Comté." Cette légende du chasseur est en effet une des premières que j'aie recueillies. On la raconte encore à Lomont, dans le Doubs. »³¹⁸

Élie Reclus, le frère du célèbre géographe, donne une description reposant sur des critères infernaux, diaboliques : « Un chasseur d'hommes, que ce veneur, une meute infernale que ces

315 PHARAON Florian, « La vie en plein air », *Le Figaro*, Paris, 1880/04/28 (Numéro 119), p.2.

316 *Idem*.

317 SADOUL C., « Les chasses fantastiques en Lorraine », *Revue des traditions populaires*, 1903/11 (A18,T18,N11), p.530. Voir également : BARDY H., *Miscellanées*, tome 8, C. Cuny, Saint-Dié, 1900. « La Haute-Chasse (Traditions et Légendes) », p.44.

318 THURIET CH., *Traditions populaires du Doubs*, Émile Lechevalier, Paris, 1891, p.245.

mâtins, limiers et grands dogues. A toute autre forme les démons préfèrent celle de chiens, surtout s'ils sont de forte espèce, noirs, avec des charbons rouges en manière d'yeux. Les démons figurent aussi en chevaux noirs ou couleur de feu. Quelquefois ils oublient de prendre une tête ; celle du cavalier leur suffit. »³¹⁹

Reclus décrit également une chasse sans doute très localisée, car inconnue à l'échelle nationale : la *Cavale d'Obrick*. On la nomme ainsi « parce qu'elle retourne la tête quand on prononce ce nom. Une ménagerie, que cette chasse. Poursuivis et poursuivants apparaissent, lièvres monstrueux, cerfs à cors phosphorescents, corps sans tête, ou têtes sans corps, lancées comme boules roulantes. S'amènent bissextes, hommes-singes, femmes-guenons, taureaux soufflant flammes et étincelles. Kiff-kiff, hot-ho ! La bande passe, marquant sa route par os et charognes, troncs et bras, jambes encore chaussées tombant sur le sol. Hot-ho ! »³²⁰

Dans une variante de la Chasse à Baudet, le meneur est un modeste personnage : « A Lignièrès, le héros n'est qu'un paysan, le fils du père Baudet, ou Bôdet (Chasse à Bôdet), que le père menaça en ces termes : "Je voudrais que le diable t'emporte, toi et tes chiens." »³²¹

Certains chasseurs sont associés à la couleur noire, comme nous l'avons déjà abondamment signalé, mais aussi à la couleur rouge : « Au village de Droulin, on entendait le galop d'un cheval et les cris « Houp houp houp » du cavalier aux bottes rouges ; ils traversaient la Vilaine et se perdaient au loin dans les bois de Beaulieu. »³²²

Il y existe aussi le chasseur Clécus : « Il y a un autre chasseur en Gascogne : c'est Clécus. Celui-ci chasse les mouches la nuit et il n'en prend une que tous les cent ans. Et ce ? Parce qu'au lieu d'aller à la messe le jour de Pâques, il alla à la chasse. »³²³

On retrouve dans cette même idée le cas du chasseur Réarthus : « Ici Réarthus n'est pas un prêtre comme dans le Gers, mais un roi aimant passionnément la chasse. [...] Un jour de Pâques, il assistait à la messe, lorsqu'au moment de la consécration il entendit ses chiens qui avaient lancé un sanglier. Il sortit de l'église ; mais à peine sur le seuil, un tourbillon l'enleva dans les airs ainsi que sa meute et sa suite. Depuis cette époque il chasse dans les airs et doit chasser jusqu'au jugement dernier. Seulement, il ne fait pas de forte prise : il ne prend qu'une mouche tous les cents ans, et encore, ses chiens se la partagent. (*Raconté par M. Lagadie, à Igos.*) »³²⁴

319 RECLUS Élie, *Les Croyances populaires, leçons sur l'histoire des religions, professées à l'Université nouvelle de Bruxelles. Première série. La Survie des ombres*, V. Giard & E. Brière Libraires-Éditeurs, Paris, 1908, p.77.

320 *Idem*.

321 BOUTEILLER M., *Sorciers et jeteurs de sort: enquêtes, témoignages et procès de sorcellerie du 16^{ème} au 20^{ème} siècle en Berry, Nivernais et Sologne*, Paris, Royer, 2000 (1958 pour la première édition), p.132.

322 POULAIN A., *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*, Rennes, Editions Ouest-France, 1997, p.219. Recueilli auprès « M. Dandé, originaire de Droulin, bourg de Langon. ».

323 MAZERET L., « Le chasseur Clécus », *Revue des traditions populaires*, 1909/12 (A24,T24,N12), p.494.

324 MAZERET L., « Le Réarthus Landais », *Revue des traditions populaires*, 1910/08 (A25,T25,N8)-1910/09 (A25,T25,N9), p.313.

On trouve également, dans la chasse maudite du Cantal, un Grand Veneur bien différent de celui de la forêt de Fontainebleau. « Sur le point culminant des vallées de Brezons et de Malbo s'élève une croix au carrefour de deux chemins. Nos montagnards les plus hardis n'oseraient y passer à minuit. C'est à ce lieu qu'à des jours et à des intervalles inconnus passe le Grand Veneur avec sa meute et sa suite infernale ! Malheur au voyageur attardé qu'il rencontre sur son passage ! si la Providence ne lui a pas donné le temps de faire une oraison au grand saint Hubert, s'il n'a pas recommandé son âme à notre bonne dame, la Vierge bienfaisante du Rocher de Saint-Martin, et si réfugié derrière un mur, un tertre, il ne s'est pas signé dévotement à l'approche de la chasse diabolique ! Alors il est perdu, il disparaît à jamais et aucune trace de lui ne sera retrouvée. Si au contraire la bonne Vierge du Rocher l'a pris sous sa protection, il est témoin du plus étrange spectacle. La meute, composée d'un nombre infini de chiens, passe devant lui, haletante, la gueule ouverte, mais pas un cri ne sort de ces gueules enflammées. Des piqueurs en costume écarlate, les yeux en feu, embouchent leur trompette insonore, et comme complément de cette ronde vient le Grand Veneur lui-même, vêtu aussi d'écarlate, un fouet à la main, et poussant devant lui tout son équipage de chiens. Le jeu de ses membres fait entendre un cliquetis sec et lugubre ; son pied en frappant la terre rend un bruit étrange ; et ses vêtements paraissent ne couvrir que des ossements desséchés ; on dirait que sa tête est creuse, et la lueur de ses yeux semble l'effet du charbon ardent. »³²⁵

L'identité du meneur varie d'un village à l'autre. Outre l'identité du maître veneur, c'est le motif de la chasse qui parfois diffère :

« A Vaux, à Euilly, à Tétaigne, on entend, pendant les nuits noires, sonner le joyeux hallali des chasses mystérieuses. Au Tremblois, à Escombres, c'est un géant qui conduit une meute de chiens minuscules. A Montcheutin, près Grandham, l'homme blanc conduit une meute et dévore des enfants. Dans les vois du Grand-Terme, près de Braux, un géant inconnu chassait la nuit et chaque fois on pleurait un enfant mort-né. L'entendant une nuit, un bûcheron cria : Chasseur, donne-moi la moitié de ta chasse. Au matin, le chasseur invisible ouvrit la porte et jeta dans la chambre un cadavre d'enfant. A Saint-Menges, un piqueur invisible excite une meute dans les bois du Hattoy. Dans les bois du Dansau, près de la Semoy, le comte d'Herbeumont est lui-même éternellement chassé par sa propre meute, pour avoir tué un cerf dans une chapelle. Dans la forêt de Woëvre, tous les 19 janvier, on entend des cris, des aboiements, des appels ; ce sont les Grimons ou le vampire de Saint-Denis, dit-on dans le pays ; ce jour-là, les chiens déchirent à nouveau Grimoald, l'assassin de Dagobert. »³²⁶

325 SÉBILLOT P., *Littérature orale de l'Auvergne*, J. Maisonneuve, Paris, 1898, p.169-170. D'après DERIBIER DU CHATELET, t. I, p.303.

326 SARTHOY H., "La légende en Ardenne", *Revue d'Ardenne & d'Argonne : scientifique, historique, littéraire et*

En Angoumois, un homme est puni pour avoir brisé un interdit en partant à la chasse. « Dieu le suspendit en l'air avec ses cinquante chiens, et tous les cinq ans à minuit on entend des hurlements, des cris de détresse et des coups de feu. Quand on entend des cris la nuit, les bonnes femmes s'écrient : Faites attention, c'est l'homme aux cinquante chiens qui passe ! et toutes de se cacher dans leurs draps. »³²⁷

Dans de rares cas, le chasseur coupable d'avoir transgressé les règles des hommes ou de Dieu finit par disparaître, et la chasse qu'il menait se poursuit alors sans lui. « Estounac ne fit pas de difficulté, un jour de Pâques, de se dispenser de la messe, afin de poursuivre avec sa meute un lièvre, que d'ailleurs il manqua. Dieu le punit. Estounac disparut subitement. L'année suivante, le jour de Pâques, il reparut en costume de chasse avec sa meute, poursuivant le même lièvre. Il traversa la maison, passa par la cuisine, suivit toutes les chambres, dont les portes étaient ouvertes, et ressorti par le salon. On entendit dans le lointain les aboiements de ses chiens et Estounac les excitant de la voix. L'année suivante, les chiens seuls reparurent, traversèrent la maison, et reprirent leur course. Depuis cette époque, le jour de Pâques, les chiens repassent, mais le chasseur est toujours absent. (*Raconté par Mme la Directrice de l'école laïque des filles, à Igos.*) »³²⁸

On trouve également en Normandie la chasse de Hêle-tchien :

« - Mais voyons, pendant les nuits d'été, il n'est pas que vous n'avez entendu quelquefois la chasse Hêle-tchien !

- Qu'appellez-vous la chasse Hêle-tchien ?
- Une chasse qui se fait dans l'air. On entend les chiens aboyer, les chevaux hennir, les hommes crier. C'est une chasse comme il y en avait autrefois avant l'invention de la poudre.
- Où la voit-on, cette chasse ?
- Dans l'air, je vous ai dit. Quelques-uns prétendent qu'ils ont vu des chiens, des chevaux, des hommes passer comme une foudre. Les autres disent qu'ils ont seulement entendu le bruit sans rien voir. »³²⁹

Le chien joue donc un rôle clé dans les chasses fantastiques et ses aboiements font partie intégrante de l'atmosphère sonore. Il participe à la construction de l'imaginaire des chasses

artistique, Sedan, impr. Laroche, 1903 (A11,N1), p.152.

327 Conté par Ader Géron, de Chadurie (Charente), in : DUYNES F., « Les chasses fantastiques en Angoumois », *Revue des traditions populaires*, 1894/02 (A9,T9,N2), p.91

328 MAZERET L., « Estounac », *Revue des traditions populaires*, 1910/08 (A25,T25,N8)-1910/09 (A25,T25,N9), p.314. « Raconté par Mme la Directrice de l'école laïque des filles, à Igos. ».

329 FLEURY J., *Littérature orale de la Basse-Normandie*, Paris, G.-P. Maisonneuve & Larose Editeurs, 1967 (1883), p.119.

nocturnes au point que le nom de ces dernières découlerait de la manière locale dont on appelle l'animal en question.

« Ces chasses nocturnes portent souvent, dans les traditions populaires de la France, des noms de chiens, tels que *chasse à baudet*, *chasse à ribaut* et *chasse à rigaut*, dans le Berry, à côté de *chasse briguet*, cette dernière appelée *chasse briquet*, en Touraine. Ces divers noms sont autant d'appellatifs du chien : *baudet*, diminutif de *baud*, grand chien blanc (appelé jadis *chien du roi*), répond exactement à *briguet* ou *briquet*, chien de chasse (cf. briquet d'Artois) ; quant à *ribaut* et *rigaut*, ce sont d'anciens noms propres du chien [...]. »³³⁰

Par ailleurs, certaines scènes de chasses ne sont jouées que par des chiens : « dans les carrefours de chemins du Haut-Morvan, il n'est pas rare de rencontrer de grandes croix de bois fichées en terre, d'une structure assez peu apprêtée et grossière. [...] Vers l'heure de minuit à ces croisements de chemins il y a un passage d'esprits connu sous le nom de chasse de saint Hubert et de Peuts. On entend dans l'air un grand bruit et on voit un petit chien poussant des cris plaintifs, poursuivi par un autre de très grande taille. »³³¹

« L'ensemble de ces traditions populaires fait ressortir le rôle prépondérant du chien, prépondérance d'ailleurs bien naturelle lorsqu'il s'agit d'une chasse. *Hellequin* a été par la suite interprété comme *hèle-chien* (en normand, *quin*), chien qu'on hèle, qu'on lance sur le gibier ; les synonymes ancien français *helle*, *herle*, *hierle*, bruit, tumulte (primitivement de chasse), et *hellir*, *herlir*, faire du tapage (au fond identiques à *haller*, *harer*, exciter un chien) rendent compte des variantes »³³²

Anatole le Braz rapporte une histoire décrivant la fuite d'une femme devant deux chiens : l'un blanc et l'autre noir.³³³ On trouve aussi la *Chasse Briquet* en Touraine « avec ses chiens ailés, qui poursuit les paysans attardés »³³⁴.

La présence de ces chiens étranges est attestée dans le Luxembourg belge : « A ce moment, si vous êtes sur le seuil de votre porte, ne bougez pas ; si vous marchez, n'avancez pas, parce que le *Grand Veneur* est précédé d'une meute innombrable de tout petits chiens, que vous écraseriez au moindre mouvement. Malheur à vous, s'il vous arrivait de blesser un de ces intéressants petits quadrupèdes. »³³⁵

330 SAINÉAN L., *La création métaphorique en français et en roman : images tirées du monde des animaux domestiques [...]*, Halle A.S., Verlag von Max Niemeyer, 1907, p.55-56.

331 MARLOT H., « La chasse des revenants ou dite de Saint-Hubert », *Revue des traditions populaires*, 1897/06 (A12,T12,N6), p.313.

332 SAINÉAN L., *op. cit.*, p.56.

333 LE BRAZ A., *La légende de la mort*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte ; Rennes, Coop Breizh, 1994, « La femme aux deux chiens » (p.64-66).

334 HAROU A., « Les chasses fantastiques en Touraine », *Revue des traditions populaires*, 1902/09 (A17,T17,N9)-1902/10 (A17,T17,N10), p.505.

335 HAROU Alfred, « Folklore du Luxembourg Belge », *La Tradition : revue générale des contes, légendes, chants*,

D'autres phénomènes s'apparentent à des chasses fantastiques, à cette différence près qu'ils sont dépourvus de références cynégétiques. Ainsi « A Rieux, au lieu-dit « La Keroui » ou La « Croix Louis », le père Cotin assure qu'il y avait un cavalier sans tête, avec un cheval. »³³⁶

Dans un autre récit, un homme, monsieur de Virville, reçoit la visite de mystérieux cavaliers noirs jusqu'à ce que la mort vienne le saisir. « La nuit qui précéda ses funérailles, une longue file de cavaliers noirs, aux formes fantastiques, passa près des Halles, chacun inclinant profondément la tête devant la vieille croix. L'âme de Virville vint prendre place parmi eux, sous la même forme et la troupe disparut. Telle est la légende. Ceux qui ont voulu l'expliquer ont dit que M. de Virville était affilié à certaine franc-maçonnerie militaire, ce qui nécessitait ses courses nocturnes. »³³⁷

Il existe en Corse une chasse nocturne très particulière : « Dans le midi de l'île, on croit à l'existence des âmes en peine, lesquelles s'en vont en errant dans les ténèbres et les lieux déserts, en poussant des gémissements désolés sans pouvoir trouver de repos nulle part. [...]

I Mazzeri, Acciaccadori, ou Acciaccamorti, assommeurs, sont les esprits de personnes encore vivantes affiliées à la confrérie des morts. Pendant que le corps est endormi, l'esprit qui l'anime est forcé de répondre à l'appel de toutes les fois qu'il est requis ; il prend la forme d'un fantôme et chasse pendant la nuit les personnes attardées auxquelles il donne le coup mortel.

Pour mieux atteindre leur proie, les *Mazzeri* se partagent les rôles : les uns se tiennent en embuscade au fond des ravins, à l'entrée des chemins creux et obscurs, aux passages des cours d'eau ; les autres battent la campagne, et si, fuyant devant eux, ce gibier d'une nouvelle espèce tombe dans l'embuscade, *le mazzeri l'acciaccia*, l'assomme. »³³⁸

Les actes cynégétiques sont ici explicites : la traque, la poursuite et le fait de piéger une proie, dans un esprit de groupe, sont autant de caractéristiques relevant du domaine de la chasse.

b) La part de chasse

Un des thèmes récurrents dans les chasses fantastiques est celui qui traite de la part de chasse. En effet, il arrive que ceux et celles qui sont les témoins du passage d'une chasse entrent en

usages, traditions et arts populaires, Emile Lechevalier, Librairie générale et internationale Gustave Ficker, Paris, 1895/05 (A8,N86)-1895/06 (A9,N87), p.138.

336 POULAIN A., *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*, Rennes, Editions Ouest-France, 1997, p.218. D'après Daniel Cotin, Saint-Jean-la-Poterie, 2 avril 1994.

337 CLÉMENT-JANIN M.-H., *Traditions populaires de la Côte-d'Or*, impr. de Darantière, Dijon, 1884, p.21. A propos de ce récit, l'auteur qui le rapporte dit lui-même : « Je puise encore dans le manuscrit de M. Huot, déjà cité, une tradition gemelloise, qui se rattache, par plus d'un côté, au *Chasseur noir*. » (p.19).

338 ORTOLI Antoine-Lucien, « Croyances populaires de la Corse », *La Tradition : revue générale des contes, légendes, chants, usages, traditions et arts populaires*, Emile Lechevalier, Librairie générale et internationale Gustave Ficker, Paris, 1887/05 (N2), p.47.

contact, directement ou indirectement, avec les veneurs qui leur donnent par la suite une part de leur proie.

Un auteur évoque ainsi « l'histoire de la « chasse sauvage » (en allemand *Wilde Jagd*), car on croit dans nos pays d'Europe qu'elle sème sur son chemin des membres sanglants et des morceaux de chair. »³³⁹

Dans la majorité des cas, la part de chasse apparaît après qu'un témoin du phénomène interpelle la chasse. « Dans le pays de Cholet, cette chasse porte le nom de Chasse Galerie. Si, à son passage, quelqu'un criait : "Chasse Galerie, laisse-moi un morceau de la chasse", on trouverait le lendemain aux alentours de l'habitation un bras ou une jambe de petit enfant. »³⁴⁰

Cette part de chasse est parfois constituée de chair humaine et tombe généralement du ciel, ce qui renforce l'idée d'une troupe évoluant dans l'air. Ce détail particulièrement morbide apparaît dans plusieurs récits de chasses d'horizons divers.

C'est le cas dans ce récit où un homme interpelle les chasseurs : « "Holà ! vous autres ; si vous chassez, jetez-moi un peu de votre chasse !" Je n'avais pas dit, qu'une chose lourde tombe à mes pieds. Je la ramasse. "Bonté de Dieu ! Une jambe ! une jambe d'homme, fraîche coupée, et saignante encore, palpitait sur un tas de feuilles !... Je prends la fuite. Le lendemain, je me réveille dans mon lit, sans pouvoir m'expliquer comment j'étais revenu chez moi ni quand je m'étais couché. »³⁴¹

On retrouve à plusieurs reprises cette idée qu'il ne faut pas interpeller les chasseurs : tout contact, physique comme verbal, doit être proscrit. « Quand la *chasse-galerie* passe, ne pas crier : "Une part dans la chasse !" parce qu'il tomberait sur vous un des membres de ceux qui composent la *chasse-galerie* »³⁴². Un meunier s'en prend directement au vacarme que fait la chasse et la maudit : immédiatement tout bruit cesse. Mais « la nuit suivante les démons vinrent lui apporter *une cuisse* du gibier qu'ils avaient pris. »³⁴³

Il se peut que la chasse aérienne se contente de laisser d'autres traces de son passage, comme des os : « Alain Fournier [...] était originaire du Berry et connaissait la tradition de la chasse Gayère, autre nom de la *Chasse Gallery*, la *Chasse Arthur* ou *Mesnie Hellequin*. Un soir, tandis qu'il participait à une veillée dans une chaumière chez des amis, un bruit terrifiant surprit les hôtes et les

339 GAIDOZ Henri, *La rage & St Hubert*, A. Picard, Paris, 1887, p.8.

340 FRAYSSE, « La Chasse Hennequin au pays de Baugé », *Revue des traditions populaires*, 1905/04 (A20,T20,N4), p.163.

341 ROUX J. dans *Le Limousin de Paris*, 8 mars 1894, cité in « Les chasses fantastiques en Limousin », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.414.

342 DENIZEAU J., *Environs de Niort*, cité in SOUCHE B., « Proverbes, traditions diverses, conjurations », *Bulletins de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres*, Niort, Impr. L. Favre, 1879 (T4), p.533-534.

343 DESAIVRE Léo, « La Chasse-Gallery », *Revue de l'Aunis*, C. Chartier (La Rochelle), L. Clouzot (Niort), 1869/07 (VOL10), p.215.

pétrifia durant un bon moment. Seul, le jeune fils du maître de maison se leva et, après avoir ouvert la porte, cria au-dehors : « Gayère ! Pars à ta chasse et va-t'en au diable ! » Le fracas ne fit qu'augmenter et des ossements tombèrent dans l'âtre par le trou de la cheminée, diffusant au contact des flammes une odeur pestilentielle dans toute la maison. »³⁴⁴

Alfred Harou prévient ses lecteurs : « Lorsque vous entendez au loin le bruit de la chasse, priez mentalement le *Grand Veneur* de vous donner une part du produit de sa chasse ; il fera droit à votre prière et vous trouverez à votre rentrée au logis le gibier demandé. »³⁴⁵ Il précise également que « c'est ordinairement par la cheminée que le Grand Veneur opère ses envois. »³⁴⁶

Il est intéressant de constater la présence de la cheminée comme lieu de passage, de lien avec le monde extérieur. Cette coïncidence rappelle une autre figure, plus récente, celle du Père Noël, évoluant dans les airs à la tête d'un traîneau tiré par des rennes.³⁴⁷ « La figure du Père Noël, qui descend indéniablement en droite ligne de saint Nicolas, [...] a repris à son compte certains traits du Chasseur sauvage. »³⁴⁸

Il existe cependant de rares exceptions où les témoins de la chasse, au lieu de se coucher à plat ventre ou de s'enfuir, décident de riposter, notamment à coup de fusil. « Il y avait une fois un monsieur qui avait vendu du bois ; et puis, comme son bois avait été volé, il envoyait un garde toutes les nuits pour le garder. Une nuit, ce garde a entendu la chasse galopine, et puis il a tiré en l'air ; et là, il n'a point rien tué, pardié ! Et il y a des gens qui lui ont dit qu'il fallait faire bénir une balle. Et puis, quand la balle a été bénite, il a tiré. A tombé une grosse bête, une bête qu'on en avait jamais vu une comme ça, qui a été portée au Jardin des Plantes. Et lui, après, o [?] le courait partout, en lui disant : Rends-moi ma chasse ! Rends-moi ma chasse ! Il a manqué en mourir de peur. »³⁴⁹

Cette mention d'une part de chasse est intéressante. En effet, toute chasse réussie se termine par un partage de la proie. Les chasseurs se partagent les différents morceaux, en privilégiant, parfois seulement, celui qui a donné le coup de grâce.

Mais même avant cette étape un premier partage a lieu : on sépare ce qui est mangeable de ce qui ne l'est pas. Ainsi, on peut dire qu'une chasse, même solitaire, repose sur un partage de la

344 WALTER P., *Mythologie chrétienne fêtes, rites et mythes du Moyen Âge*, Paris, Imago, 2011, p.68.

345 HAROU Alfred, « Folklore du Luxembourg Belge », *op. cit.*, p.138.

346 *Ibid.*, note 2 p.138.

347 Voir à ce sujet : UELTSCHI K., *Histoire véridique du père Noël: du traîneau à la hotte*, Paris, Auzas éditeurs Imago, 2012 ; ainsi que : TIMTCHEVA V., *Le mythe du père Noël: origines et évolution*, Paris, Harmattan, coll.« Communication sociale », 2006 ainsi que : LÉVI-STRAUSS C., *Le Père Noël supplicié*, Paris, Editions du Seuil, coll.« La librairie du XXIe siècle », 2016.

348 BENOIT J., *Le chamanisme: origine et expansion de la culture indo-européenne*, Paris, Berg Internat. Éd, 2007, p.143-144.

349 PINEAU L., *Le Folk-Lore du Poitou*, Ernest Leroux Éditeur, Paris, 1892, conté par Cécile Compaing, p.118-119.

viande et sur une sélection de ce qui sera mangé ou non. Avant toute chose la chasse suppose une distribution, une répartition des choses.

Cette notion de partage est fondamentale dans la conception de la chasse. « On peut donc dire que la séquence « tuer-distribuer-manger » est une configuration très générale et très importante dans l'élaboration de la société humaine. Elle a apparemment évolué avec la chasse de l'ère paléolithique et ouvert la voie au sacrifice animal. La mise à mort et le repas rituels sont des actes religieux, car ils sont essentiellement la représentation rituelle de la distribution et de la consommation de viande. Lors même qu'on définit le sacrifice comme une offrande, on présuppose le phénomène de partage de nourriture. »³⁵⁰

Cette idée en tête, nous pouvons retourner à l'analyse cynégétique du christianisme que nous avons entamé précédemment. Suivant cette optique, Jésus refuse le rôle de proie que lui ont attribué ses adversaires : il refuse de fuir et anticipe la chasse, en se livrant volontairement aux chasseurs. La scène qui s'ensuit est une forme de sacrifice qui, au lieu d'être à l'avantage des chasseurs, est une victoire pour leur victime.

Nous pouvons ajouter que Jésus anticipe d'une autre manière la chasse : si cette dernière, pour être achevée et consommée, doit se conclure par la mise à mort de la victime désignée, elle doit également se finir par un partage du corps de cette victime.

C'est là où l'événement de la Cène peut-être vu comme l'anticipation ultime de la chasse. Non seulement Jésus refuse à l'avance de fuir, mais il se partage lui-même, il s'offre à ceux qu'il a choisis. De fait, privée de la fuite, de la poursuite rituelle et du partage final de la proie qui font son sens, la chasse ne sert plus à rien. L'événement n'est plus qu'un acte inutilement cruel, malsain et finalement maléfique. Il n'y a plus chasse mais meurtre sordide.

Le seul partage qui a lieu entre les chasseurs concerne celui que les soldats font de la tunique de Jésus, comme en référence à la peau de la proie qu'on porterait en guise de trophée. Les soldats ne se partagent pas la tunique mais la jouent aux dés.

c) Des gestes apotropaïques

Nous venons de voir que certains témoins directs des chasses fantastiques sont sur la défensive, voire ripostent ouvertement. Cependant, il existe d'autres manières de réagir, notamment

350 BURKERT W., « Le problème du meurtre rituel », in : GIRARD R., W. BURKERT, R. ROSALDO, et J.Z. SMITH, *Sanglantes origines*, Paris, Flammarion, 2011, p.162.

en se protégeant, et cela de multiples manières.

Le regard joue un rôle important. On sait que Méduse, célèbre Gorgone, change en pierre tous ceux qui croisent son regard. De même, il ne faut surtout pas voir les chasses extraordinaires. A défaut de se crever les yeux, le meilleur moyen reste de plaquer son corps entier contre le sol : c'est-à-dire de tenter, par cette technique, de n'être pas vu autant que de ne rien voir.

« Les chasseurs et, en général, toutes les personnes qui veulent échapper aux atteintes du chasseur infernal, n'ont qu'à se jeter à terre et à rester la face pressée contre le sol tant que le cortège surnaturel fait entendre son bruit dans les airs. Quiconque regarde le chasseur en face, est saisi et entraîné par lui et finalement jeté dans un abîme. »³⁵¹

Cet aveuglement volontaire est peut-être à rapprocher des hypothèses émises par la psychanalyse quant à la portée traumatique de la scène originaire. L'image de l'abîme renvoie à celle de la bouche, voire de la gueule : quiconque ose briser l'interdit, et voit ce qu'il ne devait pas voir, prend le risque d'être immédiatement dévoré.

Hormis cet extrait original qui conseille de ne pas voir pour survivre, il existe d'autres attitudes capables d'éloigner et d'éviter le mal.

La prière reste évidemment un excellent moyen de se prémunir des chasses néfastes. Quémander la protection divine peut s'avérer efficace, solliciter celle d'un saint également. « Quand on l'entend venir [le Grand Veneur et sa chasse] il faut se dissimuler derrière des broussailles, faire une oraison à saint Hubert et recommander son âme à Notre-Dame du Rocher de Saint Martin ; sinon on est enlevé ; on disparaît sans laisser aucune trace. »³⁵²

Dans l'ensemble, la religion reste un secours précieux pour les populations : elle les protège des influences maléfiques. Le signe de croix reste le moyen le plus efficace pour repousser une chasse fantastique : « Celui qui entend la Chasse Arthur n'a qu'à faire le signe de la croix à rebours pour la faire descendre à terre ; il peut la faire remonter dans les airs en faisant le signe de la croix ordinaire. »³⁵³

Le chrétien était loin d'être désarmé face aux puissances nuisibles : « Au XIX^e siècle, les individus ordinaires étaient infiniment moins dépourvus devant la "force anormale". Tout d'abord, leur qualité de chrétiens les dotait d'une force surnaturelle leur permettant de se débrouiller seuls

351 SELTZ A. (de), « Légendes de chasseurs », *Le Magasin pittoresque*, 1891 (A59,SER2,T9), p. 372.

352 ROURE DE PAULIN (Baron du), « Le Grand Veneur du Cantal », *Revue des traditions populaires*, 1907/12 (Année 22, Tome 22, Numéro 12), p.466.

353 SEBILLOT P., « La Chasse Arthur en Haute-Bretagne », *Revue des traditions populaires*, 1898/12 (A13,T13,N12), p.696.

dans bon nombre de cas, même graves. »³⁵⁴

Les chasses fantastiques représentent un danger sérieux et il est nécessaire de connaître les bons gestes afin d'adopter la bonne conduite à suivre.

« La Haute-Chasse est presque toujours confondue, dans nos Vosges, avec la *Mesnie Hennequin* (d'où l'on a fait *Moukihellequin*), et qui est la ronde infernale se rendant au Sabbat, et du sein de laquelle partent souvent aussi des bruits étranges où l'on croit distinguer des sons de cor, des hurlements de chiens, des appels de veneurs. Prenez garde !... Quand la meute vous rencontre sur les chemins déserts, dans une clairière isolée, ne répondez pas à ces appels. Surtout, ne provoquez pas le chasseur en imitant son cri, sinon vous verriez tomber à vos pieds quelque cuissot de haut goût qui vous attacherait, vous emporterait avec la Chasse maudite jusqu'à ce que mort s'ensuive. Bien au contraire, couchez-vous à plat ventre et faites le mort, en appelant à votre aide saint Fabien, qui préserve les chrétiens ayant confiance en lui des embûches des esprits malins. »³⁵⁵

Le geste magique de tracer un cercle prémunit contre les attaques du Chasseur et cela est attesté dès 1809 : « Lorsqu'on entend au-dessus de sa tête la chasse funeste, il faut se hâter de tracer un cercle autour de soi avec un bâton ou simplement avec le bras. A l'abri de ce rempart, aussi assuré que celui dans lequel l'Arabe du désert place ceux auxquels il accorde l'hospitalité, le plus timide devient brave, le faible est fort, le danger disparaît, et l'empire du malin n'est plus désormais qu'une puissance pour rire. Les démons essaient en vain de franchir la ligne insurmontable qui les arrête tout court. Pour qu'ils puissent partir ils sont forcés de venir à résipiscence et de demander honteusement leur grâce. Le voyageur, qui n'a rien de plus pressé que de se débarrasser de cet infernal voisinage, trace un nouveau cercle à l'inverse du premier, et tout aussitôt la *huaille noire* s'échappe avec de grands cris. »³⁵⁶

L'église du village, enfin, contribue à éloigner ces chasses et incarne une protection dans le paysage. Ses cloches peuvent éloigner les esprits malfaisants. « On croit que le son des cloches chasse les mauvais esprits et préserve de la foudre et de la grêle. »³⁵⁷

Croiser la chasse permettrait de sauver ceux qu'elle pourchasse, à condition de connaître les gestes à effectuer pour se protéger de tout mal. « Une nuit un soldat regagnant son village entendit la Chasse-Gallery. L'âme sur le point d'être prise gémissait à fendre le cœur : il n'y avait pas un instant à perdre. Aussitôt le guerrier tire son épée et décrit un vaste cercle sur la poussière du

354 FAVRET-SAADA J., *Désorceler*, Paris, Olivier, coll.« Penser/rêver », 2009, p.64.

355 BARDY H., *Miscellanées*, tome 8, C. Cuny, Saint-Dié, 1900. « La Haute-Chasse (Traditions et Légendes) », p.46-47.

356 DU BOIS L., *Annuaire statistique, historique et administratif du département de l'Orne*, Marchant, Paris, Bonvoust, Lepernay, Alençon, 1809, p.110.

357 CHESNEL A. (de), *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Périsse frères, Paris, 1846 (publié sous le pseudonyme d'Alfred de Nore), p.271.

chemin. A l'intérieur, il trace le signe de la Rédemption, puis il plante son glaive au milieu de la croix et se jette à genoux. Sa prière dura longtemps, un *pigeon blanc* était venu s'appuyer sur la poignée de l'épée, c'était *l'âme en peine*. Elle se reposait tandis que les diables tournaient autour du cercle sans pouvoir le franchir. La gent infernale s'était évanouie bien avant la fin de l'oraison, l'âme sauvée remercia le soldat et lui promit de lui garder une place à côté d'elle dans le ciel, puis elle disparut dans les airs. »³⁵⁸

d) Les prêtres maudits

Si la religion chrétienne joue un rôle de protection contre les forces du mal, il arrive que certains prêtres se retrouvent à la tête de chasses fantastiques.

Les mauvais prêtres sont généralement maudits pour une faute commise dans l'exercice de leur sacerdoce. Concernant le monde cynégétique, on retrouve évidemment la sempiternelle rupture d'un interdit touchant la chasse.

« Réarthus était un prêtre aimant passionnément la chasse. Un jour qu'il était en train de dire sa messe, il entendit ses chiens aboyer après un lièvre. Il quitte tout, sort de l'église et, revêtu de ses habits sacerdotaux, il excite ses chiens et poursuit son lièvre. Sa chasse terminée, il rentre dans l'église pour reprendre sa messe, mais la voix de Dieu se fait entendre : "Puisque tu as sacrifié mon service à ta passion, tu chasseras dans les airs, la nuit et le jour jusqu'au jugement dernier." (Recueilli à Caussens, Gers). »³⁵⁹

Une autre explication précise que l'origine du phénomène se trouve dans la relation intime d'une religieuse et d'un religieux. « On appelle *Chasse Annequin*, une troupe d'esprits qui traverse les airs, en poussant des cris aigus et prolongés. D'après la tradition, cette chasse a pour origine un prêtre qui, pour avoir eu ainsi qu'une religieuse une pensée profane sans en avoir fait pénitence, fut condamné avec la nonne à courir les airs de toute éternité. »³⁶⁰

Cette union, conçue comme contre nature, est sévèrement punie par la suite. Une fois morts, les coupables sont condamnés à l'errance éternelle quand ils ne sont pas chassés par des démons.

« Enfin, pour montrer que ces chasses sont une punition et un supplice, nous citerons un dernier fait, c'est qu'on croit en Basse-Normandie qu'un prêtre et une nonne, qui se sont aimés, sont

358 DESAIVRE Léo, « La Chasse-Gallery », *op. cit.*, p.215, voir également du même auteur : « Études de mythologie locale », *Bulletins de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres*, Niort, Impr. L. Favre, 1882/01 (N1), p.23.

359 MAZERET L., « Le chasseur Réarthus », *Revue des traditions populaires*, 1909/12 (A24,T24,N12), p.494.

360 CHESNEL A. (de), *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France [op. cit.]*, p.267-268.

transformés en démons si hideux, que l'enfer les rejette, et qu'ils sont poursuivis dans les airs par des troupes de démons et de damnés. (L. du Bois. *Ann. statist. de l'Orn.* 1809.) Cet amour est considéré comme si infâme, que l'on dit que l'Anté-Christ doit naître d'une de ces unions monstrueuses. »³⁶¹

Cette idée de prêtre maudit menant la chasse en compagnie d'une religieuse se retrouve dans différentes chasses : « Voilà bien ce que fait la chasse Artus ; et l'origine de cette chasse, la voici d'après les traditions les plus authentiques.

Un prêtre qui a eu des liaisons impures avec une religieuse et qui meurt sans avoir fait pénitence, est condamné, ainsi que la pauvre nonne, à courir les airs. Luther épousa son amante et on ne sait pas ce qui en arriva dans l'autre monde ; Urbain Grandier fut brûlé dans ce monde-ci pour des liaisons réelles ou prétendues avec les Ursulines de Loudun. Mais tout cela n'est rien : c'est bien pis quand les âmes de ces réprouvés reviennent effrayer les vivants qui n'y sont pour rien. Le prêtre et la nonne, pour réparation de leurs amours, sont après leur mort changés en diables, mais en diables si hideux, si épouvantables, que leurs confrères ne peuvent les souffrir. Toute la cohorte infernale se met à leurs trousses, les chasse le soir du séjour ténébreux, les poursuit dans les airs et pousse des hurlements affreux jusqu'au retour du jour, pendant lequel tout le cortège diabolique retourne à son poste en enfer. »³⁶²

e) Des femmes à la tête des chasses fantastiques

Le dernier cas que nous aborderons ici est celui des chasses fantastiques placées sous l'autorité d'une entité féminine. Bien qu'il ne soit pas le plus représentatif, il existe assez d'exemples pour souligner un fait récurrent.

Nous avons déjà abordé ce thème auparavant, notamment avec la figure d'Hérodiade, l'une

361 HÉRICHER E. (LE), « Histoire et glossaire du Normand, de l'Anglais et de la Langue française », *Mémoires de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches*, tome troisième, E. Tostain, Avranches, 1864, p.183.

362 DU BOIS L., *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*, Paris, Dumoulin libraire-éditeur, 1843, p.310. Voir également : DU BOIS L., *Annuaire statistique, historique et administratif du département de l'Orne*, Marchant, Paris, Bonvoust, Lepernay, Alençon, 1809, p.110-111 ; BOSQUET A., *La Normandie, romanesque et merveilleuse*, J. Techener, Paris, A. Le Brument, Rouen, 1845. « Lorsqu'un prêtre et une religieuse se sont aimés, si la mort vient à les surprendre encore enorgueillis et enivrés de leur crime, c'est-à-dire avant qu'ils aient songé à en accomplir l'expiation, le plus navrant supplice les attends dans l'autre vie. Les amants sacrilèges sont transformés en démons si hideux, que l'enfer même les repousse avec horreur. Chaque soir ils sont chassés de l'abîme ténébreux, où se voile leur honte, et poursuivis au milieu des airs par un attroupement de démons et de damnés, auxquels ils servent de jouet. Point de reproches humiliants, de dérisions incisives, de sarcasmes cruels, de huées insultantes qui leur soient épargnés. En vain ils tenteraient de se soustraire à ces morsures de la haine et du mépris, la bande démoniaque ne perd pas un seul instant de vue ses victimes. Elle les tient enlacées sans issue, dans les mille détours de son tourbillon impur, et, de chaque souvenir de leur coupable amour, leur fait la piquante blessure d'une flagellation ignominieuse. » (p.80) [D'après DU BOIS L., *Annuaire statist. de l'Orne*, 1809]

des figures féminines les plus marquantes de la chasse.

Les figures féminines à la tête de chasses remontent au moins au Moyen Age. Elles ont par ailleurs une accointance, réelle ou supposée, avec le monde de la sorcellerie. Cette vision témoigne d'une certaine peur de la femme, qui, menant des troupes nocturnes, représente un danger pour l'homme.

Ce modèle de la chasseresse serait une transposition de la déesse Diane. « De la déesse nocturne à demi animale ou entourée d'animaux, située au centre d'un culte extatique chamanique et assimilée à Diane par les canonistes et les inquisiteurs, nous avons reconnu une très lointaine héritière des divinités eurasiatiques protectrices de la chasse et de la forêt. »³⁶³

Cette déesse de la chasse du monde antique aurait survécu à travers cette figure essentiellement nocturne. On accuse parfois certaines personnes de chevaucher de nuit avec Diane. « Celui qui fera magie, sortilège, édictait au XIV^e siècle le duc de Lorraine Raoul, ou se vantera, la nuit, d'avoir *chevauché avec Diane* ou telle autre vieille qui se dit magicienne, sera puni etc... »³⁶⁴

On sait que Vénus est parfois figurée à la tête d'une troupe : dans son *Gesta regum Anglorum*, Guillaume de Malmesbury rapporte, vers 1125, les dires d'un jeune homme qui aurait assisté en personne « au défilé hétéroclite d'une troupe de cavaliers et de fantassins conduite par Vénus, qui monte une mule avec tous les atours d'une prostituée. »³⁶⁵

Ces chevauchées, curieux mélange entre des chasses et des processions religieuses, sont associés tout particulièrement au sabbat, rassemblement des sorcières au service du Diable. « Aux XIV^e et XV^e siècles certains clercs, qui reprennent eux aussi les deux fantasmes pour n'en faire qu'un, imaginent que des groupes de sorcières se rendent de nuit au sabbat, rendent hommage à Satan et ont avec lui des rapports sexuels. Le sabbat n'est plus un rêve trompeur, il est désormais considéré comme une réalité. »³⁶⁶

Les anciennes superstitions, antérieures au christianisme, se seraient figées sur ces figures marginales. On retrouve la figure d'Hécate mentionnée à la tête de certaines chasses : « Hécate, sous les noms de Diane et de Nocticula (la lune), est demeurée le démon chef de certaines compagnies de femmes, sorcières et vampires, qui se plaisaient à parcourir les airs à cheval pendant la nuit. En plusieurs endroits, et notamment en Basse-Normandie, on dit encore la chasse Proserpine ou Chésérquine, cette dernière dénomination n'étant sans doute qu'une altération de la première. »³⁶⁷

363 GINZBURG C., *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992, p.205.

364 *Chroniques, lois, mœurs et usages de la Lorraine*, recueillis par Jacques BOURNON, cité in : FOURNIER A., *Vieilles coutumes, usages et traditions populaires des Vosges : provenant des cultes antiques, et particulièrement de celui du soleil*, Impr. de L. Humbert, Saint-Dié, 1891, p.43.

365 SCHMITT J.-C., *Les revenants: les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 1994, p.131.

366 VERDON J., *La nuit au Moyen Age*, Paris, Hachette Littératures, 2003, p.80-81.

367 BOSQUET Amélie, *La Normandie, romanesque et merveilleuse: traditions, légendes, et superstitions populaires*

Hécate serait elle aussi une transposition de la déesse antique et ses chasses remonteraient de fait à la plus haute antiquité. C'est tout du moins ce qu'avancent certains auteurs lorsqu'ils expliquent ce phénomène : « Une sombre et plaintive divinité, la reine des ombres, de la chasse et de la nuit, Hécate ou Perséphone, apparaissait le soir aux carrefours des forêts, accompagnée de ses chiens hurlants [...]. »³⁶⁸

Cependant rien ne vient directement corroborer ces affirmations. En effet, rien n'explique de telles survivances et notamment le fait que leur origine lointaine est rarement mentionnée avant le XIX^e siècle. En outre, rien n'explique dans la culture classique le motif de la chevauchée.

« L'image de la chevauchée nocturne est, du reste, étrangère, pour l'essentiel, à la mythologie classique. Ni les dieux ni les héros homériques, par exemple, n'ont l'habitude de chevaucher : ils se servent des chevaux presque exclusivement pour les atteler à leurs chars. Les images de Diane (ou d'Artémis) à cheval sont très rares. »³⁶⁹

Certaines des entités féminines réputées diriger des chasses fantastiques au XIX^e siècle apparaissent de manière anecdotique. C'est le cas d'une dame blanche dans le Jura : « Le Jura n'a pas seulement des chasseurs mâles et infatigables pour animer l'air, dans ses contrées boisées si riches d'ailleurs de traditions : on y fait aussi les honneurs de la chasse nocturne à une belle dame blanche, qui entretient des sons d'un gentil oliphant les échos de la longue forêt de la Serre, aux environs de Dole. »³⁷⁰

Cette femme blanche est une sorte de célébrité locale, un phénomène qui semble attaché à la région. « Dans la forêt de la Serre, dans le Jura, on parle aussi : de la chasseresse de Moisse, qui hante les environs d'un monument druidique et dont on entend le bruit, quand on s'attarde dans ce quartier. »³⁷¹

Cette mention d'un « monument druidique » est la preuve de l'importance que revêt la thèse d'une origine gauloise de la France tout le long du siècle. D'un culte de culture classique on passe alors au reliquat d'un culte barbare, un goût qui ajoute au charme romantique des récits de ces chasses hors du commun.

« A ce lieu révérend se rattachent encore les apparitions d'une dame blanche, et nous avons tout lieu de croire que c'est la même dame que la chasseresse nocturne de la forêt, à moins qu'elle ne vienne elle-même révéler sa véritable origine à ceux qui s'informent d'elle, et leur dire : Non, je ne

de cette province, J. Techener, Paris, 1845, p.62-63.

368 *Idem.*, p.62.

369 GINZBURG C., *op. cit.*, p.117.

370 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, (2^e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.88.

371 BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896, p.163.

suis pas la Diane de ces parages, mais je suis la druidesse de cet antique sanctuaire. »³⁷²

Un lien est subrepticement tissé avec une origine païenne de la France, qui lui permet d'échapper ainsi au monde antique gréco-romain ainsi qu'à l'autorité de la religion chrétienne.

372 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey [op. cit.]*, p.89.

DEUXIÈME PARTIE :

**ANGOISSE DE LA MODERNITÉ ET CONCURRENCE
IDENTITAIRE**

CHAPITRE I : LA CHUTE D'UN MONDE

1.1/ L'ÉPREUVE DE LA MODERNITÉ

Cette épreuve que représente la modernité est intrinsèque aux bouleversements que connaît un pays comme la France au XIX^e siècle. A l'échelle de l'Europe, cela se traduit par l'esprit de 1848, année souvent décrite comme le « Printemps des Peuples » : une bonne partie du continent est traversé d'un souffle nationaliste.

C'est un état d'esprit marqué par l'optimisme : l'avenir est tout tracé, c'est celui des nations. Leur sort et leur destinée sont directement liés à l'héritage des Lumières et de la Révolution Française, notamment au travers d'un concept nouveau : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

C'est également une vision du monde fondée sur l'idée de progrès, qu'il soit technique, scientifique ou culturel.

Le rail résume à lui seul cette situation. Parce qu'il permet plus de vitesse dans les déplacements et l'information, il modifie considérablement la représentation dans l'espace et dans le temps.

« C'est véritablement sous le Second Empire que la France entre dans l'ère du rail. [...] La France a connu un boom ferroviaire, mais celui-ci a pris fin avec la crise de 1847 et la révolution de 1848. En 1850, la France ne compte que 2 915 km de voies contre plus du double en Allemagne et plus du triple en Grande-Bretagne. »³⁷³

Révolution culturelle avec les journaux, les romans, les feuilletons, qui ont façonné et renforcé l'idée d'une culture littéraire commune en France. « Dès ses débuts, le roman-feuilleton a un impact plus important que le livre en volume. Dans l'édition règne, et pour longtemps, une politique élitiste de prix élevés, de faibles tirages et, par conséquent, de médiocre rétribution des auteurs. Le feuilleton, en revanche, fournit un nouveau débouché, très rémunérateur, pour les écrivains et il va jouer, tout au long du XIX^e siècle, un rôle important dans l'expansion de la production littéraire et dans la (relative) diversification sociale du groupe des écrivains. »³⁷⁴

D'autant plus que le siècle voit se développer un public et un lectorat de plus en plus large, avec une hausse logique de la demande. « Dès 1870, les progrès de l'éducation générale et du combat contre l'analphabétisme en particulier était en train de susciter le premier véritable public de

373 ANCEAU E., *La France de 1848 à 1870: entre ordre et mouvement*, Paris, Librairie Générale Française, 2002, p.139.

374 THIESSE A.-M., *Le roman du quotidien: lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, Chemin vert, coll.« Le Temps et la mémoire », 1984, p.84.

masse pour les écrivains. L'élévation rapide des ventes de journaux vers la fin du siècle constituait un témoignage important de cet appétit croissant du public. »³⁷⁵

Mais cet élan nouveau, ce souffle moderne, épouse également de nombreuses inquiétudes, dues notamment aux changements incessants qui secouent la société. Les chasses fantastiques peuvent témoigner d'une certaine angoisse liée à la modernité, en particulier au travers du rappel incessant à l'ancien temps, au temps passé, vrai temps perdu ; à l'autrefois, au naguère.

Cette idée de perte, cette nostalgie traduit une certaine mélancolie qui reste caractéristique des récits des chasses fantastiques dans la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment dans les années 1880-1890.

Il en est ainsi dans cette description que donne Paul Sébillot : « A Guemenè-Penfao un monument bizarre composé d'une longue série de pierres alignées du nord-ouest au sud-ouest, est connu sous le nom de Chasse de Saint Hubert. Cette chasse débouche d'un vallon sauvage, puis elle se lance à travers les langes du Lugançon, les bois du Luc et du Pont. Le cerf, très en avant de la meute, est arrivé jusqu'aux bords de l'Isac, c'est le menhir de Lau-sé. J'ai suivi cette chasse fantastique, toujours guidé par les gens du pays, qui l'avaient connue autrefois, toujours déçu dans mes recherches, grâce au défrichement des landes. Plus loin, de l'autre côté du bois du Luc, on m'indiqua, dans la forêt du Pont, un monument formé de plusieurs blocs maintenant brisés que les gens du pays appellent la Voiture de la chasse. »³⁷⁶

Les chasses qui se montraient autrefois ont disparu, emportées à tout jamais. Les « gens du pays » font figure de passeurs, de psychopommes pourrait-on dire, tant l'idée de passer d'un monde vivant mais sans magie à un monde disparu mais féérique semble présente. Hubert ne se montre plus. Nul n'entend désormais le vacarme de sa meute venant du fond des bois.

Sébillot lui même, comme un pèlerin sur un site sacré, mène les recherches. Quête vaine et non avenue. La seule preuve d'un ancien passage de la chasse se retrouve dans les pierres, « que les gens du pays appellent la Voiture de la chasse ». Ces pierres sont perçues comme le vestige, les ruines, des activités cynégétiques d'antan, et demeurent incrustées dans le paysage, ancrées dans le local, où les gens du pays apparaissent comme des guides, presque des maîtres initiateurs des mystères anciens.

« Ces prétendues chasses aériennes, arrivant toujours pendant la nuit, remontent à une haute antiquité et sont connues autre part qu'en France : Magnusen, p.375, parle des chasses d'Odin qui traversait les airs escorté par les Ases ; les paysans du VIII^e siècle croyaient que certaines sorcières

375 BIDDISS M. D., *Histoire de la pensée européenne. Tome 6. L'Ère des masses*, Éditions du Seuil, Paris, 1971, p.140.

376 SÉBILLOT P., *Petite légende dorée de la Haute-Bretagne*, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, Nantes, 1897, p.58. D'après : « PITRE de LISLE du DRENEUC, Saint-Nazaire, p.67 ».

galoppaient [sic] dans les airs, pendant la nuit, pour servir d'escorte à Diane (*Canons du Synode de Lestines en 743*). Encore aujourd'hui à Francfort-sur-le-Mein le peuple s'entretient fréquemment d'un chasseur mystérieux qui habite les ruines du gothique château de Rodenstein, et qui durant les nuits court dans les airs avec un grand fracas de meutes, de cors de chasse et même de roulement de voitures : ce qui est plus grave que d'effrayer momentanément les bonnes gens, car le peuple ne doute pas que ce tapage n'annonce la guerre. »³⁷⁷

La chasse, privilège des nobles et des puissants par excellence, ne cesse de rappeler l'Ancien Régime : « Les forêts des Vosges furent jadis le théâtre de chasses célèbres : ces hautes futaies qui abritent les sources de la Meurthe ; aussi bien que les noires sapinières des contreforts qui dominent la vallée, dans le haut cours de la rivière, fréquemment ont retenti du tumulte des grandes battues et des rudes chevauchées de la chasse à courre. Mais l'écho de ces fêtes cynégétiques est bien lointain, les hallalis joyeux se sont évanouis dans la nuit des temps mérovingiens et carolingiens... avec le gibier de cette époque héroïque. Le gibier moderne, d'ailleurs, serait incapable d'alimenter cette passion royale. Il est assez vulgaire, comparé à la faune antique dont la richesse peut être suffisamment appréciée par les gisements fossiles des régions montagneuses. Aussi bien, ne serait-il pas intéressant, tandis que nous sommes sur les rives granitiques de la Meurthe montagnarde ; de suivre par le souvenir, les antiques chasseurs, les veneurs seigneuriaux, à travers ces forêts et ces chaumes ; dans leurs courses presque [sic] fantastiques, vers un gibier à jamais disparu ; ne serait-il pas curieux surtout de connaître ce gibier légendaire qui fut véritablement l'hôte de la sylve vosgienne ? »³⁷⁸

Avec la Révolution française, le droit de chasse devient commun. Ce qui entraîne dès lors un certain regret d'un privilège désormais caduc. « La chasse était dans ce temps-là une occupation pleine de périls, d'émotions et de charmes, délassant du labeur des affaires l'esprit des grands ; mais c'était alors exclusivement plaisir de nobles, voire de rois, tandis qu'aujourd'hui ce n'est plus un privilège. Tout le monde s'y adonne, depuis le bourgeois jusqu'au grand seigneur ; aussi ce divertissement a-t-il perdu, en se généralisant, de son caractère grandiose, et dégénère-t-il trop souvent en occupation futile. Le droit de chasse, en s'achetant, n'a plus son vrai caractère pour les amateurs de nobles plaisirs ; toute poésie est laissée de côté. Il n'en était pas de même autrefois. »³⁷⁹

Il arrive que la damnation d'un seigneur trouve une explication politique : il purge sa peine pour avoir agi en tyran sur les faibles placés sous son autorité. On retrouve alors l'image d'un chasseur inique, cynique et dépourvu de compassion. « La chasse Hennequin et ses analogues, qui

377 DU BOIS L., *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*, Paris, Dumoulin libraire-éditeur, 1843, p.308-309.

378 FLAYEUX G., *La vallée de la Meurthe*, C. Cuny, Saint-Dié, 1905, p.53-54.

379 DUSSIEUX S., « Le dernier des sires d'Asblemont, légende d'Auvergne », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1873/01/04 (A14,N40), p.625.

sont essentiellement le châtement d'un seigneur tyrannique, sont pour le peuple, avec mille autres récits, l'image de la féodalité et l'abus de puissance. »³⁸⁰

Cette vision est une critique habilement déguisée, peut-être même inconsciente de l'Ancien Régime. Les seigneurs d'antan renvoient l'image de fous furieux, sanguinaires et dépourvus de toute force morale.

« Le seigneur auquel appartenait cette demeure féodale, le baron Rodolphe, était l'objet de l'aversion de ses serfs et du mépris des nobles qui connaissaient son nom. Cette haine, cette réprobation universelle, étaient bien méritées, car il n'y avait pas de crimes que le comte n'eût commis. On l'accusait dans tout le pays, et cette accusation n'était que trop fondée, d'avoir empoisonné son frère aîné, mort dans toute la force de l'âge d'une maladie lente et cruelle. Il faisait peser sur ses malheureux vassaux le joug le plus odieux, emprisonnant les uns, séparant les autres de leurs familles, pillant ceux-ci, incendiant les chaumières de ceux-là, détruisant les récoltes, et ne revenant jamais plus heureux à son château que lorsqu'il était chargé des dépouilles de malheureux ruinés et désolés à tout jamais. Aussi dans ses domaines, et à dix lieues à la ronde, l'avait-on surnommé le Maudit. »³⁸¹

Quand elle ne repose pas sur une critique intransigeante de l'Ancien Régime, la représentation de la chasse, la grande, celle menée à cor et à cri, est entrée dans l'imaginaire de la seconde moitié du XIX^e siècle comme une véritable image d'Épinal : en tant que privilège royal, presque héroïque, elle incarne un monde n'ayant plus guère de sens.

« De tous les plaisirs qui égayèrent les siècles passés, la chasse fut le plus goûté et le plus en honneur. Aucun exercice, aucun délaissement n'était réputé plus noble et plus recommandable que *l'art de la vénerie*, comme l'on disait en ce temps-là ; et, de fait, c'était bien un art véritable auquel les gentilshommes seuls étaient appelés par droit de naissance. »³⁸²

Cet aspect se retrouve dans les descriptions ou les commentaires ayant pour thèmes les chasses fantastiques. Qu'il soit si récurrent témoigne d'un imaginaire propre au regret : celui d'un monde où magie et héroïsme sont sensés faire partie intégrante d'un certain quotidien.

Avant d'évoquer la diversité des chasses fantastiques en France, un auteur d'un article paru dans *Le Monde illustré* du 3 novembre 1877, gémit : « Tout disparaît, les dieux s'en vont, le grand Pan est mort ! Comme une troupe de rongeurs implacables, les savants se sont jetés sur nos croyances les plus chères, et bientôt de toutes nos légendes, il ne nous restera plus rien. »³⁸³

380 HÉRICHER E. (LE), « Histoire et glossaire du Normand, de l'Anglais et de la Langue française », *Mémoires de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches*, tome troisième, E. Tostain, Avranches, 1864, p.18.

381 DUSSIEUX S., « Le dernier des sires d'Asblemont, légende d'Auvergne », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1873/01/04 (A14,N40), p.626.

382 DUSSIEUX S., *ibid.*, p.625.

383 Anonyme (article non signé), « La légende de saint Hubert », *Le Monde illustré*, 1877/11/03 (T41,A21,N1073),

Cet auteur fait également un commentaire ironique des potentielles origines indiennes du mythe de saint Hubert, « puisqu'il est convenable désormais de tout faire remonter à l'Inde primitive, cette mère du monde ».³⁸⁴

Il ajoute également que « les savants prétendent que la croix chrétienne a des points de contact comme symbole de résurrection avec le lotus indien. La biche de Brahmandita pourrait donc bien être cousine germaine du cerf de saint Hubert. [...] Vous verrez que, dans quelques années, le patron des chasseurs deviendra une des incarnations de Vichnou. Ces gens ne respectent rien. »³⁸⁵

Le bouleversement du monde semble être la cause d'une mélancolie logique : à cela s'ajoutent parfois l'exode rural et les déplacements vers la capitale. La vie liée au pays natal est tributaire d'une vision idéalisée, conséquence du dépaysement.

On regrette alors « la vieille cuisine enfumée où les ancêtres ont connu autrefois le frisson de la peur au récit des contes, qu'ils ont transmis à leur tour aux jeunes générations. Poule noire, feux-follets, fées bienfaites, tornes, loup-garou, chasse volante ! Tout un monde de rêve né du paganisme, adopté, transformé, peuplait l'imagination de nos pères qui eurent la bonne fortune d'échapper à notre siècle de matérialisme et de réalisme. »³⁸⁶

Comme on peut le voir dans cet extrait, la « chasse volante » fait partie d'un de ces thèmes intrinsèquement liés à l'idée et à la représentation d'une tradition populaire, d'un patrimoine local. Cette absence est vécue comme une perte indéfinissable ainsi qu'un véritable déracinement, source d'une certaine nostalgie du pays natal.

Par ailleurs le monde de la chasse lui-même est considérablement bouleversé : dernier bastion de la noblesse, il cède peu à peu devant la montée en puissance d'une bourgeoisie d'affaires et industrielle qui se met elle aussi à chasser.

« A la fin du XIX^e siècle, on pourrait être tenté de parler de décadence de l'art cynégétique, à voir ce que sont devenus les prestigieux chasseurs mythiques : un Nemrod commué en banquier portugais, un M. d'Actéon parmi d'autres chasseurs titrés, une Atalante ayant abandonné Calydon et l'Hellade pour les environs de Londres. [...] Le rachat des chasses ancestrales par la banque juive entre notamment dans une vision sociale, ou socio-économique de la Décadence. »³⁸⁷

Paris, p.271. L'auteur évoque la diversité des chasses hors du commun dans les régions de France, en s'appuyant notamment sur la *Normandie merveilleuse et romanesque* d'Amélie Bosquet et sur les *Croyances et légendes* du centre de la France de Laisnel de la Salle.

384 *Idem.*, p.271.

385 *Idem.*

386 FOUGERAS Raymond, « L'hiver et les oiseaux », *La Revue scientifique du Limousin*, tome XVII, Années 1932-1933, p.143.

387 PALACIO Jean (de), « Liminaire », *Romantisme*, n°129, « L'imaginaire de la chasse dans le seconde XIX^e siècle,

Cette idée de décadence épouse l'idée de la Chute biblique : chassés du Paradis terrestre, Adam et Eve se doivent d'évoluer désormais dans un monde opposé au microcosme dont ils étaient issus. Cette idée de Chute se retrouve dans la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment à travers cette vision d'un monde, qui, bien que neuf, n'a rien d'enchanté.

La modernité, incarnée par la révolution, technique et mentale, apparaît comme une épreuve, une rupture inévitable : les chasses fantastiques sont les témoins d'un univers destiné à disparaître à tout jamais.

« Que de légendes, de faits étranges, d'historiettes prodigieuses, dans les chasses du moyen âge ! Les contes fantastiques abondent dans les chroniques du temps : ils prennent naissance dans les forêts séculaires de la France, de l'Allemagne ou de l'Angleterre ; ils se fortifient à l'aide de la tendance au merveilleux qu'ont l'esprit et le goût à cette époque, et nous apparaissent aujourd'hui empreints du charme naïf, enthousiaste et profondément religieux qui caractérise cette période ; ils ont traversé des siècles sans rien perdre de ce je ne sais quoi de mystique, de légendaire et de recueilli qui plane sur tout le moyen âge, qui impressionne profondément et qui prédispose au respect de ces croyances des anciens jours, des jours de piété et de foi, de chevalerie et de valeur ; ils arrivent jusqu'à notre ère de scepticisme et de doute, en nous apportant, malgré leur origine lointaine, un vague parfum de naïveté et de jeunesse qui nous fait éprouver un plaisir analogue à celui que nous procurerait la vue d'une rose en hiver. »³⁸⁸

L'idéalisation d'un passé lointain est l'une des caractéristiques qui témoignent d'une angoisse croissante dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

« La modernité est vécue comme une rupture qui induit une grande peur sociale. Ce siècle scientifique va s'employer à conceptualiser cette angoisse pour mieux la comprendre et la dominer. »³⁸⁹

Enfin, il reste à souligner, sans pouvoir développer, l'impact de la pensée nietzschéenne. Celle-ci repose en partie sur l'idée d'un déplacement des valeurs et d'un sentiment de perte omniprésent. Nietzsche reproche à l'âme imaginative de se consoler de son mal intérieur en inventant le mal du monde qui se combat avec des enchantements. « Nietzsche exerça une profonde influence sur la culture européenne du XIX^e siècle dans son ensemble. Sa contribution séculaire sur la Chute et la Rédemption, incarnées dans les concepts de décadence et de régénération, fut de toute

p.7.

388 DUSSIEUX S., « Le dernier des sires d'Asblemont, légende d'Auvergne », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1873/01/04 (A14,N40), p.626.

389 PIZZORNI Florence, « L'anthropologue, « révélateur » des traditions : chercheur ou inventeur ? » in : DIMITRIJEVIC D. (direction), *Fabrication de traditions, invention de modernité*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2004, p.305.

première importance. »³⁹⁰

Cette période charnière de 1880-1900 donne naissance à un nouveau genre littéraire, la science-fiction, qui voit se mêler l'idée de progrès, de foi dans l'avenir, par la technique et les nouvelles découvertes, avec un archaïsme certain : un fond primitif et brutal, qui se traduit par une violence perçue comme étrangère. Le meilleur exemple reste *La Guerre des mondes* d'Herbert George Wells, publié en 1898 pour le Royaume-Uni et en 1900 pour la France. Ce roman témoigne d'une tension exercée entre le progrès, l'avenir, la technique et la violence, primitive et toujours étrangère, des envahisseurs. Il met en scène une chasse à l'homme grandeur nature menée par des martiens techniquement et intellectuellement supérieurs. L'homme est ainsi réduit à l'état de proie.

La charnière du XIX^e et du XX^e siècle peut-être analysée de bien des manières. Nous choisissons dans cette étude de nous pencher sur l'angoisse que constitue l'épreuve de la modernité et son tournant sociétal : la fin d'un monde archaïque, agricole, dominé par la tradition orale, dirigé par les croyances et les cultes ancestraux versus le début d'un monde neuf, mais froid, dominé par la technique et l'industrie.

1.2/ LA CHASSE EN PROIE AUX MUTATIONS

Les chasses fantastiques décrivent un monde en voie de disparition, ou tout du moins conçu et pensé comme tel. Elles sont souvent lourdes de sous-entendus concernant le rôles des croyances, en positif ou en négatif, permettant à l'homme d'accéder à l'invisible ou, au contraire, l'enfermant dans les fers de la superstition.

Ces chasses hors du commun évoquent indirectement des problèmes et des changements sociaux tels que la place de la chasse et du chasseur dans la société, notamment autour du thème du chasseur maudit, qui témoigne d'une intense réflexion autour de la violence et du contrôle cynégétique au sein d'un groupe.

Le mauvais chasseur, celui qui cède à ses instincts, celui qui n'écoute plus les conseils et ne suit plus les règles édictées, est chassé, expulsé du monde des hommes car il représente un danger pour tout le groupe.

Mais la chasse elle-même évolue et fait l'objet de bien des transformations. En tant qu'autorité morale, religieuse et juridique pendant une bonne partie de la période médiévale,

390 BIDDISS M. D., *Histoire de la pensée européenne. Tome 6. L'Ère des masses*, Éditions du Seuil, Paris, 1971, p.81.

l'Église catholique a particulièrement façonné la chasse. Nous avons évoqué les prêtres maudits qu'on retrouve parfois à la tête de certaines chasses. Le clergé pratiquait ouvertement l'art cynégétique au Moyen Age, surtout les évêques. Il fallut plusieurs interdictions lors de conciles successifs pour bannir peu à peu cette dérangeante pratique, notamment le concile d'Agde (506), d'Albon (517) ou encore celui de Mâcon (585).³⁹¹

a) Une pratique en voie de démocratisation

La chasse a été pendant plusieurs siècles l'apanage de la noblesse. Ce monopole intransigeant a enfanté le concept de braconnage soit l'acte de chasser en dehors du cadre réglementaire et juridique.

La Révolution française abolit ce privilège. S'en suivit un processus de démocratisation de la chasse. Elle était certes pratiquée depuis des siècles (notamment lorsque les seigneurs locaux fermaient les yeux sur certaines pratiques car la chasse était nécessaire à la protection des récoltes) mais l'intérêt pour la chasse se met à croître tout au long du XIX^e siècle.

La chasse s'ouvre à davantage de monde, même si le prix des armes nouvelles, comme le fusil, rebute un certain nombre de prétendants qui s'en tiennent à une forme de chasse plus traditionnelle.

Par ailleurs, la juridiction concernant la chasse ne cesse de se spécialiser. L'instauration d'un permis de chasse, d'abord en 1810 puis réformé en 1844³⁹² vise avant tout à refréner les ardeurs croissantes des chasses populaires ainsi qu'à lutter contre le braconnage.

Le *Code de la chasse* de 1844³⁹³ précise certains points comme la réglementation du permis de chasse et la question de son prix (Section 1^{ère}, art. 5).

Par ailleurs, la chasse est déjà le sujet de maintes tensions au sein de la sphère politique.³⁹⁴

Entre l'augmentation du nombre de disciples de Nemrod et la réglementation de la pratique, avec notamment le permis de chasse, nombreux sont les mécontents.

« De nos jours, la chasse est à la portée de tout le monde, et il suffit d'avoir vingt-huit francs dans sa poche pour s'offrir un permis de chasse, qui vous donne le droit... de vous promener avec un

391 Voir à ce sujet : BORD L.-J. et J.-P. MUGG, *La chasse au Moyen Âge: Occident latin, VIe-XVe siècle*, Aix-en-Provence, Compagnie des éditions de la Lesse, Éditions du Gerfaut, 2008, p.83-84.

392 ESTÈVE C., « Les transformations de la chasse en France : l'exemple de la Révolution », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 45 N°2, Avril-juin 1998, p. 424.

393 *Code de la chasse, contenant la loi du 3 mai 1844, les instructions des ministres de la justice et de l'intérieur, et les formules des actes relatifs à son exécution*, Prudhomme et Blanchet, Grenoble, 1844.

394 Voir à ce sujet : ESTÈVE C., « Recherches sur la question cynégétique en 1848 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, Tome 18, 1999/1, pp. 27-47.

fusil sur les grandes routes. Car si vous n'avez pas loué une chasse d'avance ou pris une action dans une société de chasseurs, il ne faut pas compter que vous pourrez faire un pas sur le territoire d'une commune sans voir se dresser devant vous le terrible garde-champêtre, avec la formule sacramentelle à la bouche : "La chasse est défendue sur les propriétés de M. Machin." Or, comme vous ne connaissez pas plus M. Machin que M. Pierre ou M. Jean, et qu'il y a vingt ou trente propriétaires de la commune qui ont défendu leur chasse, il en résulte que le permis délivré par la préfecture est un leurre, une simple fumisterie. »³⁹⁵

Cette démocratisation de la chasse est évidemment une conséquence des changements qui traversent la société tout au long de la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle est renforcée par l'extension à une plus grande partie de la société de l'idée de loisir, qui fait que les ruraux comme les citadins partagent ce divertissement, avec évidemment des différences notables.

b) Vers une culture de masse

La chasse voit également se poser les fondations d'une véritable culture : les vieux traités qui jalonnent son histoire, comme le très célèbre *Livre de la chasse* de Gaston Phébus (1331-1391), laissent place à un abondant processus de création.

La chasse devient un sujet sur lequel on écrit de manière totalement nouvelle : on théorise, on édicte les différences entre le bon et le mauvais chasseur, l'amateur, le chasseur du dimanche et l'homme de talent. La chasse, cet outil de mort, devient un prétexte de création intellectuelle.

« Parmi les sports, - puisque sport il y a, - le plus vieux de tous, la chasse, tient toujours la corde et le record. Certes, la chasse actuelle, ce n'est plus la lutte à la vie, à la mort, que nos ancêtres ont pratiquée, alors qu'au fond des forêts ils attaquaient, à coups d'épieu, la bête fauve, et la tuaient, sous peine de périr s'ils la manquaient ; ce n'est même plus la vieille chasse classique que nous avons connue nous-mêmes, quand le gibier « se défendait » et qu'il fallait le surprendre, le dépister et le vaincre, par la coalition de l'endurance et de la ruse, chez le chasseur et chez le chien. La chasse, comme toute chose, a pris une figure nouvelle. »³⁹⁶

Le problème du droit de chasse et de son impact sur l'environnement direct entraîne des

395 SERGINES, « Les Échos de Paris, I. - Pour vingt-huit francs », *Les Annales politiques et littéraires : Revue Populaire paraissant le Dimanche*, 1894/09/02 (A12,T23,N584), p.148.

396 HANOTAUX G., « La Vie Moderne : La chasse », *Les Annales politiques et littéraires : Revue Universelle paraissant le Dimanche*, 1907/09/29 (A25, N1266,T49), p.290-291.

débats houleux tout au long de cette période. Chaque camp, les chasseurs et leurs opposants ont dorénavant accès à un nouveau moyen d'information : le journal.

« Le plus grand succès français en cette matière est *Le Petit Journal*, le premier à être vendu un sou [5 centimes], et qui atteint 583 000 exemplaires en 1880 après avoir été créé seulement en 1863. Très tôt, la compétition entre les titres pousse les patrons de presse à l'innovation et à une politique commerciale agressive. »³⁹⁷

A travers le journal se forge un espace de réflexion et de discussion, d'échange et de polémique : à travers lui s'instaure une véritable culture de chasse. Cette dernière à la particularité d'être également une culture de masse. Elle touche un large corps de la société, pour ne pas dire l'ensemble : cette culture de chasse est avant tout une culture de masse car elle propage un bagage d'images, de symboles, de références, de stéréotypes commun aux chasseurs comme aux non-chasseurs. Les histoires de chasse dans ce genre ne sont pas uniquement propres aux revues spécialisées : elles touchent alors un plus large lectorat.

Par exemple, dans le *Le Figaro, Supplément littéraire du dimanche* du 1^{er} octobre 1881, Tony Révillon évoque la célèbre rencontre du cerf avec celui qui deviendra saint Hubert. Il dénonce chez ce dernier l'ensauvagement qui l'habite en dressant un portrait caricatural : « Un homme en justaucorps de peau, la tête nue, précède le groupe, sonnait avec fureur d'une trompe droite, qu'il retire de temps en temps de ses lèvres ensanglantées... Cet homme se retourne vers ses compagnons ; son regard enflammé leur montre la forêt au bout de la plaine ; on cesse de retenir les chevaux et l'avalanche de se précipiter sur la pente de la colline... Les paysans, effarés, s'écartent et voient, leurs bonnets à la main, passer la chasse du comte Hubert. »³⁹⁸

Dans le *Le Petit journal*, un auteur évoque l'ouverture de la chasse : « Au moment où vont recommencer les joyeuses réunions de chasse, si souvent animées, à l'heure des repas, d'histoires extraordinaires, une incursion dans le domaine des vieilles légendes de vénerie nous semble tout indiquée. Que de souvenirs miraculeux y sont épars, tous issus de l'imagination populaire et recueillis par les chansons de geste, par les chroniques du moyen âge, par la tradition. »³⁹⁹

Le même auteur cite alors l'incontournable légende de saint Hubert, mythe centrifuge, avant d'évoquer la chasse sauvage outre-Rhin et de la comparer aux récits qu'on trouve en France : « Dans le Berry, c'est la chasse à baudet, ainsi appelée à cause de son bruit qui imite le braiment des ânes. [...] En Normandie, Herleguine, une femme, conduit le sabbat [...]. En Gascogne, c'est la diablesse Luna, qui ne serait autre que la déesse païenne Diane, s'il faut en croire le Capitulaire de

397 BOURGUINAT N. et PELLISTRANDI B., *Le 19e siècle en Europe*, Armand Colin, Paris, 2003, p.286.

398 RÉVILLON T., « M. Tony Révillon et Saint Hubert », *Le Figaro, Supplément littéraire du dimanche*, 7^e année, n°40, samedi 01/10/1881, p.159.

399 Anonyme (article non signé), « Les légendes de chasse », *Le Petit journal*, Paris, 1903/09/02 (Numéro 14859), p.6.

Baluze. »⁴⁰⁰

Les revues dédiées aux chasseurs vont également participer à la mise en place de cette culture commune de la chasse et sur la chasse. Il existait certes auparavant un certain nombre de traités, mais ces derniers demeuraient peu accessibles. Désormais, par le journal, comme *Le Chasseur français* fondé en 1885, les écrits, les commentaires et les discussions sont à la portée d'un plus grand nombre. Leur originalité réside dans le fait qu'ils ciblent un thème (la chasse) et un lectorat (les chasseurs).

Par ailleurs, le journal appartenant au monde cynégétique est bien souvent associé à une société : les gens de chasse s'organisent, se rassemblent, se regroupent. Sous prétexte que les animaux disparaissent, victimes du braconnage, les chasseurs forment corps. C'est bien ce qui semble être le motif de la fondation du *Journal des chasseurs : organe officiel de la Société des chasseurs de la Haute-Garonne* en 1892 : « Il n'y a plus de gibier ! Le braconnage détruit tout ! Tel est le cri général. Il était donc urgent, puisque nos lois existantes sont impuissantes à arrêter le braconnage, de se coaliser, de former un groupe compact et d'opposer aux bandes de braconniers une véritable armée de chasseurs prêts à faire respecter leur droit. C'est pourquoi des sociétés de chasse se fondent tous les jours [...] ».⁴⁰¹

La direction du journal précise d'elle-même la diversité des sujets abordés :

« Notre journal traitera de toutes les questions se rattachant à la chasse : braconnage, conservation et multiplication du gibier, amélioration de nos races canines, choix du chien, choix des armes etc... ; il traitera, en outre, de l'élevage des autres races d'animaux domestiques : chevaux, volailles, pigeons etc...

Le sport hippique, la médecine vétérinaire, l'hygiène du chasseur, trouveront également une place dans nos colonnes. Voulant enfin joindre l'utile à l'agréable, nous parlerons des questions agricoles à l'ordre du jour.

Nous faisons appel à la collaboration de tous nos abonnés, qui voudront bien nous tenir au courant des événements cynégétiques ou sportifs se déroulant dans leur localité. »⁴⁰²

Ces journaux véhiculent des images, qui succèdent aux estampes, dont certaines représentaient le chasseur au repos, ou sur le départ.⁴⁰³ Mais le plus grand succès revient à la

400 *Idem*. Voir également, sur cette même page, la publicité interpellant les chasseurs et vantant les « plus beaux fusils du monde » (p.6) signe évident d'un marché florissant.

401 LA DIRECTION, « Aux Chasseurs », *Journal des chasseurs : organe officiel de la Société des chasseurs de la Haute-Garonne*, 1892/06/16 (N1), p.1.

402 *Idem*.

403 Voir par exemple : *Imagerie d'Épinal*, N° 428, La chasse : [estampe], Pellerin et Cie, imprimeur-éditeur, Épinal, 1891 (Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, FOL-LI-59 (12).) [accessible depuis Gallica.bnf.fr : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6938765x> (Consulté pour la dernière fois le 02/05/2019 à 12:56)] . L'une des images représente et décrit un braconnier comme un « chasseur chassé ».

photographie : on illustre grâce à elle les trophées, les bêtes abattues et encore chaudes, les chasseurs ou encore leurs chiens. Les chasseurs posent désormais pour l'objectif ; d'où le travail du costume, de l'image, de la représentation qui joue un grand rôle au sein des partisans de Nemrod.

La chasse est en pleine réinvention : juridique, technique, mentale et culturelle. L'apparition du journal est indissociable de la naissance de la publicité : entre les dates d'ouverture de la chasse et divers conseils d'hommes aguerris, les journaux spécialisés vantent les derniers fusils et les nouveaux revolvers, divers accessoires de chasses, esthétiques ou utilitaires. Ils traitent aussi des échanges entre chasseurs, de la vente entre particuliers, ou encore de réparations d'armes.⁴⁰⁴

Pour être une véritable culture de masse, la chasse s'inscrit dans un grand récit fondateur, unanimement reconnu par les initiés. Il s'agit ici de la Révolution française.

Cette dernière permet en effet un changement majeur au niveau juridique, même si dans les faits, la chasse était plus ou moins tolérée suivant les régions et les seigneurs sous l'Ancien Régime. La chasse est une pratique conçue comme républicaine, alors que le roman national immortalise l'Ancien Régime au travers de nobles ingrats et violents, seuls autorisés à mener la chasse, non point tant contre les animaux sauvages que contre leurs propres paysans.

« J'ai connu, dans mon enfance, des vieillards, de véritables « hommes de bois », ayant passé leur jeunesse dans la vieille queue de la forêt des Ardennes, avant qu'elle fût défrichée, et qui racontaient avec émotion, oui, les larmes aux yeux, après soixante ans, que leur père eux, en 1790, les avait, un beau jour, menés en forêt, dans la forêt jusque-là interdite, et, leur mettant le fusil en main, leur avait dit : "Tire, tire et souviens-toi toujours que c'est d'aujourd'hui que les Français sont des hommes libres !" Telles sont les origines ; il ne faut jamais les perdre de vue. Toute réglementation nouvelle doit, sous peine d'échec, s'y référer. Sinon, on risquerait une grosse partie, et, comme on dit, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. »⁴⁰⁵

La chasse en tant que culture s'accompagne également de la création de fêtes : à l'occasion de l'ouverture de la chasse ou lors d'événements et d'occasions exceptionnelles, les chasseurs se regroupent, se rassemblent pour célébrer leur passion commune. Des dates sont choisies et conçues comme déterminantes au nom d'un principe qui est le respect de la tradition. Il en est ainsi de la fête de saint Hubert, dans ce texte de 1927, qui témoigne d'une culture de chasse désormais solidement implantée, ancrée dans les esprits :

« On va, la semaine prochaine, fêter la Saint-Hubert. Cérémonie qui, pour être fort catholique, n'en est pas moins un peu païenne. La petite église du village a été décorée de massacres et de trophées. On a

404 Par exemple : *Journal des chasseurs : organe officiel de la Société des chasseurs de la Haute-Garonne*, notamment la publicité de la « Manufacture française d'armes de chasse et de tir » accompagnée illustrations (p.4).

405 HANOTAUX G., *op. cit.*, p.291.

suspendu des trompes aux bois des cerfs. On a garni la nef et l'autel des fleurs de l'automne. Tout l'équipage est en grande tenue ; devant la table, deux piqueurs et deux chiens, les plus sages, les plus silencieux. [...]

Je ne crois pas qu'il existe beaucoup d'humains qui restent indifférents à l'appel des trompes dans la forêt. Le bûcheron lève la tête, cherche le vent, hume l'air. Les ramasseurs de bois mort et les chercheurs de champignons abandonnent leur travail pour se précipiter vers le carrefour où ils espèrent voir passer la chasse. Deux amoureux romantiques, qui s'imaginaient être seuls dans la forêts, se serrent les mains, en défaillant d'émotion... On rencontre dans les chemins, les sentiers, les layons, des femmes et des enfants qui trottent ; des cyclistes se faufilent, des automobiles s'embourbent. Là-bas, on entrevoit autour d'un poteau écartelé quelques cavaliers. - Ah ! Un cri, le cerf vient de sauter un chemin. Mais ce n'est pas parce qu'il a passé par ici qu'il ne repassera pas par là. La trompe guide les suiveurs impatientes. Le bien aller, plein d'une large confiance, la vue, le débouché, - une faute ! - le volcelest, l'eau, l'hallali, la mort, les honneurs... Musique d'une vieille religion, accompagnement d'une tragédie.

Et malgré tous les raisonnements, toute la sensibilité d'un cœur civilisé, combien, au moment où le cerf passe, poursuivi par la meute exaspérée, ne sentent pas renaître en eux un vieil instinct..., ce vieil instinct dont une tête de renne donne la date originaire, sur une brique de Glozel... ou sur la paroi d'une grotte. »⁴⁰⁶

L'exemple de Glozel est particulièrement frappant : de cette grande affaire archéologique (commencée en 1924) d'où il a fallu démêler pendant de longues années le vrai du faux, on peut tirer une réflexion rapide : la chasse, en tant que pratique contextualisée dans la fin du XIX^e siècle et du début du siècle suivant, s'attache à faire du vrai avec du faux. La chasse résulte d'une alchimie, d'un amalgame, d'un mélange d'anciennes pratiques et connaissances avec une inspiration novatrice étonnante. Elle invente autant qu'elle transmet sur le long terme.

La célébration de saint Hubert à une date précise est en cela révélatrice. Fête religieuse, fête également profane, la saint Hubert est un événement fondé sur la célébration indirecte et latente de la fièvre de chasse, de la passion qui dévore le chasseur, pour ne pas dire chaque être humain. C'est l'occasion, c'est un prétexte pour être ensemble, entre chasseurs, entre croyants, entre initiés voire entre souffrants d'une même maladie.

La culture de chasse entraîne la création ou la réécriture d'un certain nombres de prières et de chansons, parfois entonnés lors d'événements de ce genre :

« I

Allons, pieux chasseurs,

Vers le ciel élevons nos cœurs,

Plus de joyeux mots, de grivois propos,

406 DIEUDONNÉ R., « La Saint-Hubert », *Les Annales politiques et littéraires, Grande Revue Moderne de la Vie Littéraire paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois*, 1927/11/01 (T89,N2297), p.439-440.

Mais un ton décent,
Et d'un tendre accent,
Sur l'air de Dagobert,
Célébrons le grand saint Hubert.

II

Un jour que ce païen,
Qui n'avait de croyance en rien,
Suivait, dans les bois,
Un cerf aux abois,
Un miracle fit
Tomber le fusil
De la main du chasseur
Et... l'impiété de son cœur. [...] »⁴⁰⁷

Un autre point important dans la construction et la maturation d'une culture de masse est la place qu'occupe la colonisation. En effet les grandes chasses qui en découlent jouent alors un rôle important et façonnent considérablement l'imaginaire cynégétique de l'époque, notamment tout ce qui touche de près ou de loin à l'exotisme.

« La chasse menée dans les colonies est donc bien une *mise en scène* pour souligner le sang-froid du chasseur. Les récits coloniaux insistent souvent sur l'atmosphère de terreur qu'inspire l'Afrique aux combattants/chasseurs : cernés par des lions, visités la nuit par des hippopotames, ou attaqués par des rhinocéros. Ici, tout est fait pour à la fois rappeler le caractère sauvage de l'Afrique et la capacité des combattants européens à affronter l'hostilité et à la vaincre [...]. »⁴⁰⁸

Outre les grandes chasses coloniales, ces journaux vont véhiculer un certain nombre d'histoires qui vont renforcer l'identité commune des chasseurs : ces derniers s'ancrent dans le temps, autour de pratiques réputées ancestrales, de rois légendaires ou de saints, comme leur saint patron, Hubert⁴⁰⁹.

Les chasseurs se constituent alors une culture commune : la chasse est un savoir, une technique, un langage, mais également un monde de relations et de réseaux, de connaissances et de

407 MOINAUX J., « III- La Complainte du Grand Saint Hubert (Air du Bon Roi Dagobert) », *Les Annales politiques et littéraires : Revue Universelle paraissant le Dimanche*, 1907/09/29 (A25, N1266,T49), p.310.

408 ARZEL L., « Chapitre 1 - Du gibier au colonisé ? Chasse, guerre et conquête coloniale en Afrique (France, Royaume-Uni, Belgique, 1870-1914) », in : LORIN A., TARAUD C. (direction), *Nouvelle histoire des colonisations européennes (XIX^e-XX^e siècles). Sociétés, cultures, politiques*, Presses Universitaires de France, « Le Noeud Gordien », 2013, p. 19.

409 Voir dans ce contexte : DARCIER J., « La légende de Saint-Hubert », *Journal des chasseurs : organe officiel de la Société des chasseurs de la Haute-Garonne*, 1893/11/01 (N33), p.258-261.

rencontres.

Elle permet aux puissants, comme les monarques et autres dirigeants, de se rencontrer pour parler politique, aux industriels et entrepreneurs de discuter affaires, aux plus petits de rapporter informations locales et rumeurs.

De plus, la chasse commence à prendre l'allure, non seulement d'un loisir, mais surtout d'un sport et d'une pratique exercée à l'échelle de la France. « Le moindre boutiquier a son « action » dans une « Société ». Il part, dès le patron-minet, avec Azor, qui tire sur la corde, et revient le soir, fourbu, le carnier plein ou vide, mais ayant, comme Titus, la ferme conviction « qu'il n'a pas perdu sa journée ». En somme, la chasse reste le sport national par excellence. »⁴¹⁰

La chasse est par ailleurs bouleversée par les changements que connaît la société : nous avons évoqué les plus importants d'entre eux. L'angoisse liée à la modernité est le plus frappant. L'urbanisation grandissante déclenche un intérêt pour la campagne, pour la villégiature. La chasse est de plus en plus perçue comme un sport bénéfique au niveau de la santé, car pratiqué en plein air, en pleine nature. « Qui de nous n'a peu ou prou fêté saint Hubert ? Il n'existe, d'ailleurs, pas, pour les citadins, de plaisir plus sain que celui de la chasse. En même temps qu'il repose l'esprit, ce sport entraîne progressivement le corps et lui rend un peu de cette force physique qui nous est si nécessaire pour mener impunément l'existence débilante des villes. »⁴¹¹

C'est dans ce contexte foisonnant que le monde cynégétique se transforme : il s'organise, se structure, se rassemble. Les disciples de Nemrod représentent en politique un nombre de voix que la droite et la gauche se disputent. Il n'est pas inconnu que les chasseurs ont leurs favoris, leurs prétendants ; celui ou ceux qui sauront les satisfaire (ou simplement les séduire) pourront compter sur leur appui.

Cependant un autre des changements radicaux qui secoue la société du XIX^e siècle est celui qui vise à transformer le regard des hommes sur les animaux.

c) Un changement de regard sur l'animal

La période qui nous intéresse se préoccupe en effet particulièrement de la condition animale. La Société Protectrice des Animaux (SPA) est ainsi créée en 1845 par le Docteur Étienne Pariset,

410 HANOTAUX G., *op. cit.*, p.290.

411 GRENET Henri, « Conte du dimanche - La Chasse Volante », *L'Aurore : politique, littéraire, sociale*, 1908/12/13 (Numéro 4066), p.2.

qui en fut le premier président.⁴¹² La loi Grammont du 2 juillet 1850 punit les violences commises contre des animaux domestique.⁴¹³

L'influence dans ce domaine de la Grande-Bretagne est incontestable : l'équivalent de la loi Grammont remonte à 1822 sur une proposition de Richard Martin. « Puisque les victimes ne pouvaient porter plainte, Martin avec un certain nombre d'autres humanitaristes éminents formèrent une association pour recueillir les témoignages et initier les poursuites. Ainsi fut fondée la première organisation pour le bien-être des animaux, qui devait plus tard devenir la RSPCA (Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals). »⁴¹⁴

La *Society for the Prevention of Cruelty to Animals* (la Société pour la prévention de la cruauté à l'égard des animaux) fondée en 1824 obtient en effet le soutien de la Reine Victoria et, grâce à son parrainage, devient la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals comme énoncé précédemment.⁴¹⁵

Il faut également souligner l'influence anglaise dans la création, quelques années plus tard, de la SPA en France ainsi que le don de la Reine Victoria de 2 500 F pour créer une filiale de cette même société à Biarritz.⁴¹⁶

Cette volonté de lutter contre les violence faites aux animaux revenait en réalité à lutter contre la violence humaine en générale. La critique de la brutalité à l'encontre des animaux ainsi que celle de la chasse en général sont à inscrire dans un contexte de neutralisation progressive de la violence.

« Lorsqu'on parlait, par conséquent , de protection animale au XIX^e siècle, il ne pouvait être question, comme aujourd'hui, de cette faune-là [la faune sauvage]. Bien au contraire, on avait en vue quasi exclusivement, en tous cas principalement, les animaux *domestiques*, menacés par la violence de leurs maîtres, et l'on espérait qu'en refrénant cette violence mineure on aiderait à refréner la violence majeure des humains entre eux. La protection des animaux voulait être une pédagogie, et la zoophilie l'école de la philanthropie. C'était un problème de relation à l'humanité, et non de relation à la nature. »⁴¹⁷

412 D'après le site internet officiel de la SPA : <https://www.la-spa.fr/notre-histoire>, consulté pour la dernière fois le 11/04/2019 à 10:24.

413 « Mais il faudra attendre 1963 pour que l'on prenne en considération les actes de cruauté envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. » : TREVISAN Carine, « L'homme et l'animal (XIX^e-XX^e) : l'épreuve du semblable » (chapitre IX) in : ENGÉLIBERT J.-P. et al., *La question animale: entre science, littérature et philosophie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p.160.

414 SINGER P., *La libération animale*, Paris, Payot & Rivages, 2012, p.365.

415 TRAÏNI C., *La cause animale (1820-1980): essai de sociologie historique*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, 2011, p.5.

416 *Idem.*, p.7. Selon l'auteur, « les premières mobilisations en faveur de la protection des animaux apparaissent indissociablement liées à un contexte profondément marqué par une hostilité à la Révolution française redoublée par un intense *revival* religieux. Cependant, cette idée selon laquelle la protection de l'animal permettrait de distinguer la nation britannique des peuples moins avancés persistera tout au long du siècle. » (p.68)

417 AGULHON M., « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle »,

Le respect de l'animal est ainsi le fer de lance d'une lutte dirigée contre la violence de l'homme contre l'homme. « À partir des années 1880, les militants de la SPA témoignent ainsi, de plus en plus souvent, et de leur sensibilité à l'égard de cette sympathie pour les malheurs des animaux, et de la conviction qu'elle constitue une excellente propédeutique au développement de la solidarité entre les hommes. De là découle une altération notable des dispositifs pédagogiques qu'ils entendent promouvoir. Ces derniers, en effet, ne se limitent plus seulement à réprimer la cruauté tendancielle des enfants ; ils visent désormais à les sensibiliser – grâce à la médiation du rapport à l'animal – aux plaisirs d'un attendrissement conçu comme une inclination civique de la première importance. »⁴¹⁸

Les droits accordés aux animaux relèvent donc aussi d'une volonté de contrôler, de dompter la violence, notamment la violence populaire. « La Société protectrice des animaux, fondée en 1845, soit dix-neuf ans avant la Société protectrice de l'enfance, se proposait de "contribuer à la moralisation des masses". La première loi contre la cruauté envers les animaux, la loi Grammont de 1850, proscrivait les combats d'animaux dans les villes et les villageois, non tant pour épargner des souffrances aux animaux, mais parce que les sports violents étaient réputés donner au prolétariat le goût de la rébellion. »⁴¹⁹

La vision d'un animal possédant des droits n'est pas une chose naturelle pour les hommes et les femmes de l'époque mais relève davantage d'un lent apprentissage. Le rôle de cette culture de chasse, c'est-à-dire d'images et de textes répandus dans la masse, est alors fondamental : cette culture en construction est visible, comme nous l'avons dit, à travers les journaux et les livres. Ces derniers vont modifier considérablement la vision portée sur les animaux, et de ce fait, changer la perception de la chasse et des chasseurs.

« Le paysan rustre qui maltraitait ses chevaux existait davantage dans le mythe moral bourgeois que dans la réalité. À partir du milieu du XIX^e siècle, les livres de lecture pour la jeunesse prônaient la bienveillance à l'égard des animaux. Par ces injonctions, on ne se souciait pas tant du bien-être de l'animal que du statut social de l'enfant, en lui faisant comprendre qu'un garçon ou une fille bien élevé ne se comportait pas comme un vulgaire paysan qui dormait avec ses animaux et les faisait travailler pour gagner sa vie. »⁴²⁰

Cette préoccupation grandissante pour le bien-être animal est à mettre en relation avec la disparition, tout au long du siècle, de certaines espèces. Certains animaux sont chassés avec excès et

Romantisme, 1981, n°31, Sangs, p. 81.

418 TRAÏNI C., *op. cit.*, p.114.

419 ROBB G., *Une histoire buissonnière de la France*, Paris, Flammarion, 2013, p. 225.

420 *Idem*.

éradiqués (comme le loup⁴²¹) tandis que d'autres voient leur habitat naturel considérablement perturbé (quand il n'est pas totalement dévasté).

La disparition du bouquetin dans les Pyrénées est à peu près effective vers 1850, « ailleurs qu'en Corse, il était de plus en plus rare d'apercevoir des mouflons. En 1800, il ne restait pratiquement plus un seul ours dans le Jura, et à la fin du XIX^e siècle, les "oursaillers" pyrénéens en étaient réduits à faire venir leurs bêtes de Russie et des Balkans. »⁴²²

Les grandes chasses ont laissé des traces profondes dans les campagnes. La menace s'éloignant, puis disparaissant, l'action et le geste de certaines chasses se cristallisent dans ce qu'on nomme la tradition et qu'on rattache souvent à la coutume, c'est-à-dire à l'idée d'une règle, d'une loi intégrée au groupe depuis longtemps, si ce n'est depuis toujours : « Entre 1880 et 1890, on en abattait [des loups] encore plus d'un millier chaque année. Des paroisses se regroupaient pour organiser des battues, fouettant les taillis avec des piques et des bâtons pour faire sortir les loups et les sangliers des bois. La coutume perdura bien après que le loup eut disparu des campagnes, et les battues restent une pratique communautaire majeure pour créer du lien social : à l'automne, dans le Jura, les hommes de villages des montagnes se postent à intervalles réguliers sur les lacets d'une route sinueuse et attendent, fusil en main, le sanglier débouché de la forêt. »⁴²³

Enfin, cette notion de Chute renvoie évidemment à la tradition biblique et à l'ordre divin : Adam et Eve sont chassés du Jardin d'Eden. Or, la période qui nous intéresse est marquée par un déclin de la vision chrétienne de l'organisation du monde.

L'ordre divin des choses prôné par l'Église ne cesse d'être remis en cause. *L'Essai sur l'origine des espèces* de Charles Darwin est publié en 1859 et traduit en français en 1862.⁴²⁴ La création du monde est désormais concurrencée par une réflexion sur le développement de la vie et l'adaptation des espèces en fonction de leur environnement.

Darwin publie *L'origine de l'homme* en 1871, ouvrage qui insiste sur l'origine animale et où l'auteur pousse ses théories plus loin qu'il ne l'avait d'abord osé en 1859. « L'animal est désormais ce qui nous fonde (un parent proche, un ancêtre) et ce dont on doit se différencier pour devenir vraiment homme. Non plus simple source d'un imaginaire culturel (comme dans la mythologie, la

421 Voir à ce sujet : FABRE É., « La destruction des loups au XIX^e siècle. La technique, l'État et les milieux naturels en France », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2017/1 (n° 54), p. 81-94.

422 ROBB G., *op. cit.*, p.228. On constate également la disparition des chats sauvages et les castors du Rhône sont « au bord de l'extinction en 1840 » (p.228). En outre, en « 1840, tandis que les routes, les plantations de pins et les canaux d'irrigation gagnaient sur les étendues désertes, il ne restait que quelques centaines de chevaux sauvages dans les Landes. » (p.232)

423 *Idem.*, p.230.

424 CHOLVY G., *Les religions et les cultures dans l'Occident européen au XIX^e siècle: 1800-1914*, Paris, Éditions Karthala, 2014, p.101.

fable, les croyances, les dictons), l'animal devient celui avec lequel se conclut comme une nouvelle alliance. »⁴²⁵

Cette représentation des choses joue un rôle important pour notre étude car ces regards entraînent des points de vue différents sur l'homme et son commencement. La chasse est un élément incontournable dans les représentations de l'homme primitif. Chasseur, il est souvent bestial, violent, dominateur, ou au contraire pacifique, mais sans défense et donc livré aux bêtes sauvages. Deux visions s'affrontent dans ce qui est l'anthropologie naissante, deux caricatures : l'homme chasseur ou l'homme chassé.⁴²⁶

Par ailleurs, cette remise en cause de l'ordre divin des choses décrit par la Bible permet de penser autrement le rapport à la nature. En effet, c'est à partir de cette période qu'une véritable réflexion sur les rapports de l'homme à l'animal est engagée. Ce monde en plein bouleversement, qui ne cesse d'aller plus vite, dans l'espace comme dans le temps, qui s'industrialise et pense la pollution (visuelle, sonore, odorante...). La chasse subit des violentes critiques, sur son utilité, sa violence et sa cruauté.

C'est dans ce contexte qu'il faut relire les descriptions des chasses dites fantastiques, notamment avec cette idée de la naissance d'une conscience proto-écologique, tout en notant l'influence du mouvement folkloriste.

Ces représentations sont forgées à travers une culture de chasse qui devient peu à peu une culture de masse, notamment grâce au journal et au roman-feuilleton. Mais si les chasseurs et leurs sympathisants soignent leur image et se construisent un patrimoine commun (c'est-à-dire un certain nombre de symboles, de récits, de chansons et de faits considérés comme relevant logiquement de la coutume) naît, parallèlement à eux, une opposition nouvelle.

En effet, si le chasseur apparaissait souvent comme le héros inattendu des contes, délivrant les enfants et tuant les bêtes au moment ultime, il est désormais perçu comme sauvage parmi les sauvages.

Nous avons vu que la violence, réelle, potentielle et supposée du chasseur interpelle sans cesse la société où il évolue. Mais avec la fin du XIX^e siècle, naît une critique de la chasse fondée sur une vision nouvelle de la nature : la protection animale prend de plus en plus d'ampleur et l'on assiste à la naissance d'une conscience écologique. Le chasseur, potentiellement sauvage, passe d'une figure obscure et inquiétante, mais potentiellement salvatrice, à une figure moquée voire méprisée car foncièrement néfaste.

425 TREVISAN Carine, « L'homme et l'animal (XIX^e-XX^e) : l'épreuve du semblable » (chapitre IX) in : ENGÉLIBERT J.-P. *et al.*, *op. cit.*, p.151.

426 Voir à ce sujet : STOCZKOWSKI W., *Anthropologie naïve, anthropologie savante: de l'origine de l'homme, de l'imagination et des idées reçues*, Paris, CNRS-Éd, coll.« Empreintes de l'homme », 1994.

Désormais le chasseur n'est pas qu'un simple fanfaron, un peu vantard, comme le présente Alphonse Daudet à travers son héros, Tartarin⁴²⁷. Le chasseur est critiqué pour le danger qu'il représente sur les autres, sur les bêtes et sur son environnement direct ainsi que pour ce qui apparaît de plus en plus comme sa barbarie.⁴²⁸

Le succès des chasses fantastiques, perçues comme des chasses menées par des morts ou des créatures extraordinaires, semant la désolation sur leur passage, peut témoigner d'une vision nouvelle et critique de la chasse en elle-même.

La chasse devenant de plus en plus inutile aux yeux des contemporains (absence de menaces de bêtes sauvages devenues des attractions dans les jardins zoologiques, changement de la vision du monde animal, changement du rapport à l'animal...) les représentations concernant les chasseurs en sont bouleversées : les descriptions de croyances populaires conçues comme séculaires et traitant de chasses extraordinaires sont amplifiées, étoffées, modifiées par les cercles de lettrés.

Ces chasses, désormais *fantastiques*, trouvent un écho intéressé dans la société car une chasse à ce point caricaturée négativement est désormais concevable, dans un monde de plus en plus urbanisé et en pleine révolution technique et intellectuelle.

1.3/ LE TOURNANT DU FOLKLORISME

Nous avons souligné cette idée de Chute afin de mettre en avant l'épreuve que représente la modernité à l'origine de changements successifs et de bouleversements rapides de nombreux repères. La modernité est un défi à relever, ce qui ne se fait pas sans une certaine angoisse. Celle-ci semble avoir recours massivement à l'idéologie (politique, religieuse, humaniste, raciste, scientifique...) afin de répondre au défi moderne.

Concernant notre étude sur les chasses fantastiques, le folklorisme semble avoir joué un rôle majeur dans la recherche, la collecte et la transformation de ces récits.

a) Le rôle central de la tradition

Le *folklore* est littéralement la connaissance, la science du peuple. Il vise à doter ce dernier

427 *Les aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon* (1872).

428 Voir, entre autres, « La dénonciation politique de la curée » chez Zola (*Son Excellence Eugène Rougon*) visant le Second Empire (Annexe, texte 27 in : CORVOL A., *Histoire de la chasse: l'homme et la bête*, Paris, Perrin, coll.« Pour l'histoire », 2010, p.543-544).

d'un savoir spécifique de connaissances intrinsèques à son mode de vie et joue le rôle de passeur d'histoires, de chansons et d'informations diverses. Le peuple constitue alors le réceptacle d'une connaissance déposée lentement au fil des siècles, sédimentée, décantée par le temps et transmise par le biais de la tradition orale.

Les chercheurs de ces sciences populaires sont généralement des lettrés, occupant des fonctions sociales non négligeables et issus de la petite bourgeoisie. Ces lettrés se mettent en quête d'une connaissance populaire dont ils se sentent dépourvus.

Ces connaissances seraient les vestiges d'une culture commune, restée plus ou moins dans une forme de pureté qui lui serait naturelle, comme préservée de toute influence extérieure.

La vision du peuple comme héritier naturel autant que comme vecteur de la tradition repose surtout sur le monde agricole, qui représente encore une large majorité de la population française.

La quête du folklore est également marquée par cette idée de Chute évoquée précédemment : la volonté des folkloristes est de sauver un maximum de récits avant qu'ils ne disparaissent totalement. C'est un engagement vécu comme une véritable course contre la montre, comme une lutte perdue d'avance dans un monde en changements.

« Sous le nom de "Folklore", on comprend l'ensemble des croyances, pratiques et coutumes, des contes, récits, légendes et chansons, bref de toutes les traditions populaires qui, de génération en génération, se sont transmises du plus lointain passé jusqu'à nos jours. Au train dont notre société se transforme, tout cela aura bientôt disparu. On conviendra, je pense, de l'intérêt qu'il y a à recueillir, pendant qu'il en est temps encore, ces souvenirs des anciens âges : aussi bien, sinon mieux que les vieilles pierres plus ou moins sculptées, ils nous instruisent sur l'état d'âme de nos aïeux et leur degré de culture. »⁴²⁹

Les récits recueillis, particulièrement ceux qui nous intéressent, témoignent de cette angoisse, de cette volonté de sauver ce qui apparaît comme un bien collectif et défini comme la tradition. Ces chasses dites fantastiques sont ainsi le résultat de collectes, de retranscriptions et de tris sélectifs. Ces récits sont donc, pour la plupart, adaptés à l'idée qu'on se faisait d'une chasse extraordinaire, dans le sens hors du commun, et sont donc intrinsèquement liés à cette époque et à l'influence des folkloristes.

Pour une partie d'entre eux, le peuple a su garder de manière quasiment intacte son savoir ancestral. Ce dernier a donc pu se transmettre avec un minimum de perte ou de contamination d'influences extérieures. C'est un savoir préservé des affres de la modernité que recherchent les

429 PINEAU Léon, « Enquête sur le folklore de l'Auvergne », *La Musette : revue artistique & littéraire, organe mensuel de la société des originaires du Massif Central*, 1912/02 (A5, N40, SER5), p.249.

adeptes du folklore et les érudits.

Ainsi, selon Henri Gaidoz, le savoir populaire a pu résister à l'autorité de l'Église catholique et de ses règles normatives. « Nous ne parlons pas de la religion qui se définissait dans les conciles, qui se prêchait dans la chaire chrétienne ; nous parlons de la religion du peuple, de ces milles rites, pratiques, usages, croyances particulières que l'Église a essayé en vain de déraciner, qu'elle a combatus par ses prédications, condamnés par les anathèmes de ses conciles, et qui pourtant se sont conservés soit en dehors de l'Église, soit dans l'Église même, en se couvrant du nom d'un saint, en prenant une étiquette nouvelle. La dévotion païenne était ainsi devenue une dévotion chrétienne (par exemple, les fontaines consacrées aux saints, etc., etc.). L'Église a tacitement mis en pratique cette grande maxime politique, dont les politiciens paraissent si rarement se douter, qu'on ne détruit que ce qu'on remplace. »⁴³⁰

Toujours selon Gaidoz, les croyances antérieures à la christianisation ont survécu de différentes manières, notamment à travers le culte des saints : « Dans cette grande évolution mentale, on n'a pas cessé de croire aux légendes racontées autrefois des dieux, car le moule de la pensée humaine n'était pas transformé par l'avènement d'une nouvelle religion, et le surnaturel gardait le même empire, sur la plupart du moins ; ces légendes, comme des âmes errantes à la recherche de corps, se sont souvent personnifiées dans ceux qui avaient tué les dieux, dans les saints ou dans les missionnaires des premiers temps. Leur activité avait laissé des traces profondes dans l'esprit des populations ; et la conscience encore obscure et mythologique des néophytes mêlait à l'image des saints l'image des anciens dieux, si bien que l'une se superposait à l'autre. »⁴³¹

Ces traditions populaires constitueraient la preuve d'une mémoire collective et encore vivante des différents peuples, de leur origine et de leur longue histoire. « Tous les peuples ont puisé leurs premières annales dans les poésies et dans les traditions populaires. C'est à ces sources primitives, presque toutes oubliées ou perdues de nos jours, que les anciens chroniqueurs ont emprunté les renseignements qui ont servi de base à leurs premiers travaux historiques ; et si, par exception, quelques événements ont été écrits et conservés dans des ouvrages de l'époque par des auteurs contemporains, l'histoire des peuples n'en est pas moins née, en grande partie, de leurs traditions. Nous ne prétendons point dire toutefois que l'histoire soit tout entière dans les récits populaires. Nous croyons seulement qu'elle y a trouvé les matériaux essentiels, qui, dépouillés par le génie de l'historien de l'exagération et des fictions naturelles à toutes les créations primitives de ce genre, ont servi à élever le grand édifice de l'histoire. »⁴³²

430 GAIDOZ Henri, *La rage & St Hubert*, A. Picard, Paris, 1887, p.40.

431 *Idem.*, p.40-41.

432 LAURENS de LA BARRE E. (du), *Les veillées de l'Armor, récits populaires des bretons*, La Découvrance, Rennes, 1996 (1857 pour la première édition), 1-2.

Pour Georges Sand, « il faudrait trouver un nom à ce poème sans nom de la *fabulosité* ou *merveilleosité* universelle, dont les origines remontent à l'apparition de l'homme sur la terre, et dont les versions, multipliées à l'infini, sont l'expression de l'imagination poétique de tous les temps et de tous les peuples. »⁴³³

Ernest du Laurens de la Barre reconnaît que se pencher sur ces traditions, étudier cette science du peuple, permet de remonter jusqu'à l'origine. Il décrit ainsi une sorte d'archéologie mentale : « Étudier ce qui subsiste encore du souvenir de tant de traditions enfouies dans le silence des campagnes armoricaines, en rassembler au moins quelques débris, y trouver des vestiges originaux des temps passés, tel est notre but actuel. »⁴³⁴

Par ailleurs, il précise dans un autre ouvrage que ces recherches se font dans l'intérêt du plus grand nombre, dans l'intérêt commun. « Les recueillir [les légendes bretonnes], les publier, c'est donc travailler, non à une œuvre personnelle, mais à une œuvre qui touche à l'intérêt populaire du pays. »⁴³⁵

Ce travail qui rassemble le maximum de récits et d'éléments populaires vise à renforcer la notion et le concept alors grandissant de patrimoine comme bien collectif.

Le cri que pousse Joseph Roux est révélateur de cette idée d'un bien qui se perd, lésant ainsi toute une partie de la population : « Des poètes, des prosateurs ont dit quelques-unes des croyances et superstitions limousines. Pour une si vaste moisson, si peu de moissonneurs ! Quand nous intéresserons-nous à ce qui est nôtre ? »⁴³⁶

L'attachement à la tradition est également un facteur important dans la naissance d'une culture de chasse : la chasse incarne une pratique appartenant pour certains à un passé révolu. Les chasseurs invoquent une histoire longue et prestigieuse pour défendre leur droit à exister. La chasse est généralement du côté des partisans de la tradition.

Ainsi, dans les forêts des Vosges : « La tradition a conservé le souvenir des chasses des vieux rois, de Dagobert, de Sigebert d'Austrasie qui chassait depuis Bâle jusqu'à Strasbourg, de Charlemagne, dans les vallées de Liepvre, de Münster, dans les montagnes de la Schlucht, de Louis-le-Débonnaire dans la vallée de St-Amarin [...] ; de Frédéric Barberousse qui transporta les insignes impériaux dans la forêt de Haguenau, sa chasse de prédilection, d'Anselme de Ribeaupierre, qui, à

433 SAND G., *Promenade dans le Berry: mœurs, coutumes, légendes*, Bruxelles, Editions Complexe, coll.« Le regard littéraire », n° 55, 1992, (Avant propos des *Légendes rustiques*), p.119.

434 *Idem.*, p.2.

435 LAURENS de LA BARRE E. (du), *Fantômes bretons, contes, légendes & nouvelles*, Yves Salmon Éditeur, Loudéac, 1989 (réédition de 1879), p.7.

436 ROUX Joseph, « Etudes rustiques - Superstitions, Légendes, Contes », *L'Écho de la Corrèze : bulletin de la Ruche corrézienne de Paris*, 1893/08 (A2, N16), p.3.

la poursuite d'un cerf, se précipita à cheval, du haut d'un rocher de la forêt de Ribeauvillé, de tous ces veneurs, de tous ces barons féodaux chassant sans relâche dans nos rudes montagnes et des jolies et hardies châtelaines qui les suivaient, s'associant à la course, l'oiseau de proie sur le poing, entourées de leurs pages, de leurs varlets et de leurs fauconniers ! Ah ! Quels souvenirs héroïques ! Nos forêts vosgiennes offrirent toujours des chasses réservées, du temps de Charlemagne, aux ducs de Lorraine qui y avaient de préférence leurs plaisirs. »⁴³⁷

En outre, la tradition est souvent conçue comme une continuité. C'est une chaîne qui ne peut être brisée. Les récits de chasse se transmettraient ainsi depuis des temps immémoriaux.

« Telle est la légende du chasseur sauvage et de sa chasse maudite. La tradition en a transmis le récit à travers les âges. Cette tradition se perpétue toujours. Quand un bruit étrange retentit brusquement dans les nuits silencieuses, c'est le maudit qui passe, toujours chassé par Satan, sans merci, pendant des siècles et des siècles. Quand la meute infernale vous rencontre sur les chemins déserts, ne répondez pas à l'appel du terrible chasseur. Vous seriez enlevé de terre par une force invisible, entraîné par monts et par vaux par le cortège du maudit. Surtout ne provoquez pas le chasseur en imitant son cri, car il jette à vos pieds quelque cuissot de haut goût qui vous attache, vous emporte avec la chasse maudite jusqu'à ce que mort s'ensuive. »⁴³⁸

La chasse s'ancre dans l'espace et dans le temps : à travers le local, des paysages particuliers comme dans l'extrait précédent, les forêts des Vosges, et dans la longue durée, à travers ses racines qui remontent, selon l'auteur, au moins jusqu'à Charlemagne. La chasse se sert de ce qui apparaît comme la tradition pour légitimer sa pratique et pour renforcer son discours.

L'une des caractéristiques du mouvement folklorique est de donner indirectement la parole aux paysans. Ces derniers constituent sa source principale : ils sont pensés comme les détenteurs d'une tradition essentiellement orale. Les études et les enquêtes des folkloristes passent donc par de nombreux entretiens.

« Il y a environ soixante ans, trois fillettes d'Herbeumont s'en allaient par là chercher des *ampounes* [framboises]. C'était le matin, - détail étrange, - car la fleur de légende aime le clair de lune. Elles avaient dépassé l'étang et se dirigeaient vers le fond du val, quand des tourbillons de petits chiens sortirent du bois et les enveloppèrent de cercles extravagants. Ils tournaient autour d'elles, "passant comme le vent" et "leur sautant aux hottes". [...] | Il y en avait par mille et par mille, de toutes couleurs, des noirs, des rouges, et surtout des blancs !

437 FLAYEUX G., *La vallée de la Meurthe*, C. Cuny, Saint-Dié, 1905, p.69-70.

438 GRAD Charles, « Légendes et traditions populaires de l'Alsace », *Revue alsacienne : littérature, histoire, sciences, poésie, beaux-arts*, Berger-Levrault et C^{ie}, Paris, 1878/12 (A2,N2), p.153-154.

- Vraiment, vous avez vu cela ?

La fillette, qui est maintenant une bonne vieille au regard doux, répondit :

- J'ai souvent entendu parler des *Sorcîres*, des *Waros*, des *Lumerètes* et des *Arlequins* ; je n'en ai jamais vus ; mais la *Chasse-Babette*, je puis dire que l'ai vue ; oh !... comme je vois cette poule-là !
- Et alors ?
- Alors, nous avons quitté nos hottes, et nous avons pris nos jambes à notre cou – avec les petits chiens dans nos jupes ; ils nous ont poursuivies jusqu'au bas de la côte, mais ils n'ont pas dépassé la gouttelle...

Après un moment de silence, elle ajouta : "On ne croit plus à tout cela, maintenant... les gens sont trop malins". »⁴³⁹

Lorsque les folkloristes relèvent un récit ou un renseignement intéressant, ils soulignent généralement sa provenance modeste, gage, dans un certain sens, de qualité et d'honnêteté.

Ainsi, lorsqu'il évoque la chasse à Bôdet dans le Berry, Laisnel de la Salle s'empresse d'ajouter le point de vue des paysans de la région, qui apparaissent comme détenteurs, si ce n'est d'une vérité, tout du moins d'une connaissance :

« La *Chasse à Bôdet* est une chasse nocturne qui traverse les airs avec des hurlements, des miaulements et des abois épouvantables, auxquels se mêlent des cris de menace et des accents d'angoisse. Nos paysans affirment que cet horrible tintamarre est produit par Georgeon et ses suppôts, au moment où ils conduisent des âmes en enfer. »⁴⁴⁰

Ces histoires sont racontées lors des veillées ou avant le coucher des enfants : « Ma mère, qui s'inquiète de mes promenades nocturnes dans la forêt, m'a raconté tout à fait la légende du chasseur maudit. Alors, quand nous étions bien sages, ma bonne mère nous racontait cette histoire des vieux temps et beaucoup d'autres encore. Comme les enfants écoutaient avec attention ! Comme nous restions tranquilles pour ne pas perdre un mot du récit ! Je m'en souviens comme si c'était hier. »⁴⁴¹

Mais ces histoires sont également utilisées dans l'éducation des enfants, pour les effrayer en évoquant ce qui arrive à ceux qui désobéissent ou qui enfreignent certaines règles. « Je ne connais rien de plus effrayant et par conséquent de plus révérend dans la vallée de Saint-Julien-le-Foucon que

439 « Renseignements donnés par M^{me} Damain » in : DELAW G., « L'Ardenne qui s'en va, II- Légendes des Bords de la Semois » [daté de septembre 1902], *Revue d'Ardenne & d'Argonne publiée par la Société d'études ardennaises*, 1904/11 (A12,N1), p.206-207.

440 LAISNEL DE LA SALLE G., *Le Berry, croyances et légendes*, G.-P. Maisonneuve & Larose, Paris, 1968 (1900 pour la première édition), p.201.

441 GRAD Charles, « Légendes et traditions populaires de l'Alsace », *Revue alsacienne [op. cit.]*, p.149.

l'antique Tarane, excepté peut-être la Fourloire, la Chasse Arthur ou Chasse Caïn dont les dogues aboient comme la ceinture de Scylla, le Loup-Garou crotté jusqu'aux oreilles, les Revenants, le Rongeur-d'Os habitué des boucheries et des abattoirs, et quelques autres Esprits, Démons, Farfadets ou Lémures, dont les vieilles femmes effraient l'imagination des enfants [...] »⁴⁴²

Dans ce dernier extrait la chasse extraordinaire (« Chasse Arthur ou Chasse Caïn ») fait partie d'un ensemble de récits qui côtoient aussi bien les créatures célèbres (le loup-garou, farfadet) que d'autres exclusivement local (la Tarane, la Fourloire). Ce qui indique qu'un certain nombre de figures, terrifiantes ou anodines, ont disparu des histoires et des mémoires. Celles qui restent témoignent d'un tri, souvent dirigé : on conserve par écrit ce qu'on juge digne de conserver et, de même, on raconte et décrit ce qu'on juge digne d'être rapporté. Il est également plus facile de retenir des figures répandues à l'échelle d'une région voire d'un pays, que de sauvegarder des entités extrêmement localisées et liées à un bois, un ruisseau, une vallée.

Dans le cadre de notre étude, le folklorisme ne peut pas être vu comme la transmission intacte de croyances en des chasses hors du commun, mais bien comme la transformation progressive de ces récits, qui sont sélectionnés. Et c'est sans compter tous les récits qui ne nous sont jamais parvenus.

« Lorsque je qualifie un objet de vestige, je l'affecte par là même à un autre système culturel, appartenant au passé ; pourtant, le simple fait de porter mon attention sur cet objet, et surtout la classification pour laquelle j'opte, sont le résultat d'une appréciation, d'un jugement qui, eux, se situent dans le présent. En conservant cet objet, je le transforme, dans la mesure où je lui donne une fonction à l'intérieur de l'horizon culturel du présent. »⁴⁴³

Dans un article intitulé « Enquête sur le folklore de l'Auvergne » (1912), Léon Pineau, alors « professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferrand »⁴⁴⁴ appelle à recueillir les renseignements avant que toute tradition ne soit perdue.

Il donne aussi des consignes à ceux qui voudraient l'assister dans cette tâche : « les moindres détails ont leur importance. *Ne rien changer ; ne rien enjoliver.* Reproduire exactement le *langage local*. Noter le nom, l'âge, la profession, le pays d'origine de la personne dont on tient les renseignements. »⁴⁴⁵

Cette rigueur, incarnée par une méthode précise, témoigne de la volonté de coller au plus

442 DU BOIS L., *Histoire de Lisieux : ville, diocèse et arrondissement*, tome 2, Durand imprimeur-éditeur, Lisieux, 1845, p.356.

443 BAUSINGER H., *Völkskunde ou l'ethnologie allemande: De la recherche sur l'antiquité à l'analyse culturelle.*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1993, p.237.

444 PINEAU Léon, « Enquête sur le folklore de l'Auvergne », *La Musette : revue artistique & littéraire, organe mensuel de la société des originaires du Massif Central*, 1912/02 (A5, N40, SER5), p.250. Il évoque entre autre la « chasse Gallery » p.250.

445 *Idem.*

près possible des faits et de lutter contre les abus ou les tentations de reformuler voire de réécrire un certain nombre d'éléments.

Le folkloriste cherche, collecte et, dans un certain sens, chasse : il traque et il poursuit, c'est un « chasseur de traditions » selon Van Gennep.⁴⁴⁶

« L'attitude du chasseur d'objets traditionnels s'apparente à celle du chasseur d'images. Il traque dans l'univers du réel, un cadrage qui en donne une représentation conforme à sa conception. Il choisit son premier plan, écarte ou évite les éléments indésirables et produit une image tridimensionnelle du réel. »⁴⁴⁷

Arnold Van Gennep (1873-1957) a joué un rôle majeur dans l'établissement du folklore en tant que discipline en France. Il incarne une rupture, d'une part entre les érudits locaux et les savants folkloristes, d'autre part, entre les folkloristes et les ethnologues. Le sérieux de ses travaux et de sa méthodologie en font une référence incontournable.⁴⁴⁸

« En matière de production littéraire ou artistique, Van Gennep s'est toujours fermement démarqué des illusions romantiques (le Peuple seul est profondément créatif) comme des idéologies aristocratiques (les cultures ordinaires ne sont que des ersatz de la culture cultivée). »⁴⁴⁹

Christine Laurière résume ainsi son travail, avançant qu'il a voulu « démythifier l'exotique convenu, exotiser sa propre société, repérer les invariants, insister sur l'initiative individuelle jusque dans les sociétés traditionnelles, montrer que le sauvage n'est pas que là où on l'attendrait [...] ». ⁴⁵⁰

b) La valorisation du local

L'importance du local se manifeste à travers la place donnée à la "petite patrie". Le récit, l'histoire, la légende est souvent attaché à un lieu clairement identifié ou géographiquement

446 Cité in : PIZZORNI Florence, « L'anthropologue, « révélateur » des traditions : chercheur ou inventeur ? » in : DIMITRIJEVIC D. (direction), *Fabrication de traditions, invention de modernité*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2004, p.307.

447 PIZZORNI Florence, « L'anthropologue, « révélateur » des traditions : chercheur ou inventeur ? » in : DIMITRIJEVIC D. (direction), *Fabrication de traditions, invention de modernité*, [op. cit.], p.309.

448 Nous avons déjà cité quelques-uns de ses travaux, notamment le *Folklore français* (voir notamment, dans notre étude, la note 238 p.48) Par ailleurs, Van Gennep a souligné les références de folklore chez Georges Sand (dans « Georges Sand folkloriste » publié dans le *Mercur de France* le 1er juin 1926). Concernant les chasses fantastiques, on retrouve : « Chasse sauvage (à Baudet, etc. : *Visions*, dans *Promenades*, p.189, et *Dernière Aldini*, p.245-246 ; *Compagnon*, p.14 ; *Légendes rustiques*, p.53 ; *Maîtres Sonneurs*, p.66 ; *Mare au Diable*, p.29 » [d'après l'édition Lévy] in : PRIVAT J.-M., *Chroniques de folklore d'Arnold Van Gennep: recueil de textes parus dans le « Mercure de France », 1905-1949*, Éd. du CTHS, Paris, 2001, p.289.

449 PRIVAT J.-M., *Chroniques de folklore d'Arnold Van Gennep: recueil de textes parus dans le « Mercure de France », 1905-1949*, Éd. du CTHS, Paris, 2001, p.233.

450 LAURIÈRE C., « Van Gennep et Marcel Mauss, frères ennemis en ethnographie », in : FABRE D., LAURIÈRE C. (dir.), *Arnold Van Gennep, du folklore à l'ethnographie*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2018, p.239.

localisable, servant indirectement à faire la promotion de ce dernier.

Nous avons déjà évoqué des chasses plus ou moins particulières, très peu répandues et presque inconnues. Du Laurens de La Barre décrit Ravage, le garde chasse du diable : « Chasseurs imprudents, cavaliers téméraires, je vous le dis bien franchement, craignez de rencontrer le garde-chasse du diable, le terrible Ravage, qui court souvent dans les grands bois »⁴⁵¹

G. Delaw rapporte une chasse propre à une commune : « Bièvre possède aussi, dans ses légendes, une meute de chiens étranges qui reviennent parfois, la nuit, dans le pays : c'est la "Chasse de Stôtiène". »⁴⁵²

Certaines chasses fantastiques ne se développent ou ne s'attachent qu'à des lieux précis. Leur description ressemble à une visite en règle, agrémentée d'anecdotes diverses.

« Rendons-nous maintenant à la montagne toute boisée où s'élèvent les ruines solitaires du château d'Oliferne, antique dominateur des sombres vallées de l'Ain, de l'Anchéronne et de la Vallouse. Célèbres par leurs enchantements, les flancs de cette verte montagne retentiront toujours du son des cors, des voix humaines et des aboiements prolongés qui composent le concert magique où se plaît encore, dit-on, l'âme de l'ancien seigneur de cette terre, comme on entendra toujours ailleurs les chasses miraculeuses du bon roi Arthus. »⁴⁵³

On retrouve également le cas du château de Chambord : « L'antiquité des souvenirs de ce château, qui fut aussi habité par les comtes de Blois avant celui de Chambord, se perd dans une vieille tradition populaire semblable à celle du *Chasseur-Noir*, si répandue dans le nord de l'Europe, et empruntant, dans chaque pays, le nom de quelque personnage redoutable qui l'habitait à une époque reculée, et dont la mémoire subsiste encore. Lorsque le craintif Solognot, ayant marché sur *l'herbe qui égare*, se trouve vers minuit près du pavillon de Montfrault, il est exposé à rencontrer la figure effrayante d'un chasseur nocturne, habillé de noir et accompagné de chiens noirs, qui n'est autre que Thibault de Champagne, dit *le Vieux* et *le Tricheur*, premier comte héréditaire de Blois, et l'un des types les plus complets de ces barons de fer des premiers temps de la féodalité. C'est encore lui que, pendant les belles nuits d'automne, on entend partir, à grand bruit d'hommes, de chevaux, de chiens et de cors, pour chasser à travers les airs et se rendre aux ruines du château de Bury, où se fait la halte, et d'où il revient ensuite à Montfrault. Les mêmes bruits qui se sont fait entendre au départ continuent pendant tout le temps de la chasse aérienne, sans que l'on puisse apercevoir ni

451 LAURENS de LA BARRE E. (du), *Fantômes bretons, contes, légendes & nouvelles*, Yves Salmon Éditeur, Loudéac, 1989 (réédition de 1879), p.101.

452 DELAW G., « L'Ardenne qui s'en va, I- Un mois sur les Hauts-Plateaux », *Revue d'Ardenne & d'Argonne publiée par la Société d'études ardennaises*, 1904/11 (A12,N1), p.172.

453 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, (2e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.83.

chevaux, ni chiens, ni chasseurs. »⁴⁵⁴

Ce récit a clairement pour but de concurrencer la légende du Grand-Veneur associée à la forêt de Fontainebleau. Les détails pittoresques et morbides sont indispensables pour accentuer l'aspect légendaire et *fantastique* de l'histoire, alors placée au service du lieu.

La forêt de Fontainebleau possède un prestige liée à l'histoire des chasses royales et demeure un lieu perçu comme ayant survécu aux ravages du temps. Cependant son attractivité majeure est de n'être pas trop éloigné de la capitale :

« De toutes les forêts qui entourent Paris, celle de Fontainebleau est la seule qui ait conservé un aspect vraiment agreste. A soixante kilomètres de la capitale, on est tout étonné de découvrir une contrée qui ait aussi victorieusement résisté à l'action destructive de l'architecte paysagiste. Un sol continuellement accidenté, des chaînes de montagnes, des halliers, des gorges sauvages, des plateaux nus et désolés, des steppes couverts de bruyères, des rochers entassés les uns sur les autres, tel est le curieux spectacle que le touriste peut s'offrir, pour peu qu'il puisse disposer d'une journée. »⁴⁵⁵

Le paysage joue un rôle extrêmement important et il faut souligner le lien qui unit le folklorisme avec l'apparition d'un phénomène nouveau : le tourisme.

En effet, le folklorisme valorise des territoire entiers, à travers la culture, la langue, l'identité. Cela passe par des costumes et des gestes particuliers ainsi que des pratiques souvent pittoresques.

« Dépassés par le capitalisme anonyme, écrasés par l'extension du suffrage qui, même en Angleterre, devient universel (1911), les rentiers vivent une situation aliénante. Saisis par le "spleen", ils choisissent le voyage comme une "fuite de soi" et se jettent dans la "dépense ostentatoire". »⁴⁵⁶

Les voyageurs cherchent à fuir leur quotidien, à être « dépayés ». Or les régions et les localités les plus éloignés de l'urbanisation et de l'industrialisation grandissantes apparaissent comme des espaces préservés de l'activité humaine (généralement perçue comme néfaste).

Les petites patries, les localités, apparaissent comme des palliatifs à un phénomène de civilisation qui semble perdre tout contrôle de sa puissance et de sa violence, notamment sociale.

Les voyageurs sont alors en quête d'un retour à des sources plus bucoliques, champêtres et l'attrait pour ce qui relève de la nature exerce une influence grandissante sur leur choix de villégiature.

Dans la notice précédant son roman *Jeanne* (1844), Georges Sand décrit ces espaces, ces

454 SAUSSAYE (de La), *Le Château de Chambord*, 4e édition, Les Libraires (Blois), 1871, p. 36-37.

455 HAVARD Oscar, « La forêt de Fontainebleau et Barbison », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1881/06/11 (A23,N11), Paris, p.168-172.

456 BOYER M., *L'invention du tourisme*, Gallimard, coll.« Découvertes Gallimard Art de vivre », n° 288, Paris, 1996, p.52.

territoires restés purs et vierges des affres de l'industrialisation :

« Ces coins sacrés où la charrue n'a jamais passé, où la nature est sauvage, grandiose ou morne, où la tradition est encore debout, où l'homme semble avoir conservé son type gaulois et ses croyances fantastiques, ne sont jamais aussi rares en France qu'on devrait le croire après tant de révolutions, de travaux et de découvertes. La France est pleine, au contraire, de ces contrastes entre la civilisation moderne et la barbarie antique, sur des zones de terrain qui ne sont séparées parfois l'une de l'autre que par un ruisseau ou par un buisson. Quand on se trouve dans une de ces solitudes où semblent régner le sauvage génie du passé, cette pensée banale vient à tout le monde : "On se croirait ici à deux mille lieues des villes et de la société." On pourrait dire aussi bien qu'on s'y sent à deux mille ans de la vie actuelle. »⁴⁵⁷

On part alors en quête du « vrai » pays, celui qui se cache sous le vernis de la modernité, celui qui ressemble le plus à l'image que l'on s'en fait :

« Il est une contrée dans l'histoire intime de laquelle le Merveilleux se manifeste à chaque feuillet. C'est le Limousin, non pas ce pays riant cher à la palette sirupeuse du trop fécond M. Didier-Pouget, mais l'autre, le vrai celui-là, sauvage et pittoresque avec ses landes dénudées, [...] ses allées de châtaigniers centenaires que, par les soirs lugubres, hantèrent mystérieusement les *loups-garous*, ses bois profonds traversés durant les nuits sombres par le galop infernal de la *chasse-gallièr*e, ses carrefours redoutés où sorciers et magiciennes s'assemblaient pour tenir leurs assises et vociférer leurs mystérieuses incantations [...]. »⁴⁵⁸

Ces voyageurs d'un nouveau genre, symptomatiques de l'épreuve que représente la modernité, partent en quête d'autres horizons. Comme ils recherchent l'exotisme, l'étrange, avec un goût prononcé pour tout ce qui est conçu comme relevant du « primitif », certains territoires vont se révéler extrêmement productifs et féconds en ce domaine.

« Les étrangers vont à la rencontre de la population locale tout en attendant d'elle qu'elle tienne un rôle aux normes établies ; ils ne recherchent pas des êtres à leur image, mais au contraire l'intense fascination de l'être originel. [...] En présence d'étrangers, [...] [les gens du pays] se font passer pour des vestiges vivants d'une époque révolue. »⁴⁵⁹

Ce nouveau marché économique et la circulation de capitaux qu'il génère renforcent la concurrence identitaire déjà présente et modifient considérablement l'environnement où ils prennent pied.

« Là où l'agronome voit des landes à défricher et des espaces potentiellement productifs, le

457 SAND G., *Jeanne*, Éditions Aujourd'hui, Plan-de-la-Tour (Var), 1976, p.2, notice.

458 SORNIN Pierre, « Vieille histoire », *L'Écho du merveilleux*, [s.n.], Paris, 1910/02/15 (A14,N315), p.74.

459 BAUSINGER H., *Volkskunde ou l'ethnologie allemande: De la recherche sur l'antiquité à l'analyse culturelle.*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1993, p.182-183.

promeneur a la vision d'espaces immémoriaux voire invariants, une Nature à l'écart des usages humains et des bouleversements que les révolutions, tant politiques qu'économiques, entraînent. En les nantissant d'un passé glorieux, il renoue les fils momentanément rompus de l'Histoire qui rattachent un présent incertain aux origines attendues de la Bretagne. Il fait œuvre de conservation et de restauration. »⁴⁶⁰

Au paysage sont attachées anecdotes et légendes, qui accentuent l'originalité voire l'étrangeté du lieu : « Le *Charroie* ou le *Carré* est le nom que l'on donne en plusieurs lieux de France à la bruyante chasse aérienne du roi Arthus, autrefois réputé grand magicien, d'où est venu, dans le comté de Foix, le mot d'*énartâ*, enchanter, user de la puissance prestigieuse du roi Artus. Les Bretons des environs de Huelgoat (Finistère) y montrent les rochers énormes dont se composait un château de cet illustre personnage, ruines grandioses, gardées par des animaux aux cris lugubres, et quelquefois visitées par la cour enchantée de ce bon roi. »⁴⁶¹

On retrouve encore dans cet extrait les « autochtones », les gens du pays montrant aux étrangers et aux visiteurs les traces, les ruines, les vestiges d'un passé lointain et fantasmé.

Une partie des textes décrivant des chasses fantastiques émet un jugement prononcé sur l'importance que revêt le local.

La place accordée au local dans ces récits de chasses relève d'explications différentes. Tout d'abord, la fierté liée à un lieu : celle-ci est généralement éprouvée à l'idée d'une terre vécue et pensée comme la « terre natale », le lieu d'origine. Cette fierté, poussée à l'extrême culmine en chauvinisme et peut aller jusqu'à servir une politique nationaliste.

La concurrence identitaire joue également un rôle majeur : certaines régions vont entrer en concurrence autour du marché que représente la tradition. Gage d'ancienneté et source de légitimité ainsi que d'un certain prestige, la tradition va être le sujet d'une course effrénée vers l'accumulation de données. Si le caractère érudit puis scientifique de l'entreprise est certain, la part d'orgueil « national » ou « proto-national » au service d'une localité n'est parfois pas négligeable. Parler du local revient d'une certaine manière à parler de soi, souvent en soulignant ce qui nous distingue des autres.

Dans son introduction à ses *Traditions populaires du Jura* (1877), Charles-Émilien Thuriet fait le point sur son travail : « Je crois avoir poussé assez loin mes recherches sur les traditions populaires, pour pouvoir affirmer qu'aucune contrée de l'Univers, pas même l'Allemagne, l'Ecosse

460 CALVEZ Marcel, « L'invention du Val sans Retour : genèse d'un paysage » in : INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE et CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE (dir.), *Du folklore à l'ethnologie en Bretagne: 1er Colloque d'ethnologie bretonne, Riec-sur-Bélon, 27-29 octobre 1988*, Beltan, Brasparts, 1989, p.41.

461 MONNIER D. et VINGTRINIER A., *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, (2e édition), H. Georg, Lyon, 1874, p.80-81.

et l'Irlande, ne l'emporte sur la nôtre pour la richesse, la variété et surtout pour l'intérêt de ses traditions locales. »⁴⁶² Il donne ensuite sa définition de ce qu'il entend par "traditions populaires" : « Prises ainsi dans leur ensemble, les traditions populaires composent certainement l'histoire la plus pittoresque et la plus poétique d'une contrée, non-seulement celle des faits mémorables qui s'y sont accomplis, mais encore celle des mœurs, des usages et des croyances du peuple, dont elles représentent, avec une fidélité parfaite, la physionomie morale, le caractère particulier et distinctif. Ainsi, l'on peut juger de la vivacité de la foi dans une province, par l'examen attentif de ses traditions religieuses ; on peut apprécier son patriotisme par les traditions qui tiennent à ses origines et à ses exploits militaires ; on peut enfin se rendre compte de ses aptitudes poétiques par la variété même de ses récits fabuleux, qui sont comme les fruits spontanés de son imagination et de sa verve caustique. »⁴⁶³

Cette séparation en différentes catégories des personnes, entre ceux qui sont les garants et les gardiens de la tradition et ceux qui lui sont extrinsèques, s'appuie notamment sur l'histoire, qui peut être alors vue comme une entreprise de légitimation. On utilise un temps passé pour servir les discours du présent.

L'un des moyens les plus sûrs de s'ancrer dans le temps est de se rattacher à une figure historique ou mythique.

Gabriel Jeanton détaille ainsi la légende affiliée à la Roche d'Aujoux : « Un seigneur de Balleure dont le sombre château est encore au pied de la Roche, quitta un jour de Noël l'église d'Etrigny au moment de l'Élévation. Ses chiens en quête de gibier aboyaient furieusement hors du temple ; n'y tenant plus, il se mit en chasse et poursuivit un cerf magnifique que traquait son fidèle Garelaut ou Gavelo ; la poursuite dura toute la nuit et le jour de Noël, mais au crépuscule le cerf magnifique entraîna la chasse au sommet de la Roche et s'élança dans le vide. Le seigneur, ses gens et ses chiens roulèrent eux aussi dans l'espace et c'est pourquoi, pour expier son impiété, éternellement le seigneur de Balleure poursuit le cerf mystérieux. On l'entend encore par les nuits d'hiver, quand le *matinal* secoue la forêt, mener sa chasse fantastique en criant *Garelaut* ou *Gabelo*, le nom de son chien favori. »⁴⁶⁴

Le récit, fondé sur le thème du Chasseur maudit, n'apporte rien d'original si ce n'est la localisation précise où se déroule la chasse extraordinaire, menée par « un seigneur de Balleure dont le sombre château est encore au pied de la Roche ».

L'Ardenne peut alors être résumée à une terre de chasse, qui a vu passé les rois et autres grands personnages, dont les faits et gestes sont restés gravés dans la mémoire locale.

462 THURIET CH., *Traditions populaires du Jura*, Imprimerie de G. Mareschal, Poligny, 1877, p.III.

463 *Idem.*, p.IV.

464 JEANTON G., *Le mâconnais traditionaliste et populaire*, Protat Frères imprimeurs, Mâcon, 1923, p.63.

« La passion de l'Ardenne est la chasse, tous ses héros sont chasseurs. [...] Aussi la forêt est-elle pleine de légendes de chasse ; sur toutes ses côtes boisées aboient des meutes enragées, galopent des chasseurs, s'enfuient des bêtes effarées. Dans le silence des nuits, les chasses fantastiques passent bruyantes à travers les ravins, jettent dans la lourde monotonie des vallées comme un éclair d'orage, troublent étrangement le calme uniforme des immenses forêts par la folie de leur course emportée. »⁴⁶⁵

La localité est porteuse en elle-même d'une histoire qui l'habite et l'anime. « L'immense forêt d'Ardenne, qui formait comme une province, était un grand pays de chasse : elle l'est restée jusque dans le moyen âge. Qui dit pays de chasse dit pays de légendes [...]. La religion naturiste des païens de l'Ardenne, peuple chasseur, devait donner une grande place aux divinités de la chasse, à des pratiques, à des dévotions particulières. »⁴⁶⁶

Cette notion de passé et toutes les suppositions, voire les fantasmes, qui en découlent servent à hiérarchiser, à classer les différentes entités géographiques et culturelles par rapport à une région de référence, généralement la fameuse « petite patrie ».

« Assurément on trouve partout des récits de chasses fantastiques ; mais l'Ardenne s'est prêtée plus que d'autres pays à leur servir de théâtre. Ses immenses forêts, leur sauvagerie, l'inconnu de leur profondeur, devaient être l'asile d'une foule d'êtres mystérieux et terribles. »⁴⁶⁷

Cependant, Gabriel Jeanton va établir une filiation (souvent répandue en ce domaine) entre cette chasse particulière et localisée avec d'autres chasses de plus grande ampleur. « Cette légende est un mythe bien connu du folklore européen ; on la trouve dans l'Est et dans l'Ouest de la France : c'est en Normandie la chasse du roi Arthus ; c'est en Bresse, celle du roi Hérode. Presque toujours le chasseur mystérieux chasse éternellement pour expier son impiété. »⁴⁶⁸

c) Du local à l'universel

Par la comparaison, la chasse locale est intégrée à un phénomène plus large encore : d'abord à l'échelle nationale (la France) puis à une échelle plus grande encore (généralement l'Europe) quand ce n'est pas un phénomène mondial.

On peut alors se rappeler la phrase, déjà citée, de Georges Sand affirmant : qu'« une des

465 SARTHOY H., "La légende en Ardenne", *Revue d'Ardenne & d'Argonne : scientifique, historique, littéraire et artistique*, Sedan, impr. Laroche, 1903 (A11,N1), p. 152.

466 GAIDOZ Henri, *La rage & St Hubert*, A. Picard, Paris, 1887, p.37

467 SARTHOY H., "La légende en Ardenne", *op. cit.*, p. 153.

468 JEANTON G., *Le mâconnais traditionaliste et populaire [op. cit.]*, p.63.

scènes de la nuit dont la croyance est la plus répandue, c'est la chasse fantastique : elle a autant de noms qu'il y a de cantons dans l'univers. »⁴⁶⁹

A plusieurs reprises, les auteurs traitant des chasses fantastiques listent ou dressent un catalogue de tous les phénomènes connus. Cette accumulation de données, souvent localisées dans l'espace, accouche d'une véritable cartographie mentale de la France.

Cette leçon de géographie dépasse même les frontières nationales pour évoquer les pays d'Europe où sévissent également les chasses fantastiques.

Le local s'intègre donc dans un plus grand ensemble, l'universel, qui semble être le creuset, le moule originel, le ventre dont toutes les légendes sont sorties. La légende de la Roche d'Aujoux que rapporte Gabriel Jeanton devient le vestige d'une culture ancienne et parfois pensée comme commune.

« On peut se demander si le roi Arthur n'était pas le primitif héros de la légende de la Roche d'Aujoux, d'autant plus qu'il existe tout près de celle-ci, un magnifique bloc de pierre en forme d'un demi-œuf dont la pointe est fichée en terre ; or cette pierre énorme, dont le sommet forme terrasse, porte le nom caractéristique de Table-Ronde, rappelant ainsi le cycle de légendes dont le roi Arthur est le héros, héros si souvent chanté dans les Chansons de geste. »⁴⁷⁰

Par la filiation à Arthur, la légende locale et le lieu lui-même atteignent un niveau de respectabilité, voire de crédibilité de grande valeur, suffisamment pour intégrer le marché des traditions populaires.

Dans la place accordée au local, la Bretagne joue un rôle particulièrement intéressant. « La Bretagne est, tout au long du XIX^e siècle, chargée et surchargée de représentations. La province devient terre d'élection pour la description romanesque (du roman gothique au roman d'aventures à la Féval), la peinture du paysage et des personnages « typiques », les études archéologiques et folkloriques. A la fin du XIX^e siècle, la Bretagne est érigée aussi en terre de conquête par le tourisme, grand consommateur de simplifications stéréotypées. Les intellectuels bretons sont donc en concurrence directe avec leurs pairs « extérieurs » pour la mise en scène de leur pays et la définition de son identité : situation qui peut pousser à une certaine forme de surenchère dans la revendication identitaire. »⁴⁷¹

L'influence du courant celtisant est considérable à l'échelle française. On peut penser au succès du *Barzaz Breiz*, qui est un succès continental : l'ouvrage est publié en 1839, puis revu et

469 SAND G., *Promenade dans le Berry: mœurs, coutumes, légendes*, Bruxelles, Éditions Complexe, coll.« Le regard littéraire », n° 55, 1992, p.62.

470 JEANTON G., *Le mâconnais traditionnel et populaire*, [op. cit.], p.64.

471 THIESSE A.-M., *Ecrire la France: le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, 1^{re} éd., Paris, Presses universitaires de France, coll.« Collection "Ethnologies" », 1991, p.41.

augmenté en 1845 dans une seconde édition. Son auteur est en 1851 nommé à titre honorifique à l'Académie de Berlin, notamment avec l'appui de Jacob Grimm.⁴⁷²

Donatien Laurent rappelle que « les deux premières grandes revues françaises de folklore – *Mélusine* (1877-1912) et la *Revue des Traditions Populaires* (1886-1918) – sont fondées et dirigées par des celtisants : la première par Henri Gaidoz, la seconde par le Haut-Breton Paul Sébillot. »⁴⁷³

L'exemple de la Bretagne illustre parfaitement comment se construit, au XIX^e siècle, l'identification à une entité repérable non seulement dans l'espace (par les frontières, le langage, les coutumes...) mais également, avec l'histoire, dans le temps.

L'arrachement à cette entité, cette région, cette petite nation est alors conçu et représenté comme un arrachement à soi-même, comme un déracinement. Cet état se manifeste à travers le regret du pays natal et la détresse émotionnelle qui parfois s'ensuit.

Un auteur évoque en ces termes la mélancolie qui s'empare de lui dès lors qu'il entend « la *cabrette* », :

« Trois notes de la *cabrette*... Et je chasse à travers les bruyères et les genêts, où glissent des vipères, sous un ciel hantés du vol des grands oiseaux de proie. Je cours la contrée sur les routes en corniche, ouvertes sur l'horreur des précipices où grondent les torrents farouches. Je flâne par les brousses incultes, par le dur pays où rien ne pousse, où, seul entre le ciel et les rocs, quelque châtaignier se hasarde, fier comme un coq à la pointe d'un clocher. Je dors sous les hêtres, jusqu'ou monte la senteur des foins qui pâment au soleil, et, par l'hiver, je m'enfonce sous la profonde cheminée où flambe tout un tronc de chêne. J'écoute les anciens raconter de terribles histoires, si terribles que par moment on n'ose plus, on ne peut plus se baisser seulement pour prendre des châtaignes sous la cendre, les moelles figées. Ou bien je bataille contre les huguenots, les *z'huguenots* ; je guerroye contre les Anglais ! [...] J'habite des maisons d'il y a mille ans, dans les villes sombres cailloutées en basalte, où passent des chars attelés de bœufs rouges et jaunes. Mieux encore, vêtu de flammes, j'escorte le grand veneur, dans la chasse volante... Enfin, je m'abîme à l'orée du monde, dans la nuit des temps [...]. »⁴⁷⁴

472 « Sur une proposition de Jacob Grimm, avec lequel il entretient une correspondance sur les antiquités celtiques, La Villemarqué est d'ailleurs élu à l'unanimité membre à titre étranger de l'Académie de Berlin en 1851. » in : THIESSE A.-M., *La création des identités nationales: Europe XVIIIe - XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p.124.

Sur le *Barzaz Breiz* et la controverse qui en suivit, voir notamment : BLANCHARD N., *Barzaz-Breiz: une fiction pour s'inventer*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, coll.« Collection Interférences », 2006 ; et : LAURENT D., *Aux sources du Barzaz-Breiz: la mémoire d'un peuple*, Douarnenez, ArMen, 1989.

473 LAURENT Donatien, « Discours inaugural du 1er congrès d'ethnologie bretonne » in : INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE et CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE (dir.), *Du folklore à l'ethnologie en Bretagne: 1er Colloque d'ethnologie bretonne, Riec-sur-Bélon, 27-29 octobre 1988*, Beltan, Brasparts, 1989, p.13.

474 AJALBERT Jean, « Le regret », *La Musette : revue artistique et littéraire, organe mensuel de la société des originaires du Massif Central*, 1910/05 (A3,N23,SER3), p.4.

Le pays natal apparaît donc comme intrinsèquement lié à la nature. Celle-ci est envisagée de manière sauvage, farouche tout en sauvegardant un aspect champêtre, sans doute pensé en opposition aux bruits et à l'activité permanente des grandes villes.

Mais le pays natal possède avant tout un lien étroit avec le temps : par les histoires et les récits, le passé est, d'une certaine manière et selon les dires de cet auteur, transmis de main en main, d'oreille en oreille par le vecteur que sont les « anciens ».

L'extrait précédent s'achève par un retour total à l'origine, une époque hors de l'histoire, mythique : « vêtu de flammes, j'escorte le grand veneur, dans la chasse volante... Enfin, je m'abîme à l'orée du monde, dans la nuit des temps [...]. » Cet état de transe finale ne peut sans doute que présager le réveil, le retour au monde réel, à la réalité de l'homme mélancolique.

d) Une ressource incontournable : la *Revue des traditions populaires*

La *Revue des traditions populaires* occupe une place importante dans notre étude. Nous avons choisi de présenter brièvement la série d'article consacrée et dédiée aux chasses fantastiques.

La *Revue* est lancée en 1886 : c'est l'organe officiel de la Société des traditions populaires, fondée en 1885. La revue va traiter d'un large panel de sujets, des comptines aux études linguistiques et folkloriques et fait autorité dans le domaine.

Elle s'appuie notamment sur l'idée de la *Littérature orale*, qu'elle définit comme « ce qui pour le peuple qui ne lit pas, remplace les productions littéraires civilisés. Cette littérature a précédé la littérature écrite, et on la retrouve partout, plus ou moins vivante, suivant le degré d'évolution des peuples. »⁴⁷⁵

L'objectif majeur de la revue est de travailler au folklore de la France, en encourageant notamment les enquêtes et les récits, et en en publiant un certain nombre. En outre, elle est également motivée par une importante dimension pédagogique :

« Dans la *Revue*, nous comprendrons ces études dans leur sens le plus large, et nous tâcherons de rendre aimable cette science presque nouvelle chez nous. Nous essaierons, tout en restant scientifiques, de montrer au public que les traditions populaires, souvent amusantes ou charmantes, sont presque toujours naïves et poétiques. Il en reste encore de nombreuses à trouver dans notre pays de France, et avec un peu de patience, on peut en recueillir beaucoup. »⁴⁷⁶

Elle a donc consacré une série d'articles (on pourrait dire un dossier thématique) aux chasses

475 « Programme & but de la Société des traditions populaires », *Revue des traditions populaires*, 1886/01/25 (Année 1, Tome 1, Numéro 1), p.II.

476 Idem., p. IV.

extraordinaires, qu'elle va baptiser « Les chasses fantastiques ». Il est probable qu'à travers cette nomination, la revue ait permis de propager et de populariser cette expression, au détriment de termes plus restreints et plus spécifiques.

Cette suite d'articles autour d'un thème unique a rassemblé 28 contributions de 14 auteurs différents, sur une période s'étalant sur dix-huit années (plus précisément de mars 1892 à septembre 1910).

Il se trouve que neuf auteurs ont apporté une seule contribution : Régis comte de L'ESTOURBEILLON, Girard de RIALLE, [Joseph ROUX]⁴⁷⁷, Hippolyte MARLOT, QUERUAU-LAMERIE, F. BONNARDOT, C. SADOUL, FRAYSSE ainsi que le baron du ROURE DE PAULIN.

Deux auteurs ont apporté deux contributions, à savoir F. CHARPENTIER et François DUINE.⁴⁷⁸

Il y a également deux auteurs qui écrivent quatre articles : Ludovic MAZERET et Paul SÉBILLOT.

Enfin, un auteur (en l'occurrence Alfred HAROU) a écrit quant à lui pas moins de sept contributions à la série consacrée aux chasses fantastiques.

Cette série d'articles porte essentiellement la marque de trois auteurs, étant donné qu'ils ont apporté, à eux seuls, 15 des 28 contributions au dossier thématique : Paul Sébillot (1843-1918), fondateur de la revue et une de ses figures incontournables⁴⁷⁹, Alfred Harou, collaborateur régulier, et Ludovic Mazeret.

Cette série des chasses fantastiques comporte de nombreuses erreurs dans la notation logique des collaborations dans leur ordre de publication. Nous présentons ici la liste des articles composant cette série thématique. Nous les présentons classés par ordre chronologique, avec leur numérotation logique, c'est-à-dire par ordre d'apparition (signalée en chiffre arabes) tout en ayant

477 Joseph Roux n'a pas directement collaboré à la *Revue*, mais cette dernière a cité cet auteur et l'article portant le numéro VI des chasses fantastiques apparaît sous son nom (cf. : *Revue des traditions populaires* :1897/06 (Année 12, Tome 12, Numéro 6)).

478 Ce dernier a signé un article sous son vrai nom (« DUINE F. ») tandis qu'un autre est signé « DUYNES François » qui semble bien être un de ses pseudonymes.

479 « Paul Sébillot sera, jusqu'à sa mort en 1918, le secrétaire général de la société et la cheville ouvrière de la *Revue des traditions populaires* dont le premier numéro paraît en 1886 : il y écrit quantité d'articles qui s'appuient sur ses propres collectes en Haute-Bretagne, mais aussi sur la lecture des nombreux ouvrages et périodiques dont la Société est destinataire. Il se charge de la plupart des comptes-rendus bibliographiques, des nécrologies... Il assure en outre toute la partie administrative de la Société, et même tout ou partie du suivi financier. C'est à lui que sont adressées les propositions d'articles... comme les adhésions... », POSTIC Fañch, « Paul Sébillot, biographie lacunaire d'une personnalité aux multiples facettes », in POSTIC F. et CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE (dir.), *Paul Sébillot, 1843-1918: un républicain promoteur des traditions populaires: actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008*, Brest : Paris : Parcé, Centre de recherche bretonne et celtique ; Laboratoire d'anthropologie ; Association Le Granjagoul, 2011, p.19.

gardé le numéro donné par la revue (signalé en chiffres romains et placé entre parenthèses).

- 1- (I) L'ESTOURBEILLON Régis (comte de), « Les chasses fantastiques, I », *Revue des traditions populaires*, 1892/03/15 (A7,T7,N3), p.175.
- 2- (II) RIALLE Girard (de), « La Chasse-Galerie au Canada », *Revue des traditions populaires*, 1893/11 (A8,T8,N11), p.566.
- 3- (III) DUYNES François, « Les chasses fantastiques en Angoumois », *Revue des traditions populaires*, 1894/02 (A9,T9,N2), p.91.
- 4- (IV) CHARPENTIER F., « La Chasse-Gallery en Vendée », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.411-413.
- 5- (V) CHARPENTIER F., « Les chasses fantastiques en pays de Retz et Blaisois », *Idem.*, p.413
- 6- (VI) [ROUX Joseph, dans *Le Limousin de Paris*, 8 mars 1894], cité in « Les chasses fantastiques en Limousin », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.413-414.⁴⁸⁰
- 7- (VII) MARLOT Hippolyte., « La chasse des revenants ou dite de Saint-Hubert (Légende d'Arleuf) », *Revue des traditions populaires*, 1897/06 (A12,T12,N6), p.313.
- 8- (IX) SÉBILLOT Paul [article signé P.S. (?)], « Les chasses fantastiques en Saintonge », *Revue des traditions populaires*, 1898/03 (A13,T13,N3), p.186.
- 9- (X) HAROU A., « Les chasses fantastiques en Danemark », *Revue des traditions populaires*, 1898/12 (A13,T13,N12), p.695-696.
- 10- (XI) HAROU A., « Les chasses fantastiques en Luxembourg belge », *Idem.*, p.696.
- 11- (XII) SÉBILLOT P., « La Chasse Arthur en Haute-Bretagne », *Idem.*, p.696.
- 12- (XIII) SÉBILLOT P., « La chasse Artu dans la Mayenne », *Revue des traditions populaires*, 1899/02 (A14,T14,N2), p.83.
- 13- (XIV) QUERUAU-LAMERIE, « La chasse Annequin en Anjou », *Revue des traditions populaires*, 1900/11 (A15,T15,N11), p.599.
- 14- (XV) BONNARDOT F., « Les chasses fantastiques dans la Côte d'Or », *Revue des traditions populaires*, 1901/08 (A16,T16,N8)-1901/09 (A16,T16,N9), p.453.
- 15- (XVI) HAROU Alfred, « Le Grand Veneur ou Chasseur Noir », *Revue des traditions populaires*, 1901/10 (A16,T16,N10), p.531.
- 16- (XVII) SÉBILLOT P., « Les noms de la chasse aérienne », *Revue des traditions populaires*, 1902/09 (A17,T17,N9)-1902/10 (A17,T17,N10), p.504-505.

⁴⁸⁰ Voir également un article du même auteur daté de 1893, qui présente exactement les éléments qu'évoque la *Revue des traditions populaires* : ROUX Joseph, « Études rustiques - Superstitions, Légendes, Contes », *L'Écho de la Corrèze : bulletin de la Ruche corrézienne de Paris*, 1893/08 (A2, N16), p.3-4.

- 17- (XVIII) HAROU A., « Les chasses fantastiques en Touraine », *Idem.*, p.505.
- 18- (XIX) DUINE F., « La chasse Artu », *Revue des traditions populaires*, 1903/05 (A18,T18,N5), p.289.
- 19- (XX) SADOUL C., « Les chasses fantastiques en Lorraine », *Revue des traditions populaires*, 1903/11 (A18,T18,N11), p.530.
- 20- (XXI) FRAYSSE, « La Chasse Hennequin au pays de Baugé », *Revue des traditions populaires*, 1905/04 (A20,T20,N4), p.163.
- 21- (XXII) HAROU A., « Le Chasseur qui se fait porter », *Revue des traditions populaires*, 1905/09 (A20,T20,N9), p.368.
- 22- (XXIII) HAROU A., « Le Chasseur sauvage du bois », *Idem.*, p.368-369.
- 23- (XXIV) HAROU A., « La Chasse du Parricide », *Revue des traditions populaires*, 1905/09 (A20,T20,N9), p.369.
- 24- (XV) ROURE DE PAULIN (Baron du), « Le Grand Veneur du Cantal », *Revue des traditions populaires*, 1907/12 (A22,T22,N12), p.466-467.
- 25- (XVI) MAZERET Ludovic, « Le chasseur Réarthus », *Revue des traditions populaires*, 1909/12 (A24,T24,N12), p.494.
- 26- (XVII) MAZERET Ludovic, « Le chasseur Clécus », *Idem.*, p.494.
- 27- (XVIII) MAZERET L., « Le Réarthus Landais », *Revue des traditions populaires*, 1910/08 (A25,T25,N8)-1910/09 (A25,T25,N9), p.313.
- 28- (XIX) MAZERET L., « Estounac », *Idem.*, p.314.

CHAPITRE II : RATIONALISER LES PHÉNOMÈNES

2.1/ DÉNONCER LES SUPERSTITIONS

a) Une crédulité manipulée

La critique majeure qui est adressée aux récits de chasses fantastiques porte sur la question de la superstition. L'auteur qui rapporte un fait, le folkloriste un motif ou l'écrivain une anecdote affirmeront le plus souvent que l'histoire est à mettre sur le dos de l'éternelle crédulité paysanne.

La religion est souvent accusée de s'être construite et maintenue grâce à cet élément. « La religion est presque toujours mêlée à ces superstitions. »⁴⁸¹

Ces dernières sont parfois perçues comme le fruit d'une stratégie religieuse, qui profiterait ainsi de la crédulité de ses victimes pour s'immiscer dans leur esprit. « Toutes les religions ont une ambition commune : entretenir l'ignorance populaire, afin de pouvoir dominer et diviser les esprits à leur guise. Là réside la condition essentielle de leur existence. »⁴⁸²

Dans ce cas, la faute revient généralement aux prêtres, perçus comme les vecteurs de ces superstitions, par intérêt ou par lâcheté intellectuelle et morale : « Les prêtres, spécialement qualifiés pour épurer le sentiment religieux, ne songent guère, dans les montagnes d'Auvergne et peut-être ailleurs, à faire franchement appel à la raison et à la conscience pour condamner ces croyances absurdes, ces pratiques grossières qui ridiculisent et déshonorent la religion. »⁴⁸³

Enfin, les paysans sont vus comme des être éminemment naïfs et crédules. Victimes de leur propre obscurantisme, ils sont également infantilisés :

« C'est que la croyance en une force occulte est profondément enracinée dans l'âme de ces simples. Ils ont des raisons indiscutables d'avoir confiance en leurs sorciers ou d'en redouter les agissements. La puissance diabolique s'est souventes fois manifestée devant eux. Ils furent ou connurent les témoins de ses coups ; ils eurent eux-mêmes à en subir les effets ou à en consoler les victimes. A leurs yeux terrifiés se sont accomplis des faits inexplicables et d'irréalisables gestes

481 CHADEYRAS F., *Superstitions et légendes d'Auvergne*, Draguignan, Impr. de Olivier-Joulian, 1900, p.26.

482 MARTINET L., *Légendes et superstitions populaires du Berry*, imprimerie commerciale (P. Baranger directeur), Bourges, 1879, p.1.

483 *Idem.*, p.27.

furent en leur présence ou à leur connaissance parfaitement exécutés. »⁴⁸⁴

Cette vision est l'antithèse parfaite du peuple agricole, terrien, détenteur d'un savoir ancestral : il est au contraire victime de l'obscurantisme et habilement trompé par ses sens.

b) Une ignorance

Les chasses fantastiques ne seraient que le fruit d'une ignorance populaire ainsi que d'une incapacité à raisonner ou à accéder au réel. « Toutes ces croyances ont leur point de départ dans les hallucinations de la peur, de la maladie, ou de l'ignorance ; ce sont des songes que l'homme fait les yeux ouverts, quand il dort du sommeil de la superstition. »⁴⁸⁵

Il s'agirait de phénomènes incompris par les paysans, qui les interpréteraient d'une manière erronée.

« La superstition qui attribue des origines merveilleuses ou terribles aux bruits nocturnes que l'on entend dans les airs est fort ancienne : on a cru qu'ils étaient produits par des armées en marche ou en bataille qui parcouraient le ciel, ou par des chasses de l'autre monde ; la première de ces conceptions n'a pas été relevée de nos jours en France. Toutes les deux sont vraisemblablement dues à des phénomènes naturels, agrandis et déformés par la crainte ou la difficulté d'explication qui, maintenant encore, contribuent à entretenir la croyance. »⁴⁸⁶

La superstition ferait alors partie intégrante du monde paysan : « Il y a peu d'années encore, la superstition hantait les esprits dans la contrée. Tout un monde imaginaire et terrible s'agitait, dès la nuit venue, pour ces montagnards. J'ai passé de longues soirées autrefois à écouter leurs récits effrayants ou merveilleux. Il fallait bien se garder de mettre en doute leur authenticité, car les conteurs avaient vu et entendu eux-mêmes les étranges choses dont ils me faisaient part. »⁴⁸⁷

Les chasses fantastiques sont à compter au nombre de ces croyances pour le moins étranges : « Tous [les paysans], à l'entrée de chaque hiver, ont ouï passer dans les airs la chasse volante, la fantastique chevauchée du roi Arthur. L'un d'eux avait distingué même les funèbres acteurs de la chasse aérienne. Il revenait d'un hameau voisin, c'était le soir, lorsqu'un roulement lointain,

484 SORNIN Pierre, « Vieille histoire », *L'Écho du merveilleux*, 1910/02/15 (A14,N315), p.74.

485 MAURY A., [compte rendu et critique des] « *Traditions populaires comparées*, par Désiré MONNIER, aidé de la collaboration de M. Aimé VINGTRINIER. - *Mythologie. Règnes de l'air et de la terre*. Paris, J.-B. Dumoulin, 1854. 1 fort vol. in-8. », *L'Athenaeum français : journal universel de la littérature, de la science et des beaux-arts*, 1855/01/06 (A4,N1), p.28.

486 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.127.

487 VUILLIER Gaston, *Gimel : cascades, gorges, étangs, impressions du présent, légendes du passé*, Pavillon des Eaux-Vives, Gimel, 1903, p.31-32.

semblable à celui d'un orage grandissant, le cloua sur place. Et aussitôt l'ouragan passa au-dessus de sa tête. Au fracas du tonnerre, aux sifflements du vent se mêlaient des abois furieux, des claquements de fouet, des hurlements, des appels, des cris de chasseurs en détresse. Une meute infernale, qu'il entrevoyait dans les nuées, emportée par le « vent noir », vertigineusement courait...

Ces clameurs dans les airs, qu'un superstitieux effroi exagère, se font entendre tous les ans au passage des grues et des oies sauvages.

Aujourd'hui les âmes ne sont plus aussi troublées par ces visions nocturnes, personne ne trouve, dans les carrefours, le passage barré par une bière. Autrefois c'était fréquent. »⁴⁸⁸

On retrouve ici l'idée d'un point de bascule d'un monde perçu comme traditionnel, agricole à un monde neuf, tourné vers l'avenir et le progrès. De ce dernier point de vue, les superstitions ne seraient que des reliquats d'anciennes croyances, vestiges d'une époque révolue.

Celles-ci sont donc logiquement appelées à disparaître définitivement comme en témoigne un article du *Petit journal* parut en septembre 1903 :

« Quoi qu'il en soit, il nous a semblé intéressant de fixer pour la postérité quelques-unes de ces vieilles et charmantes légendes *de chasse* qui commencent, malheureusement, sous l'effort incessant du temps et du scepticisme des générations actuelles, à s'effacer dans le brouillard de jadis. »⁴⁸⁹

Le rôle des chasseurs dans la création et la propagation de ces récits surnaturels est souvent mis en cause :

« L'imagination des chasseurs est une source inépuisables d'inventions fabuleuses et de récits merveilleux. [...] [Mais lorsque le chasseur] « est un esprit inculte, peu habitué à analyser ses sensations, il est naturel qu'il soit la première victime du travail obscur qui se fait dans sa tête, et qu'il croie tout le premier et très sincèrement aux aventures étranges qu'il raconte, pendant les veillées de l'hiver, à ses crédules auditeurs. »⁴⁹⁰

Des solutions à cette ignorance se font jour. L'éducation des individus est l'un des éléments les plus décisifs dans la disparition de ces croyances selon certains auteurs : « Aujourd'hui, l'instruction se répand de plus en plus dans toutes les classes de la société. Avec elle, la lumière ; le surnaturel pâlit peu à peu devant le flambeau du positivisme ; mais la science n'a pu parvenir encore à déraciner complètement les superstitions qui ont bercé notre enfance : on les trouve toujours vivaces dans une foule de contrées, notamment dans notre vieux Berry. »⁴⁹¹

488 *Idem.*, p.33-34.

489 Anonyme (article non signé) , « Les légendes de chasse », *Le Petit journal*, [s.n.], Paris, 1903/09/02 (Numéro 14859), p.6.

490 SELTZ A. (de), « Légendes de chasseurs », *Le Magasin pittoresque*, 1891 (A59, SER2, T9), p. 372.

491 MARTINET L., *Légendes et superstitions populaires du Berry*, imprimerie commerciale (P. Baranger directeur),

La technologie, notamment celle qui concerne la révolution des moyens de transport est un autre élément régulièrement évoqué : « Depuis un demi-siècle, les plus étranges de ces superstitions ont disparu peu à peu, à mesure que l'instruction pénétrait davantage dans les contrées les plus arriérées. De bons vieillards racontent naïvement que ce sont les chemins de fer et toutes les inventions qui ont chassé les lutins et autres êtres plus ou moins diaboliques. Ils disent vrai, en ce sens que les routes et les voies ferrées, comme la science et l'instruction, ont multiplié les relations entre les hommes, contribué à éclaircir les esprits, fait reculer de plus en plus l'ignorance et chassé les fantômes de ténèbres qu'elle engendre. »⁴⁹²

c) La perception de cerveaux malades

Ces superstitions prennent corps à travers les perceptions déformées des ivrognes ou des malades. C'est ainsi qu'Amélie Bosquet explique, en 1845, que le récit d'Orderic Vital, au début du XIIe siècle, décrivant la Mesnie Hellequin, « ne peut être expliquée autrement que par le trouble d'un cerveau fiévreux »⁴⁹³

La folie et les personnalités délirantes sont également suspectées : « Les superstitieux sont parfois des détraqués, des hallucinés qui voient des êtres surnaturels, entendent des voix et des bruits mystérieux, conversent avec des esprits, luttent contre des démons, et prennent pour des réalités toutes les inventions de leur imagination délirante. »⁴⁹⁴

d) Un mal à combattre

L'un des rôles que se donnent certains folkloristes est celui de purger les esprits de ces croyances archaïques. C'est un mal qu'il faut combattre, comme l'affirme Félix Chapiseau : « La superstition est une maladie de l'esprit ; elle opprime les malheureux qui se livrent à ses pratiques. »⁴⁹⁵

Dans son *Folk-Lore de la Beauce et du Perche* publié en 1902, il déclare que c'est « faire œuvre utile et saine que de s'employer à déraciner ces erreurs absurdes, tout en respectant certaines

Bourges, 1879, p.2.

492 CHADEYRAS F., *Superstitions et légendes d'Auvergne*, Draguignan, Impr. de Olivier-Joulian, 1900, p.28-29.

493 BOSQUET Amélie, *La Normandie, romanesque et merveilleuse: traditions, légendes, et superstitions populaires de cette province*, J. Techener, Paris, 1845, p.77.

494 CHADEYRAS F., *Superstitions et légendes d'Auvergne [op. cit.]*, p.28.

495 CHAPISEAU F., *Le Folk-Lore de la Beauce et du Perche*, tome I, J. Maisonneuve Éditeur, Paris, 1902, p.53.

traditions anciennes et vénérables. »⁴⁹⁶

Cependant, il semble penser qu'il y a peu de chance que cette lutte soit victorieuse à court terme. Les croyances et les superstitions sont bien trop ancrées dans les esprits.

« Nous n'avons pas d'ailleurs la prétention de détruire ici toutes les superstitions en les divulguant ici ; elles ne sont pas prêtes de disparaître de nos campagnes : le vingtième siècle passera avant que n'arrive leur disparition. [...] Respectons, au contraire, ces innocentes fictions [...]. Laissons au villageois crédule ce monde chimérique où il se complaît et où il oublie peut-être par instants ce que sa condition a de pénible. En le détachant brutalement de son culte pour le passé, craignons de le conduire au scepticisme. Car alors nous ferions œuvre impie et cruelle puisque nous lui enlèverions tout, sans pouvoir lui donner quoi que ce soit en échange. »⁴⁹⁷

Cette critique des croyances en tant que futiles superstitions est à contextualiser dans une époque de rationalisation du monde, d'essor de la science à la lumière du positivisme et d'un rapport de force engagé avec la religion.

« Les légendes se perdent et je n'y vois pas de mal. C'est la superstition et l'ignorance des lois de la nature qui les ont fait naître ; la raison et les progrès de la science doivent les détruire. Les légendes populaires sont mortes : on ne croit plus aux sorciers, aux revenants, aux rondes du sabbat, aux vampires, aux gnomes et aux naïades mais les légendes religieuses survivent : bien des gens croient encore aux miracles, au purgatoire et au paradis, au diable et à un dieu fait à l'image de l'homme. [...]

Les superstitions religieuses auront le sort des superstitions populaires. L'humanité plus et mieux instruite rompra avec l'antique préjugé qui impose le respect de ce qui est absurde. Le cléricalisme disparaîtra comme la sorcellerie. La science aura raison de la foi ! - Je désire que ce soit bientôt... En attendant je veux rappeler une légende, fort répandue en Alsace, qui dans les patois allemand en usage s'appelle *s'Wüteheer*, littéralement *la troupe ou la chasse enragée*. »⁴⁹⁸

La critique de la superstition va jusqu'à atteindre une grande violence verbale, comme le montre Georges Sand en faisant parler l'un des personnages de son roman *Jeanne*, Marsillat, en ces termes :

« Je hais la superstition, et déplore l'erreur grossière, sous quelques formes qu'elles se présentent. Je ne laisse jamais échapper l'occasion de m'en moquer, et je crois que c'est un devoir à remplir envers ces gens simples, qui seront peut-être nos égaux le jour où nous voudrions les

496 *Idem.*, p.54.

497 *Idem.*, p.54-55.

498 ENGELHARD M., *Souvenirs d'Alsace : chasse, pêche, industries, légendes*, 4e édition, Berger-Levrault, Paris, 1890, p.217-218.

éclairer, au lieu de les tenir dans les ténèbres de l'abrutissement. »⁴⁹⁹

Néanmoins la superstition assumerait une fonction : celle de décroiser un univers quotidien en moments ordinaires et extraordinaires. Selon Frazer, les croyances auraient pour fonction de rythmer la vie paysanne :

« La croyance à la puissance et à l'activité maléfique des sorcières et des sorciers semble avoir pesé presque aussi lourdement sur les païens de l'Europe centrale et septentrionale, dans les temps préhistoriques, qu'elle le fait, encore aujourd'hui, sur l'esprit des nègres de l'Afrique et d'autres sauvages en de nombreuses parties du monde. Mais, si ces créatures maudites demeuraient constamment avec nos aïeux, il y avait des époques et des saisons dans l'année où on supposait qu'elles étaient particulièrement malfaisantes et où, en conséquence, on prenait contre elles des précautions spéciales. Parmi ces époques, il faut citer les douze jours qui vont de Noël au Jour des Rois, la veille de la Saint-Georges, la veille du premier mai (Nuit de Walpurgis) et la veille de la Saint-Jean d'été. »⁵⁰⁰

Ce serait également un moyen d'expliquer le monde, de le connaître : « L'homme a toujours été avide de merveilleux : ce que son ignorance ne lui permet pas d'expliquer, il l'attribue à l'influence occulte des forces surnaturelles. De là la multitude des superstitions, que l'on trouve à peu près les mêmes partout. L'homme meurt, les générations passent, les sociétés disparaissent : les superstitions restent et se transmettent d'âge en âge, à peine modifiées dans la succession des siècles. »⁵⁰¹

Certaines de ces croyances, très localisées, interrogent particulièrement la question d'une origine qui pourrait leur être commune.

« Ces superstitions que nous avons recueillies dans quelques villages du Puy-de-Dôme, ne sont pas toutes propres à l'Auvergne et ne doivent point être considérées comme une production originale et caractéristique du terroir. Nous savons qu'il en existe de semblables en Bretagne, dans le Gévaudan, en Provence, et sans doute aussi dans d'autres régions de la France et des deux mondes. Plusieurs des superstitions dont nous avons parlé n'appartiennent exclusivement ni à un pays, ni à une époque, ni même à une religion : elles paraissent aussi vieilles que l'esprit humain et semblent s'être épanouies pleinement au début des civilisations. »⁵⁰²

499 SAND G., *Jeanne*, Plan-de-la-Tour (Var), Éditions Aujourd'hui, 1976 (première édition en 1844), chapitre XVI, p.222.

500 FRAZER J.G., *Le Rameau d'Or : Esprits des blés et des bois ; Le Bouc émissaire*, tome 3, Paris, Robert Laffont, 1983, p.515.

501 MARTINET L., *Légendes et superstitions populaires du Berry [op. cit.]*, p.1.

502 CHADEYRAS F., *Superstitions et légendes d'Auvergne [op. cit.]*, p.22.

Le peuple paysan est ainsi presque animalisé dans le sens où il n'est pas régi par la raison mais par la peur : une crainte omniprésente l'opprime dans la vie quotidienne. Dans un récit mettant en scène la chasse du « Grand-Huant », Paul Féval écrit qu' à l'idée ou à la supposée présence de cette chasse, « paysans et paysannes, se laissant aller à leurs superstitieuses terreurs, écoutaient dans le silence qui maintenant régnait, la multitude des bruits que leur imagination enfantait. »⁵⁰³

Cette crainte est si forte qu'il ajoute que :« La peur du Grand-Huant paralysait tous les gens du pays [...]. »⁵⁰⁴

Un autre auteur écrit en 1913 dans *la Revue aérienne* que « le moyen âge, la renaissance, les temps modernes même, ont peuplé les airs de toute une aviation fantastique, ahurissante. »⁵⁰⁵ Avant d'affirmer que « pendant de longs siècles la France tout entière trembla sous la terreur des chasses fantastiques. »⁵⁰⁶

e) Mais aussi un regard positif sur les paysans

Georges Sand explique d'une autre manière cette crédulité et cette crainte : elle recourt alors à l'image de l'enfant, du primitif, de celui qui est resté proche de la nature et dont la crédulité et la crainte semblent naturelles :

« [Les hommes des champs] sont tous prêts pour la société idéale que le genre humain rêve, cherche et annonce, mais leur inquiétude ne le devance pas. Incapable de comprendre le mal, ils ne le voient point. Ils vivent comme dans un nuage d'ignorance ; leur exigence est pour ainsi dire latente. Leur cœur seul se sent vivre ; leur esprit est borné comme la primitive innocence : il est endormi dans le *cycle divin* de la Genèse. On dirait, en un mot, que le péché originel ne les a pas flétris, et qu'ils sont d'une autre race que les fils d'Eve. »⁵⁰⁷

Dans cette optique, le monde paysan ignore non seulement tout de la Chute biblique mais semble également hors de portée de tout changement, presque préservé des affres que représentent la modernité.

Il y a une étonnante barrière entre les hommes modernes, lettrés, majoritairement urbanisés

503 FÉVAL Paul, « La belle étoile », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1876/11/04 (A18,N32), Paris, 1876, p. 501.

504 *Idem.*, p.502.

505 REY R., « Aviations et Diableries », *La Revue aérienne, organe officiel de la Ligue Nationale Aérienne*, 1913/04/25 (A6, N109), p.228.

506 *Idem.*, p.229-230.

507 SAND G., *Jeanne [op. cit.]*, chapitre XIV, p.190.

et les ruraux dont la tradition orale serait révélatrice d'une pureté originelle autant que d'une innocence naïve.

La représentation des paysans est celle qui se forge à propos des primitifs, des aborigènes, des autochtones c'est-à-dire des premiers nés, qui sont là depuis l'origine, comme s'ils étaient eux-mêmes sortis du sol.

L'une de leur particularité, la marque de leur appartenance au monde naturel, au sol, est leur naïveté, leur franchise, leur crédulité. A cela s'ajoute une imagination débordante et un goût très prononcé pour les contes et le merveilleux, ce qui renforce l'identification à l'enfant.

Élie Reclus décrit ainsi une veillée paysanne, comme le lieu, l'endroit où se forment bien des récits, dont la véracité historique importe finalement assez peu :

« Aux récits qui se font devant le feu, charmant les veillées d'hiver, émerveillant la jeunesse et lui constituant un cadre de convictions religieuses, morales et scientifiques, les anciens et les bonnes vieilles adaptent des noms quelconques, imaginaires ou autres, et s'ils font bien dans le paysage, personne ne s'en plaindra. Populo n'a aucun souci de la précision historique. Ainsi, dans la légende qui lui est racontée de la bataille à Châlons-sur-Marne, il lui indiffère qu'Attila poursuive Aétius ou Aétius Attila. Nos bonnes gens ignorent tout ce qu'on peut ignorer. Chose admirable, ils ignorent naïvement, sans pédanterie ni prétention. »⁵⁰⁸

2.2/ APPORTER UNE RÉPONSE AUX PHÉNOMÈNES

La réponse la plus récurrente et la plus plébiscitée est celle qui vise à déclarer que les phénomènes qu'on nomme « chasses fantastiques » sont particulièrement mal interprétés par ceux qui y assistent ou les transmettent.

Ainsi en est-il des paysans qui, du fait de leur nature enfantine, ne peuvent expliquer rationnellement les phénomènes étranges et cèdent à la peur. Ils auraient par la suite exprimé cette peur au travers de représentations terrifiantes, à défaut de pouvoir la vaincre par la raison.

La confrontation des gens de lettres avec ces récits extraordinaires suscite plusieurs sentiments : admiration ou mépris, mais le plus souvent incompréhension. « Que de fois je suis sorti pour écouter ces voix de l'air, ces bruits mystérieux, mais sans discerner jamais, au milieu du calme de la nuit, que la plainte du vent dans les grands arbres ou le frôlement des feuilles sèches sur le sol. »⁵⁰⁹

508 RECLUS Élie, *Les Croyances populaires, leçons sur l'histoire des religions, professées à l'Université nouvelle de Bruxelles. Première série. La Survie des ombres*, V. Giard & E. Brière Libraires-Éditeurs, Paris, 1908, p.73.

509 GRAD Charles, « Légendes et traditions populaires de l'Alsace », *Revue alsacienne : littérature, histoire, sciences*,

a) Un phénomène ornithologique

Lutter contre les superstitions nécessite de confondre le discours superstitieux en apportant une explication claire et rationnelle à un phénomène précis. La première explication des chasses dites fantastiques consiste ainsi à déclarer que le vacarme et les cris entendus sont le fait de migrations d'oiseaux nocturnes.

La rationalisation du phénomène des chasses fantastiques consiste à rassembler des données et à les comparer, au niveau local (comme une vallée, un village), comme au niveau de la petite-patrie, de la nation voire de l'international.

Cette étape comparatiste permet la construction d'un modèle : parmi la multiplicité des phénomènes enregistrés et relevés, se dresse peu à peu l'archétype d'une chasse extraordinaire. Certains traits sont accentués tandis que d'autres sont minimisés voire passés sous silence.

L'explication consiste à apporter une réponse universelle à ces phénomènes. Celle qui est retenue sert alors de modèle à tous les récits de chasses extraordinaires.

Georges Sand explique ainsi la *chasse à baudet* : « On peut se la représenter à volonté ; mais, dans l'esprit de nos paysans, c'est quelque chose que l'on entend et qu'on ne voit pas, c'est une hallucination ou un phénomène d'acoustique. J'ai cru l'entendre plusieurs fois, et pouvoir l'expliquer de la façon la plus vulgaire. Dans les derniers jours de l'automne, quand les grands ouragans dispersent les bandes d'oiseaux voyageurs, on entend, dans la nuit, l'immense clameur mélancolique des grues et des oiseaux sauvages en détresse. Mais les paysans, que l'on croit si crédules et si peu observateurs, ne s'y trompent nullement. Ils savent très bien le nom et connaissent très bien le cri des divers oiseaux étrangers à nos climats qui se trouvent perdus et dispersés dans les ténèbres. La *chasse à baudet* n'est rien de tout cela. Ils l'entendent souvent ; moi qui ai longtemps vécu et erré comme eux dans la rafale et dans le nuage, je ne l'ai jamais rencontrée. Quelquefois son passage est signalée par l'apparition de deux lunes. Mais je n'ai jamais eu de chance, car je n'ai jamais vu que La vieille lune que nous connaissons tous. »⁵¹⁰

On retrouve cette même explication chez un certain nombre d'auteurs. Louis Du Bois, dans un ouvrage publié en 1843 : « personne n'ignore que c'est dans les longues nuits du commencement de l'hiver que sont arrivés la plupart des histoires de revenants, d'esprits qui crient, etc. En effet, à cette époque les oiseaux de passage, tels que les courlis, les oies et les canards sauvages, traversent les airs en nombreux et bruyants bataillons. Les corbeaux se rassemblent aussi vers la même

poésie, beaux-arts, Berger-Levrault et C^{ie}, Paris, 1878/12 (A2,N2), p.147.

510 SAND G., *Promenade dans le Berry: mœurs, coutumes, légendes*, Bruxelles, Editions Complexe, coll.« Le regard littéraire », n° 55, 1992, p.62-63.

époque. Voilà la cause de ces cris si effrayants pour les malheureux que l'ignorance abrutit et que l'irréflexion égare sans cesse. »⁵¹¹

Amélie Bosquet reprend les hypothèses de Louis Du Bois deux ans plus tard, en 1845 dans *La Normandie, romanesque et merveilleuse*. « Remarquons seulement, à ce propos, que dans le phénomène des *acousmates*, réside la cause matérielle qui a suggéré à l'imagination populaire, l'invention des chasses fantastiques. Nos observateurs normands attribuent ces bruits mystérieux, entendus dans l'air, à des troupes d'oiseaux de passage, dont le vol s'élève à une assez grande hauteur pour que l'œil ne puisse les distinguer. »⁵¹²

Cependant, Bosquet n'approuve pas totalement cette hypothèse et émet une réserve. « Cette explication, plausible dans certains cas, ne rend pas cependant suffisamment raison de tous les faits étranges de cette nature véridiquement constatés. »⁵¹³

En 1893, Joseph Roux évoque l'origine des phénomènes en ces termes : « Ces bruits en l'air ne sont-ils que des *bruits en l'air* ? Ces prétendus phénomènes relèvent-ils de l'imagination seulement ? La Science, qui a toujours réponse à tout n'a-t-elle rien à dire ici ? Des hommes graves pensent que la *Chasse-Volante*, dépouillée de toutes les exagérations populaires, n'est autre chose que le passage dans les airs ou la présence sur les arbres d'oiseaux émigrants, tels que cigognes, oies sauvages, etc. »⁵¹⁴

Chez F. Chadeyras, dans *Superstitions et légendes d'Auvergne* (1900), l'imagination des paysans transforme ce phénomène migratoire en chasse diabolique :

« Les vieilles gens qui ont entendu "la chasse royale" ou chasse des morts, ont perçus réellement de grands battements d'ailes : des troupes de canards sauvages traversent certaines régions, la nuit, et souvent par un temps brumeux. L'imagination affolée de ceux qui s'épouvantent au lieu de chercher à comprendre, mêlait, à ces mouvements d'ailes, des bruits de chaînes entrechoquées : alors le passage des canards sauvages devenait une poursuite effrénée de milliers d'âmes par tous les diables de l'enfer. »⁵¹⁵

Paul Sébillot, en s'appuyant lui-aussi sur une partie des travaux de Louis Du Bois (1843), identifie l'origine du vacarme intrinsèque aux chasses extraordinaires dans la « migration des oiseaux de passage, tels que les courlis, les oies et les canards sauvages qui, en hiver, traversent le ciel en nombreux et bruyants bataillons. En été ce sont également des oiseaux migrateurs qui, volant

511 DU BOIS L., *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*, Paris, Dumoulin libraire-éditeur, 1843, p.308.

512 BOSQUET Amélie, *La Normandie, romanesque et merveilleuse: traditions, légendes, et superstitions populaires de cette province*, J. Techener, Paris, 1845, p.78.

513 *Idem*.

514 ROUX Joseph, « Etudes rustiques - Superstitions, Légendes, Contes », *L'Écho de la Corrèze : bulletin de la Ruche corrézienne de Paris*, 1893/08 (A2, N16), p.4.

515 CHADEYRAS F., *Superstitions et légendes d'Auvergne*, Draguignan, Impr. de Olivier-Joulian, 1900, p.28.

dans les airs à de grandes hauteurs, produisent des bruits que l'on prend pour les aboiements des chiens ou le glapisement des fauves ou du gibier. »⁵¹⁶

Selon Eugène Herpin (*Au pays des légendes*, 1901), « la chasse Saint-Hubert n'est aucunement une chasse fantastique et légendaire, telle, par exemple, la classique chasse du roi Arthur. Quand passe la chasse Saint-Hubert, ce ne sont pas des chocs de boucliers, des cliquetis de lances et de sabres, des aboiements de meutes affolées, des galops de chevaux qui se cabrent. Quand passe, dans l'air, la chasse Saint-Hubert, on n'entend qu'un seul cri, un cri traînant et cent fois répété : Piou ! Piou ! Piououou !... Ce cri est poussé par tous les oiseaux d'hiver qui, lorsqu'arrive le printemps, retournent, en bandes, vers les pays du Nord. »⁵¹⁷

La chasse rattachée au saint n'est pour lui que la migration des oiseaux annonçant le printemps. « N'est-elle pas cependant empreinte d'une vraie poésie et d'un cachet bien légendaire ? La « chasse Saint-Hubert », pourtant, est dédaignée, ou, plutôt, elle est inconnue : inconnue de tous, sauf de nos paysans, pour lesquels, autant que le chant du coucou ou le retour des hirondelles, elle constitue un des signes précurseurs du joli printemps qui fleurit les arbres, réjouit les maisons et réchauffe les cœurs. »⁵¹⁸

Dans l'appendice 1 de son roman *La Mare au diable* (publié pour la première fois en 1846) et intitulée « Les noces de campagnes », Georges Sand décrit ces phénomènes migratoires en décrivant l'ampleur sonore de leur présence nocturne :

« C'est le temps [fin septembre] des bruits insolites et mystérieux dans la campagne. Les grues émigrantes passent dans des régions où, en plein jour, l'œil les distingue à peine. La nuit, on les entend seulement ; et ces voix rauques et gémissantes, perdues dans les nuages, semblent l'appel et l'adieu d'âmes tourmentées qui s'efforcent de trouver le chemin du ciel, et qu'une invincible fatalité force à planer non loin de la terre, autour de la demeure des hommes ; car ces oiseaux voyageurs ont d'étranges incertitudes et de mystérieuses anxiétés dans le cours de leur traversée aérienne. [...] Mais que de cris, que de remontrances, que de malédictions sauvages ou de questions inquiètes sont échangées dans une langue inconnue, entre ces pèlerins ailés ! Dans la nuit sonore, on entend ces clameurs sinistres tournoyer parfois assez longtemps au-dessus des maisons ; et comme on ne peut rien voir, on ressent malgré soi une sorte de crainte et de malaise sympathique, jusqu'à ce que cette nuée sanglotante se soit perdue dans l'immensité. »⁵¹⁹

Enfin, selon Henri Grenet, dans un article du 13 décembre 1908 du journal *L'Aurore*, « la *Chasse volante*, que la tradition revêt d'une origine mystérieuse, n'est autre chose que le passage

516 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.127.

517 HERPIN E., *Au pays des légendes*, H. Caillière, Rennes, 1901, « La chasse Saint-Hubert », p.47.

518 *Idem.*, p.50-51.

519 SAND G., *La mare au diable*, Paris, Garnier, 1981, p.137-138.

régulier des oiseaux migrateurs. Par bandes innombrables, oies sauvages, grues, cigognes, descendent du Nord pour gagner des climats plus chauds. [De (?)] jour, ces oiseaux s'élèvent à des hauteurs prodigieuses, mais, la nuit venue, leur vol s'abaisse au point de raser les maisons, d'où le bruit d'ailes qu'on entend, accompagné des cris des chefs de bandes et des aboiements des chiens du village, qui sentent le gibier. »⁵²⁰

Si l'hypothèse des migrations d'oiseaux nocturnes connaît le plus grand succès, certains auteurs ne l'ont pas trouvée totalement satisfaisante. En effet, elle ne prend pas en compte les zones et les espaces qui ne connaissent pas de tels passages et qui ont pourtant des récits de chasses extraordinaires.

« Il est à peine besoin de s'arrêter à l'explication rationaliste qui voit dans la *Chasse Volante* un simple vol de gros oiseaux migrateurs, voyageant tout près du sol aux approches du jour. Les interprétations de ce genre ont fait leur temps ; elles sont sans valeur aucune car trop logiques pour expliquer les élucubrations de la pensée populaire qui ne l'est point du tout. Quand à l'opinion qui veut voir dans cette croyance une interprétation animiste, des bruits de la tempête, elle ne mène pas loin : c'est une interprétation d'ordre général, d'ailleurs fort vague, qui laisse de côté tous les éléments historiques ou comparatifs du problème. Son véritable intérêt ne réside pas dans une dissertation d'ethnographie générale sur les explications animistes qu'utilisent tous les peuples du globe, mais au contraire dans la recherche des parallèles qu'on peut trouver en France et ailleurs et qui permettront peut-être en découvrant le thème primitif de localiser l'origine de la *Chasse Volante*. »⁵²¹

b) Des phénomènes météorologiques

L'entreprise de rationalisation des chasses fantastiques joue un rôle clé dans l'élaboration et la structuration de ces dernières. Nombreux sont les auteurs à avoir tenté de trouver une explication générale du phénomène qui soit assez satisfaisante pour être définitivement adoptée.

« 1° La croyance aux esprits des airs se présente : sous la forme de quelque chose, de bon ou de mauvais, qui passe dans l'air, à certains moments, sans qu'on l'aperçoive, le plus souvent, autrement que par les conséquences qui résultent de son passage ;

520 GRENET Henri, « Conte du dimanche - La Chasse Volante », *L'Aurore : politique, littéraire, sociale*, 1908/12/13 (Numéro 4066), p.2.

521 DROUET H., « Folklore limousin - La chasse volante », *Limoges illustré : publication bi-mensuelle*, 1911/08/15 (A13), p.4023.

2° Dans quelques cas, les esprits de l'air se manifestent seulement par des sons, qui vont : depuis le simple murmure ou le simple bruit insignifiant, jusqu'au cri de joie ou de douleur ;

3° Parfois, l'esprit de l'air est représenté : sous la forme d'un animal plus ou moins fantastique, chien, chat, cheval, et ses allures sont bienveillantes ou non suivant le cas ;

4° Par une transition facile, l'idée du cheval a conduit à celle du cavalier, qui a, naturellement, comme le cheval, des allures fantastiques, et qui est bienveillant ou malveillant ; sans compter, que dans quelques circonstances, il est seulement saisissant pour l'esprit, sans chercher à faire plaisir ou à nuire à ceux qui le voient.

5° Du cavalier, à la chasse à courre, la distance n'était pas grande ; et on comprend qu'elle devait être franchie, bientôt, par l'imagination.

Dans chacune de ces catégories, on voit, ça et là, venir se joindre l'idée : du diable, du sorcier, du damné, du vaincu, etc., etc. »⁵²²

Dans cette dernière hypothèse, et « par une transition, facile à comprendre, l'idée du cheval a conduit à celle du cavalier. Ce cavalier a des attributs divers, suivant les localités. »⁵²³

L'incompréhension des paysans devant la complexité ou l'originalité de certains phénomènes aurait conduit à les concevoir comme des grandes chasses, souvent menées dans les airs : « Par un enchaînement très naturel des idées du cavalier, la croyance populaire a passé à un chasseur ; et, du chasseur, elle est bien vite arrivée à la chasse, qui a mieux expliqué, dans certaines circonstances, soit l'intention, soit la variété des bruits entendus, ou des choses vues, par une sorte hallucination de la vue des crédules. »⁵²⁴

L'interprétation de phénomènes naturels mal compris est donc l'élément qui revient le plus souvent. Ces croyances seraient alors « nées des phénomènes de la nature, qui ont de tout temps si fortement impressionné les hommes, surtout les hommes primitifs : les orages, les tempêtes, les ouragans avec troubles et tourbillons, la formidable voix du tonnerre, l'aveuglant éclat des éclairs, les plaintes, les sifflements ou les mugissements du vent, les nuages aux formes capricieuses et parfois si bizarres, le bruissement de la pluie et le bruit sec des grêlons s'entrechoquant dans les nuées avant de se précipiter sur la terre. »⁵²⁵

L'incompréhension des phénomènes aurait alors entraîné une réécriture de ces derniers, réinterprétés en fonction du bagage symbolique et culturel des populations. « [Nos pères] finirent par se persuader qu'ils voyaient effectivement des prodiges, qu'ils entendaient de leurs oreilles les bruits venus du ciel. La terre, les forêts, les eaux abritèrent et firent germer une foule de légendes,

522 BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896, p.138.

523 *Idem.*, p.153.

524 *Idem.*, p.157.

525 BARDY H., *Miscellanées*, tome 8, C. Cuny, Saint-Dié, 1900. « La Haute-Chasse (Traditions et Légendes) » p.32.

mais l'azur est le grand générateur des miracles et des épouvantements. »⁵²⁶

Quand on pousse le raisonnement jusqu'au bout, l'idée d'une infantilisation des populations paysannes apparaît comme la cause originelle de telles superstitions : « Les phénomènes météorologiques acquièrent une intensité extraordinaire dans les contrées du nord, surtout quand s'y joignent le splendide resplendissement des aurores boréales et les merveilleuses apparitions des halos et des parhélies. Il n'est donc pas étonnant que les peuples scandinaves aient été les premiers à les observer. Comme les enfants, ils ont personnifié ce qu'ils voyaient et entendaient dans le ciel, et c'est dans leur mythologie qu'il faut chercher, croyons-nous, les premiers linéaments de la croyance à des êtres surnaturels, célestes ou infernaux, parcourant les airs au milieu d'éléments déchaînés. »⁵²⁷

« Dans les pays de hautes montagnes, où les phénomènes de la nature ont encore plus de relief, de couleur et de sonorité que dans la plaine, et dont les habitants, très ignorants, sont livrés sans contrôle à leurs fortes impressions et à leurs instincts primitifs, les aventures des chasseurs sont encore plus merveilleuses qu'ailleurs ; leurs récits se transmettent plus sûrement de hutte en hutte ; de là des légendes que la tradition du pays conserve à travers les siècles et à l'origine desquelles il n'est pas toujours facile de remonter. Nulle part ces légendes ne sont plus nombreuses ni plus vivaces que dans les Alpes bavaroises, dont la population est prête à accueillir toutes les croyances les plus superstitieuses et les plus mystérieuses. C'est probablement dans ces montagnes qu'est née la légende de la « chasse sauvage » qui, certaines nuits, passe dans les airs avec son bruit infernal [...]. »⁵²⁸

Les chasses fantastiques pourraient être aussi une allégorie de la tempête et de l'orage, déclenchés à la mort d'un sorcier :

« L'association mystique qui unit les idées de sorcier et tempête se trouve illustrée par toutes les croyances relatives à la « Chasse à Ribaut ». Il s'agit, en l'espèce, de ce terrifiant branle-bas que beaucoup assurent ouïr, les soirs d'orages ou quand souffle la brise. Cela serait dû au passage à travers les airs d'une meute démoniaque, menée par un sorcier ou par Satan lui-même (par « Pluton » dit-on à Velles, dans l'Indre, identifiant Satan avec cette personnalité mythologique dont le souvenir subsiste plus ou moins confus). La meute entraîne en enfer les âmes des damnés et celles des enfants qu'on a laissés mourir sans baptême. (Les sceptiques expliquent le phénomène par les migrations saisonnières des grues et d'autres oiseaux, dont les cris se mêlent au bruit du vent.) »⁵²⁹

526 REY R., « Aviations et Diableries », *La Revue aérienne, organe officiel de la Ligue Nationale Aérienne*, 1913/04/25 (A6, N109), p.228-231.

527 *Idem.*, p.32-33.

528 SELTZ A. (de), « Légendes de chasseurs », *Le Magasin pittoresque*, 1891 (A59,SER2,T9), p. 372.

529 BOUTEILLER M., *Sorciers et jeteurs de sort*, Paris, Plon, 2000 (1958), p.130.

c) Le souvenir ou l'annonce prémonitoire d'événements guerriers

A titre anecdotique, on retrouve l'explication du phénomène des chasses nocturnes comme la manifestation de revenants tombés au champ d'honneur. Nous avons ouvert cette étude avec la comparaison entre les chasses extraordinaires et les croyances d'Armées des morts, revenant de nuit pour reproduire sans fin la bataille qui les vit périr. Les deux phénomènes entretiennent en effet des liens étroits. Il est parfois extrêmement difficile de savoir ce qui relève de la chasse (et donc du chasseur) et de ce qui relève de la guerre (et donc tout aussi logiquement du guerrier).

« Au *Hexenplatz du mont Ste-Odile* « on entend », également dans des nuits orageuses, l'armée sauvage (*das wilde Heer*) se livrer dans les airs une bataille acharnée dirigée par le chasseur sauvage accompagné de ses chiens aboyants. » Peut-être y a-t-il dans ces « *batailles livrées la nuit* » des souvenirs d'événements guerriers qui se sont déroulés jadis autour de ces enceintes. »⁵³⁰

Pour Élie Reclus, il ne fait aucun doute que les phénomènes étranges relevés sont dus à une interprétation populaire d'événements passés :

« Après toute terrible guerre, le paysan ne manque pas de raconter qu'elle fut présagée par des bataillons manœuvrant dans l'air, par des armées s'entre-choquant dans les nuages. Rien d'important n'arriverait sur terre qui n'aurait eu son contre-coup dans le ciel. Le Bon Dieu et les saints anges se donneraient une répétition de la comédie humaine, avant de la jouer sur la scène du monde.

Cette imagination, nous ne la qualifierons point de superstition grossière, puisqu'elle fut partagée par maint savant commentateur de Daniel et de l'Apocalypse. Une idée n'est pas sotte en patois et intéressante en latin d'église. Le populaire n'a qu'une vague compréhension des phénomènes météoriques ; les interprétant à sa manière, il se trouve que tout événement qui l'émotionne, avait été prédit. »⁵³¹

Une autre hypothèse avancée est la survivance de cultes pré-chrétiens et la diabolisation de ces derniers par l'Église.

« Dans notre Chasse à Bôdet, le *conducteur des âmes* est devenu le *Diable*, et les âmes qu'il conduit, au lieu d'être des ombres de héros, sont des *âmes maudites*. - C'est toujours le vieux système d'interprétation malveillante : le culte vainqueur dénaturant, calomniant les pratiques et les

530 FORRER R., « Des enceintes fortifiées préhistoriques, romaines et anhistoriques d'Alsace », *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, Paris, Berger-Levrault, 1926 (SER2,VOL26), p.15.

531 RECLUS Élie, *Les Croyances populaires, leçons sur l'histoire des religions, professées à l'Université nouvelle de Bruxelles. Première série. La Survie des ombres*, V. Giard & E. Brière Libraires-Éditeurs, Paris, 1908, p.72.

doctrines du culte vaincu. »⁵³²

A propos de la Chasse Volante on peut lire que « malgré le vernis chrétien qui l'a, en quelque sorte, recouverte, cette croyance est nettement d'origine païenne ».⁵³³

Dans cette optique, le culte ancien a été si transformé qu'il en est devenu méconnaissable. Par ailleurs, cette idée de transformation d'un phénomène originel trouve une forme originale dans l'hypothèse, ou, tout du moins, le stéréotype qui vise à représenter la cause de la crainte des chasses fantastiques comme une métaphore renvoyant à la peur des paysans vis-à-vis de leur seigneur.

« Dans une haute antiquité, la superstition populaire croyait voir dans ces fantômes courant sur les nuages, les âmes des morts entraînés par un dieu vengeur. Au Moyen âge, la signification donnée à ces apparitions nocturnes changea de caractère. Non content de prélever sur les serfs la dîme et les autres droits du seigneur, le régime féodal défendait au malheureux paysan de chasser sur ses propres terres, sous peine de galères. Malheur aux téméraire qui aurait tué un lapin mangeant ses choux, un sanglier dévastant son champ, un renard enlevant ses poules ! Les pauvres habitants de la campagne n'avait même pas le droit de couper le chaume après la moisson, car le chaume devait servir de remise au gibier. Et ce n'était pas tout ; le seigneur chassait en tout temps, à sa guise, sans respecter les clôtures, les haies et les fossés, passant avec ses piqueurs, ses chevaux et ses chiens à travers les champs et les vignes, foulant sans pitié la récolte obtenue à force de travail. [...]

Quand le malheureux laboureur était réveillé par un bruit insolite, sa première pensée se reportait sur son seigneur ; le vacarme nocturne, produit peut-être par une bande d'oiseaux voyageurs traversant les hautes régions de l'atmosphère, c'était la chasse de son maître qui passait, ravageant sa récolte et aggravant sa misère. Ainsi se transforment les légendes. L'homme primitif vit dans la crainte de Dieu ; l'esclave vit dans la crainte de son maître. »⁵³⁴

Cette vision repose sur une critique héritée de la Révolution française et sur la représentation d'une noblesse abusant de ses privilèges.

La conception du noble comme chasseur dépravé est un héritage républicain. Ce stéréotype est renforcé tout au long du XIX^e siècle par la démocratisation de la chasse et sa transformation en activité sportive salubre pour tous.

Le noble représente le mauvais chasseur, violent, qui finit damné pour ses fautes, tandis que

532 LAISNEL DE LA SALLE G., *Croyances et légendes du centre de la France : souvenirs du vieux temps, coutumes et traditions populaires comparées à celles des peuples anciens et modernes*, tome 1, Imprimerie et Librairie centrale des chemins de fer Paris, A. Chaix et C^{ie}, 1875, p.173.

533 DROUET H., « Folklore limousin - La chasse volante », *Limoges illustré : publication bi-mensuelle*, 1911/08/15 (A13), p.4023.

534 ENGELHARD M., *La Chasse et la Pêche, souvenirs d'Alsace*, Berger-Levrault, Paris, 1888, « La Chasse enragée », p.249-250.

l'homme du commun, qui possède dorénavant le droit de chasser, représente le bon chasseur, calme et pacifique.

Celui qui brise les règles du groupe est immédiatement puni. « Dans ces temps barbares, quand il n'y a pas la guerre, il y a la chasse, qui est une autre guerre, aussi impitoyable que l'autre et s'exerçant également contre des créatures du Bon Dieu. Les idées chrétiennes, toujours tutélaires et bienfaitantes pour tous les êtres vivants, et voulant profiter de la sanctification du Dimanche, avaient interdit la chasse pendant ce jour, uniquement consacré à prier et à glorifier le Seigneur, tout en reposant les hommes et les animaux domestiques des travaux de la semaine. Malheur à l'impie qui oserait violer cette défense !... La malédiction divine s'appesantirait sur lui pour l'éternité. »⁵³⁵

On retrouve le thème du Chasseur maudit en filigrane : ce thème peut alors être perçu comme la réflexion constante du rôle du chasseur au sein du groupe et de l'oscillation permanente entre bon et mauvais chasseur, entre l'humain et le sauvage.

d) L'expression de peurs archaïques

La bourgeoisie urbaine et lettrée se heurte à un monde agricole perçu comme archaïque, proche parfois de l'état originel, reliquat d'une époque oubliée qui vient révéler une part animale de l'homme.

« Quand on cherche à se rendre compte de la donnée fondamentale qui se trouve dans la croyance aux esprits de l'air, on arrive, bien vite, à penser : que c'est une réminiscence de la pensée animiste des premiers hommes, qui attribuaient : à la maison comme aux champs ; à l'air comme à l'eau, une volonté et des passions, en tout semblables, à celles qui les agitaient. »⁵³⁶

La peur joue évidemment un rôle majeur, elle trompe, abuse, perturbe les sens : « La peur faisait redouter et même voir des loups-garous, des démons, des fantômes, aux gens d'esprit inquiet et superstitieux qui voyageaient, la nuit, par les sentiers buissonneux, les chemins creux ou les bois sombres. C'est presque toujours dans l'obscurité et dans la solitude qu'avaient lieu ces rencontres effrayantes. [...] Que de gens ont dû prendre, la nuit dans leur frayeur, un buisson pour un loup-garou, un rocher pour un diable accroupi, un bouleau pour un revenant drapé dans son linceul ! »⁵³⁷

Les chasses fantastiques seraient les traces de peurs ancestrales, comme en témoignerait la *chasse Helquin* : « On s'explique par là le persistance de ces traditions de la race primitive, capables

535 BARDY H., *Miscellanées*, tome 8, C. Cuny, Saint-Dié, 1900. « La Haute-Chasse (Traditions et Légendes) » p.34.

536 BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896, p.172.

537 CHADEYRAS F., *Superstitions et légendes d'Auvergne*, Imprimerie de Olivier-Joulian, Draguignan, 1900, p.25-26.

encore, après plusieurs siècles, de frapper si fortement les imaginations et de leur faire convertir le bruissement des forêts en échos affaiblis du piétinement des coursiers des infernales légions, ou prendre le mugissement de la tempête, pour la voix plaintive d'âmes battues par le remords, la souffrance et la soif de prière. »⁵³⁸

C'est alors que la chasse entre en scène : l'incompréhensible, l'insensé prend sens en vertu de la chasse aérienne qui vient justifier le vacarme.

« L'écho répercuté dans les forêts, par les moindres bruits initiaux, le bruit des vents, des tempêtes, des animaux les plus divers, soit pendant le jour, soit, surtout, pendant la nuit, devaient bientôt donner naissance à la pensée : de voyages, de courses, de chasses aériennes. Et, une fois la donnée initiale créée, mille idées secondaires vinrent se greffer sur elle, au fur et à mesure des diverses variations de l'esprit humain, pour ce qui touche ses crédulités. Déjà, dans l'antiquité, Orion poursuivait, dans le champ voisin du lieu où Minos juge les âmes, des animaux fantastiques (*Odyssée*, liv. XI, v. 568) ; et, depuis cette époque reculée, toutes les modifications possibles ont été, tour à tour, formulées ; et sont restées, comme figées, dans l'esprit des populations de la plupart des contrées de la terre. »⁵³⁹

La rationalisation du phénomène ainsi que son explication n'y changent rien : les gens du pays maintiennent leur position et n'y renoncent guère. C'est alors l'érudit, le savant, qui apparaît comme l'ignorant, l'aveugle.

« La chasse s'annonce de loin par des sifflements des grondements et des mugissements plus terribles que ceux de l'orage le plus violent ; quand elle s'approche, le chasseur, le paysan, tout tremblant, distingue nettement les aboiements des chiens, les cris des oiseaux de proie et les appels sinistres des esprits infernaux qui chassent, dans les airs, une proie surnaturelle. Dites-lui que le bruit qu'il croit entendre, et qu'il entend réellement provient d'un orage véritable dont le grondement est augmenté par la force extraordinaire des courants d'air qui passent dans les couloirs de ces hautes régions, et qu'aux éclats du tonnerre se mêlent les cris d'effroi des grands-ducs qui nichent dans les trous des rochers : le chasseur secouera la tête et rira de votre incrédulité et... de votre bêtise. »⁵⁴⁰

Louise Michel, figure du mouvement anarchiste et de la Commune de Paris, a publié en 1884 des *Contes et légendes*. Elle rapporte une version remaniée d'une chasse fantastique où le chasseur maudit est un certain « Barbatos » :

538 TOLLEMER A., *Journal manuscrit d'un sire de Gouberville et du Mesnil-au-Val, gentilhomme campagnard, au Cotentin, de 1553 à 1562*, [étude publiée dans le "Journal de Valognes" du 17 février 1870 au 20 mars 1872], impr. de G. Martin, Valognes, 1872, p.207.

539 *Idem.*, p.172-173.

540 SELTZ A. (de), « Légendes de chasseurs », *Le Magasin pittoresque*, 1891 (A59,SER2,T9), p. 372.

« Les imaginations, frappées du bruit du cor et des aboiements des meutes, dans le silence des bois, personnifièrent leurs impressions sous le nom de Barbatos, duc de l'Abîme. [...] Devant lui, quatre rois sonnent du cor et il mène d'un bout du monde à l'autre la chasse des ombres. C'est de Barbatos que l'on fit les robins-des-bois, les chasseurs noirs, les grands veneurs et toutes les chasses fantastiques qu'on croit entendre la nuit dans les bois.

Le vent souffle-t-il fort ? l'orage est-il dans les bois ? Les petits enfants des villages croient encore, comme leurs grand'mères, que c'est la chasse du grand veneur qui passe avec grand bruit.

Parfois la tempête hurle comme les loups, résonne comme les trompes ; alors on dit, sous les grandes cheminées, où toute la famille se chauffe à la fois : c'est Robin-des-Bois qui chasse. »⁵⁴¹

Nous n'avons retrouvé aucune référence concordant cette version. Elle est originale par l'individu qui mène la chasse : ce « duc de l'Abîme » est devancé par quatre rois qui pourraient bien être une référence ou une simple réécriture des quatre cavaliers de l'Apocalypse.

De plus, on peut légitimement se demander si ce Barbatos n'est pas une simple allégorie de la superstition. En effet, plus loin dans le récit, Louise Michel décrit l'un de ses personnages, un vieil homme du nom de Mathieu, surpris par une chasse fantastique.

« Tout à coup, une lueur rouge parut au fond d'une allée couverte, et en même temps une grande chasse, une chasse fantastique, telle que celles des légendes, s'élança de son côté ; les chiens ne donnaient pas un coup de voix, ils flairaient la piste ; les chasseurs à cheval ne donnaient pas de fanfare ; c'était la chasse du Grand-Veneur, mais avec le silence de la mort, une vraie chasse de fantômes. »⁵⁴²

La peur s'empare évidemment du vieil homme : « Il vit les chasseurs s'arrêter, et à la lueur des torches de résine, l'avare, épouvanté, distingua le poil du dos des chiens horriblement dressé ; leurs yeux semblaient pleins d'épouvante, et ils flairaient sans cesse de tous côtés. Les chevaux avaient même les crins hérissés. A ce moment, une trompe lointaine sonna l'hallali : chevaux, chiens, chasseurs, se précipitèrent de ce côté. Mathieu entendit craquer les branches, et les pieds des chevaux frapper le sol, dans un galop effrayant. C'était bien réellement, pensait-il, le Grand-Veneur ou Robin-des-Bois. »⁵⁴³

En réalité cette chasse fantastique n'est qu'une illusion : Mathieu est trompé par son imagination apeurée. Ce n'est qu'une chasse nocturne, improvisée dans l'urgence, pour abattre un loup enragé.⁵⁴⁴

En rapportant cette « légende », Louise Michel entraîne le lecteur dans l'incompréhension

541 MICHEL L., *Contes et légendes*, Kéva et C^{ie} libraires-éditeurs, Paris, 1884, p.13-14.

542 *Idem.*, p.15.

543 *Idem.*, p.16.

544 *Idem.*, voir p.18.

devant l'ampleur d'un phénomène qui semble pour le moins mystérieux et fantastique, avant de révéler que tout n'était que mauvaise interprétation des faits.

e) Une allégorie de la mort

Il faut se méfier de l'imagination, surtout quand cette dernière est soumise à la peur. Selon Élie Reclus, dont nous avons déjà cité l'ouvrage, c'est l'imagination de l'homme primitif, chasseur à plein temps ou presque, qui façonne la représentation de la mort comme une chasse inévitable.

« Représentons-nous un chasseur d'autrefois ; il vient de perdre sa compagne, la mère de ses enfants. Hier encore, elle était si gaie, si vive et légère, elle bondissait comme une biche à travers les brousses... La voilà gisant, raide et froide. La mort lui a décoché une flèche bien visée. La Mort... la Mort ! En voilà une terrible chasserresse, qui ne manque jamais son coup !

Et le chasseur de comparer les morts diverses aux nombreuses modalités de la vénerie. Il voit la terre comme une réserve à sauvagines ; au monde, il n'y a que chasseurs et chassés. Autrement chasse le lion que le tigre. - Tous meurtriers ont leur méthode particulière : loups et renards, chiens, chats et chacals. Le crocodile a ses procédés, le requin les siens ; de même la truite et le brochet. L'aigle, le faucon, le milan ne s'y prennent pas comme les hirondelles, les cigognes, les pélicans, les cormorans, les martins-pêcheurs. L'araignée a son système. Voici qu'arrive l'homme, l'homme le Grand Veneur, celui qui sait et fait toutes les perfidies. Il creuse des fosses qu'il recouvre de feuillage ; tantôt il se cache et s'immobilise sous un déguisement, tantôt il court et bondit ; il engue, il perce, il tranche, il assomme, il écrase... Quelle variété d'armes et d'engins ! Comme la Mort, comme la Mort ! Ses victimes, il les abat une à une, par la ruse et la patience. Ou il les massacre avec bruit et furie, les pousse dans les traques et les battues, vers les immenses coups de filet. Toujours comme la Mort, comme la Mort ! Une moitié de la faune mange l'autre moitié. L'homme se repaît de mille proies et, à son tour, le Dieu de la Mort se repaît de l'humaine multitude. Le Vieux Meurtrier tue et mange, mange et tue sa proie, ne s'interrompt de tuer que pour manger, ne s'interrompt de manger que pour tuer. »⁵⁴⁵

Selon notre auteur, « quand la chasse ne fut plus le seul ou le grand moyen d'existence, on trouva pour la Mort d'autres sujets de comparaison. »⁵⁴⁶ Il cite en exemple les représentations médiévales des danses macabres. Retenons cette idée de la représentation de la mort comme une entité chasserresse et profondément prédatrice : l'homme se définirait alors comme une proie,

545 RECLUS Élie, *Les Croyances populaires, leçons sur l'histoire des religions, professées à l'Université nouvelle de Bruxelles. Première série. La Survie des ombres*, V. Giard & E. Brière Libraires-Éditeurs, Paris, 1908, p.83-84.

546 *Idem.*, p. 84.

victime d'une poursuite dont il sait pertinemment qu'il ne sortira jamais vainqueur.

Cette vision du monde entre en résonance avec l'angoisse philosophique d'une époque qu'illustrent les écrits d'Arthur Schopenhauer (1788-1860) : « La vie est une chasse incessante où, tantôt chasseurs, tantôt chassés, les êtres se disputent les lambeaux d'une horrible curée ; une histoire naturelle de la douleur qui se résume ainsi : vouloir sans motif, toujours souffrir, toujours lutter, puis mourir et ainsi de suite dans les siècles des siècles, jusqu'à ce que notre planète s'écaille en petits morceaux. »⁵⁴⁷

f) Les chasses coquins, les chasses aux pauvres

Une explication à la *Chasse à Ribaud* donnée par Laisnel de la Salle prend en compte le couvre-feu ou la chasse que l'on menait aux pauvres avant de fermer les portes d'une ville, à la fin du Moyen Age ainsi qu'au début de l'époque moderne.

« On donnait, à Lyon, le nom de *Chasse-ribauds*, à une espèce de couvre-feu ou de retraite que la trompette sonnait, tous les soirs, du haut des tours de Notre-Dame de Fourvière. Aussitôt que ce signal avait retenti, les *ribauds* et malandrins de toute espèce devaient vider les brelans et autres maisons mal famées, sinon le *roi des ribauds* les faisait saisir par ses estafiers et conduire en lieu sûr. Ce même *roi des ribauds* avaient une manière fort originale de procéder à l'arrestation des filles de joie qui s'éloignaient du quartier qu'il leur avait assigné : il lançait sur les délinquantes un immense épervier et les remorquait, enveloppées du filet, jusqu'au cloître Saint-Jean. »⁵⁴⁸

Ce phénomène est également connu sous le nom de « chasse-coquin » : le terme de « ribaud » serait alors un synonyme utilisé dans certaines régions de France.

« N'oublions pas en passant le "chasse-coquin" terreur des enfants. En temps ordinaire il était bonhomme et son métier n'était pas trop rude. Mais aux premiers indices de peste ou de famine son rôle changeait et devenait horrible. Il devait faire, et faisait par ordre du Conseil, la chasse aux pauvres de la banlieue, surtout aux pauvres étrangers, avec ordre de les expulser impitoyablement de la Ville. On donnait aux portes à ces malheureux un morceau de pain, après quoi "on les butoit hors". Ils s'abritaient en pleurant dans les fumiers entassés aux abords des fossés, il criaient et suppliaient en vain, puis enfin ils mouraient de froid et de faim. »⁵⁴⁹

547 SCHOPENHAUER A., *Pensées et fragments*, Genève, Slatkine Reprints, 1979, *Douleurs du monde*, p.78.

548 LAISNEL DE LA SALLE G., *Croyances et légendes du centre de la France : souvenirs du vieux temps, coutumes et traditions populaires comparées à celles des peuples anciens et modernes*, tome 1, Imprimerie et Librairie centrale des chemins de fer Paris, A. Chaix et C^{ie}, 1875, p.174.

549 BROSSARD J., « Description historique et topographique de l'ancienne ville de Bourg capitale de la province de Bresse, Deuxième partie (15ème article) », *Annales de la Société d'émulation, agriculture, lettres et arts de l'Ain*,

La ville de Bourg mène ainsi deux chasses dans ce registre en 1587.⁵⁵⁰ A l'époque moderne on les utilise pendant les crises alimentaires : « Et la disette revenait. Pour y remédier on fit trois choses. On adressa à l'Intendant une requête pour qu'il eût à empêcher l'exportation des grains, vins et fourrages. - On expulsa *tous les pauvres* de la Ville – On établit aux portes des chasses-coquins, ayant charge de repousser ceux qui tenteraient de rentrer. Le Moyen-âge n'en était pas venu là. »⁵⁵¹

Ce couvre-feu est donc associé aux pauvres, aux coquins, aux ribauds, qu'on chasse la ville. « Dans quelques provinces, et en Gascogne, on appelait le couvre-feu chasse ribauds. (Roquefort. Au mot couvre-feu, *Glossaire de la langue Romane*, et le *Dictionnaire de Trévoux* au même mot.) »⁵⁵²

Cette chasse est signalée par le son des cloches. « A Rouen, la sonnerie du *couvre-feu* dont nous venons de rappeler longuement l'histoire, fut tout d'abord sonnée par la vieille cloche municipale du Beffroi, la *Cache-Ribaud*, dont le nom normand se traduit par « *Chasse-Ribaud* », qui chasse les malandrins et mauvais garçons [...]. Bien qu'on ne soit point absolument fixé sur la date d'origine de la *Cache*, on la fait généralement remonter à 1260. »⁵⁵³

On retrouve également ce genre de chasse dans d'autres villes : « la cloche appelée Chasse Ribault, au son de laquelle se ouvrent et ferment chascun jour les portes de ceste ville d'Orléans ». ⁵⁵⁴

Les cloches ont une importance capitale dans le XIX^e siècle, notamment dans le monde rural. Si elles rythment la vie des villes (et de certains microcosmes comme l'usine), elles occupent une place fondamentale dans les campagnes : les dons et pouvoirs symboliques qu'elles sont sensées posséder ou incarner en sont les parfaits témoignages.

« Les cloches étaient réputées repousser la foudre et les orages de grêle qui ravageaient les récoltes, ce qui explique que tant de sonneurs aient été électrocutés au bout de leur corde. Elles chassaient les sorcières qui commandaient aux nuages porteurs de tempêtes, et elles convoquaient

1882 (A15), p.221.

550 Voir : BROSSARD J., « Description historique et topographique de l'ancienne ville de Bourg capitale de la province de Bresse (18ème article) », *Annales de la Société d'émulation, agriculture, lettres et arts de l'Ain*, 1883 (A16), p.118. Voir également : « Sur les mœurs de ce temps et l'emploi des chasse-coquins nous ne reproduirons que ce passage : "du 13 juillet 1658. A cet effet la prison sera rétablie et réparée car les filles diffamées expulsées de la ville ne tardent pas à rentrer, au mépris de la police. La ville n'ayant revenu suffisant pour empêcher le désordre aux portes en y payant des portiers et chasse-coquins. On estime que ces filles et femmes se contiendront par appréhension de la prison et de la correction avec le pain et l'eau pendant quelques jours." » in : TARDY, "Extrait des registres municipaux de Bourg par M. J. Brossard", *Annales de la Société d'émulation, agriculture, lettres et arts de l'Ain*, 1888 (T21), p.77.

551 JARRIN, « La Bresse et le Bugey leur place dans l'histoire, Vingt-deuxième partie », *Annales de la Société d'émulation, agriculture, lettres et arts de l'Ain*, 1884 (T17), p.486.

552 M. BOUDOT, « Notice sur l'Horloge de l'église Notre-Dame de Dijon [...] », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1834-1835, note 3 p.206.

553 DUBOSC G., « Le couvre-feu rouennais », *La Normandie, revue mensuelle, historique, archéologique, littéraire, etc.*, 1904 (A19,T11), p.302.

554 Arch. d'Orléans CC. 562 : 37 v°, - 564 : 21 v°, cité in : JARRY E., « L'ancien Hôtel-de-Ville d'Orléans (Musée de peinture) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XVIII, n°216, premier et deuxième trimestre de 1919, p.292.

les anges afin de donner plus de poids aux prières dites pendant la volée – comme dans l'*Angélu*s de Millet – qu'à d'autres moments. Par temps brumeux, c'était encore le timbre des cloches qui guidait les voyageurs égarés. »⁵⁵⁵

Les cloches sont ainsi dotées du pouvoir d'éloigner le danger et c'est le prêtre qui incarne le point de rencontre entre les cloches au sommet de l'église, propriété du divin, et la communauté villageoise.

« Si [le prêtre] refusait de sonner les cloches pour écarter la grêle, il ne servait à rien. S'il sonnait les cloches et qu'il grêlait malgré tout, c'était un incapable. En 1874, le curé de Burgnac, dans le Limousin, en lutte contre les coutumes païennes, refusa de participer à une procession pour les moissons. Comme de bien entendu, il grêla, la récolte fut perdue et il fallut aller secourir le malheureux pasteur assailli par une foule en furie. »⁵⁵⁶

Les cloches expulsent, chassent les mauvais esprits comme ceux qui forment les chasses fantastiques et qui mènent avec eux la grêle et la tempête. « Dès qu'un orage se déclare, le jour ou la nuit, les jeunes gens courent à l'église et mettent la cloche en branle. Le son calme immédiatement les appréhensions des cultivateurs ; ils croient leurs récoltes en sûreté, ils en sont persuadés, et ils recevraient mal les gens qui viendraient rire de leurs croyances. »⁵⁵⁷

Ce lien entre les chasses-coquins, les chasses aux pauvres, et la Chasse à Ribaud est intéressant, mais n'est concrétisé par aucun élément probant si ce n'est l'importance des cloches qui, aux yeux des paysans, chassent le mal et les protègent des intempéries.

g) Quelques actualisations de l'idée de chasses fantastique au XIX^e siècle

Les chasses fantastiques sont cependant d'actualité : « De nos jours la foi aux apparitions est perdue et cependant il subsiste quelque chose de la terreur qu'inspirait autrefois la chasse enragée. L'épouvantail a changé de nom ; il s'appelle aujourd'hui le spectre rouge, le péril social, la démagogie. Ce fantôme n'apparaît plus la nuit, mais le matin et le soir, les journaux réactionnaires l'agitent devant les bourgeois épeurés. Heureusement l'effet en est usé : on s'y accoutume comme les moineaux à la défroque coiffée d'un chapeau et plantée au milieu d'un champ pour préserver la récolte.

Je le répète, les légendes s'en vont. On se réveille en sursaut et quelque bruit que l'on entende, on ne croit plus au chasseur magique ; on lit l'*Univers* et le *Français* et on n'a plus peur du

555 ROBB Graham, *Une histoire buissonnière de la France*, Paris, Flammarion, 2011 (2007), p.51.

556 *Idem.*, p.170.

557 BLANCHARD L., *Notice monographique sur Éguzon*, A.-F. Patissier, Châteauroux, 1895, p.129.

spectre rouge.

Décidément nous commençons à avoir quelque bon sens, et les Français, qui se sont dénommés eux-mêmes le peuple des braves, finiront par ne plus se laisser effrayer, comme des enfants, par des contes de vieille femme. »⁵⁵⁸

L'aviation qui se développe et se propage à la fin du siècle est alors perçue comme relevant du domaine cynégétique. Ainsi les effectifs militaires sont appelés logiquement des « chasseurs » et l'armée de l'air surnommée la « chasse ». On calque une pratique archaïque sur une pratique tout à fait neuve.

Dans un article parut dans *La Revue aérienne* du 25 avril 1913, un auteur tourne en dérision les superstitions liées aux chasses fantastiques et aériennes : il décrit la « Mère Harpine » comme une « sorte de hyène aviatrice, [qui] se nourrit de cadavres. »⁵⁵⁹ avant d'ajouter, non sans ironie, que « dans les Ardennes, au village de Braux, un homme reçut sur la tête un enfant mort-né. Si nos aviateurs militaires savent laisser choir des bombes avec à propos, du moins on voit que leurs diaboliques prédécesseurs n'étaient pas moins adroits pour mitrailler les incrédules. »⁵⁶⁰

Cependant l'hypothèse d'une potentielle filiation entre les chasses extraordinaires et la nouvelle technologie qu'est l'aviation n'est pas à écarter trop rapidement. L'aviation est peut-être l'accomplissement d'un désir humain très ancien de pouvoir évoluer à travers l'espace aérien.

« Mais ne rions pas trop de cette crédulité populaire et campagnarde ; elle est à peine morte. Les paysans de certaines régions affirment que les révolutions de 1830 et 1848 furent annoncés par des combats de chevaliers aperçus dans les airs. Des vieillards ont, de très bonne foi, affirmé à M. Paul Sébillot, le très érudit historien de la Bretagne, qu'ils avaient vu la menée Hellequin. Et enfin, pour clore cette étude par un détail qui sera peut-être le trait d'union entre les anciennes superstitions et l'actuelle science aéronautique, citons ce fait authentique et relativement récent, puisqu'il remonte à 1903, l'an où mourut le pape Léon XIII. Une légende bretonne veut que l'âme du pape, avant de gagner le paradis, fasse pour ainsi dire une tournée d'inspection à travers les pays chrétiens. Or on savait par les journaux que la santé de Léon XIII, de plus en plus affaiblie, laissait prévoir une fin très prochaine. Un après-midi, des paysans des environs de Rennes vinrent, très troublés, trouver leur curé, lui annonçant que le pape venait de rendre le dernier soupir et qu'on l'avait aperçu qui passait dans le ciel. Renseignement pris, il s'agissait d'un simple ballon, d'un très sage sphérique, lâché à Nantes quelques heures avant l'occasion d'une fête locale. De toutes ces terreurs folles se dégage l'impression très nette que la pauvre machine humaine avait depuis

558 ENGELHARD M., *Souvenirs d'Alsace : chasse, pêche, industries, légendes*, 4e édition, Berger-Levrault, Paris, 1890, p.221-222.

559 REY R., « Aviations et Diableries », *La Revue aérienne, organe officiel de la Ligue Nationale Aérienne*, 1913/04/25 (A6, N109), p.231.

560 *Idem*.

toujours soif d'azur et d'essor. Cet envol de la pensée vers le miracle aérien laissait prévoir déjà le jour où l'homme, rival de ses propres rêves, irait les poursuivre jusque dans le ciel. »⁵⁶¹

Sans aller jusqu'à affirmer cette hypothèse, on ne peut que souligner la complicité qui unit de tels récits et la soif de fantastique, de surnaturel, que connaît cette époque. On pourrait alors parler d'histoires étranges dans le siècle de l'étrange.

« Depuis que les esprits font – plus que jamais – tourner les tables et les cervelles, on reparle de la fantastique et mystérieuse *Chasse volante* qui remplit de ses récits non seulement les légendes des pays du Nord, mais nos vieilles légendes provinciales [...]. »⁵⁶²

« Ces décennies, surtout celles des années 1880, sont aussi celles d'un renouveau d'intérêt pour l'occulte. Les interprétations médicales, qui pathologisent visions et hallucinations, ne satisfont pas les groupes spiritualistes qui se créent à cette époque. Les spirites proposent ainsi d'autres explications. Ils cherchent à prouver l'intervention d'esprits à l'œuvre dans ces manifestations. »⁵⁶³

Le succès des chasses fantastiques du XIX^e siècle peut être en partie expliqué par l'idée que ces récits ont trouvé un certain écho dans la société, notamment celle des gens de lettres. On retrouve le mieux cette idée dans une chronique de Paul Ginisty parut dans le journal *Le XIX^e siècle* du 26 décembre 1892 : la chronique en question côtoie sur la même page des articles traitant de l'affaire Clémenceau-Millevoeye, du scandale de Panama, et des nombreuses enquêtes et perquisitions qui lui sont liées. Elle lui sert à illustrer une cacophonie parlementaire.

« S'il n'y a d'ailleurs aucunement lieu de s'en réjouir, ne semble-t-il pas cependant, cette année, que les antiques légendes superstitieuses ont quelque peu raison ? Elles disent, ces légendes, que, aux environs de Noël, il arrive que les choses inanimées viennent à parler ; que des spectres sont dans l'air, en mouvement [...]. Elles ajoutent encore qu'on entend fréquemment, dans les jours qui précèdent la fête, des bruits discordants, attribués, ici, à une vieille sorcière, "la mère Harpine", là, à un mystérieux personnage appelé Hellequin, qui mène une troupe de gnômes, luttant contre les anges, chargés, pour le jour de Noël, de faire une "épuration" des esprits malfaisants...

Et mais ! - sauf qu'on ne voit pas bien encore où sont les anges – ces légendes concordent assez avec tout ce qui se passe. [...] Il y a bien des spectres dans l'air, qui font grand tapage, et tous ces "spectres", faisant des apparitions imprévues, ne sont pas des ombres de personnes mortes. [...]

Quant aux "bruits discordants", eh ! grand Dieu ! comment ferait-on pour ne les point entendre, actuellement ? Accusations, protestations, explosions de colère, détonations de balles de

561 *Idem*.

562 [Article non signé : la lettre publiée est signée « H. P. »], « La Chasse Volante », *La France illustrée, journal paraissant le samedi de chaque semaine*, 1899/10/28 (A26,N1300), p.254.

563 EDELMAN Nicole, « L'invisible (1870-1890) : une inscription somatique », *Ethnologie française*, 2003/4, vol.33, p.595.

pistolets, clameurs fielleuses des ennemis de la République, exclamations de tristesse des gens qui tâchent de garder leur sang-froid, rires sardoniques de certains étrangers qui oublient de songer à ce qui se passe chez eux, plaintes amères d'actionnaires dépouillés de quelque façon qu'ils l'aient été, - il semble qu'on a un assez joli choix de cris divers ! La "menée de la mère Harpine", dont parlent nos vieux contes français, n'a jamais produit de telles rumeurs !

Il y a donc des cas où on dirait qu'il ne faut pas trop se moquer des légendes et où elles paraissent reprendre leur revanche contre la malignité des esprits forts. Cette année, les légendes sombres des alentours de Noël ont eu, il faut bien l'avouer, terriblement raison. Mais le rapprochement semble malheureusement devoir s'arrêter à cette partie dramatique et macabre des traditions, qui ne sont précisément si tumultueuses dans les jours qui précèdent la fête, que pour marquer l'apaisement qu'elle doit apporter. Or, l'apaisement, on ne le voit guère encore venir ! En guise de présents, le bonhomme Noël, ayant quitté son air souriant pour prendre une figure rébarbative, n'aura guère déposé, cette nuit, dans le soulier de bien des gens, que des assignations et des convocations ! Et il y en a pour de longs jours avant que tout soit éclairci ! Nous vivons bien dans les coups de théâtre, depuis quelques jours ; mais le miracle, rien ne le fait pressentir !

Dans quelques coins de la France, où, sans oser trop y ajouter la foi, on a encore du moins, le respect des anciennes croyances naïves, on met au feu, le jour de Noël, une grosse belle bûche, gardée depuis longtemps en réserve ; on la retire du foyer avant qu'elle soit entièrement consumée, et on la conserve. Elle est censée appeler une foule de bénédictions sur la maison. Quelles bûches gigantesques, si l'on songe au considérable besoin de bénédictions que nous aurions présentement, il faudrait jeter dans les cheminées de la Chambre des députés – où l'on est habitué à jouer avec le feu !

Triste Noël, ironiques invitations à la joie apportées par le calendrier, moqueuses promesses de fête ! "Jouez, hautbois, résonnez, musettes !" ... La "bonne nouvelle", au milieu de l'effroyable consommation d'hommes qui se fait depuis quelques jours, c'est qu'il y a un peu plus de boue remuée qu'hier. »⁵⁶⁴

564 GINISTY Paul, » Chronique », *Le XIX^e siècle : journal quotidien politique et littéraire*, 1892/12/26 (A22,N7651), p.1.

2.3/ DES TÉMOIGNAGES DE CHASSE FANTASTIQUE AU XIX^e SIÈCLE

Il existe encore au XIX^e siècle des témoignages, directs ou indirects, de personnes ayant croisé, aperçu ou entendu une chasse fantastique. Nous en présentons quelques-uns, à titre d'illustration de la matière existant en ce domaine.

Paul Sébillot déclare avoir eu affaire à des témoins visuels : « J'ai connu en Haute-Bretagne plusieurs personnes qui m'ont assuré l'avoir vue. »⁵⁶⁵ Il ajoute que ces personnes auraient assisté « à la ronde volante des démons et des sorcières, désignée sous le nom de « Menée Hellequin » : en été la rafale de nuit parcourant les gorges de la montagne avec de sourds rugissements, et une longue traînée noire flottait au-dessus en ondulant autour d'un piton escarpé. La menée, éclairée par intervalles par la lune, se déroulait en spirale dans le ciel, comme emportée par une danse diabolique. »⁵⁶⁶

Antoine-Lucien Ortoli, travaillant sur le folklore de la Corse, renonce à porter un jugement de valeur sur la validité des témoignages :

« Il faudrait avoir perdu tout bon sens pour accorder une foi quelconque à ces étranges et fantastiques visions ; néanmoins on reste confondu en les entendant raconter par des hommes sérieux et graves, voire même par des prêtres, lesquels, n'ayant aucun intérêt d'en imposer au public, vous disent hardiment : *Je l'ai vu*. Je n'ai aucun motif de douter de leur bonne foi ; je laisse à d'autres le soin d'expliquer les causes de ces hallucinations. »⁵⁶⁷

En octobre 1899, *La France illustrée* publie une lettre témoignant du phénomène. « Il nous a paru d'un double à propos – en ce temps de spiritisme et en cette saison de chasse – de reparler de la *Chasse volante*, d'autant que nous recevons du Périgord, à son sujet, la lettre suivante et d'un homme extraordinairement intelligent et cultivé. »⁵⁶⁸

Nous reproduisons la lettre en question :

« Mon cher ami,

Vous me demandez de vous adresser quelques détails au sujet de ce qu'on appelle la *Chasse volante*,

565 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », note 1 p.127.

566 *Idem.*, p.127-128 [il s'appuie notamment sur le *Magasin pittoresque*, 1853, p.252].

567 ORTOLI Antoine-Lucien, « Croyances populaires de la Corse », *La Tradition : revue générale des contes, légendes, chants, usages, traditions et arts populaires*, Emile Lechevalier, Librairie générale et internationale Gustave Ficker, Paris, 1887/05 (N2), p.49.

568 [Article non signé : la lettre publiée est signée « H. P. »], « La Chasse Volante », *La France illustrée, journal paraissant le samedi de chaque semaine*, 1899/10/28 (A26,N1300), p.254.

une de ces choses mystérieuses que les sceptiques blagent volontiers, et qui n'en sont pas moins réelles pour cela, car les témoins ne se comptent plus. Je puis vous en donner de première main et de source sûre, du moins pour le Périgord, que j'habite, comme vous savez. Il est peu de gens d'un certain âge, ici, qui n'aient entendu, au moins une fois dans leur vie, la *Chasse volante*, et je pourrais citer tel vieux roulier qui, dans sa longue existence de noctambule, l'a entendue trois ou quatre fois. Seulement, n'interrogez personnes dans la campagne, ne cherchez pas à recruter des témoignages parmi les paysans : on prendra un air effaré, on vous fermera la bouche, et l'ont s'écriera : "On ne parle pas de ça !... Cela porte malheur."

Pour moi, je n'ai aucune raison de faire le mystérieux, et je ne vois pas d'inconvénient à vous citer le cas le plus net et le plus précis qui soit à ma connaissance : il suffira sans doute pour juger des autres. [...]

C'était en 1876, un samedi je précise, assez tard dans la soirée. Les enfants étaient couchés, mais ma mère buvait encore son thé, et mon père se trouvait dans le jardin avec quatre hommes de ses fermiers qui prenaient congé. Les portes et les fenêtres étaient ouvertes, car la nuit était délicieuse : le ciel resplendissant d'étoiles, sans la moindre brume et la nature entière reposait dans le calme et le plus profond silence.

Tout à coup on entendit comme un bruit lointain de troupe au galop, grossir et se rapprocher avec une vitesse vertigineuse, mais aucune trépidation n'ébranlait le sol, et bien que rien ne vint troubler l'atmosphère, aucun nuage ternir l'éclat des étoiles, il semblait que le bruit tombât du ciel. Bientôt on n'en put douter : c'était bien un *lancé* de chasse, un galop furieux, un ouragan de chevaux escortés de chiens et constamment excités par leurs cavaliers ; en même temps, ces cris, jetés d'une voix éclatante, déchiraient l'air : "*Tayaut ! Tayaut !... là !... là !...*" Et tout cela passa au-dessus de la maison, au-dessus des assistants éparpillés dans le jardin dans la cour, dans les fermes, *et les chiens réveillés, hurlèrent furieusement*, tirant après leur chaîne, levant le nez et fouillant des yeux la nuit.

Le bruit "astral" passa, la troupe, invisible pour nos yeux de taupes, s'enfuit aussi rapidement qu'elle était venue... C'était fini.

Je n'ajoute aucun commentaire, n'est-ce pas ? Le fait s'était déjà produit, même chez nous. Quand on songe à tout ce que nous ignorons des forces réelles, et non pas seulement apparentes de la nature, on est contraint d'avouer qu'il faut une bien forte dose de vanité pour rejeter *à priori* les phénomènes qui paraissent absurdes, et qui ne le sont effectivement que dans notre plan humain. »⁵⁶⁹

569 *Idem.*

Les braconniers sont les témoins privilégiés de ce phénomène, en raison de la fréquence de leurs sorties nocturnes. « Des braconniers, attardés la nuit dans les bois, affirment avoir entendu la chasse maudite, la Haute-Chasse. »⁵⁷⁰ Leur pratique d'une activité illégale ne les a sans doute pas encouragés à témoigner lorsqu'ils avaient affaire à des événements sortant de l'ordinaire.

Cependant Charles Grad rapporte en 1878 le témoignage d'un braconnier du nom de Meyer : « Nous ne dormions pas et nous n'avions pas peur de la nuit. Tout à coup de forts aboiements se firent entendre à l'angle du château, du côté de la grande poterne. En même temps des sons de cor éclatants retentirent au milieu des cris de chiens. Puis on entendit un bruit de chevaux lancés au galop. C'était le tumulte d'une grande chasse. Mais comment l'expliquer à cette heure, au milieu de la nuit ? Comment surtout comprendre le galop des chevaux sur la pente rapide de la montagne à travers les bois ? »⁵⁷¹

Il faut enfin signaler que la majorité des témoins a entendu le phénomène. Rares sont ceux qui ont pu voir de leurs yeux une chasse fantastique. La faible proportion de témoins oculaires tend à renforcer l'hypothèse d'une forme élaborée d'hallucination.

« Mais il faut remarquer une chose : c'est que si ces chasses ont toujours trouvé des témoins *de auditu*, il ne s'en est guère trouvé pour les certifier *de visu*. Pour ceux-ci, l'hallucination n'est pas douteuse ; les autres ont pu être trompés, frappés de saisissement et suggestionnés par l'acoustique de la forêt, si bizarre parfois pendant les grands vents : on croit entendre des voix, des plaintes, des appels, et de là à objectiver des rumeurs imprécises, il n'y a pas loin. »⁵⁷²

570 BARDY H., *Miscellanées*, tome 8, C. Cuny, Saint-Dié, 1900. « La Haute-Chasse (Traditions et Légendes) » p.43.

571 GRAD Charles, « Légendes et traditions populaires de l'Alsace », *Revue alsacienne : littérature, histoire, sciences, poésie, beaux-arts*, Berger-Levrault et C^{ie}, Paris, 1878/12 (A2,N2), p.148.

572 Anonyme (article non signé) , « Les légendes de chasse », *Le Petit journal*, [s.n.], Paris, 1903/09/02 (Numéro 14859), p.6.

CHAPITRE III- UN LIEN AVEC LE MONDE GERMANIQUE

3.1/ L'INFLUENCE ALLEMANDE

L'Allemagne tient une place importante dans l'élaboration des chasses fantastiques. Ses auteurs, écrivains et poètes, ont servi de sources d'inspiration à une bonne partie de l'Europe. Sa littérature en la matière reste une référence, notamment en France. Cette influence est sensible à travers la place accordée aux ballades allemandes et aux travaux des frères Grimm⁵⁷³.

En se penchant sur les phénomènes de chasses extraordinaires, certains folkloristes français vont établir un lien avec les légendes allemandes. Ces dernières seraient à même d'expliquer la cause et l'origine de ce genre d'apparitions.

« La mythologie préhistorique est un monde si vaporeux que nous n'osons guère nous laisser attirer par ses fantômes ; pourtant on ne peut s'empêcher de trouver un fonds semblable dans de nombreuses légendes allemandes qui expliquent l'origine de la "chasse sauvage" ou "fantastique" ». ⁵⁷⁴

La chasse allemande sert souvent de comparaison, de modèle de référence⁵⁷⁵. Il arrive parfois que pour présenter une légende ou une croyance locale, l'auteur l'associe à son homologue d'outre-Rhin : « C'est le féroce chasseur célèbre dans les traditions allemandes, chanté par Bürger. C'était pendant sa vie un homme méchant et cruel, sans respect pour les ministres de Dieu, sans pitié pour ses vassaux, bravant tout pour satisfaire sa fatale passion de chasse, et ne s'inquiétant, quand il montait à cheval et courait dans les bois, ni de manquer aux offices de l'église, ni de fouler aux pieds le champ de la pauvre veuve, ni de renverser sur sa route le paysan et le bûcheron. Dieu, pour le punir d'avoir détruit pendant sa vie le repos de ceux qui étaient soumis à ses ordres, lui a refusé le repos de la tombe, et chaque nuit, par le froid, par le vent, par les brouillards sombres de l'automne, par la neige de décembre, il faut qu'il sorte de son cercueil, monte à cheval, et poursuive à travers les bois, les ravins, les rocs et les rivières, un cerf qu'il n'atteindra jamais. » ⁵⁷⁶

573 Voir GRIMM (les frères), *Traditions allemandes*, t.1, Alphonse Levasseur et C^{ie}, Paris, 1838 ; notamment : Le chasseur sauvage à la poursuite des ramasseurs de mousse (p.70-71), Le chasseur sauvage Hackelberg (p.295-296), Le chasseur nocturne et les femmes remuantes (p.432-433), Le chasseur éternel (p.478-479), Les cavaliers noirs et le cheval de Main (p.484) et Le fidèle Eckhart (p.485-486).

574 GAIDOZ Henri, *La rage & St Hubert*, A. Picard, Paris, 1887, p.38.

575 L. Pineau, dans son *Folk-Lore du Poitou*, évoque la « chasse galopine » (p.117-119) mais il renvoie essentiellement à des sources allemandes (note 1 p.119) à savoir « K. SIMROCK, *Handbuch d. d. Myth.*, p.186, GRIMM, *Deutsche Mythologie*, t.II, p.761-793, MANNHARDT, *Antike Wald-und Feldkulte* ». [PINEAU L., *Le Folk-Lore du Poitou*, Ernest Leroux Éditeur, Paris, 1892, note 1 p.119]

576 MARMIER X., *Souvenirs de voyages et traditions populaires*, Paul Masgana, Paris, « Féerie franc-comtoise », 1841, p.75.

Cette ballade est d'un poète allemand, Gottfried August Bürger (1748-1794), intitulée le Chasseur Sauvage (*Der wilde Jäger*). Issue du folklore allemand on en retrouve le thème en France sous le nom du Chasseur maudit.⁵⁷⁷

« En Poméranie, il s'agit du prince d'Ebernburg, lequel se lança un dimanche matin sur la trace d'un cerf avec son équipage de chasse, négligeant l'appel des cloches de l'église. Malgré les exhortations bienveillantes d'un chevalier blanc rencontré à l'orée de la forêt, le prince poursuivit sa traque. Sa fièvre en vint même à redoubler lorsqu'il commit l'erreur d'inviter un cavalier noir à rejoindre son équipe. Alors d'épouvantables hurlements se firent entendre, un éclair zébra le ciel, et toute la troupe des chasseurs, des chiens et des chevaux, fut emportée dans les airs. Le chasseur sacrilège est devenu l'un des chasseurs maudits, condamnés à poursuivre à jamais leur traque. »⁵⁷⁸

Dans *Le Rameau d'Or*, James George Frazer évoque l'habitude de poursuivre les sorcières dans certaines régions d'Allemagne : « On observe encore, ou du moins, on observait il y a trente ou quarante ans cette coutume de chasser les sorcières, la nuit de Walpurgis, dans certaines parties de la Bavière, et chez les Allemands de Bohême. »⁵⁷⁹

Il ajoute qu' « une autre période durant laquelle les sorcières se livrent à leurs manigances est celles des 12 Jours qui séparent Noël (25 décembre) de l'Épiphanie (6 janvier). Mille étranges superstitions s'attachent à cette saison mystique. C'est alors que le « chasseur Farouche » galope à travers les airs [...]. »⁵⁸⁰

Le chasseur sauvage est parfois rattaché à la figure d'un dieu païen, Odin : « On appelle, en Allemagne, la troupe d'esprits qui accompagne le chasseur nocturne, *Woden Heer* (l'armée d'Odin.) - Chez les Scandinaves, ce dieu chassait également pendant la nuit, et tout le monde était dans la terreur lorsque, traversant les airs à la tête des *héros morts*, il galopait sur les nuages et encourageait sans cesse sa troupe, en lui criant d'une voix de tonnerre : *Abbo ! abbo !* - On serait tenté de se demander si c'est seulement par hasard que ce cri *abbo* se retrouve dans le nom même de notre Chasse à Bôdet. »⁵⁸¹

Maurice Engelhard, dans un livre de 1888 intitulé *La Chasse et la Pêche, souvenirs d'Alsace*, décrit en ces termes la « chasse enragée » :

577 Voir : *Ballades et chants populaires (anciens et modernes) de l'Allemagne*, traduction nouvelle par Séb. Albin (Mme H. Cornu d'après une note manuscrite), C. Gosselin, Paris, 1841, « Godefroy-Auguste Burger, "Le chasseur sauvage" », p.192-197.

578 HELL B., *Sang noir: chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, l'Oeil d'Or, 2012, p.194-195.

579 FRAZER J.G., *Le Rameau d'Or, tome 3 : Esprits des blés et des bois ; Le Bouc émissaire*, Paris, Robert Laffont, 1983, p.517.

580 *Idem.*, p.520.

581 LAISNEL DE LA SALLE G., *Croyances et légendes du centre de la France : souvenirs du vieux temps, coutumes et traditions populaires comparées à celles des peuples anciens et modernes*, tome 1, Imprimerie et Librairie centrale des chemins de fer Paris, A. Chaix et C^{ie}, 1875, p.172-173.

« Je veux rappeler ici une légende, fort répandue en Alsace, qui dans le patois allemand en usage s'appelle *s'Wüteheer*, littéralement : *la troupe ou la chasse enragée*. C'était, selon la tradition, une chasse nocturne et aérienne de mauvais augure.

Au milieu de la nuit, le paysan était réveillé en sursaut par un bruit étrange, prodigieux, surnaturel. C'était le vacarme d'une grande vénerie infernale avec les abois de la meute, les appels des cavaliers, le hennissement des chevaux, le rugissement des bêtes fauves, les cris stridents des oiseaux de proie.

Quand alors, pâle et tremblant, le malheureux osait se lever et regarder par l'étroite fenêtre de la masure, il apercevait courant sur le ciel sombre des figures singulières, des animaux impossibles, des spectres informes, toute une bande de noirs démons lancés à fond de train à la poursuite d'un gibier fantastique ; et le paysan terrifié avait le frisson et sa femme se signait en annonçant tout bas quelque malheur prochain.

Cette légende n'est pas spéciale à l'Alsace. Elle est répandue un peu partout et porte, selon les pays, des noms différents. Au centre de la France, elle s'appelle *chasse maligne*, la *chasse à bôdet* ou la *chasse à Rigaud* ; en Normandie, la *chasse du diable*. On en retrouve la trace dans *Robin des bois*. En Allemagne, la troupe d'esprits qui accompagne le chasseur nocturne s'appelle : *Wodan-Heer* (l'armée d'Odin). Wodan ou Odin était le dieu des Germains qui, selon la mythologie scandinave, conduisait les âmes aux enfers. Le *Wode-Heer* est devenu en Alsace le *Wüte-Heer*, et il est probable [sic] que la dénomination française de *Bôdet* a la même origine. »⁵⁸²

L'Allemagne est vue comme le pays des légendes : elle apparaît donc profondément fantasmée par les auteurs et les folkloristes français. C'est le pays du mystère et de l'étrange par excellence : « Pas un pan de mur qui, de l'autre côté du Rhin, n'ait ainsi donné lieu à quelque fantastique tradition, et il faut reconnaître que cela se marie agréablement avec les brumes, les vastes forêts, les sites romantiques des pays allemands. »⁵⁸³

L'esprit allemand serait plus ouvert à l'étrange, plus mystique que l'esprit français, davantage rationnel et cartésien. « Chez nous, c'est autre chose. Je me figure – et les philosophes ont dû le prouver, - que l'esprit et le caractère français n'ont jamais grandement varié ; or, en France, on n'est pas *gobeur*, ou du moins on craint de le paraître ; mauvais terrain pour le mystérieux. »⁵⁸⁴

L'Allemagne incarne la résistance du Nord à l'influence latine : « Aujourd'hui encore, les pêcheurs danois et poméraniens croient reconnaître, dans les vents impétueux qui soufflent sur leurs

582 ENGELHARD M., *La Chasse et la Pêche, souvenirs d'Alsace*, Berger-Levrault, Paris, 1888, p.248-249.

583 LENÔTRE G., "La légende du grand veneur", *Le Monde illustré*, 1891/01/03 (A35,T68,N1762), p.15.

584 *Idem*.

côtes, les bruits menaçants de la chasse aérienne. »⁵⁸⁵

Elle est vue comme une terre encore sauvage, encore préservée : « Dans la Forêt Noire, la légende de Falkenburg joint au terrifiant le macabre. On prétend que le chasseur sauvage est poursuivi par une troupe de squelettes montés sur des squelettes de cerfs. M. l'abbé Migne, dans son *Dictionnaire des sciences occultes*, explique que ce sont les ombres des braconniers que le féroce seigneur a fait, de son vivant, attacher sur des cerfs traqués par sa meute. »⁵⁸⁶

Certains auteurs n'hésitent donc pas à tomber dans le sordide quand d'autres sont moins véhéments :

« Nous restons si peu de jours à Bade, que nous sommes forcés de précipiter nos promenades, et encore le temps nous manque pour de lointaines excursions ; nous devons renoncer, pour cette année, au lac de *Mummelsee* et aux cascades à *Allerheiligen*. Je ne puis donc que vous répéter ce qui m'en a été dit. Commençons par le lac : il se trouve sur le versant des *Hornisgrunde*, la cime la plus élevée des montagnes du pays badois. C'est un lieu légendaire, on n'y entend que rafales du vent qui passent dans de grands arbres, ou le son des cors qui appellent à la chasse infernale un nouveau Robin des Bois. »⁵⁸⁷

L'acte même de chasser renvoie parfois à l'Allemagne : « Soudain au bruit des coups de fusil, succéda un grand fracas de pierres se détachant et roulant sous les pas des trois chamois épouvantés que je vis monter du fond de la vallée avec la fabuleuse vitesse de ces chevaux fantômes qui rasant les nuages dans les légendes de la brumeuse Germanie [...]. »⁵⁸⁸

Elle fait autorité en matière de légendes de chasse et de phénomènes étranges. « La Noël, dans les croyances populaires, se caractérise comme une période sacrée au point de vue du culte des âmes. La *chasse sauvage*, ce cortège païen conduit par le dieu suprême, se montre alors dans les airs : on sait qu'on désigne ainsi en Allemagne la tempête qui siffle. Ces grands vents qui hurlaient, étaient pour les Germains, les âmes déchaînées. A l'époque de la Noël, les dieux descendaient sur la terre, les morts revenaient parmi les vivants. Qu'on le remarque bien, l'élément sacré de cette fête, c'est la *nuit*, qui encore maintenant, est *qualifiée* de sainte. »⁵⁸⁹

Cette terre apparaît comme en communion totale avec les forces mystérieuses du surnaturel. « Le Walserfeld a vu ces batailles ; il en verra d'autres que déjà sait la légende. Plus que dans la

585 VAN DEN GHEYN J., *Essais de mythologie et de philologie comparée*, Paris, Palmé et Bruxelles, Société belge de librairie, 1885, p.113.

586 Anonyme (article non signé), « Les légendes de chasse », *Le Petit journal*, 1903/09/02 (Numéro 14859), p.6.

587 Marie de F., « Les villes d'eau, lettre de Bade », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1865/10/21 (A8,N3), Paris, p.39.

588 PONSON DU TERRAIL (Vicomte), « La chasse aux chamois », *Journal des chasseurs*, 1855/11 (A20), p.27.

589 GITTEE Aug., « Les coups de feu de la nuit de Noël », *La Tradition : revue générale des contes, légendes, chants, usages, traditions et arts populaires*, Emile Lechevalier et Librairie générale et internationale Gustave Ficker, Paris, 1895/05 (A8,N86)-1895/06 (A9,N87), p.110.

Forêt-Noire, autant que sur les landes bretonnes, la légende est chez elle dans les replis et sur les cimes de l'Untersberg. Lorsque la nuit monte des vallées et les voiles de brumes souples, elle prend son vol et, sous ses ailes larges ouvertes, les anciennes déités revivent, les dames blanches, les nains, les géants sortent des rochers ténébreux, les âmes errantes reviennent gémir dans l'air qui pleure et la chasse infernale hurle au milieu des vents déchaînés. »⁵⁹⁰

Le Chasseur noir est un thème célèbre outre-Rhin. « Encore aujourd'hui à Francfort-sur-le-Mein le peuple s'entretient fréquemment d'un chasseur mystérieux qui habite les ruines du gothique château de Rodenstein, et qui durant les nuits court dans les airs avec un grand fracas de meutes, de cors de chasse et même de roulement de voitures : ce qui est plus grave que d'effrayer momentanément les bonnes gens, car le peuple ne doute pas que ce tapage n'annonce la guerre. »⁵⁹¹

Cette entité mystérieuse sévit parfois au sein de la *Wilde Jagd*, la « chasse sauvage ». « La chasse sauvage ou *armée furieuse* passait pour apparaître principalement dans le Riesengebirg, - où le veneur nocturne poursuivait des gnomes-femmes vêtus de mousse ; - entre Gotha et Eisenach pendant le carême et la nuit de Noël ; et dans l'Odenwald (en Suède : forêt d'Odin) où le chasseur fantôme revient à la veille des guerres. Les montagnards prétendent qu'il a annoncé les batailles de Waterloo et de Leipzig. La chasse fantastique a fréquemment aussi pour décors les défilés du Harz et les gorges du Honeck, dans les Vosges ; elle est précédée d'un jeune homme, le fidèle Eckhardt, chargé d'avertir les passants qu'il écarte au moyen d'un long bâton. »⁵⁹²

« Il existe au-delà du Rhin, en Allemagne, depuis la Scandinavie jusqu'à la Bavière et la Suisse, une croyance populaire identique à la mesnie d'Herlequin. Là, comme en France, une armée invisible, mais dont la marche bruyante glace d'effroi le malheureux qui l'entend passer sur sa tête, se promène dans les airs. Elle a pris, ainsi que celui qui la conduit, différents noms et revêtu des caractères particuliers, suivant le génie de chaque peuple. »⁵⁹³

Dans un récit littéraire ayant pour paysage l'Alsace, après un meurtre accidentel, le crime est marqué par une chasse fantastique. « Dans la nuit du 25 au 26 octobre, une sorte de chasse infernale part du Geisberg et se poursuit de montagne en montagne. »⁵⁹⁴

L'Alsace comme la Franche-Comté connaissent bien la chasse sauvage. « En Alsace, le chasseur nocturne s'appelle tantôt *Huperi*, de *hupen*, par allusion à son cri ; tantôt *Hüstcher* ou

590 PLESSIS (du) J. (comte), « La Légende du Walsersfeld », *La Revue hebdomadaire*, 1913/02/15 (A22,T2,N7), p.389.

591 DU BOIS L., *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*, Paris, Dumoulin libraire-éditeur, 1843, p.308-309.

592 Anonyme (article non signé), « Les légendes de chasse », *Le Petit journal*, 1903/09/02 (Numéro 14859), p.6.

593 VAN DEN GHEYN J., *Essais de mythologie et de philologie comparée*, Paris, Palmé et Bruxelles, Société belge de librairie, 1885, p.112.

594 HINZELIN E., « Le Folklore », *Notre Alsace, notre Lorraine*, Paris, Éd. française illustrée, 1919, fascicule n°25, p.66.

Hubi, de *hut* ou de *hub* ou *haube*, sans doute en souvenir de son grand chapeau. A Soultz, c'est *Freischütz*, le franc archer ; à Guebwiller, c'est le chasseur nocturne, *der Nachtgæger*. »⁵⁹⁵

« Et l'on entend le bruit de l'inférieure chasse :
Le galop des chevaux et la meute qui passe,
Hurlements des maudits, hennissements, abois,
Sourds grondements des ours, au lointain dans les bois !

Le fantôme se dresse, écoutant la fanfare...
Sauvage, elle s'approche... elle s'enfuit, s'égare,
Revient, rugit, s'éloigne !... Il gémit, et ses pleurs
Se mêlent aux échos d'inférieures clameurs.

Mais de la nuit déjà l'aube chasse les voiles ;
Dans le ciel alanguie pâlisent les étoiles.
Du Girsberg le fantôme a repris le chemin,
Et le soleil se lève, éclairant le matin. »⁵⁹⁶

Les caractéristiques de cette chasse nous sont bien connues : « Nous avons déjà parlé de ces chasses aériennes d'une origine germanique dont le point de départ dans la réalité a été ces bruits d'insectes, d'aboiements, d'oiseaux de passage, appelés *Besnêques*, et dont les analogues existent dans le Nord. »⁵⁹⁷.

Cette influence germanique est rarement discutée. « Ce qui fixe surtout l'origine germanique des chasses aériennes, c'est que la plupart de ses héros sont de cette race : Herlequin, Charles Martel, Charlemagne, Abel et Waldemar, Hugues Capet, etc. »⁵⁹⁸

« Cette légende de la chasse sauvage se retrouve en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en France ; chez les Scandinaves, les forêts sacrées étaient placées sous l'invocation d'Odin ou Wodan. En Allemagne, quand un bruit soudain se faisait entendre, le peuple disait : C'est Odin qui passe. Odin devenu le diable, sa chasse est devenue inférieure pour les chrétiens. En Angleterre, cette

595 SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002, « Livre Second : La Nuit et les esprits de l'air, Chapitre 2 : les chasses aériennes et les bruits de l'air », p.129.

596 SPÉTZ G., *Légendes d'Alsace : poèmes*, Revue alsacienne illustrée, Strasbourg, 1905 [absence de pagination, voir « C. V- Le Fantôme »].

597 HÉRICHER E. (LE), « Histoire et glossaire du Normand, de l'Anglais et de la Langue française », *Mémoires de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches*, tome troisième, E. Tostain, Avranches, 1864, p.179.

598 *Idem.*, p.180.

tradition se présente sous des formes multiples. Le héros mystérieux est un personnage celtique : le roi Arthur, par exemple, si bien que l'on peut se demander si c'est au roi Gallois ou à Odin qu'il faut rattacher la légende primitive. En France, saint Hubert s'est substitué aux personnages celtiques ou germains.

Notre Jean des Baumes semble venir d'Allemagne : dans ce pays, il s'appelle le *Général Sparr*, le *Comte de Schulenburg*. Le bois des Baumes est situé entre Rozerotte et la ferme de Schamberg, ferme construite en 1768 par le seigneur de Remoncourt. »⁵⁹⁹

La vision qu'a la France d'une Allemagne terre de chasse est sans doute influencée par les rapports conflictuels que ces deux pays entretiennent.

« Les Allemands ont aussi d'innombrables légendes, relatives à leur "Furieuse ou Rageuse Armée", *das wüthende Heer*. Il s'agit en effet de deux armées : une multitude pourchasse une autre multitude. Toutefois le mouvement n'est pas de combat mais de déroute. C'est le désordre et la fureur des vents culbutant les nuages ou faisant tourbillonner les feuilles sèches. Les vivants fuient devant les morts. "Hourrah ! Hourrah ! Les morts vont vite ! "

Quand on lui apprit que l'avocat Jules Favre arrivait avec la soumission de la France vaincue, de la France représentée par le général Trochu et autres Messieurs du Gouvernement, dit de la Défense Nationale, M. de Bismarck siffla le hallali du cerf et, se tournant vers son secrétaire : "La bête est sur ses fins."

En effet, à rien ne peut-on mieux comparer les batailles qu'aux parties de chasse. La guerre aux animaux et la course à l'homme se ressemblent à s'y méprendre. A enfoncer leur pique dans le dos d'un bipède ou d'un quadrupède, chasseur et guerrier y ont égal plaisir. La Mort est aussi bien figurée par un chasseur à l'affût que par un assassin dans l'ombre, guettant sa victime inconsciente. La "Mort Chasseresse" et la "Mort Guerrière", deux types équivalents. »⁶⁰⁰

L'Allemagne incarne donc un ennemi autant qu'un modèle à imiter. Ce paradoxe entraîne une certaine ambiguïté au niveau des représentations. L'Allemagne possède, pour les auteurs français, deux visages : l'un admiré et l'autre haï.

La présence des chasses fantastiques en France, alors même qu'elles naissent dans le monde germanique, suscite plusieurs explications. Ainsi, selon H. Drouet : « Il n'est point possible, d'autre part, d'admettre que la Chasse Volante ait fait partie des croyances primitives des populations du

599 FOURNIER A., *Vieilles coutumes, usages et traditions populaires des Vosges : provenant des cultes antiques, et particulièrement de celui du soleil*, Impr. de L. Humbert, Saint-Dié, 1891, voir note 1 p.145.

600 RECLUS Élie, *Les Croyances populaires, leçons sur l'histoire des religions, professées à l'Université nouvelle de Bruxelles. Première série. La Survie des ombres*, V. Giard & E. Brière Libraires-Éditeurs, Paris, 1908, p.75-76.

Sud de l'Allemagne. Celles-ci étaient des Celtes par la langue et, malgré leur voisinage et probablement même une parenté relative avec les Germains, on ne trouve pas la *Chasse Volante* dans l'Allemagne du Sud, ce qui prouve qu'au moment où fleurissait en ces lieux la civilisation celtique (c'est-à-dire quand les Celtes se répandirent partout en Europe) la croyance germanique n'avait pas encore quitté les rivages de la mer Baltique. »⁶⁰¹

En s'appuyant sur Grimm et en relevant des chasses extraordinaires de la Norvège jusqu'en Inde, il souligne la difficulté de dater un tel phénomène avant de reconstruire dans les grandes lignes la propagation d'une telle croyance :

« Il est plus vraisemblable d'admettre que ce sont les Germains envahisseurs de la Gaule au IV^e et V^e siècles de l'ère qui l'ont introduite avec eux, plus particulièrement les Francs, si on veut bien tenir compte de ce fait que le dieu Wotau [*sic*], dont le rôle est capital dans la *Chasse Sauvage* germanique fut tout d'abord la divinité nationale d'un groupe restreint, les Istaevons d'où sortirent plus tard les Francs. Leur action fut bien moins profonde que celle des Celtes et comme la religion chrétienne luttait vivement contre les nouvelles idées païennes, c'est peut-être pourquoi la croyance à la *Chasse Volante* est une exception en France actuellement, et pourquoi aussi elle a reçu, en Limousin une forme nouvelle en s'assimilant la notion du purgatoire des âmes. »⁶⁰²

Cette vision d'une invasion germanique marquant de son influence les populations fraîchement conquises est partagée par d'autres auteurs : « On sait que les influences germaniques, aux premiers siècles du moyen âge, se répandirent dans toute l'Europe occidentale. A la suite des invasions, elles se firent sentir jusqu'en Espagne et en Sicile. Serait-il donc si étonnant que les traditions de l'Odinisme eussent pénétré dans les provinces de la Gaule, à la suite des hordes normandes ? Tout au moins a-t-il pu rester quelques traces de ces conceptions mythologiques qui faisaient les délices des farouches guerriers du Nord. »⁶⁰³

Cette hypothèse s'oppose à celle qui défend un origine purement gauloise ou plus largement celtique. « Cette superstition [la chasse volante] a beaucoup de rapports avec les idées répandues dans les poèmes d'Ossian. »⁶⁰⁴

L'origine gauloise est très souvent liée à l'idée de filiation, de continuité : « Nos ancêtres, les

601 DROUET H., « Folklore limousin - La chasse volante (suite et fin) », *Limoges illustré : publication bi-mensuelle*, 1911/09/15 (A13), p.4064.

602 DROUET H., « Folklore limousin - La chasse volante (suite et fin) », *Limoges illustré : publication bi-mensuelle*, 1911/09/15 (A13), p.4064-4065.

603 VAN DEN GHEYN J., *Essais de mythologie et de philologie comparée*, Paris, Palmé et Bruxelles, Société belge de librairie, 1885, p.115.

604 WLGRIN de TAILLEFER H.-F. (comte), *Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou Description des monumens religieux, civils et militaires; précédée d'un essai sur les Gaulois*, tome I, F.Dupont, Périgueux, 1821, note 3 p.244.

Séquanes, ne nous ont laissé aucun monument écrit de leur littérature. Cependant chaque peuple a eu la sienne, et l'histoire nous redit, depuis deux mille ans, que les poètes de la nation gauloise en étaient à la fois les prêtres, les législateurs et les historiens. Où retrouverons-nous les traces de cette littérature sans livres de nos pères, si ce n'est dans ces traditions mythologiques qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui n'ont absolument rien de commun avec la mythologie des Grecs et des Romains ? D'où viendrait ce goût inné et persistant des habitants de nos campagnes pour les histoires merveilleuses, pour les contes satyriques qu'ils composent eux-mêmes, malgré leur ignorance des premières règles de l'art, si ce n'est d'une prédisposition originelle, d'un instinct poétique héréditaire ? A plus d'un point de vue, la recherche et l'étude de nos traditions doivent donc paraître utiles et intéressantes. »⁶⁰⁵

Les chasses fantastiques seraient alors les vestiges d'une vieille religion sanglante : « L'homme sans tête qui dirige la *haute chasse* nocturne au travers des bois, vient souvent visiter ces cailloux. On entend parfois dans ces lieux hantés un tintamarre infernal. Telles étaient les scènes fantastiques que les cailloux du *Bruxel* éveillaient dans l'imagination des gens du vieux temps. Faisant la part du sentiment populaire si prompt à l'exagération, on ne doit voir dans ces contes mensongers que le souvenir de quelque grande cruauté. Il est assez probable qu'au temps des Druides ces pierres aient été consacrées aux sacrifices humains, et que ces faces polies, ces stries proviennent du frottement des haches de silex que les sacrificateurs venaient y aiguïser et, dans cette cavité se trouvaient l'eau et le sable indispensable à cette opération. La terreur que ces pierres inspiraient remonterait ainsi à l'introduction du christianisme dont la douceur contrastait avec le culte sanguinaire des Druides. »⁶⁰⁶

3.2/ L'OMBRE D'ODIN

Le dieu païen aurait survécu à travers le mythe du chasseur sauvage, c'est tout du moins l'une des hypothèses avancées par les chercheurs et les érudits de la fin du XIX^e siècle.

« Odin est représenté dans l'Edda chevauchant à travers les airs, avec un grand fracas, à la tête de ses guerriers et des valkyries ; c'est là l'origine de ce qu'on a appelé la *Chasse d'Odin*. Même après que le christianisme a remplacé l'odinisme en Allemagne et en Scandinavie, le paysan, depuis la Suède et la Poméranie jusqu'à la Bavière et à la Suisse, a cru entendre passer sur sa tête la *Chasse furieuse*. Elle s'est appelée la *Chasse du diable*, quand les dieux du paganisme national ont été

605 THURIET CH., *Traditions populaires du Jura*, Imprimerie de G. Mareschal, Poligny, 1877, p.IV.

606 TANDEL E., *Les Communes Luxembourgeoises*, tome III, Institut Archéologique du Luxembourg, Arlon, 1890, p.325.

confondus avec les démons. Mais en Suède, encore aujourd'hui, la chasse aérienne se nomme la *Chasse d'Odin*. »⁶⁰⁷

Les chasseurs maudits locaux ne seraient également que des métamorphoses du dieu. Ce serait ainsi le cas du roi Hugon, déjà évoqué⁶⁰⁸ mais aussi celui d'Hérode ou d'Hérodiade : « Ces noms de Hérode et de Hérodiade, nous les prenons pour les appellations transformées de Wotan, qui fut jadis le grand dieu des Germains et Scandinaves, et de son épouse Frigga Holda, dite Goda par les paysans ou Horda ; la vraie, la grande Dame Blanche. Quand l'innombrable armée des anges chrétiens eut pris le Walhalla d'assaut, force avait été aux dieux proscrits du Nord de choir dans la démonaille et d'aller en enfer grossir les cohortes de la Mort et de la Perdition. »⁶⁰⁹

Odin est, dès cette époque, conçu comme la déformation du dieu Wotan : « Les mythologues allemands identifient le chasseur sauvage de leur légende au dieu Wodan (Odin) de leurs ancêtres, et l'un semble en effet parent de l'autre. On peut donc conclure à l'existence d'un dieu germain qui mène sa meute dans l'atmosphère et dans les profondeurs des forêts, et dont les pays de chasse et les chasseurs invoquaient naturellement la protection plus que toute autre. »⁶¹⁰

« L'origine du nom de *Woden* ou Odin se révèle par la racine étymologique de l'anglo-saxon Woodin, qui signifie le *féroce* ou le *furieux*. Aussi l'appelle-t-on dans le Nord le *chasseur féroce*, et en Allemagne *Groden'sheer* ou *Woden'sheer*. Woden, dans le duché de Brunswick, se retrouve sous le nom du *chasseur Hakelberg*. »⁶¹¹

Décrivant un « féroce chasseur »⁶¹², un auteur publié dans *La Semaine des familles* en 1860 le rattache au dieu germanique : « Cette légende est-elle un souvenir d'Odin ? Aussi bien, au pays de Mecklembourg, la chasse porte-elle le nom de l'ancienne idole, et dans d'autres pays celui de chasse Helquin ou Hel'sking, la chasse du roi des enfers. »⁶¹³

607 AMPÈRE J.-J., *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, tome 2, 3^e édition, Didier et C^{ie} Libraires-Éditeurs, Paris, 1870, p.129.

608 « En résumé, le roi Hugon me semble issu des décadences du culte d'Odin. » in : PÉAN, "Le roi Hugon", *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1865 (T17), p.147.

609 RECLUS Élie, *Les Croyances populaires, leçons sur l'histoire des religions, professées à l'Université nouvelle de Bruxelles. Première série. La Survie des ombres*, V. Giard & E. Brière Libraires-Éditeurs, Paris, 1908, p.79.

610 GAIDOZ Henri, *La rage & St Hubert*, A. Picard, Paris, 1887, p.39. Voir également la note 1, p.39 rapportant une légende danoise qui représenterait « le roi Odhin à la poursuite d'un cerf qui porte des anneaux d'or dans ses bois et qui l'entraîne dans l'empire de Holda. - Holda, litt. « la bonne dame » est le plus souvent divinité du ciel chez les Germains. »

611 « Traditions populaires. *Quarterly Review* » cité in : COLLIN DE PLANCY J., *Dictionnaire infernal : répertoire universel des êtres, des personnages, des livres [...]*, 6^{ème} édition, augmentée de 800 articles, H. Plon, Paris, 1863, p.317.

612 « Le féroce chasseur a pris sa course, il traverse les nuées ; monté sur un cheval inondé d'écume, escorté de ses compagnons qui brûlent en se tordant sur leurs étriers de feu, au milieu des hennissements lugubres, au milieu des hurlements sauvages de ses cents meutes de dogues, des fanfares sinistres d'autant de trompes, il poursuit sans repos le cerf noir aux cents andouillers, toujours harcelé par les suppliciés qui se précipitent pêle-mêle sur les pistes, poursuivant et poursuivi lui-même. » et « Le féroce chasseur entraîne la chasse aux mille replis de serpent, peut-être aura-t-il sonné si formidablement, que vous aurez cru qu'il a le tonnerre dans la poitrine. » in : BLIGNY, « Les bords du Rhin », *La Semaine des familles : revue universelle illustrée*, 1860/05/26 (A2,N35), Paris, 1860, p.553.

613 *Idem.*, p.553.

Certains auteurs évoquent le lien potentiel qui unirait Hellequin, figure associée aux chasses fantastiques, notamment en Normandie, avec la figure sombre que dépeint Goethe (1749-1832) dans un de ses poèmes, à travers la figure du *Roi des Aulnes* (*Erlkönig*).

A propos de cette ballade, Élie Reclus écrit qu'« il ne s'agit pas d'un *Erlkœnig*, Roi des Aunes, mais d'un *Hellkœnig*, Roi des Enfers. *Hællenkœnig*, en anglais *Hellking*, en patois normand *Hellequin*, est le dieu de la Mort. *Hellkœnig* se promène par la terre, va, vient, prend qui lui plaît, enfant ou vieillard, homme ou femme, l'expédie dans le sombre royaume. En temps ordinaire, il frappe ses victimes une à une ; mais quand il opère en grand, jouant de la guerre, de la peste ou de la famine, il ressemble à l'oiseleur qui pousse dans les filets une volée d'oiseaux pour la massacrer. Alors le Chasseur Noir, le Grand Tombeur d'hommes, s'appellera Alexandre ou César, Attila, Djengis ou Tamerlan, prendra le nom de ces terribles Rois et Empereurs, qui égorgent des peuples, abattent des villes, font de sanglantes boucheries et accomplissent les grandes chevauchées de la Mort. »⁶¹⁴

On retrouve ailleurs cette idée d'une filiation *Erlkœnig-Hellequin*, ce qui montre que cette hypothèse est loin d'être une conjecture isolée : « J'ai vu quelque part que ce mot *hellequin* ou *herlequin* est une corruption de deux mots de la langue scandinave, *earls Koning*, *roi des Earls*, espèces d'esprits qui peuplaient les régions célestes et venaient faire de temps en temps quelques visites aux habitants de la terre. Si cette étymologie est vraie, on peut dire, d'après ce qui précède, que la légende de la *chasse Helquin*, ne serait qu'une légende payenne christianisée. »⁶¹⁵

En 1885, Joseph Van den Gheyn signale également que : « *Helkin* ou *Herlekin* est la forme à peine altérée de *Ellenkin* « roi des Elfes », terme que les Anglo-Saxons avaient eux-mêmes tiré de *Ellenkœnig*, assimilation pour *Elfenkœnig* ou *Alfenkœnig* « roi des Elfes ou des Alfes. »⁶¹⁶

Certains auteurs vont jusqu'à établir un lien avec le personnage bien connu d'Arlequin : il serait alors l'héritier d'entités néfastes placées à la tête de chasses des morts⁶¹⁷.

« Par un hasard bien extraordinaire, c'est Odin qui a donné son nom à ce personnage grotesque qu'on fait avec vraisemblance remonter à l'ancienne comédie latine, au personnage d'Arlequin. En effet, celui qui conduit la bande bruyante des esprits s'appelait Helquin. Nos vieux

614 RECLUS Élie, *Les Croyances populaires* [op. cit.], p.81.

615 TOLLEMER A., *Journal manuscrit d'un sire de Gouberville et du Mesnil-au-Val, gentilhomme campagnard, au Cotentin, de 1553 à 1562*, [étude publiée dans le "Journal de Valognes" du 17 février 1870 au 20 mars 1872], impr. de G. Martin, Valognes, 1872, p.207.

616 VAN DEN GHEYEN J., *Essais de mythologie et de philologie comparée*, Paris, Palmé et Bruxelles, Société belge de librairie, 1885, p.115 (voir également, sur la figure d'Arlequin, le chapitre « Le personnage d'Arlequin », p.107-131).

617 « L'*Herlechinus* d'Orderic Vital s'appelle toujours, en Basse-Normandie, *Harlinquin*, comme le masque de ce nom, et c'est de là que vient le français Arlequin. » in : HÉRICHER E. (LE), « Histoire et glossaire du Normand, de l'Anglais et de la Langue française », *Mémoires de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches*, tome troisième, E. Tostain, Avranches, 1864, p.180.

auteurs parlent de la *mesnie* ou suite d'Helquin, c'est le *wuthendes Heer*, l'*armée furieuse* des Allemands, et primitivement, la *chasse d'Odin* des Scandinaves ; en latin on disait : *milités helkini* ou *herlkini*. Arlequin est le même nom à peine altéré. Le visage noir du Bergamasque a fourni peut-être un motif de le baptiser ainsi. Des personnages historiques ont été placés à la tête de cette chasse redoutable : en Danemark, les rois Abel et Waldemar, en Allemagne Charles-Quint, en Angleterre le roi Arthur, en France Charlemagne et Hugues Capet ; puis ces noms se sont effacés à leur tour de la mémoire du peuple comme s'était anciennement effacé celui d'Odin, et il n'est resté que le *grand veneur de Fontainebleau*, héritier éloigné, mais, comme on voit, direct du dieu scandinave. Tel est le chemin que font les croyances populaires à travers l'espace et le temps. Odin est devenu successivement le diable, Charlemagne, Arthur, Hugues Capet et Arlequin.

La tradition semble avoir voulu donner un gracieux symbole d'elle-même dans ces valkyries qui voyagent d'un bout du monde à l'autre, parmi les nuages. »⁶¹⁸

Amélie Bosquet, dans son ouvrage de 1845 portant sur la Normandie, affirme que le nom de Hellequin est la déformation de *Hell's King*, *Helle Kœnig*, c'est à dire du roi de l'enfer.⁶¹⁹ Elle ajoute que « cette transformation bouffonne d'un objet qui imprimait naguère, sinon le respect, au moins l'effroi, nous paraît dans toutes les conditions du naturel et de la vraisemblance. Il n'est rien comme le temps et l'usage populaire pour faire franchir au sublime le pas qui le sépare du ridicule ; voilà pourquoi tout doit finir par des chansons. »⁶²⁰

« Le nom de *Hellequin*, qu'on lui donnait au moyen âge et qui a peut-être quelque rapport avec celui d'*Elfen-Koenig*, le roi des elfes, a passé ensuite à l'un des personnages du théâtre bergamasque, Arlequin. »⁶²¹

On retrouve encore la supposition de cette étonnante parenté chez Jules de Glouvet en 1882 :

« Quand à la dénomination, très répandue et dans tous les cas très Angevine de Chasse-Annequin, voici, croyons-nous, son origine :

La ville d'Arles, - la première convertie des Gaules, - possédait un vaste cimetière païen que l'on nommait partout, car il était célèbre, "Ely-Camps", altération abrégative de "Champs-Élysées". Jésus-Christ vint, dit-on, le bénir lui-même et en faire un cimetière chrétien. Alors on voulut enlever au nom son air de paganisme, et "l'Ely-Camps" fit place à "l'Arles-Camps". Toutefois, il faut noter que le peuple conserva et confondit les deux dénominations. Je doute que tous ces mânes païens et chrétiens fissent bon ménage, logés si près des uns des autres, à l'heure ténébreuse où s'éveillent les trépassés. Mais ce fut bien autre chose quand Charlemagne eut remporté, à ce lieu même, une grande victoire sur les Sarrasins, qui furent massacrés par

618 AMPÈRE J.-J., *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne* [op. cit.], p.129-130.

619 BOSQUET Amélie, *La Normandie, romanesque et merveilleuse: traditions, légendes, et superstitions populaires de cette province*, J. Techener, Paris, 1845, p.70.

620 *Idem.*, p.71.

621 MAURY A., *Croyances et légendes du Moyen-âge*, H. Champion, Paris, 1896, « Appendice », p.375-376.

milliers et enterrés dans "l'Arles-Camps". Dès lors on devine à quelles horribles luttes se livrèrent, durant les nuit, tant de morts si disparates. Ce furent de vraies batailles fantastiques entre damnés des trois religions, et le vacarme en fut tel qu'il répandit au loin l'épouvante parmi les vivants. Ces effroyables tempêtes nocturnes, ces déchaînements et ces cris sinistres firent une telle impression sur l'esprit du peuple, que peu à peu les mots "Ely-Camps" ou "Arles-Camps" devinrent synonymes de tous les bruits mystérieux que les ténèbres grossissent et que l'imagination rend diaboliques. Bien entendu qu'en s'éloignant et en voyageant, mieux encore en vieillissant, cette tradition fut altérée, tant dans son nom que dans sa nature originelle. En effet, par la suite des temps, on découvre partout une légende fantastique baptisée, soit "Alichino", par le Dante ; soit "Herlikinus", par Pierre de Blois ; soit "Hielkin", par les frères Grimm, etc. Le roi des Aunes s'appelle "Erlenkœnig" ; Walter Scott nous parle de "Hellequin". Arrivé là, il est facile de comprendre comme quoi notre Allequin ou Annequin est cousin de tous ces gens-là, et comme eux petits-fils d'Arles-Camps, Ely-Camps, Erle-champs, et par contraction Allechamps, en tenant compte de la prononciation *ch* en *qu*, que nous enseignèrent les Italiens.

Quelques érudits ont émis l'idée de désigner, pour auteur de cette lignée, le vénérable Alcuin, compagnon de Charlemagne ; et la chronique de Normandie invoque, sans autre démonstration, le nom de Charles-Quint. Mais ce ne sont là que des hypothèses toute gratuites, basées sur une simple analogie de consonances, et l'on m'accordera que ces deux personnages n'ont évidemment aucun des titres que possèdent à un degré si éminent les auteurs de diableries nocturnes du cimetière pagano-christiano-musulman. Notez, de plus, qu'une semblable parenté des noms et de traditions entre une légende de Provence et une légende d'Anjou s'explique très bien par les liens étroits qui unirent ces deux provinces sous René de Sicile.

J'invoquerais, s'il en était besoin, l'autorité de M. Génin, qui a réclamé dans une solide dissertation la même filiation pour l'illustre Arlequin, personnage en effet très noir et fort bariolé, ressemblant assez de figure au diable des mystères, et qui, avant d'être le vulgaire pantin d'aujourd'hui, fut certes un être des plus étranges et sentant fort le soufre. »⁶²²

622 CUSSIÈRE Loys de (auteur supposé), *Histoires du vieux temps*, par Jules de Glouvet, C. Lévy, Paris, 1882, note 1, p.278-280.

TROISIÈME PARTIE :

DES CHASSES FANTASTIQUES AUX CHASSES FANATIQUES

Nous avons vu que le XIX^e siècle est marqué par la volonté de dompter et de maîtriser la violence des hommes afin de la faire disparaître sur le long terme. L'évolution du rapport de l'homme à la nature bouleverse le regard projeté sur l'animal : ce dernier commence à avoir des droits.

Alors que la critique de la chasse contre les bêtes commence à prendre de la voix, la chasse de l'homme contre l'homme semble au contraire passée sous silence. Quant à ceux qui la dénoncent sous toutes ses formes, ils sont rarement entendus.

Les chasses fantastiques, fantasmagoriques, irréelles, fantomatiques, appartiennent au XIX^e siècle : le siècle suivant possède quant à lui ses chasses fanatiques, morbides, sordides et cauchemardesques mais malheureusement réelles, trop réelles.

Il s'agit du drame d'une époque qui invente la masse et réinvente le massacre. Elle enfante ainsi un nouveau monstre : le massacre de masse⁶²³. Sa violence intrinsèque conclut qu'il faut repenser totalement les concepts de civilisation, d'ordre et de progrès. Le siècle en effet s'écroule sous les coups de boutoir de la barbarie, du chaos et d'une violence en apparence archaïque mais bel et bien, par de nombreux aspects, extrêmement moderne.

Les Grecs anciens appelaient la chasse « l'art de conduire les chiens », la *cynégétique*. Nous tenterons dans cette partie de comprendre pourquoi cette époque, non seulement a conduit d'une poigne de fer ses molosses, ses mâtins, ses cerbères, mais les a aussi lâchés dans toute l'Europe.

Pourquoi les révolutions nationales marquées par l'esprit de 1848 se sont-elles achevées, un siècle plus tard, par le besoin inexorable de forger, à travers le terme de génocide, un nouveau mot et un nouveau concept de massacre des peuples à grande échelle ?

Cette partie n'est que le prolongement de notre réflexion sur la place de la cynégétique (réelle ou fantasmée) à l'époque qui nous intéresse (1848-1948). En aucun cas nous ne proposons une explication systémique de la violence du siècle, ce qui serait une approche éminemment réductrice, surtout en fonction du peu de pages que nous consacrons à un sujet qui nécessite, si ce n'est plusieurs vies, plusieurs années d'études et de lectures approfondies.

Nous prolongeons simplement la réflexion entamée sur les chasses dites fantastiques pour l'étendre aux chasses fanatiques de la première moitié XX^e siècle.

623 « Notre époque a été un âge de meurtre de masse. Il serait même plus juste de dire que les meurtres de masses et les éliminations comptent parmi les caractéristiques qui définissent notre époque. » GOLDHAGEN D.J., *Pire que la guerre: massacres et génocides au XXe siècle*, Paris, Fayard, 2012, p.73.

CHAPITRE I : CONDUIRE ET LÂCHER LES CHIENS : DIMENSIONS PRÉDATRICES D'UN SIÈCLE

1.1/ LE TOURNANT DU NATIONALISME

Résumer le concept de nation et le nationalisme en quelques lignes n'est pas chose aisée. Le grand tournant du nationalisme a lieu au moment où ce dernier se tourne vers la notion d'État-nation. À partir de cet instant, la nation ne fait plus qu'un avec l'État et inversement.

La nation est pensée pendant et par la Révolution française : avec la mort du roi, le contrat social est rompu et doit être refondé. C'est d'abord une valeur de gauche, tranchant avec l'Ancien Régime, mais « le sentiment nationaliste passe de gauche à droite en 1871. »⁶²⁴. Il est au départ tourné vers l'universel et un certain pacifisme : dans l'idée des patriotes d'alors, lorsque toutes les nations européennes seront les maîtresses de leur destin, alors la guerre n'aura plus de raison d'être.

Il se trouve cependant que là où l'affirmation nationale a triomphé, elle s'est retrouvée confrontée à un problème lancinant : celui de l'homogénéité nationale. En effet, nombreux sont les pays d'Europe à se rendre alors compte de leur diversité profonde, et il est probable que l'idée même de la nation a renforcé les différences.

En outre, le nationalisme a aiguisé certains inimitiés entre voisins, en insistant notamment sur la nécessité de protéger et de maintenir intacts l'État et le tracé des frontières, voire en revendiquant d'autres territoires. « Le terme "nationalisme" apparut à la fin du XIX^e siècle pour désigner, en France et en Italie, divers groupes d'idéologies de droite, prompts à brandir le drapeau national à la fois contre les étrangers, les libéraux et les socialistes, et en faveur de cette politique agressive d'expansion qui deviendrait une de leurs principales caractéristiques. »⁶²⁵

Selon Benedict Anderson, la nation est « une communauté imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine »⁶²⁶ : imaginaire dans le sens où un certain nombre d'individus se retrouvent autour d'images, de valeurs et de principes communs qu'ils se savent partager. La

624 FRANÇOIS S. et N. LEBOURG, *Histoire de la haine identitaire: mutations et diffusions de l'altérophobie*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, coll.« Pratiques (et représentations) », n° 9, 2016, p.15.

625 HOBBSAWM E.J., *L'Ère des empires: 1875-1914*, Paris, Fayard, 1989, p.188-189.

626 ANDERSON B., *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, p.19.

langue d'État, parfois future langue de la nation, joue un rôle considérable : « c'est la langue d'imprimerie, non *une* langue particulière en soi, qui invente le nationalisme. »⁶²⁷

L'appartenance à une nation, l'idée de sentiment national, relève de l'imaginaire : c'est une construction mentale, une représentation et non un fait biologique et naturel. Arnold van Gennep, dans son *Traité comparatif des nationalités* de 1922 insiste sur son aspect irrationnel :

« L'observation directe prouve que, le choix libre étant assuré et les conditions naturelles étant normales, l'intérêt se subordonne au sentiment. Il en est donc de la nationalité comme de l'amour : le sentiment prime, et c'est après coup seulement qu'on tente de l'expliquer par des raisonnements. »⁶²⁸

Dans un texte écrit avant la Première Guerre Mondiale, Max Weber évoque en ces termes le sentiment national polonais : « D'autre part jusqu'à une date récente, aucun "sentiment national" polonais conscient n'était répandu – du moins dans une mesure notable – parmi les Polonais de Haute-Silésie, sentiment national étant pris ici dans le sens de contraste avec le groupe politique prussien, essentiellement fondé sur la communauté de langue allemande. C'étaient des "Prussiens" loyaux mais passifs, tant ils s'intéressaient peu au groupe politique national de l'"Empire allemand". Dans leur masse du moins, ils n'éprouvaient nul besoin conscient – ou fort en quelque façon que ce soit – de se séparer de leurs concitoyens de langue allemande. Le "sentiment national" qui se développe sur le terrain de la communauté linguistique faisait donc ici totalement défaut ; de plus, on ne pouvait encore parler d'une "communauté culturelle", étant donné le manque de culture. »⁶²⁹

Le fait de tendre vers une langue unique entraîne une hiérarchisation des différents dialectes et parfois une stigmatisation et une volonté de détruire toute concurrence. En un sens, la nation est fabriquée : par l'école, l'imprimerie, le journal, le service militaire...

« Progressivement s'est mise en place l'idée que l'appartenance nationale doit être basée sur des critères culturels, et notamment linguistiques. Les sociétés sont désormais représentées comme des ensembles d'individus censés être libres et égaux (innovation majeure naturellement) mais censés également avoir tous quelque chose en commun : une culture, censée être spécifique, éternelle, immuable. »⁶³⁰

Certaines nations sont le fruit de l'histoire sur une longue durée : c'est parfois l'objet d'une lente construction, souvent impulsée par la volonté des monarques à l'époque médiévale de renforcer leur autorité sur les seigneurs locaux. Renan affirme qu'une nation se doit de savoir

627 *Idem.*, p.138.

628 VAN GENNEP A., *Traité comparatif des nationalités*, Paris, Ed. du C.T.H.S., 1995, p.12.

629 WEBER M., *Économie et société, tome 2 : L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Plon, 1995, p.141.

630 BABADZAN Alain, « L'invention des traditions et l'ethnologie : bilan critique » in : DIMITRIJEVIC D. (direction), *Fabrication de traditions, invention de modernité*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2004, p.321.

oublier : notamment les massacres, les tueries et les humiliations qui jalonnent les constructions des entités politiques :

« Or l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses. Aucun citoyen français ne sait s'il est burgonde, alain, taïfale, visigoth ; tout citoyen français doit avoir oublié la Saint-Barthélemy, les massacres du Midi au XIII^e siècle. Il n'y a pas en France dix familles qui puissent fournir la preuve d'une origine franque, et encore une telle preuve serait-elle essentiellement défectueuse, par suite de mille croisements inconnus qui peuvent déranger tous les systèmes des généalogistes. La nation moderne est donc un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens. »⁶³¹

La nationalité française passe par le refus de considérer comme remarquables les différentes identités locales que le pays recouvre. En un sens, la nationalité française est inclusive : basques, catalans, bretons, flamands, auvergnats et corses, tous, par une langue commune, sont fondus dans la masse nationale. « La nationalité française, c'est la citoyenneté française : ethnies, histoire, langue ou patois parlé chez soi n'ont aucune incidence sur la définition de la "nation". »⁶³²

Cette construction française s'est faite à partir d'un État fort, solidement implanté et historiquement centralisé. « Le sentiment national français s'est construit lentement durant tout le Moyen Âge. Chaque époque y a contribué, les périodes de crise plus que les autres. Il convient de distinguer dans cette élaboration séculaire plusieurs problèmes différents : l'apparition de chaque symbole national, le sens variable qu'on lui donne et l'imbrication de ceux-ci en mythes cohérents et ordonnés, qui fut une étape postérieure. »⁶³³

Mais l'histoire elle-même est réquisitionnée au service de la nation. « Toutes les traditions inventées utilisent, dans la mesure du possible, l'histoire comme source de légitimation de l'action et comme ciment de cohésion du groupe. [...] L'élément d'invention est ici profondément clair, depuis que l'histoire, qui est devenue une partie du fond de la connaissance ou de l'idéologie de la nation, de l'État ou des mouvements, n'est pas ce qui s'est conservé effectivement dans la mémoire populaire, mais ce qui a été sélectionné, peint, popularisé et institutionnalisé par ceux dont c'est la fonction. »⁶³⁴

La formation de la nation passe donc par une certaine vision de l'histoire, pourvue d'un sens utilitaire. « A l'aube du XIX^e siècle, les nations n'ont pas encore d'histoire. Mêmes celles qui ont déjà identifié leurs ancêtres ne disposent que de quelques chapitres incomplets d'une narration dont

631 RENAN E., *Qu'est-ce qu'une nation? et autres écrits politiques*, Paris, Imprimerie nationale, coll.« Acteurs de l'histoire », 1996, « Qu'est ce qu'une Nation ? » (conférence prononcée à la Sorbonne le 11 mars 1882), p.228.

632 HOBBSAWM E.J., *Nations et nationalisme depuis 1780: programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992, p.167.

633 BEAUNE C., *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 1985, p.339.

634 HOBBSAWM E.J. et T. RANGER (direction), *L'invention de la tradition*, Paris, Ed. Amsterdam, 2012, p.39.

l'essentiel est encore à écrire. A la fin du siècle, elles sont en possession d'un récit continu qui retrace un long cheminement dont le sens, malgré toutes les vicissitudes, tous les obstacles, est donné par le génie national. Histoire achevée si la nation a accédé à son indépendance, histoire qui annonce un prochain avenir radieux si le combat pour la liberté est encore à mener. »⁶³⁵

« Avec leurs confrères philologues et géographes, dans les établissements supérieurs, les historiens ont contribué à la construction de l'identité nationale et à l'attachement à la grande patrie, en instruisant dans cette voie des nouveaux fonctionnaires de l'État, des juges, des journalistes et publicistes, et en y préparant les cœurs des volontaires et des milliers de conscrits du service militaire obligatoire, lui-même en expansion. »⁶³⁶

Cette vision et cette utilisation de l'histoire ont servi de justification et de légitimation à certaines revendications identitaires, culturelles et territoriales. « Au XIX^e siècle, sous l'influence de la révolution et du romantisme, et avec l'échec politique apparent du vieil ordre aristocratique, les intellectuels et les hommes politiques ont créé des nations nouvelles, des nations dont ils ont ensuite projeté l'image rétrospectivement dans un passé lointain, celui du haut Moyen Age. »⁶³⁷

Cependant le concept de nation ne peut être réduit à l'état d'une pure fiction ou, tout du moins, d'une simple représentation mentale. Il faut une certaine quantité de matière préexistante pour bâtir l'édifice. On connaît l'exemple du Birobidjan, cet état créé ex-nihilo pour les Juifs du monde soviétique et qui ne remporta jamais l'adhésion :

« Les Juifs ont posé problème. Aussi – l'histoire est exemplaire –, créa-t-on en 1933, la "région autonome du Birobidjan", comme *territoire juif*, avec une langue, une presse, une culture, des écoles. C'est un pays fantasmagorique, au nord de Vladivostok, pur artefact, qui ne compta jamais plus de deux mille ressortissants de la culture juive, toujours vide en quelque sorte de la population pour laquelle il fut fabriqué. »⁶³⁸

En France, le Second Empire et la III^e République ont fait le choix d'intégrer des populations, parfois de manière humiliante et douloureuse, mais finalement rarement violente : hormis lors des troubles politiques et des guerres civiles, la construction et la fabrique d'une identité collective nationale se sont faites dans une relative douceur, notamment en comparaison avec les autres constructions nationales européennes.

635 THIESSE A.-M., *La création des identités nationales: Europe XVIIIe - XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p.133.

636 SAND S., *Crépuscule de l'histoire.*, Paris, Editions Flammarion, 2015, p.206.

637 GEARY P.J., *Quand les nations refont l'histoire: l'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, Flammarion, 2004, p.29.

638 HÉRITIER F., *De la violence: séminaire. Bd. I: ...*, Paris, Odile Jacob, coll.« Séminaire de Françoise Héritier », 2005, p.48.

Certaines entités, appelant à créer la nation dont elles rêvaient, ont dû commencer par inventer leur propre État. Dans ce cas le nationalisme a pu se construire sur l'exclusion. A défaut de pouvoir intégrer l'autre, l'aboutissement de certaines nations est passé par un processus d'expulsion et de destruction. Pour cela, des grandes opérations ont été lancées : elles font partie intégrante de notre étude parce qu'elles ont pris l'allure de grandes chasses, de chasses menées à l'échelle de régions entières, de pays entiers et même d'un continent.

Le nationalisme possède un potentiel cynégétique énorme. « La suite logique d'une tentative de création d'un continent bien proprement divisé en États territoriaux cohérents, chacun d'eux étant habité par une population distincte homogène sur le plan ethnique et linguistique, était l'expulsion ou l'extermination massive des minorités. Tel était, et reste, la *reductio ad absurdum* meurtrière du nationalisme dans sa version territoriale, bien que cela n'ait pas été totalement démontré avant les années 1940. »⁶³⁹

On retrouve alors au sein du nationalisme la volonté d'imposer une langue unique, conçue comme le fondement même de la nation. « Ce n'est qu'au cours du XIX^e siècle que la langue a acquis la valeur d'un symbole nationalitaire [...] »⁶⁴⁰ affirme Van Gennep avant de d'évoquer l'exemple des Borusses : « Les paysans borusses n'ont pas disparu ; ils ont seulement adopté, les uns des dialectes germaniques, les autres des dialectes polonais. »⁶⁴¹

Mais le déclin de certaines langues suscite des réactions paradoxales comme celle qui vise à sauver les traditions populaires et les dialectes. En France, une telle motivation se trouve être impulsée par le pouvoir : « Alors que le français n'est encore parlé couramment que dans les trois cinquièmes des communes et que de nombreux folklores restent très dynamique, le pouvoir s'inquiète d'une possible disparition des cultures traditionnelles et lance une grande enquête nationale sur le sujet. En outre, plusieurs mouvements s'attachent à préserver les langues et les coutumes, tel le Félibrige provençal, né en 1854, autour de Roumanille et de Mistral. »⁶⁴²

Ces entreprises, que nous avons déjà évoquées à travers le folklorisme, participent à une certaine invention du territoire et de la tradition⁶⁴³. « Ainsi émerge un paradigme identitaire régional. Celui-ci fige une série de représentations, fixant un stéréotype local, totalement atemporel

639 HOBBSAWM E.J., *Nations et nationalisme depuis 1780: programme, mythe, réalité*, [op. cit.], p.247.

640 VAN GENNEP A., *Traité comparatif des nationalités* [op. cit.], p.69.

641 *Idem.*, p.75.

642 ANCEAU E., *La France de 1848 à 1870: entre ordre et mouvement*, Paris, Librairie Générale Française, 2002, p.188.

643 « Les "traditions inventées" désignent un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé. En fait, là où c'est possible, elles tentent normalement d'établir une continuité avec un passé historique approprié. »
in : HOBBSAWM E.J. et T. RANGER (direction), *L'invention de la tradition* [op. cit.], p.28.

et asocial, conçu comme un « noyau culturel » (au sens de la plus petite parcelle de matière, indivisible et indestructible) commun en tous temps et à tous les hommes d'une région ou d'un groupe donnés. En référence à ce noyau, conçu sur la base d'images du XIX^e siècle, on s'assurera dorénavant d'une supposée authenticité de l'appartenance territoriale. »⁶⁴⁴

Le nationalisme va donc, au nom d'une légitimité passée et profondément fantasmée, façonner le monde qui l'entoure pour correspondre à un idéal. « En général, l'idéologie nationaliste est imprégnée de raisonnements erronés. Ses mythes inversent la réalité : elle prétend défendre la culture populaire alors qu'en fait elle forge une haute culture ; elle prétend protéger une société populaire ancienne alors qu'elle contribue à construire une société de masse anonyme. (L'Allemagne prénationaliste était composée d'une multiplicité de vraies communautés dont la plupart étaient rurales, tandis que l'Allemagne unifiée postnationaliste était essentiellement une société de masse industrielle. [Le nationalisme] prône la continuité et s'en proclame le défenseur, mais il doit tout à une rupture décisive, considérable et profonde de l'histoire de l'humanité. Il prône la diversité culturelle et s'en proclame le défenseur quand en fait, il impose l'homogénéité, à la fois à l'intérieur des unités politiques et, à un moindre degré, entre elles. Sa propre image est le reflet inversé de sa vraie nature, avec une netteté et une ironie rarement égalées par d'autres idéologies couronnées de succès. »⁶⁴⁵

Ainsi le nationalisme repose sur un phénomène ancien : la meute de chasse. Avec le nationalisme, les masses entrent en jeu. « Le nationalisme est l'un des facteurs d'irruption des masses dans la vie internationale. »⁶⁴⁶ Il rassemble, il unit. En cela le nationalisme peut être perçu comme un phénomène au frontière du religieux : « une nation est un principe spirituel, résultant des complications profondes de l'histoire, une famille spirituelle, non un groupe déterminé par la configuration du sol. »⁶⁴⁷

Le culte de la nation en tant que corps unique, purifié après une étape de déportation et parfois de destruction des minorités ethniques, est clairement visible. C'est sur une communion autour du sang de l'Autre, de l'Étranger, que les membres d'une nation peuvent célébrer leur triomphe.

644 PIZZORNI Florence, « L'anthropologue, « révélateur » des traditions : chercheur ou inventeur ? » in : DIMITRIJEVIC D. (direction), *Fabrication de traditions, invention de modernité*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2004, p.309.

645 GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, coll.« Bibliothèque historique Payot », 1989, p.177.

646 BOURGUINAT N. et B. PELLISTRANDI, *Le 19e siècle en Europe*, Paris, Armand Colin, 2003, p.25.

647 RENAN E., *Qu'est-ce qu'une nation? et autres écrits politiques [op. cit.]*, « Qu'est ce qu'une Nation ? » (conférence prononcée à la Sorbonne le 11 mars 1882), p.240.

« Chacun sait qu'il y a une culture de la Nation comme il y a eu une culture de la Race dans le III^e Reich, et l'on n'a pas le droit d'ignorer que l'un comme l'autre contiennent en puissance de l'identité meurtrière. »⁶⁴⁸

« A l'âge nationaliste, les sociétés se vouent un culte à elles-mêmes, de manière tout à fait ouverte et impudente, au mépris de toute pudeur. A Nuremberg, l'Allemagne nazie ne s'est pas vénérée en prétendant adorer Dieu ou même Wotan ; elle s'est adorée elle-même ouvertement. »⁶⁴⁹

La nation, qui semble être une réponse apportée à l'angoisse de la modernité, est paradoxalement elle-même génératrice d'inquiétude : « Le passage de la nation comme principe intemporel à l'État-nation, organisation qui ne peut perdurer qu'en s'adaptant, met au jour cette contradiction entre fixité et évolution. Et fait naître une angoisse : la disparition de la nation. La nation éternelle, en s'incarnant, devient sujette à la morbidité et à la mortalité. C'est au moment où triomphe l'État-nation comme forme d'organisation politique par excellence, à la fin du XIX^e siècle, que le discours sur la décadence de la nation prend toute sa force. »⁶⁵⁰

Il faut ajouter également la crainte des foules et des émeutes. La masse prolétarienne inquiète : certains intellectuels n'hésitent pas à voir en elle les marques d'une bestialité qui effraie. Ainsi Cesare Lombroso affirmait pouvoir « débusquer dans la structure faciale des criminels ou des anarchistes des traits similaires à ceux des grands singes »⁶⁵¹

Apparaît également la peur de l'invasion, de la domination étrangère voire de l'éradication. « Le livre [*L'invasion jaune* de Danrit (1909)], qui rencontra immédiatement un immense succès, s'achève sur la vision de cavaliers barbares descendant les Champs-Élysées avec des têtes blanches plantées sur des piques. Partout en Europe, la peur du péril jaune était présente : Bismarck avouait sa crainte de voir un jour "les Jaunes faire boire leurs chameaux dans le Rhin", et l'écrivain anglais Sax Rohmer créa en 1913 le personnage du Docteur Fu Manchu, un premier roman au succès si fracassant qu'il sera suivi d'une quinzaine d'autres. »⁶⁵²

Le nationalisme va unir des individus autour du concept de nation et de l'idée d'un peuple uni et unique, indivisible, entier. Il affirme faire renaître des nations de leur cendre : en réalité il les façonne. Issue de la modernité, nouvelle forme d'organisation sociale et de représentation mentale, la nation possède une face archaïque, vrai revers de la médaille. Le nationalisme promet de faire

648 DETIENNE M., *Comparer l'incomparable*, Paris, Editions du Seuil, 2009, p.173.

649 GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, coll.« Bibliothèque historique Payot », 1989, p.87.

650 THIESSE A.-M., *La création des identités nationale [op. cit.]*, p.235.

651 TRAÏNI C., *La cause animale (1820-1980): essai de sociologie historique*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, 2011, p.66.

652 RUSCIO Alain, « Blanc, couleur de l'empire » in : LAURENT S. et T. LECLÈRE (dir.), *De quelle couleur sont les Blancs ? des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, Paris, La Découverte, coll.« Cahiers libres », 2013, p.94.

d'une fiction (la nation à venir) une réalité (la nation, indépendante et souveraine). Pour cela il va avoir recours à une arme qui n'a rien de neuf ni de moderne : la meute de chasse.

1.2/ L'INVENTION DES MASSACRES DE MASSE

Quand il ne peut pas les assimiler ou les déplacer, le nationalisme ne va pas hésiter à éliminer par tous les moyens possibles les populations allogènes. En rassemblant la masse derrière son étendard, le nationalisme divise l'échiquier politique en deux camps : les partisans de la nation et ceux qui s'opposent ou entrent en contradiction avec cette dernière. Quand les menaces, les accords, les opérations de terreurs ne suffisent pas, les nationalistes jouent leur dernière carte : la suppression. Le XIX^e et le XX^e siècles réinventent la masse et le massacre et aboutissent aux massacres de masse. Le massacre est un instrument politique qui vise à soumettre une population, à la faire quitter un territoire, voire à la supprimer. Le massacre est également un acte cynégétique exécuté par des individus qui apparaissent dès lors comme de véritables chasseurs.

« Le terme du massacre est forgé en français vers 1100, mais ne devient courant qu'au XVI^e siècle, en Occident. Il remonte à l'ancien picard *machecler* qui désigne la massue ou masse, un mot dérivé du latin populaire *matteuca*. Il est donc lié à la technique d'un instrument grossier ; il signifie une opération maladroite, caractérisée par sa nature dévastatrice. Il connaît alors deux évolutions sémantiques : d'une part, il désigne un "abattoir" et, au XVI^e siècle, il entre dans le vocabulaire de la vénerie pour définir par métonymie la tête du cerf que l'on conserve comme trophée ; d'autre part, dès le XII^e siècle, il prend le sens de "mise à mort d'un grand nombre d'individus". La banalisation du terme au XVI^e siècle, liée aux guerres de Religion entre catholiques et protestants, infléchit le terme vers son acceptation moderne. »⁶⁵³

« Nul n'est besoin de rappeler le lien sémantique et anthropologique entre chasse et massacre. A la chasse, l'hallali est suivie du "massacre" du gibier, et le massacre est également le trophée du chasseur, les bois du cerf par exemple. Si l'utilisation rhétorique du nettoyage était liée à une certaine image de l'ennemi, la chasse l'est tout autant. Elle est liée à un ennemi animalisé en bête sauvage. »⁶⁵⁴

653 EL KENZ David, [Présentation] « Le massacre, objet d'histoire », in : EL KENZ D. (dir.), *Le massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard, coll.« Collection Folio histoire », n° 138, 2005, p.8.

654 BEAUPRÉ Nicolas, « Écrire pour dire, écrire pour taire, écrire pour tuer ? La littérature de guerre face aux

Le massacre évoque le trophée, la tête d'un animal tué lors d'une chasse. Son lien avec la chasse est fort : il est lié à l'hallali, au grand final de la chasse qui voit s'abattre le coup de grâce. C'est généralement une mise à mort collective et fortement ritualisée.

La victime humaine désignée est réduite par ce moyen à l'état d'animal qu'on chasse et qu'on tue. « Nul doute pourtant que la déshumanisation opère bien ici à travers cette animalisation de l'Autre qui le place hors du champ des relations humaines. On commence à le tuer avec des mots qui disqualifient son humanité. Depuis le Moyen Age, le mot "massacre" signifie d'ailleurs la mise à mort d'animaux – comme, par exemple, dans la chasse à courre. Et la tête du sanglier, trophée exposé dans la grande salle du château, a pour nom "massacre". Ainsi tuer des "bêtes" prétendument humaines devient tout à fait possible. »⁶⁵⁵

« Chasser » possède un double sens : poursuivre et expulser. « Il y a la chasse poursuite et la chasse expulsion. La chasse qui capture et la chasse qui exclut. »⁶⁵⁶ Sans doute parce qu'en poursuivant, l'on expulse et que pour expulser, déporter, faire fuir il faut nécessairement donner la chasse.

Les premières victimes de ces massacres de masse sont généralement juives : « La première flambée d'antisémitisme violent éclate dès 1882 à Alger, puis en 1883 à Oran et à Sétif. [...] La seconde flambée de violences débute dans les années 1930 : l'antisémitisme est alimenté par les doctrines nazies et les violences verbales d'une certaine presse sont de véritables appels au pogrom. De sérieux incidents ont effectivement lieu en 1934 à Oran, où 700 Arabes miséreux se jettent sur la population israélite (23 morts, 37 blessés juifs, 3 morts et 35 blessés musulmans). »⁶⁵⁷

Le pogrom est une véritable chasse aux Juifs. « Le terme pogrom, d'origine russe, qualifie une attaque meurtrière dirigée par une fraction de la population contre une autre, suivie de déprédations et de vols contre les biens ainsi que de violences et de sévices contre les personnes humaines entraînant souvent la mort. »⁶⁵⁸

« Un pogrome est une espèce de rage. Elle n'atteint pas les animaux, mais seulement les hommes et, en particulier, les militaires et les étudiants. Qui la leur communique ? [...] Un pogrome est comme un incendie de forêt : le premier arbre qui flambe allume tous les autres. »⁶⁵⁹

massacres et aux violences extrêmes du front ouest (1914-1918) » in : *idem.*, p.312.

655 SÉMELIN J., *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, coll.« La couleur des idées », 2005, p.59.

656 CHAMAYOU G., *Les chasses à l'homme : histoire et philosophie du pouvoir cynégétique*, Paris, Fabrique, 2010, p.8.

657 PHILIPPE B. et N. GUTMAN, *Les Juifs dans le monde contemporain*, Paris, MA Editions, 1986, p.18.

658 *Idem.*, p.175-176.

659 LONDRES A., *Le Juif errant est arrivé*, Paris, Arléa, 1997 (1929), p.85.

Si le nationalisme joue un rôle prépondérant dans la plupart des tueries du XIX^e et du XX^e siècle, il est loin d'avoir le monopole du massacre et de l'expulsion. Les sociétés se construisent et se renforcent au détriment de petits groupes isolés et souvent persécutés et martyrisés.

Ainsi, l'époque médiévale connaît de nombreuses chasses menées contre les juifs et les lépreux. Lors de la révolte des Pastoureaux (14^e siècle), la foule s'en prend aux juifs, qui, acculés, préfèrent s'entre-tuer pour ne pas tomber entre les mains de leurs assaillants.

« Bientôt, il ne resta plus qu'un seul homme, celui qui avait dépensé le plus d'ardeur à la tuerie. Lui, du moins, restait, et devait affronter la folie des attaquants. Il descendit et, pour les apitoyer, se fit accompagner des enfants restants, terrorisés. Les Pastoureaux, tenant enfin une victime à immoler, "le dépecèrent pièce par pièce". Que firent-ils des enfants ? Ils les baptisèrent. »⁶⁶⁰

En cas de crise soudaine, les mécontents et les apeurés se jettent sur ceux qui apparaissent comme de véritables boucs émissaires : « Au printemps de 1321, on déplora en Aquitaine un certain nombre de morts dues à des puits contaminés. La réaction fut unanime : voilà le commencement du complot. Ce fut le massacre. Dans un certain nombre de villes, la populace se rua sur les léproseries et les ghettos, et fit un carnage. »⁶⁶¹

L'acte de chasser et de massacrer ceux que l'on juge responsables d'un certain nombre de malheurs semble solidement ancré et ce, depuis longtemps. Au XVII^e siècle, les Bohémiens de France sont sévèrement frappés : « La déclaration de juillet 1682, voulue par Colbert et signée par Louis XIV, était dirigée "contre les Bohèmes et ceux qui leur donnent retraite". Elle demandait aux baillis, aux sénéchaux et à leurs lieutenants d'arrêter et de faire arrêter les hommes afin qu'on les conduise aux galères, à perpétuité, en dehors de tout délit constaté, tandis que les femmes, séparées des premiers, devaient être tondues et, au cas où elles continueraient à "mener la vie de Bohémiennes", fustigées et bannies. »⁶⁶²

Dans *Le viol des foules par la propagande politique*, paru pour la première fois en France en 1939, Serge Tchakhotine écrit, en écho avec son temps, que « les mouvements populaires, issus de l'effervescence causée par les croisades, étaient, surtout en Allemagne, *toujours suivies de massacres de juifs.* »⁶⁶³

Yves Ternon insiste sur l'importance des croyances (notamment des peurs et des fantasmes) qui, généralement en période de crise, semblent unir la société autour d'un but commun et souvent

660 GOBRY I., *Philippe V : frère de Louis X, 1316-1322*, Paris, Pygmalion, coll.« Histoire des rois de France », 2010, p.148.

661 *Idem.*, p.150.

662 FILHOL Emmanuel, « De la couleur des Tsiganes en France » in : LAURENT S. et T. LECLÈRE (dir.), *De quelle couleur sont les Blancs ? [op. cit.]*, p.272.

663 TCHAKHOTINE S., *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1992, p.311.

sanglant : « Du XV^e siècle au XVIII^e siècle, une chasse aux sorcières livra aux flammes du bûcher des milliers – des dizaines de milliers peut-être – de femmes accusées de pactiser avec le diable. Cette persécution, qui atteint son paroxysme de 1560 à 1680, permet de saisir les mécanismes par lesquels un fond endémique de croyances, de mythes et de légendes enfouies dans l'inconscient collectif resurgit lors des périodes de tension pour se transformer en un ensemble irrationnel géré par la raison d'État. »⁶⁶⁴

La colonisation est également l'occasion d'un certain nombre de massacres. « Rappelons qu'entre 1840 et 1872 presque un tiers des habitants de l'Algérie ont disparu à la suite des conflits et de famines causées par les razzias et les destructions systématiques commises par les colonnes infernales de Bugeaud et de ses affidés, et plus tard par leurs successeurs élevés dans le souvenir glorieux de ces premières campagnes d'Afrique. [...] Massacres qui n'ont pas été des accidents mais des moyens couramment employés par les militaires pour terroriser et refouler en masse afin de créer les conditions indispensables à l'arrivée des colons européens. »⁶⁶⁵

L'année 1845 est ainsi « marquée par l'épisode alors célèbre de l'enfumade des grottes du Dahra au cours de laquelle le général Péliissier fit périr près d'un millier de civils parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants qui s'étaient réfugiés en montagne pour fuir l'occupation de leur village. »⁶⁶⁶

La construction des États-Unis d'Amérique s'est notamment faite au détriment de nombreuses populations indiennes. « Dans la liste serrée des massacres de cette période, on peut citer : en 1854, le massacre de 150 Lakotas à Blue River dans le Nebraska ; en 1863, le massacre de 500 Shoshones de l'ouest à Bear River dans l'Idaho ; en 1864, le massacre [...] de 250 Cheyennes à Arapahoe à Sand Creek dans le Colorado ; en 1868, massacre, encore, de 300 Cheyennes à Washita River dans l'Oklahoma ; en 1875, massacre de 75 Cheyennes à Sappa Creek dans le Kansas ; en 1878, massacre de 100 Cheyennes à Camp Robinson dans le Nebraska. »⁶⁶⁷

Lors du massacre de Wounded Knee (1890), « les soldats poursuivirent des fillettes sur plusieurs kilomètres avant de les tuer sous prétexte que, chez les Indiens, les enfants portent des armes et que même les bébés sont susceptibles d'avoir des armes cachées par leurs parents dans leurs langes. »⁶⁶⁸

664 TERNON Y., *L'Etat criminel: les génocides au XXe siècle*, Paris, Seuil, coll.« XXe siècle », 1995, p.276.

665 LE COUR GRANDMAISON Olivier, « Conquête de l'Algérie : la guerre totale », in : EL KENZ D. (dir.), *Le massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard, coll.« Collection Folio histoire », n° 138, 2005, p.273.

666 *Idem.*, p.264.

667 MARIENSTRAS Élise, « Guerres, massacres ou génocides ? » , in : EL KENZ D. (dir.), *Le massacre, objet d'histoire [op. cit.]*, p.295.

668 *Idem.*, p.291.

Le massacre est là encore associé au trophée : « Au Texas, jusque dans les années 1870, les autorités offraient une récompense pour tout scalp d'Indien. En 1880, il ne restait rien de la population indienne de l'État. En Californie, les orpailleurs et autres immigrants venus après 1849 mènent ouvertement la chasse aux Indiens. En 1851, l'assemblée de Californie vote une loi qui appelle à l'extermination des Indiens, le kidnapping des enfants et des adultes étant encouragé par le gouverneur. »⁶⁶⁹

Le 16 août 1870, dans le village de Hautfaye (Dordogne) des individus rassemblés pour l'événement qu'est la foire locale mettent à mort un homme qu'ils accusent d'être un partisan des Prussiens et un ennemi de l'empereur.

« Dans le massacre, se déploie une libération joyeuse des pulsions dionysiaques. La profanation de la victime, l'outrage, l'injure, la plaisanterie qui la stigmatisent, l'héroïsation proclamée des acteurs, la participation festive de la foule, la ritualisation, même dégradée, la distinguent radicalement de l'assassinat, crime odieux, perpétré dans l'ombre, à l'insu de tous. C'est bien ce qui rend intolérable de soumettre le massacre au régime du droit commun. »⁶⁷⁰

Toujours en France, on peut citer l'affaire d'Aigues-Mortes : le 16 et le 17 août 1893 se produit le massacre d'ouvriers italiens sur fond de chasse à l'étranger. « Des petits groupes se forment pour donner la chasse aux Italiens présents dans les rues. »⁶⁷¹

« Les Français, surexcités, très supérieur en nombre, se jettent sur les Italiens, les frappent, leur tirent dessus, les achèvent, pourchassent les fuyards dans la campagne et jusqu'au pied des remparts. Plusieurs sont jetés dans le canal ou s'y jettent eux-mêmes pour se sauver. »⁶⁷²

On retrouve également, en 1881, les Vêpres marseillaises : « Le 18 juin toute la journée, de jeunes *nervis*, âgés pour la plupart de moins de 20 ans, entreprennent, "sous prétexte d'effervescence patriotique", une chasse systématique aux ouvriers italiens. »⁶⁷³

« Votée la même année qu'une loi sur la conscription obligatoire, la loi du 26 juillet 1889 sur la nationalité substitua au droit du sang inscrit dans le Code napoléonien le droit du sol, qui permettait d'imposer le service militaire aux enfants d'étrangers nés en France. La loi et les discussions qui s'en suivirent doivent être replacées dans un climat marqué par des scènes et des

669 *Idem.*, p.297.

670 CORBIN A., *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, coll.« Collection historique », 1990, p.110.

671 ROUQUETTE M.-L., *La chasse à l'immigré : violence, mémoire et représentations*, Bruxelles, Mardaga, coll.« Psychologie et sciences humaines », n° 219, 1997, p.19. Voir également : « Les représentants de l'autorité constatent qu'un groupe d'ouvriers italiens, dont certains sont armés de couteaux et l'un d'une fourche, menace ou assaille les ouvriers français qui se présentent. "Ils les traquaient comme des renards", déposera même quelques mois plus tard le surveillant du chantier, utilisant une image familière à une population de chasseurs. » (p.18)

672 *Idem.*, p.20.

673 LIENS Georges, « Les "Vêpres marseillaises" (juin 1881), ou la crise franco-italienne au lendemain du traité du Bardo », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 14, N°1, janvier-mars 1967. p.10.

pulsions xénophobes, dont les spectaculaires "Vêpres marseillaises" de 1881 où la foule pourchassa les ouvriers piémontais au nom de la République. »⁶⁷⁴

Le plus grand massacre du début du XX^e siècle est celui des Arméniens en 1915-1916. Environ 1,5 million de personnes sont tuées⁶⁷⁵. Il se déroule dans un contexte de revendications nationales au sein de l'Empire ottoman qui risque la dissolution.

Felicia Waldman établit un lien de ressemblance entre le traitement réservé aux Arméniens et celui des Juifs : « Dans les deux cas, de la même façon, les autorités se servaient "d'unités de meurtriers" pour faire le "sale boulot" : les *hamidiye* (une cavalerie kurde mise en place par Abdülhamid pour terroriser les Arméniens) puis les "bataillons de bouchers", mise en place par les Jeunes-Turcs et composés de criminels violents relâchés de prison pour l'occasion, ne différaient pas beaucoup des *Einsatzgruppen* (unités de la mort créées par les nazis pour inciter la population locale à prendre part au meurtre des Juifs). »⁶⁷⁶

Ces unités spéciales ayant pour but de terroriser et de massacrer reprennent les caractéristiques de la meute de la chasse, qui sont la mobilité, la rapidité, l'expérience et la sauvagerie.

Un premier programme de massacres de masse avait été envisagé par l'Empire ottoman, notamment en Bulgarie : « Le premier programme fut élaboré en 1876, le second en 1915. [Le premier] était dirigé contre les Bulgares et semblait être la réaction à la révolte de ceux-ci en 1876. »⁶⁷⁷

« Le programme de 1876 ne fut pas pleinement accompli. En dépit du fait que les insurrections d'avril avaient été sévèrement réprimées, les Bulgares vivaient toujours sur leur propre territoire et ils furent bientôt capables de créer les conditions préalables à la création d'un État indépendant. Quant au programme de 1915, il fut un "grand succès" puisque le peuple arménien fut complètement éradiqué de la plus grande partie de son territoire national historique. »⁶⁷⁸

En 1915, les Juifs subissent des déportations et des pogroms au sein de l'Empire russe après que les Allemands refoulent les forces russes à l'Est.⁶⁷⁹ Des massacres de Juifs ont également lieu en

674 CITRON S., *Le mythe national : l'histoire de France revisitée*, Ivry-sur-Seine, Ed. de l'Atelier, coll.« L'Atelier en poche », 2008, p.290.

675 TERNON Yves, « Le génocide des Arméniens et la Shoah », in : DÉDÉYAN G. et C. IANCU (dir.), *Du génocide des Arméniens à la Shoah: typologie des massacres du XXe siècle*, Toulouse, Éd. Privat, 2015, p.44.

676 WALDMAN Felicia, « Quelques ressemblances entre la déportation des Arméniens et celle des Juifs », in : *idem.*, p.54.

677 SAFRASTYAN Rouben, « Deux programmes ottomans de génocide (1876 et 1915) : une analyse comparative », *idem.*, p.186.

678 *Idem.*, p.207.

679 SNYDER T., *Terre noire : l'Holocauste, et pourquoi il peut se répéter*, Gallimard, 2016, p.49.

Ukraine entre 1918 et 1919 :

« A Berditchev, début 1919, les Cosaques de la "Compagnie de la Mort" font 17 morts et 4 blessés. A Jitomir, au même moment, on dénombre 53 Juifs tués. A Ovroutch, la population juive, qui souffre d'humiliations et d'atrocités, déplore plusieurs dizaines de blessés. En tout, 55 localités connaîtront des pogroms au cours des sept premières semaines d'exercice du nouveau pouvoir (fin 1918-début 1919). »⁶⁸⁰

« Une mutation dramatique s'est produite en février 1919, avec le massacre de Proskourov. Jusqu'à cette date, les pogromes s'achevaient sur plusieurs dizaines de Juifs tués, dans chaque localité touchée. Ils restaient ainsi comparables, par leurs dimensions relativement modérés, à ceux de la période tsariste. Après cette date, les pogromes changent de nature et tournent au massacre systématique. Les chiffres cumulés évoquent les grands massacres ukrainiens de 1648. on estimera le nombre des tués à 60 000 et celui des blessés à plus de 100 000. observateurs et commentateurs feront ressortir la cruauté et le sadisme déployés par les assassins qui humilient, violent et torturent leurs victimes avant de les tuer, et qui s'acharnent tout autant sur les enfants que sur les adultes. Des récits d'atrocités terrifiantes sont recueillis et publiés par les commissions d'enquête. Pour la première fois dans l'ère moderne, le peuple juif fait l'objet d'une violence exterminatrice qui débouche sur une tuerie non certes totale, mais massive. Les pogromes de 1881-1882 furent relativement bénins, ceux de 1903-1906 firent plus de mille morts, ceux de 1917-1921, soixante mille pour la seule Ukraine. »⁶⁸¹

La fin de la Première Guerre mondiale et les changements de frontières qui eurent lieu furent suivies de déportations massives pour respecter au maximum l'homogénéité des territoires nouvellement acquis.

« La diplomatie des vainqueurs de 1918 entend pourtant susciter, accompagner, cautionner ces tentatives d'homogénéisation nationale, allant jusqu'à entériner les expulsions de populations, comme après la guerre gréco-turque de 1921-1922. Ainsi, le traité de Lausanne du 24 juillet 1923 reconnaît-il l'expulsion par la Turquie de 1 200 000 Grecs d'Anatolie (où ils vivaient depuis l'époque d'Homère), tandis que 700 000 Turcs sont contraints de quitter la Grèce. Pour la première fois, le droit international concourt à organiser une forme d'épuration ethnique mutuellement consentie par les États. »⁶⁸²

Des vagues de nettoyage ethnique déferlèrent sur les Polonais soviétiques entre 1934 et janvier 1939. Lors de la Grande Terreur, plus de 100 000 citoyens soviétiques furent exécutés

680 EPSTEIN S., *Histoire du peuple juif au XX^e siècle: de 1914 à nos jours*, Paris, Hachette littératures, 1998, p.26.

681 *Idem.*, p.27.

682 SÉMELIN J., *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, coll.« La couleur des idées », 2005, p.144.

comme espions polonais.⁶⁸³

« En 1937-1938, 250 mille citoyens soviétiques furent exécutés sur des bases essentiellement ethniques. »⁶⁸⁴

Ce catalogue n'est qu'une brève esquisse des massacres, tueries et déportations de la période charnière du XIX^e-XX^e siècles. Ce qui en ressort est la volonté, essentiellement dans un domaine national, de purifier, de nettoyer, d'épurer des territoires entiers de toute présence jugée étrangère, allogène, composite. Une gigantesque chasse est menée dans toute l'Europe et au-delà. Une chasse à l'autre, à l'étranger, à celui dont le sang doit être versé sur l'autel de la violence pour que prenne corps et vive la nation.

1.3/DES POUVOIRS CYNÉGÉTIQUES

Le nationalisme, malgré toutes ses évolutions, garde en lui un profond potentiel cynégétique. Mais il est loin d'être le seul : un certain nombre d'idéologies du XX^e siècle ont fondé leurs programmes et leurs projets sur l'exclusion de l'Autre et sur la mort de l'Ennemi désigné. La chasse permettant de souder la masse, tous ceux qui l'ont utilisée comme méthode de conquête et de maintien du pouvoir peuvent être perçus comme des puissances hautement cynégétiques.

a) L'Allemagne nazie

L'Allemagne nazie ne défend pas tant la nation allemande que la race allemande. L'affirmation de cette dernière passe par le meurtre, la déportation et la destruction des Juifs. Pour cela, le régime nazi a mis en place de véritables campagnes d'extermination qui reposent essentiellement sur l'imaginaire de la chasse.

La traque lancée a pris le nom révélateur de *Judenjagd*, la « chasse aux juifs »⁶⁸⁵. Le but est de capturer, de terroriser ou de tuer le maximum de personnes.

683 SNYDER T., *Terre noire* [op. cit.], Gallimard, 2016, p.96.

684 SNYDER T., *Terres de sang : l'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012, p.153.

685 Voir : SÉMELIN J., *Purifier et détruire*[op. cit.], p.303 et SZUREK Jean-Charles, « Nouvelles questions sur la mémoire et l'histoire de la Shoah en Pologne » in :DÉDÉYAN G. et C. IANCU (dir.), *Du génocide des Arméniens à la Shoah* [op. cit.], p.342.

« Henry Orenstein, un survivant, décrit le zèle des Allemands soucieux de s'assurer qu'après avoir déjà massacré la majeure partie des Juifs d'une ville ils les tuaient bien jusqu'au dernier. C'était alors que "[la] chasse à ceux qui avaient réussi à se cacher commençait. C'était une chasse d'un genre que l'humanité n'avait jamais vu. Des familles entières s'étaient cachées dans des *skrytkas* [refuges], comme nous en avons à Wlodzimierz, et elles étaient traquées inexorablement, sans relâche. Rue par rue, maison par maison, mètre par mètre, de la cave au grenier. Les Allemands étaient devenus experts pour trouver ces cachettes. Lorsqu'ils fouillaient une maison, ils tapaient sur les murs, écoutant le son creux qui indiquait un doublage du mur. Ils creusaient des trous dans les planchers et les plafonds... Il ne s'agissait plus d'"actions" limitées ; c'était de l'annihilation totale. Des équipes de SS parcouraient les rues, fouillant les fossés, les abords des maisons, les granges, les porcheries. Et ils prirent et tuèrent les Juifs par milliers ; puis par centaines, puis par dizaines, et à la fin un par un." »⁶⁸⁶

« Unités militaires et particulières, qu'elles soient allemandes ou auxiliaires, participent directement aux rafles. Elles bouclent des rues entières, fouillent les maisons et débusquent les familles qui tentent d'échapper à l'"action" en se réfugiant dans des cachettes aménagées derrière les cloisons ou creusées dans les sous-sols. Beaucoup sont tués sur place, dans les cours des immeubles et dans les rues. »⁶⁸⁷

La troupe la plus emblématique de cette dimension cynégétique du nazisme est celle fondée autour du personnage d'Oskar Dirlewanger. « En mars 1940, Himmler le mit à la tête d'une brigade spéciale de braconniers composée de délinquants incarcérés pour avoir chassé sur la terre des autres. Ils possédaient une sorte d'aura romantique aux yeux de certains dirigeants nazis, qui voyaient en eux des types allemands primitifs purs qui résistaient à la tyrannie de la loi. »⁶⁸⁸

Cette brigade composée de chasseurs et de braconniers est restée tristement célèbre pour sa violence et sa cruauté. « Partout, donc, où l'unité passait, elle semait certes désordres et violence, mais elle était surtout précédée d'une réputation qui mêlait vérités et légendes, et confortait la rhétorique qui avait présidé à sa création. [...] Les braconniers, malgré la fiction de leur "mise à l'épreuve au combat", semblent bien être restés prisonniers de l'image projetée sur eux par la société nazie. Une image conforme, d'ailleurs, à la façon dont la société allemande se représentait le Sauvage. »⁶⁸⁹

686 GOLDHAGEN D.J., *Pire que la guerre: massacres et génocides au XXe siècle*, Paris, Fayard, 2012, p.204, d'après le témoignage de : ORENSTEIN Henry, *I Shall Live : Surviving Against All Odds 1939-1945*, New-York, Touchstone, 1989, p.86-87.

687 EPSTEIN S., *Histoire du peuple juif au XXe siècle: de 1914 à nos jours*, Paris, Hachette littératures, 1998, p.168.

688 SNYDER T., *Terres de sang [op. cit.]*, p.378.

689 INGRAO C., *Les chasseurs noirs la brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2009, p.128.

« La méthode préférée de Dirlewanger consistait à parquer la population locale dans une grange, à y mettre le feu et à abattre à la mitrailleuse tous ceux qui essayaient de fuir. »⁶⁹⁰ Lors de sa mission en Biélorussie, la brigade tua au moins 30 000 civils.⁶⁹¹

Christian Ingrao rapporte un certain nombre de témoignages dans son livre *Les Chasseurs noirs* qui porte sur la brigade. Nous en citons deux qui prouvent l'extrême violence déployée et la forte impression que les hommes de Dirlewanger laissaient derrière leur passage.

Premier témoignage : « Alors arrivèrent les SS. Ils exécutèrent immédiatement tous les blessés polonais, et agressèrent les infirmières, qui furent bientôt dépouillées de leurs vêtements et violées. Nous fûmes poussés vers la seconde issue de l'hôpital [...]. Quand nous pûmes revenir le soir – les SS nous avaient relevés – il y avait un tumulte sur la place de la potence. Des soldats de toutes les unités, des SS, des Ukrainiens organisaient un concert de flûtes et de chants [...]. Les SS poussaient les infirmières nues, les mains sur la tête, vers la potence, à laquelle quelque dix civils se balançaient déjà. La foule riait et vociférait. »⁶⁹²

Deuxième témoignage : « Alors arrivèrent les SS. Des coups, des tirs, des gémissements, des cris. Nombre de sœurs étaient en habit de cloître. [...] Des heures plus tard, au soir, je revis le prêtre. Les SS, avinés, le tourmentaient : son visage était sanglant, sa soutane était déchirée. Les SS buvaient le vin au ciboire, les hosties étaient répandues au sol, piétinées. Un crucifix était tombé du mur, et les SS urinaient dessus. »⁶⁹³

La Shoah par balles sur la seule période de juin 1941 à 1942 a fait plus d'un demi-million victimes juives.⁶⁹⁴ Elle a été ponctuée de massacres d'ampleur différente : « Dans la première phase de leur attaque de l'Union Soviétique, pendant l'été et au début de l'automne 1941, les Allemands ont abattu par balle des centaines de milliers de Juifs, dont 23 600 à Kamenets-Podolski en 2 jours, 19 000 à Minsk en 2 massacres combinés, 21 000 à Rovno en deux jours, 25 000 près de Riga en trois jours et plus de 33 000 à Babi Yar en deux jours. Ces taux de mortalité dépassent de loin ce que les usines de la mort utilisant des chambres à gaz ont jamais atteint. »⁶⁹⁵

Ces massacres sont en partie menés par les *Einsatzgruppen*, troupes mobiles chargées de pourchasser les Juifs et les opposants dans les territoires passés sous contrôle allemand. « Composés de volontaires, les *Einsatzgruppen* – 3000 hommes en tout, organisés en groupes de 500 à 1000 – révèlent la capacité d'Heydrich à traduire en actes la spécificité de la conception

690 SNYDER T., *Terres de sang* [op. cit.], p.378.

691 *Idem.*

692 INGRAO C., *Les chasseurs noirs* [op. cit.], p.133-134.

693 *Idem.*, p.135-136.

694 GOLDHAGEN D.J., *Pire que la guerre* [op. cit.], p.137-138.

695 *Idem.*, p.151.

hitlérienne de la politique et de la guerre. Leur mission principale est en effet de procéder à l'élimination des ennemis "judéo-bolchéviques", c'est-à-dire de massacrer les juifs résidant sur les territoires à peine conquis. »⁶⁹⁶

On peut distinguer deux courants dans l'entreprise de destruction nazie, à la fois complémentaires et antithétiques : l'un relève du monde cynégétique et applique des méthodes de chasse, l'autre suppose l'établissement de camps sédentaires et la construction de chambres à gaz et considère davantage ses victimes comme du bétail à abattre.

« Ces structures mentales régissent en Europe le rapport des hommes au sauvage et au domestique, et notamment le rapport de mise à mort. Dans le premier cas, les SS se figuraient d'être, au plan imaginaire et symbolique, des chasseurs nomades s'en prenant à ce qu'ils percevaient comme des bêtes sauvages, tandis qu'en décembre, les hommes de Jäger se représentaient eux-mêmes, au travers de ces Juifs qu'ils avaient parqués, marqués et mis au travail, comme des pasteurs sédentaires. Le corollaire de ce basculement d'images mentales était que le mode de mise à mort ne pouvait désormais plus être de l'ordre de la chasse, qui ne peut concerner que la sphère du sauvage. Dans celle du domestique, qui lui fait miroir, son équivalent est l'abattage. »⁶⁹⁷

A la fin de la chasse, environ 5 100 000 personnes ont été assassinées parce que considérées comme juives par l'État nazi.⁶⁹⁸ « Le génocide hitlérien a rayé de la carte plusieurs milliers de communautés juives, grandes et petites. Il a effacé, en cinq ans, un millénaire d'histoire juive européenne. Il a détruit plus du tiers des 17 millions de Juifs vivant en 1939. »⁶⁹⁹

b) Chasse et sacrifice

Le thème de la chasse est intimement lié à celui du sacrifice. « Rappelons que c'est cette même logique qui fonde le rituel de la chasse. Ce dernier postule quelque part une identité entre le chasseur et l'animal chassé, et inscrit cette pratique dans le cadre d'une alliance contractuelle propre à atténuer le "malaise moral" ou le "malaise conceptuel" qui accompagne toute mise à mort. Ruse symbolique, certes, mais condition nécessaire à la pérennité de la chasse et à la destruction du

696 SÉMELIN J., *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, coll.« La couleur des idées », 2005, p.225.

697 INGRAO Christian, « Une anthropologie historique du massacre : le cas des Einsatzgruppen en Russie », in : EL KENZ D. (dir.), *Le massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard, coll.« Collection Folio histoire », n° 138, 2005, p.367.

698 TERNON Y., *L'Etat criminel: les génocides au XXe siècle*, Paris, Seuil, coll.« XXe siècle », 1995, p.129.

699 EPSTEIN S., *Histoire du peuple juif au XXe siècle [op. cit.]*, Paris, Hachette littératures, 1998, p.196.

gibier. »⁷⁰⁰

Toute chasse nécessite un certain nombre de gestes à effectuer, de paroles à prononcer, d'incantations à connaître. Il y a des rituels avant et après avoir tué l'animal : la chasse est un phénomène religieux, s'il n'est pas lui-même à l'origine du concept de sacré.

« Par le passé, les anthropologues ont souvent remarqué que les références à la chasse étaient fréquentes dans la religion. Le chamanisme, par exemple, qui concerne essentiellement la quête des âmes, parle de chasser les esprits ou d'éviter de se faire prendre au piège des sorciers, et on retrouve ailleurs ces mêmes métaphores. Les anthropologues ont aussi noté la présence fréquente de dangereux prédateurs dans la mythologie et le répertoire surnaturel de nombreux peuples. Le terrifiant jaguar des cosmologies amazoniennes et les tigres des mythes et croyances asiatiques témoignent de leur caractère saillant. »⁷⁰¹

Pour abattre une proie, les hommes doivent pouvoir coopérer : chasser est un acte collectif. Il nécessite une certaine forme d'organisation sociale et un vocabulaire magique et spirituel : en cela la chasse est porteuse de civilisation.

L'unité du groupe se fait contre la proie : la meute de chasse s'organise autour du meurtre et nécessite un sacrifice pour exister pleinement. « Le principe sacrificiel suppose une unanimité autour de laquelle l'ordre social jaillit par la mise à mort collective d'une victime sacrificielle. Il importe peu que la société croie vraiment dans la "culpabilité" de la victime – comme dans le rituel traditionnel de type religieux qui occulte, à travers le dispositif d'une ruse symbolique, le but poursuivi – ou n'y croit pas – comme dans le sacrifice utilitariste de type séculier qui justifie le sacrifice par les intérêts du bien commun. La fonction du bouc émissaire est là pour garantir dans les deux cas le pacte social. »⁷⁰²

La civilisation naît donc du sang d'une ou plusieurs victimes. « Au centre de la société humaine la plus ancienne, du premier "groupement d'hommes" se trouve la mise à mort collective, la mise à mort du gibier. Le problème fondamental de la civilisation humaine dut apparaître en même temps : aucun instinct ne prescrit à l'homme ce qu'il doit faire de ses armes. Au lieu de tuer un ours ou un buffle, il peut faire périr un homme – c'est même plus facile. »⁷⁰³

La guerre elle-même est enfantée par la chasse : bien que toutes les deux soient souvent associées et comparées, il existe une différence majeure entre elles. « Ce qui distingue radicalement la guerre de la chasse, c'est que la première repose entièrement sur une dimension absente de la

700 KILANI M., *Guerre et sacrifice: la violence extrême*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, coll.« Collection "Ethnologies-controverses" », 2006, p.48.

701 BOYER P., *Et l'homme créa les dieux: comment expliquer la religion*, Paris, R. Laffont, 2001, p.208-209.

702 KILANI M., *Guerre et sacrifice: la violence extrême [op. cit.]*, p.89.

703 BURKERT W., *Sauvages origines: mythes et rites sacrificiels en Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p.32.

seconde : *l'agressivité*. Et il ne suffit pas que la même flèche puisse tuer un homme ou un singe pour identifier la guerre et la chasse. »⁷⁰⁴

Il n'y a pas, de prime abord, d'agressivité dans la chasse : il y a consensus autour de la mort de la proie. « C'est bien pourquoi on ne peut les rapporter l'une à l'autre : la guerre est un pur comportement d'agression et d'agressivité. Si la guerre c'est la chasse, alors la guerre, c'est la chasse à l'homme : la chasse devrait alors être la guerre aux bisons par exemple. »⁷⁰⁵

L'action d'une chasse, même violente, est justifiée par les rituels précédant et succédant la chasse. Il faut souvent demander pardon à l'animal, justifier son geste, faire amende honorable ou encore l'honorer.

L'absence totale d'animosité envers la proie est telle que dans la chasse sportive, celle que l'homme pratique pour le plaisir et non par nécessité, l'homme renonce à la supériorité de sa ruse et de son intelligence ainsi qu'à la supériorité de sa technique.

« C'est tellement vrai qu'à peine les armes se furent-elles perfectionnées toute l'urgence d'abattre l'animal par tous les moyens est disparue ; c'est-à-dire que la chasse est devenue un sport. *Et depuis lors, à mesure même que l'efficacité de l'arme s'est accrue, l'homme s'est imposé des limitations face à l'animal, de façon à le laisser à son jeu, et à ne pas déséquilibrer excessivement le chasseur et sa proie ; comme si dépasser certaines limites dans cette relation allait annihiler la nature profonde de la chasse, transformée alors en pure tuerie et destruction.* »⁷⁰⁶

L'homme n'élève pas l'animal à sa hauteur, comme un égal : il s'abaisse lui-même : « *Dans la chasse comme sport, l'homme renonce de façon suprêmement libre à la suprématie de son humanité. C'est là son élégance inhérente. Au lieu de faire tout ce qu'il pourrait faire comme homme, il restreint ses qualités excessives et commence à imiter la nature ; c'est-à-dire que, par plaisir, il recule et rentre en elle.* »⁷⁰⁷

« Strictement parlant, l'essence de la chasse sportive n'est pas d'élever l'animal au niveau de l'homme, mais c'est quelque chose de beaucoup plus spirituel que cela : une humiliation consciente et comme religieuse de l'homme qui limite sa supériorité et se rabaisse vers l'animal. »⁷⁰⁸

Au contraire, dans les chasses à l'homme, la victime est chargée de toutes les fautes, de toutes les erreurs. Elle est haïe. Elle incarne le mal absolu et par sa seule existence justifie toutes les violences. Tous les moyens sont bons pour la détruire : dans la chasse, l'homme se fait l'égal de l'animal, il descend vers lui, se met à sa hauteur alors que dans la chasse à l'homme, les chasseurs

704 CLASTRES P., *Archéologie de la violence la guerre dans les sociétés primitives*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2010, p.22.

705 *Idem.*, p.23.

706 ORTEGA Y GASSET J., *Méditations sur la chasse*, Québec, Septentrion, 2006, p.62.

707 *Idem.*, p.68.

708 *Idem.*, p.116.

nient simplement tout droit d'être à leur victime. La chasse est un espace d'affirmation, d'allégeance à la nature, quand la chasse à l'homme est un espace de négation de l'autre.

Ces chasses *formidables* (du latin « *formidabilis* "redoutable" ; de *formidare* "craindre" » dont le sens originel est : « qui inspire ou doit inspirer une grande crainte, qui est très dangereux ou qui a un aspect terrifiant »⁷⁰⁹) occupent donc une place particulière : il ne s'agit pas d'une simple transposition des chasses menées contre les animaux appliquées à des êtres humains mais bien une chasse nouvelle, contrefaite, pervertie, une chasse morbide.

La chasse soude le groupe pour donner la mort. Elle donne également la vie par la nourriture qu'elle procure. La chasse à l'homme tue pour le plaisir de détruire et de supprimer. Les participants ne sont pas des hommes coopérant entre eux en vue de prospérer, mais des meurtriers unis par la complicité d'un même crime.

La plus vieille forme de civilisation, la meute de chasse, s'est fondue dans le monde sédentaire des villes et des champs. Pourtant, elle semble ressurgir au moment où l'ordre s'effondre et où l'autorité décline. Comme si, devant le chaos annoncé, le réflexe était de revenir aux fondamentaux : en l'occurrence, la chasse.

L'homme est loin d'être un chasseur par nature. Dans ses formes les plus primitives, il était au contraire une proie facile. « Les australopithèques n'étaient pas des chasseurs. Ils étaient gibier. »⁷¹⁰ Devenir chasseur est le fruit d'une longue et lente évolution. De proie, l'homme devient prédateur et il garde en lui les réflexes de ces deux statuts : son aptitude à fuir, sa peur d'être poursuivi et sa capacité à massacrer et à se jeter sur autrui témoignent des différentes influences. « L'homme en fait réunit les deux conditions extrêmes des mammifères et, par conséquent, hésite toute sa vie entre être un tigre ou un mouton. »⁷¹¹ Ce mélange de la proie et du prédateur est sans doute la raison pour laquelle l'homme reste, selon la vieille formule, un loup pour l'homme : toujours en alerte, il préfère attaquer le premier, pour avoir l'avantage de la surprise, et en groupe, pour d'avoir l'avantage du nombre.

La rencontre d'hommes et de canidés primitifs a probablement joué un rôle majeur. Ce que l'on nomme généralement la domestication du chien ressemble davantage à une symbiose car si la compagnie de l'homme a façonné un nouvel animal, l'influence de ce dernier sur l'hominidé est tout aussi décisive.

Avec le chien, naît l'homme tel que nous le connaissons. Grâce à ce nouveau compagnon, il

709 GIRODET J., *Logos : grand dictionnaire de la langue française, tome 2 (F-N)*, Paris, Bordas, 1976, « formidable » p.1294.

710 HUBLIN J.-J. et B. SEYTRE, *Quand d'autres hommes peuplaient la terre: nouveaux regards sur nos origines*, Paris, Flammarion, 2011, p.27.

711 ORTEGA Y GASSET J., *Méditations sur la chasse [op. cit.]*, p.120.

peut suivre à la trace, traquer, poursuivre une proie sur de longues distances. Mais il peut également fondre en meute, surgir au bon moment pour porter le coup final. « La chasse à courre offrirait une autre possibilité, mais la structure physique des primates ne s'y prête pas. Ce type de chasse et de poursuite est le métier des chiens et de leurs alliés. Elle suppose la coopération au sein d'une meute. Répartissant l'effort entre plusieurs individus, elle allège la chasse de chacun. »⁷¹²

C'est une véritable révolution dans la manière de chasser. Avec le chien, l'homme découvre le massacre et la curée. Naît alors la *cynégétique*, l'art de conduire, de mener les chiens (du grec « *kunêgetikos* ; de *kuôn*, *kunos* "chien", et de *agein* "conduire" »⁷¹³). Une nouvelle vision du monde en découle : la poursuite aboutit à capturer sa proie où à en perdre toute trace. La destruction et l'annihilation deviennent une chose possible ; l'homme en a désormais les moyens.

« Inventé à la fin du Moustérien par *Sapiens Sapiens* et le différenciant aussi sûrement que sa morphologie crânienne de son cousin *Neanderthalis*, la chasse en battue constitue le référentiel analogique des grandes opérations de ratissage. »⁷¹⁴

Pierre Chaunu a raison lorsqu'il affirme que la chasse « nous a façonnés biologiquement et psychologiquement. Elle a été l'école du courage et l'école de vie sociale des archanthropes qui nous précèdent. »⁷¹⁵

La nouvelle forme de chasse cimente le groupe autour de la meute : « La masse ameutée est très ancienne, elle remonte à l'unité dynamique la plus primitive que connaissent les hommes, la meute de chasse. »⁷¹⁶

Elias Canetti souligne là aussi l'influence de quelques canidés sur quelques primates particuliers : « Le terme de *meute* pour cette forme archaïque et limitée de la masse est choisi pour rappeler qu'elle aussi doit son apparition chez les hommes à un modèle animal, savoir les bandes d'animaux qui chassent ensemble. Les loups, que l'homme connaissait bien et dont il fit au cours des millénaires les chiens à son usage, l'ont très tôt fortement impressionné. »⁷¹⁷

« La meute de chasse, par quoi l'on entend aujourd'hui une horde de chiens dressés pour la chasse en commun, est un vestige vivant de ces liens antiques. Les hommes ont pris leçon des loups. [...] J'emploie le terme de *meute* pour les hommes, l'empruntant aux animaux, parce que c'est celui qui caractérise le mieux l'aspect collectif du mouvement rapide et le but concret et direct dont il s'agit en l'occurrence. La meute veut une proie : elle veut son sang et sa mort. Elle doit la talonner

712 REICHOLF J., *L'émergence de l'homme : l'apparition de l'homme et ses rapports avec la nature*, Paris, Flammarion, 2009, p.181.

713 GIRODET J., *Logos : grand dictionnaire de la langue française, tome 1 (A-E)*, Paris, Bordas, 1976, « cynégétique », p.678.

714 INGRAO C., *Les chasseurs noirs, La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2009, note 9 p.262-263.

715 CHAUNU P., *Histoire et décadence*, Paris, Librairie académique Perrin, coll.« Histoire et décadence », 1981, p.33.

716 CANETTI E., *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966, p.49.

717 *Idem.*, p.100.

vivement et sans se laisser détourner, avec ruse et endurance, si elle veut l'atteindre. »⁷¹⁸

La société de chasse repose sur un partage soigneux des tâches et la pratique de rituels communs qui renforcent la cohésion de l'ensemble. « Il convient, en effet, de rappeler à quel point la chasse – loin de relever du déchaînement spontané d'instincts supposés naturels – ne peut être dissociée des conventions à travers lesquelles les acteurs sociaux s'efforcent de s'entendre sur la signification de leurs pratiques. »⁷¹⁹

Il n'est pas anodin que la chasse soit l'une des rares pratiques universelles. Le philosophe espagnol José Ortega y Gasset, dans ses *Méditations sur la chasse* (1942), en fait le propre de l'homme :

« Afin de subsister, cet homme primitif devait se donner intégralement à la chasse. La chasse était alors la première occupation, le premier travail et le premier métier de l'homme. Il est très important de garder ceci en mémoire. La chasse était l'inévitable et pratiquement l'unique activité ; de plus, comme elle était au centre et à la base de toute existence, elle gouvernait et orientait totalement la vie humaine, ses actes et ses idées, ses progrès techniques et ses aspects sociaux. Elle fut donc la première *forme de vie* qu'adopta l'homme, et ceci veut dire, et ce devrait être fondamentalement compris, *qu'être humain consistait avant tout à être chasseur.* »⁷²⁰

Elle précède et permet les sociétés sédentaires, agricoles et urbaines. A la tête de la meute, se tient le chef et la chasse a été, pendant des siècles, le privilège des monarques et des princes de différentes civilisations. Le pouvoir, quel qu'il soit, est essentiellement cynégétique : « la domination présuppose une sorte de chasse à l'homme. »⁷²¹

« Le pouvoir cynégétique s'exerce sur des proies, des vivants qui s'échappent et qui fuient, avec un double problème : comment les attraper ? Comment les retenir une fois capturés ? Ce pouvoir est donc mobile, mais pas de la même mobilité que le pastorat. Tandis que le berger marche au devant de son troupeau pour le guider, le chasseur poursuit ses proies pour s'en saisir. [...] Si Nemrod à la fois chasse et bâtit, c'est aussi parce que l'un est la condition de l'autre : il chasse pour bâtir. Le pouvoir cynégétique rassemble l'épars, le centralise et l'accumule dans une logique d'annexion sans limite. »⁷²²

Le pouvoir repose sur la chasse : le roi est symboliquement le maître des hommes et des bêtes mais également celui qui ordonne ou non le massacre. « La thématique du roi massacreur, présente aussi bien en Égypte qu'en Orient, est une part majeure d'une idéologie royale fondée sur l'idée d'un roi maître des hommes mais aussi de la nature. Et en tant que tel, le roi massacre les

718 *Idem.*, p.101.

719 TRAÏNI Christophe, « Territoires de chasse », *Ethnologie française*, 2004/1, vol.34, p.41.

720 ORTEGA Y GASSET J., *Méditations sur la chasse*, Québec, Septentrion, 2006, p.118.

721 CHAMAYOU G., *Les chasses à l'homme : histoire et philosophie du pouvoir cynégétique*, Paris, Fabrique, 2010, p.12.

722 *Idem.*, p.26-27.

animaux sauvages comme ses adversaires. La notion même de massacre ayant tout comme dans notre langues des origines cynégétiques. »⁷²³

Nous avons souligné le thème du Chasseur maudit qui traite du châtement réservé à ceux qui ne respectent pas les règles de la cité et de la chasse (et il faut noter le nombre de rois qui apparaissent liés à ce thème). Lorsqu'un homme chasse, sa violence est normalement dirigée, comme celle de ses compagnons, vers la proie. Le risque est l'ensauvagement du chasseur : si la mort de la proie ne suffit pas à éteindre sa soif de sang, il peut très bien porter sa violence contre ses semblables. La chasse est toute-puissance : le risque de l'orgueil, celui d'oublier sa place au sein de la cité et du groupe, est présent. La chasse, dans son essence même, est l'acte religieux par excellence. La violence du chasseur peut lui faire croire, dans son aveuglement, qu'il est l'égal des dieux : s'il peut tuer, s'il peut donner la mort, s'il peut prendre la vie, c'est que tout lui est possible.

« La chasse n'est pas un motif pictural anodin, elle met en contact avec la nature mais elle contraint à rompre avec la civilisation. La représentation est intrinsèquement liée à la cruauté. Elle induit un changement d'ordre et touche les couches profondes de la psychologie car elle fait surgir la mort, la souffrance, le désir de tuer, le goût du meurtre ; elle brise les tabous de l'éducation et met à jour l'homme primitif, livré à toutes les émotions qui l'assaillent. Dans la chasse, l'homme doit dépouiller une part de son humanité et d'une certaine façon se faire animal pour traquer sa proie. Il lui faut exacerber l'acuité de ses sens – l'ouïe, la vue, le flair – au détriment du raisonnement, ce qui revient à inverser les valeurs. L'homme originel est appelé des profondeurs de l'inconscient collectif. C'est une expérience déroutante, et c'est parce que tuer n'est jamais un geste banal que la chasse s'exerce selon un rituel avec ses règles et ses codes. Le chasseur devient le maître du destin du gibier, il est autorisé à *braconner dans le territoire des dieux*. »⁷²⁴

Le XIX^e et le XX^e siècles ont renforcé leur potentiel cynégétique. La consolidation de l'État-nation passe notamment par la répression : « La peur de la classe ouvrière est telle que, partout, les classes dirigeantes cherchent à se prémunir contre l'insécurité qu'elle pourrait provoquer. C'est à cette époque que se mettent en place les polices urbaines et que l'appareil pénal connaît un extraordinaire développement. Face à une menace, réelle ou hypothétique, le premier réflexe d'un pouvoir conservateur est d'accroître les moyens de répression de l'État (armée, justice, police). »⁷²⁵

723 BUTTERLIN Pascal, « La figure du massacre dans l'histoire du Proche-Orient ancien : du stéréotype à la terreur calculée », in : EL KENZ D. (dir.), *Le massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard, coll.« Collection Folio histoire », n° 138, 2005, p.49.

724 DUFIEF Anne-Simone, « Tartarin, les avatars d'un disciple de Saint Hubert », *Romantisme*, 2005, n°129. L'imaginaire de la chasse dans le second XIX^e siècle, p.75-76.

725 CHESNAIS J.-C., *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Paris, R. Laffont, coll.« Les Hommes et

La police est alors conçue comme un instrument de traque et de poursuite. « Ces projets de rationalisation et de scientificisation des pratiques de chasse sont l'aboutissement d'un long processus historique de centralisation étatique des fonctions de traque et de capture. [...] La police a monopolisé le pouvoir de traque légitime. [...] La police en tant que pouvoir de traque se présente comme l'instrument et la servante de la loi. »⁷²⁶ On connaît par ailleurs l'importance de la police, notamment secrète, dans les systèmes totalitaires.

Les mouvements et les groupes s'organisent autour d'une figure centrale, le chef, dont le talent est essentiellement charismatique.⁷²⁷ Il est celui qui mène la chasse. Son image est aussi fondée sur le pouvoir religieux : il incarne des forces supérieures, invisibles mais bien à l'oeuvre dans le monde. La figure du chef, du guide, s'appuie sur des siècles de représentations successives, qui servaient à justifier la détention et la monopolisation du pouvoir. Cet individu est appelé à diriger les masses, à rassembler les foules : il est au-dessus des autres, il est, en un certain sens, sur-humain.

Friedrich Reck-Malleczewen a décrit, le 11 août 1936 dans son journal intime, Adolf Hitler en ces termes : « Non, celui que j'ai vu passer derrière le barrage de ses mamelucks comme prince de ce monde n'est pas un être humain. C'est un personnage sortie d'une histoire de fantôme. »⁷²⁸

Hitler incarne le Chasseur Noir, celui qui sonne du cor et lance la chasse et on sait qu'il fut à de nombreuses reprises comparé à Wotan, le dieu païen qui représente l'époque d'avant la christianisation, celle des temps barbares. Le nazisme a parfaitement su jouer sur la nature religieuse du pouvoir de chasse : sa nature cynégétique appelant au sacrifice et au meurtre collectif accoucha d'un véritable mouvement religieux dont les principaux rituels furent les grands-messes collectives.

« Une image de la dernière grande retraite aux flambeaux avant le jour des élections à Darmstadt, s'est gravée profondément dans ma mémoire. Vingt mille hommes marchaient dans la nuit, éclairés par des flambeaux et entourés d'épais nuages de fumée ; parmi les masses, des groupes symboliques surgissaient tout à coup, à l'aspect fantastique, pittoresque, par leurs couleurs criardes, éclairés d'une lumière crue et frémissant de vie ; le rouge vif des drapeaux, la musique, les cris "Freiheit", le tonnerre de milliers de pas, battant rythmiquement le pavé, se fondaient en une symphonie inouïe, une extase s'emparait de la foule en délire. »⁷²⁹

l'histoire », 1981, p.337.

726 CHAMAYOU G., *Les chasses à l'homme [op. cit.]*, p.129.

727 Voir « La domination charismatique » chez WEBER M., *Économie et société, tome 1 : Les Catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, coll.« Économie et société », n° 1, 1995, p.320-325.

728 RECK-MALLECZEWEN F.P., *La haine et la honte: journal d'un aristocrate allemand, 1936-1944*, Paris, Vuibert, 2015, p.57.

729 TCHAKHOTINE S., *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1992, p.397-398.

Tacite avait déjà souligné l'importance du regard dans l'affrontement et la capacité d'un peuple germain à utiliser l'effet de surprise et l'épouvante pour remporter la victoire :

« Quant aux Haries, en plus d'une puissance par laquelle ils dépassent les peuples que je viens d'énumérer, leur âme farouche enchérit encore sur leur sauvage nature en empruntant les secours de l'art et du moment : boucliers noirs, corps peints ; pour combattre, ils choisissent des nuits noires ; l'horreur seule et l'ombre qui accompagnent cette armée de lémures suffisent à porter l'épouvante, aucun ennemi ne soutenant cette vue étonnante et comme infernale, car en toute bataille les premiers vaincus sont les yeux. »⁷³⁰

La meute de chasse surgit, dans un vacarme assourdissant et sème la terreur sur son passage. Elle est composée de chasseurs noirs, d'êtres nocturnes et sauvages, de morts traquant les vivants et ce n'est pas un hasard si l'ordre SS a choisi de se ranger derrière la bannière de la *Totenkopf*, la tête de mort.

L'Allemagne nazie a fondé son pouvoir sur sa capacité à lancer de grandes chasses. Elle a commencé par refuser toute forme d'humanité à ces opposants et à ceux qu'elle jugeait nuisibles. Il était scientifiquement prouvé dès cette époque que les Tziganes appartenaient au monde indo-européen et qu'ils étaient donc ce qu'on appelait alors des « Aryens ». « Hitler ordonne aux anthropologues de prouver le contraire et un Centre de recherche d'hygiène raciale et de biologie de la population, fondé en 1937 par le docteur Robert Ritter et rattaché à l'Office de Santé du Reich, mène des recherches dans ce sens. »⁷³¹

Les nazis se sont ensuite attaqués à la notion même de citoyenneté : dernière rempart protégeant leurs proies désignées. « La première étape de la persécution des membres d'un groupe cible est la suppression de leurs droits civiques. La destruction de la personne juridique d'un citoyen l'exclut de la communauté politique. [...] En bon chasseur, le meurtrier prépare sa victime à l'hallali. Il fait d'abord disparaître ses protections légales. »⁷³²

Il doit y avoir consensus autour de la victime désignée pour que personne ne s'interpose. Nous avons évoqué le lien étroit qui existe entre la chasse et le sacrifice. L'Allemagne nazie va sacrifier un certain nombre de victimes pour que la race allemande devienne une réalité.

« En cherchant à chasser ce qui est perçu comme étranger, voire diabolique, en tentant de "refonder" le groupe aux dépens d'un "autre", un tel acte fait pénétrer la violence dans la sphère du sacré, il la transforme en sacrifice. »⁷³³

730 TACITE, *La Germanie*, Les Belles Lettres, Paris, 1962, XLIII, p.97.

731 TERNON Y., *L'Etat criminel: les génocides au XXe siècle*, Paris, Seuil, coll.« XXe siècle », 1995, p.163.

732 *Idem.*, p.96.

733 KILANI M., *Guerre et sacrifice: la violence extrême*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, coll.« Collection "Ethnologies-controverses" », 2006, p.96.

Les Juifs ne forment pas une sous-race mais bien une non-race : dans la pensée nazie, les slaves sont esclaves par nature et leur destin est de servir la race des seigneurs. Celui des Juifs est de disparaître. « Réciproquement, dans l’imaginaire antisémite, reconquérir la puissance perdue passe par se réapproprier le privilège viril de la chasse. Pour conjurer le déclin, pour être à nouveau les maîtres, il faut redevenir des chasseurs – mais des chasseurs de Juifs. »⁷³⁴

Ils sont perçus comme un mal absolu et cette vision repose sur des siècles d’images et de fantasmes ce qui démontre l’importance des fictions et des représentations dans l’évolution des sociétés humaines.

« Les Juifs prirent figurent de démons terrestres. L’imagination leur vit bientôt une queue au derrière, des cornes au front et des flammes aux lèvres. Personne ne doutait qu’ils fussent atteints des plus ignobles maladies. Dès qu’ils ouvraient la bouche, l’air était empoisonné. Leurs os perçaient leur chair. Les vers les mangeaient vivants. Les pères épousaient leurs filles. À certaines dates, ils dévoraient les enfants des chrétiens. Et si la peste éclatait, ils en étaient les auteurs ! »⁷³⁵

Ces représentations sont en grandes parties responsables des grandes chasses aux juifs du XIX^e et du XX^e siècles. « Maintenant, un spectre nous barre la route. Il n’est pas blanc, il est rouge. Il rôde sur la Transylvanie, sur la Bessarabie, sur l’Ukraine. On ne comprendrait pas sans lui le regard inquiet des Juifs de cette Europe, leur attitude peureuse, leur dos courbé, leur amour des impasses ; ni pourquoi, dans les rues, ils longent les murs et parlent bas, ni leur craintive et vigilante curiosité. Au moindre événement, ils ont les réactions d’un criminel qui entend frapper à sa porte. Tous, en effet, dans ces pays-là, se sentent lourds d’un crime : celui d’être juif. Le spectre s’appelle pogrome. Il n’est pas terriblement vieux. Depuis le massacre de Chmielnicki, les Juifs avaient été battus plutôt qu’assassinés. Le pogrome moderne est né en Russie, sur le trône d’Alexandre III, au cours de l’année 1881. »⁷³⁶

La race allemande mais également les nations qui ont voulu chasser toute minorité de leur espace territorial se sont construites et pensées en opposition à leurs adversaires désignés. « Tandis que le religieux institué (à travers les Églises chrétiennes) n’est plus, ne peut plus, ne veut plus être le garant spirituel de l’interdit du meurtre, une nouvelle logique tend à se développer : celle qui place la *perpétration du meurtre au centre du religieux*, ou plutôt d’un autre type de sacré. Un sacré qui, selon les cas, se donne pour objet commun de vénération la race, la nation ou l’ethnie. Cette sacralisation du peuple "élu" ou majoritaire suppose l’édification d’un autel sacrificiel pour brûler tous ceux qui sont désignés comme cet "Autre", dangereux étranger. L’exclusion sacrificielle est en

734 CHAMAYOU G., *Les chasses à l’homme [op. cit.]*, p.184.

735 LONDRES A., *Le Juif errant est arrivé*, Paris, Arléa, 1997 (1929), p.48.

736 *Idem.*, p.84-85.

effet nécessairement constitutive de ce mouvement de vénération de soi, de "nous". »⁷³⁷

En chassant un animal, l'homme éprouve des regrets et des remords, il doute profondément. « *Tout chasseur est inquiet, au fin fond de sa conscience, devant la mort qu'il est sur le point d'infliger à l'animal enchanté. En ce moment ultime, il n'a pas la conviction que sa conduite est correcte. Mais, entendons-nous bien, il n'est pas certain non plus du contraire.* »⁷³⁸

Lorsqu'il chasse un homme, tout n'est plus que certitude : la mort est source d'une puissance énorme, celle de briser des os, de souiller des corps, de détruire des vies. La chasse à l'homme est le stade ultime du sacrifice humain. « En règle générale, l'homme s'est nourri d'animaux ; mais le chasseur est toujours aussi un guerrier guidé par des pulsions agressives. Derrière chaque sacrifice se trouve à l'état de possibilité, d'effroyable menace, le sacrifice humain. C'est ce qui explique la forme compliquée du rite sacrificiel, la "comédie d l'innocence" qui l'accompagne. »⁷³⁹

Par le sacrifice d'un homme, d'une femme, d'un enfant ou de villages et de populations entières, la meute de chasse atteint un point culminant dans sa formation. « La meute est un être collectif, qui tire sa force du nombre. Une fois rattrapée, la proie succombera d'une multitude de coups ou de morsures : tous l'auront tué, mais aucun n'en aura été l'assassin. La meute désindividualise ses membres. Son unité cependant n'est que temporaire. Une fois la chasse terminée, elle se disperse. »⁷⁴⁰

« La masse ameutée se forme à la vue d'un but rapidement accessible. Il lui est connu et exactement caractérisé, proche aussi. Elle se dispose à tuer, et elle sait qui tuer. Elle se jette sur ce but avec une résolution sans pareille ; il est impossible de l'en frustrer. Il suffit de faire connaître ce but, de proclamer qui doit périr, pour que la masse se forme. Cette concentration pour tuer est d'un genre particulier, et nulle autre ne la surpasse en intensité. Chacun veut y participer, chacun frappe. Pour pouvoir porter son coup, chacun se presse au plus près de la victime. S'il ne peut frapper, il veut voir comment d'autres l'atteignent. Tous les bras surgissent comme d'un être unique. »⁷⁴¹

La chasse à l'homme n'est pas un accident ou le simple surgissement de pulsions bestiales refoulées : mais un moyen de souder les hommes, de les rassembler autour d'un but commun. « La chasse à l'homme est une technique de gouvernement par l'inquiétude – faire des êtres aux aguets,

737 SÉMELIN J., *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, coll.« La couleur des idées », 2005, p.116.

738 ORTEGA Y GASSET J., *Méditations sur la chasse [op. cit.]*, p.104.

739 BURKERT W., *Sauvages origines: mythes et rites sacrificiels en Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p.32-33.

740 CHAMAYOU G., *Les chasses à l'homme [op. cit.]*, p.145. Voir également : « La meute de chasse est tendue vers une unité d'action. C'est un collectif d'attaque, en mouvement rapide vers un but qui focalise toute son attention : la proie. » (p.146) et « Dans ces chasses à l'homme qui prennent la forme d'émeutes populaires, un but politique clair est poursuivi : l'expulsion. On crie "à mort" et l'on tue effectivement, mais, si l'on appelle au meurtre et si l'on assassine, c'est pour mettre dehors. » (p.158).

741 CANETTI E., *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966, p.48-49.

sur fond de vie déportable et d'existence traquée. Ces effets relèvent d'une stratégie consciente et théorisée d'insécurisation. »⁷⁴²

Lorsque l'homme se sent menacé, il prend peur : c'est alors que s'activent en lui, par un réflexe de survie, à la fois la proie et le prédateur. « Considérons par exemple la peur provoquée par la présence d'un prédateur. Chez beaucoup d'animaux, dont l'homme, il en résulte des événements somatiques spectaculaires. Nous ne sommes conscients que de l'accélération de nos battements de cœur et d'un surcroît de transpiration. Mais d'autres systèmes sont à l'œuvre. Par exemple, nous devons choisir entre plusieurs réactions, rester immobile, fuir ou combattre, choix qui découle d'un *calcul*, c'est-à-dire de l'examen de divers aspects de la situation et de l'évaluation de l'option la moins dangereuse. La peur n'est donc pas seulement ce que nous ressentons mais aussi un *programme*, comparable par certains aspects à un programme d'ordinateur. Ce programme organise les ressources du cerveau d'une manière particulière, différente de ce qui se passe dans d'autres circonstances. La peur augmente la sensibilité de certains mécanisme perceptuels et engage la raison dans l'examen d'une série complexe de résultats possibles. »⁷⁴³

La peur de l'agression est liée à la peur de perdre son territoire : « La notion de "territoire" peut-être utilisée avec prudence, car l'homme, à défaut d'être un animal, n'est pas non plus un pur esprit. La conscience d'une menace lui vient de situations angoissantes : la surpopulation d'une ville, densité d'une foule, l'approche inquiétante d'un individu armé ou dont l'attitude se révèle étrange. D'origine biologique mais plastique et culturellement modifiée selon les temps, les lieux et les valeurs dominantes d'une société, la régulation de la distance – en d'autres termes l'aire de sécurité à l'intérieur de laquelle un individu ne laisse pas pénétrer un ennemi – joue un rôle important dans les interactions agressives. »⁷⁴⁴

La notion d'identité, telle que la nation la présente, est un marqueur de l'angoisse : angoisse d'être attaqué et de disparaître. Les différentes idéologies du XX^e vont souvent dénoncer l'ennemi intérieur, la cinquième colonne. Cette dernière notion est une caricature de la peur de l'agression qui confine alors au comportement paranoïaque. Or la peur joue un rôle déterminant dans les sociétés humaines.

« Ce que nous appelons commodément "folie meurtrière", c'est cette propension de nos semblables à se muer en massacreurs lorsqu'ils sentent leur "tribu" menacée. Le sentiment de peur ou d'insécurité n'obéit pas toujours à des considérations rationnelles, il arrive qu'il soit exagéré et même paranoïaque ; mais à partir du moment où une population a peur, c'est la réalité de la peur qui

742 *Idem.*, p.204.

743 BOYER P., *Et l'homme créa les dieux: comment expliquer la religion*, Paris, R. Laffont, 2001, p.36-37.

744 MUCHEMBLED R., *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen Age à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, p.22.

doit être prise en considération plus que la réalité de la menace. »⁷⁴⁵

La poursuite, le pogrom et le massacre sont autant de figures représentatives du potentiel cynégétique de l'homme. Il renoue en cas de crise avec cette première forme de la société qu'est le groupe des chasseurs en quête d'une proie à abattre. « Aussi longtemps qu'une troupe excitée fait la chasse à un seul homme qu'elle veut punir, on a affaire à une formation analogue à la meute de chasse. »⁷⁴⁶

Ce pouvoir cynégétique se manifeste dans l'histoire de bien des manières, mais il explose à partir de la Révolution industrielle. Les sociétés européennes, profondément bouleversées par la crise que représente la modernité, ont expérimenté de nouveaux moyens de contrôler les masses et de maintenir l'ordre. L'Allemagne nazie en est l'une des caricatures : elle repose et ne vit que sur la chasse.

« En février 1945, des prisonniers de guerre s'évadèrent du camp de Mauthausen. Les autorités nazies lancèrent alors une vaste opération de plusieurs jours, connue sous le nom de "Mühlviertler Hasenjagd" – "chasse aux lièvres dans le Mühlviertel". À cette chasse à l'homme participèrent non seulement l'armée, la SS, la gendarmerie, mais aussi la population civile locale. Une forme hybride de chasse étatique et de battue populaire. Comme si, par cette ultime mobilisation de la population par la traque, l'appareil d'État nazi à son crépuscule avait voulu rétrocéder à la meute de chasse ses prérogatives cynégétiques, au cours d'une dernière battue commune. »⁷⁴⁷

Ces massacres peuvent s'accompagner de trophées qu'immortalise la photographie. On pose à côté du corps de la victime, de la proie que l'on abat. « Les atrocités de la Deuxième Guerre mondiale, notamment celles perpétrées sur le front oriental, sont largement documentés par des milliers de photos réalisées par les soldats de la Wehrmacht. Ces images souvent insoutenables qui montrent la violence et la mort dans leur facticité la plus dépouillée et terrible, ne sont pas faciles à interpréter, au-delà de leur dimension primaire et incontournable de preuves, d'"instants de vérité" capturés par l'objectif. [...] Les légendes que certains soldats ont écrites, au dos de leurs photos, ou en guise de commentaire, dans leurs albums de souvenirs, témoignent de cette dimension du document visuel : le trophée de guerre. »⁷⁴⁸

On retrouve la chasse jusque dans les viols de masse. Ils font partie du plan de terreur et de suppression. Ils consistent en une capture des femmes des ennemis. Le viol est en lien direct avec le sang : « la question du sang, celle du viol, et celle de la cruauté sont en situation de proximité

745 MAALOUF A., *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1998, p.39.

746 CANETTI E., *Masse et puissance [op. cit.]*, p.104.

747 CHAMAYOU G., *Les chasses à l'homme [op. cit.]*, p.192.

748 TRAVERSO E., *1914 - 1945, la guerre civile européenne*, Paris, Éditions Stock, 2007, p.115.

sémantique, ce que le sens au mot latin *cruor* (le sang rouge, le sang qui coule) désigne : le viol est une question de *sang*. Au sens emblématique de cette substance, il met en perspective la transmission de l'identité collective, il constitue une intervention sur cette transmission, il tranche le lien de filiation aussi cruellement que le sont les gorges du mari, du père, et du fils. »⁷⁴⁹

Par le viol, on annihile les générations à venir. La femme est désormais celle de ses agresseurs, elle portera peut-être un enfant d'eux. Son mari, son père, ses frères voire ses enfants ne pourront plus la regarder de la même manière : elle est désormais impure. Le viol est une arme caractéristique de l'entreprise de destruction massive qu'est la purification ethnique :

« Le viol ethnique est une arme symbolique d'annihilation de l'identité de l'ennemi, avec lequel l'auteur du forfait partage la même vision virile et patriarcale de l'honneur, dont la femme est l'enjeu central. Autrement dit, le viol de masse n'obéit pas plus à une bestialité ou à une naturalité présymbolique que l'assassinat de masse. La violence extrême, la violence la plus barbare continue à se loger dans un cadre symbolique qui non seulement la rend possible, mais en démultiplie l'écho et l'effet sur la victime. La violence sans bornes aurait paradoxalement besoin pour s'exprimer efficacement des bornes de la pensée symbolique. »⁷⁵⁰

On ne peut s'empêcher de mettre en parallèle les chasses fantastiques traditionnelles et ces chasses d'un nouveau genre, fanatiques et *formidables*. On peut voir dans l'évocation des chasses menées par les morts non pas une simple fiction ou les hallucination d'esprits superstitieux mais le modèle d'une violence cynégétique assumée.

« Et devant de tels faits on refuse de voir qu'avec cette guerre une époque de l'histoire de l'Europe touche à sa fin, que la technique, se pavanant pour la dernière fois d'une façon atroce, laisse derrière elle un vide affreux des âmes et que la substance qui remplira ce vide sera selon toute vraisemblance résolument antimécanique, antirationnelle, un sentiment de la vie, plein de démons brusquement sortis de leur assoupissement. Qu'il n'y a pas de retour possible à la conception du monde d'hier et que cette fois-ci ce sont les cavaliers de l'Apocalypse eux-mêmes qui ont sellé leurs montures décharnées. »⁷⁵¹

La fiction, par l'exemple des chasses fantastiques, permet de canaliser la violence en la nommant, en l'illustrant, en lui donnant un visage. Les récits sanglants et morbides fascinent car ils

749 NAHOUM-GRAPPE Véronique, « L'usage politique de la cruauté : l'épuration ethnique (ex-Yougoslavie, 1991-1995) » in : HÉRITIER F., *De la violence: seminaire. Bd. 1: ...*, Paris, Odile Jacob, coll.« Séminaire de Françoise Héritier », 2005, p.286-287.

750 KILANI M., *Guerre et sacrifice [op. cit.]*, p.94-95.

751 RECK-MALLECZEWEW F.P., *La haine et la honte: journal d'un aristocrate allemand, 1936-1944*, Paris, Vuibert, 2015, p.249.

appartiennent au monde de l'interdit. Lorsque les règles de la société vacillent, lorsque le pouvoir s'effondre, que le chaos menace, le réflexe peut être de revenir à la première forme de société humaine, celle qui est à la fois mère de la civilisation et de la barbarie, la meute de chasse.

Les récits d'horreurs ont toujours une vocation pédagogique et les mythes ont souvent comme caractéristique partagée d'être éminemment sanglants. Ces histoires participent au contrôle et à l'appivoisement de la violence.

« Fascinante pour un large public avide d'horreur, la figure du monstre assassin parle de l'ultime limite humaine franchie par de rares individus qui ne peuvent être que fous ou profondément déséquilibrés. Au début du XX^e siècle, d'innombrables récits de fictions s'emparent de la question. Alors que se profile le premier conflit mondial, le déferlement de fantasmes sanguinaires sur l'imaginaire occidental indique que n'a pas été résolue une contradiction fondamentale entre la douceur relationnelle exigée de tout être civilisé dans les échanges quotidiens et l'exaltation guerrière des vertus nationalistes. »⁷⁵²

Ces nombreux récits « ouvrent une nouvelle fenêtre dans la culture occidentale en transformant le sang en encre des recueils d'histoires ou de gravures, la réalité concrète en fantasma macabre. Débute alors l'ère du refoulement des pulsions destructrices. Couchées sur le papier, elles n'en demeurent pas moins très ambiguës, caractère qu'elles conserveront jusqu'à nos jours malgré leur constante reformulation et l'usage de supports de plus en plus variés. Car leur fonction est finalement double : imposer le tabou du meurtre sans éteindre totalement la fascination profonde de l'homme pour ce mystère qui lui a permis, comme chasseur prédateur, d'acquérir sa place dominante sur la terre. »⁷⁵³

c) L'invention de l'Europe

L'Europe telle que nous la connaissons à partir d'une carte est une invention récente. Elle s'est essentiellement construite sur la base de l'épuration ethnique, au fil de massacres et de déportations massives des populations.

Il n'y a qu'à penser au nombre d'États qui sont nés dans le siècle dernier : « Les États nouvellement créés ou reconnus par la communauté internationale entre 1830 et 1871 sont : la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, la Serbie et la Roumanie. Le compromis austro-hongrois

752 MUCHEMBLED R., *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen Age à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, p.367.

753 *Idem.*, p.373-374.

de 1867 accordait également une très large autonomie à la Hongrie. »⁷⁵⁴ On peut également ajouter la Bulgarie (1878), la Norvège (1907) ou encore l'Albanie (1913).⁷⁵⁵

Ces nouveaux états sont autant de témoignages en faveur de l'importance de la question nationale en Europe. Ils sont généralement fondés autour d'une majorité de la population et comptent alors soigneusement chacune des minorités résidant sur leur territoire.

Nous avons déjà dit que l'une des conséquences de la Première Guerre mondiale a été de redessiner une partie des frontières entre les États belligérants, entraînant ainsi déportations et déplacements forcés.

La volonté de traquer et d'exterminer les juifs à anéanti des pans entiers de la culture européenne, à laquelle participaient langues et dialectes. Associée aux efforts des États pour imposer une langue commune et majoritaire à leurs citoyens, la carte linguistique de l'Europe a subi de profonds changements.

« Le shuadit ou judéo-provençal était une langue à part, exclusive aux Juifs du Comtat Venaissin, l'enclave papale du Vaucluse. Elle disparut avec son dernier locuteur en 1977 et ne survit que dans les textes liturgiques. Le sarphatique ou judéo-français avait cours en Moselle et dans la région du Rhin jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Ses derniers locuteurs périrent dans les camps de concentration. La caló, langue romani des gitans ibériques, déclinait en France deux variantes, l'une basque et l'autre catalane, mais on ne sait que très peu de choses sur ce peuple et moins encore sur sa langue. »⁷⁵⁶

La France non plus n'a pas échappé au spectre de l'épuration ethnique : « Sous le régime de Vichy, en 1940, l'aspiration d'avant-guerre à limiter et contrôler l'immigration déboucha sur un plan clairement destiné à faire de la France un État ethniquement homogène. »⁷⁵⁷

La chute de l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale ne signent pas l'arrêt de l'épuration ethnique. Au contraire, les pays libérés vont en profiter pour se débarrasser des dernières minorités qui les importunent.

En Pologne, les juifs qui ont survécus sont accusés d'enlever à nouveau les enfants des chrétiens : « En 1945, une vague de pogroms, déclenchée par des rumeurs de meurtres rituels qui auraient été perpétrés par les juifs, déferle sur la Pologne. Tout commence à Chelm fin mars début avril : la milice accuse plusieurs juifs, torturant même l'un d'eux, d'avoir saigné "un petit garçon chrétien". La rumeur se propage ensuite à Rzeszów où le meurtre inexplicable d'une jeune fille,

754 HOBBSAWM E.J., *L'Ère des empires: 1875-1914*, Paris, Fayard, 1989, note a) p.197.

755 *Idem.*, p.192.

756 ROBB G., *Une histoire buissonnière de la France*, Paris, Flammarion, 2013, p.88.

757 SNYDER T., *Terre noire : l'Holocauste, et pourquoi il peut se répéter*, Gallimard, 2016, p.358-359.

attribué à un rabbin local, suscite les débordements des 14 et 15 juin 1945. Deux mois plus tard, le 11 août, c'est à Cracovie que la foule se jette sur des juifs, quand un jeune garçon surgit d'une synagogue de la rue Miodowa en criant qu'elle contient des cadavres d'"enfants chrétiens". En juin 1945, ces accusations gagnent Przemyśl ; puis, en août, Kielce, Radomsko, Łódź, Zwolen, Bydgoszcz, et de nouveau Chelm. Les troubles les plus violents, fondés sur des allégations de meurtres, éclatent à Kielce où 42 juifs sont tués l'année suivante, les 4 et 5 juin 1946. Au lieu de retomber, la vague de persécution submerge ensuite d'autres villes et d'autres régions de Pologne, atteignant Tarnów, Cracovie (de nouveau), Czestochowa, Radom, Ostrowic-Świętokryski, Białobrzegi, Dęblin, Łódź (encore une fois) et une douzaine d'autres lieux. »⁷⁵⁸

On estime que, dans ce pays, les « meurtres antijuifs après la guerre » sont « évalués entre 800 et 2000 personnes [...] ». »⁷⁵⁹

Dans plusieurs pays d'Europe le départ des Juifs a été tacitement accepté : le retour de certains survivants pose alors un problème. Il faut les faire partir pour de bon : « Malgré tout, ici comme ailleurs dans la Pologne de l'après-guerre, des Juifs furent passés à tabac, tués et menacés au point que la plupart des survivants décidèrent de partir. »⁷⁶⁰

Une nouvelle Pologne est redessinée : épurée, bien sûr, d'un maximum des éléments qui composaient jusqu'ici la vie quotidienne polonaise. Vers 1939, « en Pologne orientale, la population était polonaise à près de 43%, avec 33% d'Ukrainiens, 8% de Juifs et 8% de Biélorusses et de petites minorités, tchèque, allemande, russe, rom, tatar et autres. »⁷⁶¹

En 1948, « la Pologne, qui comptait un tiers de non-polonais en 1939, devient polonaise à 97% en 1948. »⁷⁶²

On expulse également les Allemands en grand nombre : « En 1946, près de deux millions d'Allemands supplémentaires furent envoyés en train vers les zones d'occupations britannique et soviétique ; quelques 600 000 autres suivirent en 1947. Bien que les conditions aient été loin d'être humaines, le nombre de victimes lors de ces transports diminua fortement : pas plus de quelques milliers ; tout au plus quelques dizaines de milliers. »⁷⁶³

« A la fin de 1947, 7,6 millions d'Allemands avaient quitté la Pologne : à peu près la moitié comme réfugiés fuyant l'Armée rouge, et l'autre moitié en tant que déportés. [...] Du début de 1945 à la fin de 1947, peut-être 400 000 Allemands originaires de terres annexées par la Pologne

758 TOKARSKA-BAKIR J., « Des racines mythiques de l'antisémitisme : le meurtre rituel juif », *Ethnologie française*, 2010/2 vol.40, [traduit de l'anglais par Sylvie Muller], p.305.

759 SZUREK Jean-Charles, « Nouvelles questions sur la mémoire et l'histoire de la Shoah en Pologne » in :DÉDÉYAN G. et C. IANCU (dir.), *Du génocide des Arméniens à la Shoah [op. cit.]*, p.345.

760 SNYDER T., *Terres de sang : l'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012, p.535.

761 GOLDHAGEN D.J., *Pire que la guerre: massacres et génocides au XXe siècle*, Paris, Fayard, 2012, p.211.

762 TRAVERSO E., *1914 - 1945, la guerre civile européenne*, Paris, Éditions Stock, 2007, p.159.

763 SNYDER T., *Terres de sang [op. cit.]*, p.494-495.

moururent au cours de cet exode et des transports : la plupart dans des camps soviétiques et polonais, et un autre groupe important pris entre les deux armées ou noyés en mer. »⁷⁶⁴

Les peuples qui ont souffert de l'occupation allemande en profitent pour se venger : « Les campagnes assimilationnistes contre les Allemands ethniques, tout en s'appuyant sur des préjugés antiallemands invétérés, du moins chez certains Polonais, Tchèques et autres, étaient les réactions véhémentes de ces peuples aux souffrances qu'ils avaient endurées et répondaient à une logique de protection de soi (on supprimait par là la cause que les Allemands pourraient alléguer pour envahir, à savoir le souci de "protéger" les Allemands ethniques), même parmi les gens qui avaient auparavant déploré de telles mesures. Les Polonais, surtout les habitants des zones d'Allemagne orientale que la Pologne avait annexées, et les Tchèques menèrent à bien l'expulsion complète et parfois meurtrière d'environ 10 millions d'Allemands, établirent des camps temporaires pour des centaines de milliers de personnes et en tuèrent par dizaines de milliers. »⁷⁶⁵

Outre les Allemands, d'autres minorités sont expulsées. « Dans une moindre mesure, près de 200 000 Hongrois ont subi le même sort en 1945-1946, au moment de la recréation de l'État tchécoslovaque par Edvard Benes, qui les a forcés à traverser le Danube pour rejoindre la Hongrie. »⁷⁶⁶

« Cette vaste campagne de nettoyage ethnique se traduit, entre 1945 et 1948, par l'expulsion de 15 millions d'Allemands ; 7 millions de Silésie, de Poméranie et de Prusse orientale ; 3 millions des Sudètes ; 2 millions de Pologne et d'URSS ; 2,7 millions de Yougoslavie, de Roumanie et de Hongrie. Cela permet la formation d'une Pologne homogène sur le plan national et l'annexion à l'Urss de la Prusse orientale. »⁷⁶⁷

Ces vagues de déportations et d'expulsions, d'une chasse à l'autre, ont pour effet de transformer le visage de l'Europe. Nous avons vu l'exemple de la Pologne, désormais unifiée et considérée comme ethniquement pure. Nombreux sont les exemples de ce genre : « La Roumanie, qui s'était transformée en un État multinational après la Première Guerre mondiale, ne conservera plus, après la deuxième, qu'une seule minorité consistante, celle des Hongrois. La Tchécoslovaquie, qui comptait 23% d'Allemands en 1939, n'en a presque plus en 1948. »⁷⁶⁸

764 *Idem.*, p.495. « Suivant les politiques soviétiques de purification ethnique, les Ukrainiens, les Biélorusses et les Lituaniens devaient rester dans les républiques soviétiques qui portaient leurs noms, alors que les Juifs, comme les Polonais, devaient partir pour la Pologne. » (p.535)

765 GOLDHAGEN D.J., *Pire que la guerre [op. cit.]*, p.239-240.

766 SÉMELIN J., *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, coll.« La couleur des idées », 2005, p.402.

767 TRAVERSO E., *1914 - 1945, la guerre civile européenne [op. cit.]*, p.158.

768 *Idem.*, p.159.

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, le monde occidental prend conscience de l'ampleur du désastre : le massacre des Juifs a atteint un stade jusqu'ici inégalé et sans doute inimaginable auparavant. Raphael Lemkin, professeur de droit à Yale, pense alors le concept de « génocide », comme entreprise d'éradication, de destruction totale d'une population donnée et ce, par tous les moyens possibles.

Lemkin « réussit, dès 1946, à obtenir un vote des Nations unies sur le mot "génocide", puis à leur faire adopter à Paris, en décembre 1948, la "Convention internationale sur la prévention et la punition du crime de génocide". »⁷⁶⁹

La grande revendication nationale des Révolutions de 1848 est confirmée un siècle plus tard, en 1948, en ajoutant cependant un nouvel interdit : si les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, ils ne peuvent en aucun cas disposer des autres peuples, notamment des minorités, comme bon leur semble. Les revendications nationales ont ainsi débouché sur des vagues d'épurations et de nettoyages ethniques.

Les chasses qui ont été menées contre diverses populations entrent en résonance avec les récits et les légendes des chasses fantastiques, non seulement par leur perspective cynégétique, mais également par un autre trait en commun : leur aspect cauchemardesque.

769 DÉDÉYAN G. et C. IANCU, « Conclusion », in : DÉDÉYAN G. et C. IANCU (dir.), *Du génocide des Arméniens à la Shoah [op. cit.]*, p.580.

CHAPITRE II : LE CAUCHEMAR

Phénomène nocturne, les chasses fantastiques se dissipent aussi subitement qu'elles apparaissent. Elles saisissent les malheureux qui les croisent : elles les malmènent, les violentent, les brutalisent quand elles ne les tuent pas sauvagement.

Les chasses fantastiques laissent aux quelques témoins abasourdis par la violence, la fureur et le vacarme de l'événement, un sentiment d'effroi. Or il existe un temps nocturne où l'être humain voyage sans se déplacer : celui du rêve. Il arrive même qu'il se voit menacé, prêt à mourir, sans toutefois y laisser réellement la vie. C'est un temps qui possède sa logique propre : le temps du cauchemar.

1.1/ DÉFINITION ET ÉTYMOLOGIE

On connaît l'importance des rêves chez les peuples anciens, qui, de la Bible à l'époque gréco-romaine, ont cultivé l'art de l'interprétation des songes avant que cette herméneutique ne tombe en discrédit puis ne soit réhabilitée par Freud en devenant un objet de recherche psychanalytique (1899). Le cauchemar n'est cependant que très peu étudié par Freud qui le conçoit comme un simple mauvais rêve, un rêve échoué, corrompu, contrefait.

Le cauchemar offre une expérience singulière paradoxalement partagée par des milliards d'individus, ce qui en fait une expérience universelle.

Le réveil qui fait suite à un cauchemar offre également une expérience unique, soigneux mélange de soulagement et de terreur nocturne. Si le corps, pendant le drame, reste immobile, la vie psychique explore des mondes insolites. Cette conception d'une séparation de l'âme et du corps en deux entités (distinctes mais complémentaires) est notamment courante dans ce qu'on appelle le chamanisme.

« Un être humain ne saurait être à deux endroits à la fois, ce qui le différencie clairement des divinités et des ancêtres. Pourtant, nous en avons toujours fait l'expérience : en rêve, il nous arrive d'être où nos corps ne sont pas. La même idée explique les activités des sorcières, qui se réunissent en bandes quand leur corps repose sur leur couche, et qui s'attaquent aux "âmes" des gens plutôt qu'à leur chair. On ne saurait purement et simplement attribuer le corps et l'âme à des domaines séparés ; la personne humaine est faite de deux éléments, que l'on peut situer le premier à un

endroit, le second à un autre. »⁷⁷⁰

Le rapport au rêve et au cauchemar dépend fortement de la société et des influences culturelles. La religion chrétienne a ainsi joué un rôle important dans la représentation de la vie onirique. Cette dernière est éminemment positive dans la Bible : elle est riche de songes prémonitoires où les mises en garde abondent. En revanche, le cauchemar, en tant qu'expérience horrifique, n'y apparaît pas. Cette absence est légitimée par l'idée que les rêves sont envoyés par Dieu et les cauchemars par le Malin. Cependant, l'époque médiévale se méfiera de toute activité onirique nocturne :

« Tout au long du haut Moyen Age, de grands soupçons pesaient sur les rêves. De même que la promotion du rêve va de pair au XII^e siècle avec celle du sujet, durant le haut Moyen Age l'un fut bridé en même temps que l'autre. L'une des raisons est que le rêve donne accès directement à la révélation des vérités cachées de l'au-delà, sans la médiation ni le contrôle d'aucune autorité ecclésiastique. D'où l'arme que la culture cléricale a opposée aux tentations d'une valorisation excessive du rêve : sa diabolisation. »⁷⁷¹

Cette stigmatisation de la vie onirique est à mettre en lien avec l'interrogation du potentiel retour des morts, notamment à travers les songes. « L'évêque d'Hippone, Augustin (354-430) est le véritable fondateur de la théorie chrétienne des revenants. Celle-ci présente trois aspects principaux, qui tous trois vont dans le sens d'une forte restriction imposée aux apparitions des morts. Ces apparitions sont jugées sinon impossibles, du moins exceptionnelles ; le cas échéant, ce n'est ni le corps ni même l'âme du mort qui apparaît, mais seulement une "image spirituelle" du mort ; ces "images spirituelles" sont bien souvent introduites par des démons dans l'esprit des hommes, spécialement dans les rêves, durant le sommeil : il faut donc se méfier des rêves. »⁷⁷²

Pour lui donner une consistance, le cauchemar est incarné par une créature nuisible. Le cauchemar donne lieu à des personnifications comme dans la « *Cauchevieille* ou *Chauchepaille*, qui, selon un témoin du début du XIX^e siècle, venait terrifier, en passant par la cheminée, ceux qui, au lieu de se rendre à la messe de minuit, étaient allés se coucher. Il s'agit évidemment d'une personnification du *Cauchemar* qui n'est pas spéciale à la Franche-Comté. Elle a été relevée en Suisse également, en relation directe avec le Cycle des Douze Jours [...] »⁷⁷³

770 GOODY J., *La peur des représentations: l'ambivalence à l'égard des images, du théâtre, de la fiction, des reliques et de la sexualité*, Paris, Découverte, 2006, p.272.

771 SCHMITT J.-C., *Les revenants: les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 1994, p.59.

772 *Idem.*, p.31.

773 VAN GENNEP A., *Le folklore français. Tome 3: Cycle des douze jours: de Noël aux Rois*, Paris, Laffont, coll.« Bouquins », 1999, p.2432-2433.

Généralement, le cauchemar est représenté sous la forme d'une créature qui monte les dormeurs, les oppresse et gêne leur respiration.

Cette image d'un cauchemar ambulant, d'un être profitant du sommeil des dormeurs, est à replacer dans le contexte des créatures hors du commun. « Menaçants, noyeurs, se faisant porter, gardiens de trésors, les animaux du bestiaire fantastique raniment les angoisses anciennes qui renvoient aux profondeurs de l'inconscient : la crainte d'être pris, dévoré, transporté, attiré dans les eaux profondes, égaré ou de disparaître dans l'obscurité. »⁷⁷⁴

La nuit joue une fois de plus, un grand rôle : l'obscurité fait le lit d'une imagination redoublée : « Redoutable, noire, divine et puissante, la nuit permet le développement des forces obscures en amplifiant les bruits environnementaux. Complice des apparitions anormales, elle les fait naître, les dissimule, enfin les fait disparaître. »⁷⁷⁵

Dès 1896, A. Maury, dans son ouvrage *Croyances et légendes du Moyen-âge*, affirme que le mot *cauchemar* découle du mot *mahr* : « La croyance aux démons incubes remonte à celle aux nains ou esprits nocturnes, qui venait sous les formes les plus bizarres ou les plus effrayantes tourmenter les hommes durant leur sommeil. Dans le Nord, ces esprits étaient nommés *mahr*, *mahra*, et se rattachaient aux *elfes* et aux *druids*. Les mots qui, dans les différents langues européennes, désignent le sommeil accompagné d'oppression et agité de rêves affreux sont empruntés au nom de *mahr* : en danois, *maren* ; en anglais, *nighmare* ; en allemand, *nachtmar* ; en français, cauchemar. Dans les pays scandinaves, on croit que la *mahr* prend plaisir à tirer l'homme par les cheveux, comme les lutins de l'ouest de la France s'amuse à tirer les crins des chevaux. La maladie, appelée *plica* en polonais et dans laquelle les cheveux deviennent comme une sorte de feutre, s'appelle en suédois, *marlock* ; dans la basse Allemagne, *mahrklatte*, *mahrenzopf* ; en allemand, *mahrenpflicht*, c'est-à-dire chevelure tressée, tapée, bouclée par la main de la *mahr*. »⁷⁷⁶

Le même auteur avance une hypothèse personnelle de l'origine des représentations du cauchemar, dont le point commun avec la chasse nocturne est l'idée de chevauchement. Celle-ci repose en partie sur une sexualité nocturne : « Chez les nations superstitieuses, le cauchemar a dû être naturellement rapporté à la main d'un démon qui lutine le dormeur, et ces rêves voluptueux, produits chez l'homme par l'écoulement séminal involontaire et dans lesquels il s'imagine avoir commerce avec quelque beauté mystérieuse, nés chez la femme d'excitations hystériques ou de

774 BERNARD D., « Bestiaires fantastiques et apparitions surnaturelles en Berry », in : LODDO D., J.-N. PELEN (dir.), *Êtres fantastiques des régions de France: actes du colloque de Gaillac, 5, 6, 7 décembre 1997*, Paris, Harmattan, 2001, p.249.

775 *Idem*.

776 MAURY A., *Croyances et légendes du Moyen-âge*, H. Champion, Paris, 1896, « Appendice », p.380.

sensations analogues, qui lui font croire qu'elle se livre à des étreintes amoureuses, ont été l'origine de la même croyance chez tous les peuples. Les *pilosi* des Hébreux, les *panisques*, *satyres* et *éphialtes* des Grecs, les *faunes* et *sylphes* du moyen âge sont autant d'enfants de l'imagination du dormeur, agitée par ses sens. »⁷⁷⁷

Le *cauchemar* serait aussi en lien étroit avec le *nightmare* du monde anglo-saxon pouvant être traduit par *jument de la nuit* : « En anglais le mot "nightmare", qui signifie cauchemar, est formé de "night", la nuit et de "mare", jument. Mais le mot français *cauchemar* est lui-même composé de *cauche*, de l'ancien français *caucher* : fouler, et de *mar*, dont la racine, qui est germanique, est la même que dans *mare* en anglais. Il semble donc que le cheval soit partout associé à un certain type de rêve angoissant. Des chevaux fantômes passent la nuit dans les prairies et il est dangereux de se trouver sur leur passage. Ils s'introduisent par le trou des serrures et posent leurs sabots sur la poitrine des dormeurs. En Poméranie, la *Mhart*, ou cauchemar, saute sur les mortels et les force à la porter. A Bamberg, on raconte l'histoire de la femme d'un meunier qui voulut séduire l'apprenti de son mari. Toutes les nuits, elle apparaissait au jeune homme sous la forme d'une jument et le vidait de toutes ses forces. »⁷⁷⁸

« Le *Mahr* est un esprit, l'esprit du cheval. On en retrouve la racine dans plusieurs langues, allemand *Mähre* et anglais *mare*, jument, d'où *nightmare*, le cauchemar, néerlandais *mare*, fantôme nocturne, vieux-slave *mora*, sorcière, d'où le russe *mora*, spectre, vieil-irlandais *marah*, mort, épidémie, lituanie *maras*, mort. Étrange glissement sémantique qui s'explique cependant très bien et qu'on retrouve en français avec le mot cauchemar, dans lequel nous retrouvons notre racine. Le cauchemar est l'incube qui *cauque*, qui piétine en langage picard. »⁷⁷⁹

« Dans la mythologie du cauchemar comme dans les gloses linguistiques de *Nightmare* (traduit littéralement par "cavalcade" ou "jument de la nuit"), le cheval est présent. La proximité des mots de l'allemand moderne *Mahr* (cauchemar) et *Mähre* (jument) en témoigne. Le cheval dans la mythologie du cauchemar est soit l'opresseur lui-même, soit le moyen de transport surnaturel du démon. »⁷⁸⁰

« Nous pensons donc que c'est à l'indo-européen MAR (ayant donné un groupe de mot

777 *Idem.*, p.381.

778 RÓHEIM G., *Les portes du rêve*, Paris, Payot & Rivages, 2000, p.351-352.

779 BENOIT J., *Le chamanisme en Eurasie: Sibérie, Chine, Europe*, Paris, Berg international, 2010, p.113.

780 BRIDIER S., *Le cauchemar: étude d'une figure mythique*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, p.21.

signifiant "fouler, mordre, écraser") que remonte le Mare anglais (jument) et le Mähre allemand du même sens ; et que MER (idée de mort) est à l'origine du mar- (fantôme) de Nightmare, de Mahr et de cauchemar. »⁷⁸¹

1.2/ LA CHEVAUCHÉE DE LA NUIT

Par extension, le *nightmare* serait la *chevauchée de la nuit*, la *cavalcade nocturne* menaçant de renverser, d'emporter ou de piétiner le dormeur. « Avoir un cauchemar, c'est être piétiné, chevauché (avec le sens sexuel qu'a ce terme) par un démon nommé mara. Et mare désigne le cheval, l'animal qui représente la peur d'être piétiné et la puissance sexuelle, l'étalon. C'est tout naturellement que la croyance populaire a mêlé les deux, et la langue a aussi presque confondu les deux mots. Il faut ajouter à cela le rôle psychopompe du cheval, transport entre ici bas et au-delà, ce qui le lie directement à la mort. Le cheval, monture du mort, a pu être aussi le revenant du cauchemar, la Mahr qui cauche. »⁷⁸²

Le cauchemar prend la forme d'une poursuite dont l'infortuné rêveur est la victime. Pendant toute la durée de cette épreuve, un être maléfique chevauche sa poitrine. Cette idée d'une poursuite nocturne et d'un chevauchement explique l'état physique de celui qui s'éveille brutalement d'un cauchemar : le battement de son cœur est rapide, signe d'un effort physique, sa respiration peut être saccadé et il est généralement couvert de transpiration. Le sursaut du réveil et la peur d'avoir été poursuivi trouve une explication logique dans l'idée d'avoir été chassé en songes.

Dans ce témoignage, un homme ayant été surpris par une chasse fantastique se réveille par la suite dans son lit, sans pouvoir se souvenir d'avoir fait le chemin du retour, comme s'il avait fait un mauvais rêve :

« Sirice, le métayer de Langlade, prenant la parole, raconte ceci : "C'était l'an passé, dans les premiers jours du mois mort, lorsque les feuilles tombent des arbres. Un vent froid soufflait. Afin de me réchauffer le sang, afin, aussi d'arriver moins tard, je marchais vite.[...] Je repassais dans mon esprit certain marché récemment conclu, quand, tout à coup, un grand fracas ébranle les airs. Les cheveux me dressent sur la tête ; que se passe-t-il là-haut ? Y a-t-il chasse ? Y a-t-il bataille ? La peur fait dire des hardiesses qu'on n'oserait pas de sens rassis : "Tiaut ! tiaut ! tiaut !" criait une

781 *Idem.*, p.26-27.

782 *Idem.*, p.27.

multitude d'hommes, de chiens... Et moi : "Holà ! vous autres ; si vous chassez, jetez-moi un peu de votre chasse !" Je n'avais pas dit, qu'une chose lourde tombe à mes pieds. Je la ramasse. "Bonté de Dieu ! Une jambe ! une jambe d'homme, fraîche coupée, et saignante encore, palpait sur un tas de feuilles !... Je prends la fuite. Le lendemain, je me réveille dans mon lit, sans pouvoir m'expliquer comment j'étais revenu chez moi ni quand je m'étais couché. »⁷⁸³

Dans la tragédie intitulée *Rhésos* (attribuée à Euripide) qui porte sur un épisode de la Guerre de Troie, les Troyens se font surprendre par leurs adversaires au plus profond de la nuit. Le cocher de Rhésos perçoit le danger en songe, avant de se réveiller et de se rendre compte que les siens sont massacrés :

« Alors, dans mon sommeil, une vision se présente à moi. Les cauales que j'avais élevées et que je conduisais, debout sur le char auprès de Rhésos, je les vis, comme ce qu'on croit voir en rêve : des loups avaient sauté sur leur croupe, ils fouettaient de leur queue la robe des cauales et les pressaient. Elles, hennissaient, exhalant leur colère par le souffle de leurs naseaux, et se cabraient d'effroi. Moi, voulant protéger les chevaux de ces fauves, je m'éveille, poussé par une terreur nocturne. Je lève la tête et j'entends des râles de mourants. Un flot tiède me frappe : c'était le sang que versait mon maître égorgé, en train d'agoniser. »⁷⁸⁴

L'image du chevauchement qu'on retrouve dans le cauchemar est particulièrement intéressante. La psychanalyse l'explique par une métaphore sexuelle : « Chevaucher en rêve est un symbole du coït, c'est le mâle chevauchement de la femelle. Dans une histoire de sorcières, on voit la femme d'un fermier qui, tous les soirs, se rend au Sabbat, montée sur un jeune apprenti qu'elle transforme en cheval. A la fin, le jeune homme retourne la situation : il lui passe la bride et la monde à son tour. [...] L'inversion traduit l'angoisse du rêveur, angoisse de castration naturellement. »⁷⁸⁵

Ainsi, la poursuite de la chasse vise à capturer un animal, généralement pour le monter. Lorsqu'il s'agit d'une femme, l'image est des plus explicites : « La manière la plus habituelle de concevoir cette procession d'âmes galopantes était la chasse sauvage. Le plus souvent, cette chasse était la poursuite soit d'un animal, soit d'une femme, moins souvent celle d'un homme. Lorsqu'elle était attrapée, la femme se transformait parfois en cheval et était montée. La poursuite d'une femme mythique a été conservé dans un grand nombre de légendes et de sagas. »⁷⁸⁶

783 ROUX J. dans *Le Limousin de Paris*, 8 mars 1894, cité in « Les chasses fantastiques en Limousin », *Revue des traditions populaires*, 1894/07 (A9,T9,N7), p.414.

784 EURIPIDE, *Rhésos*, Paris, Les Belles Lettres, coll.« Tragédies », tome VII, 2^{ème} partie, 2004, vers 780 à 797.

785 RÓHEIM G., *Les portes du rêve* [op. cit.], p.352.

786 JONES E., *Le cauchemar*, Paris, Payot, 2002, p.265.

Nous avons vu tout au long de cette étude que les chasses extraordinaires étaient souvent associées aux phénomènes de sorcellerie. Or il se trouve qu'une des caractéristiques des sorcières est leur capacité à se déplacer d'un endroit à un autre en un temps record, notamment pour se rendre au Sabbat.

Pour cela, la sorcière a besoin de trouver une monture, elle chevauche : « Une autre manifestation typique du pouvoir surnaturel des sorcières est leur faculté de voler à travers les airs. [...] La sorcière met une bride et des rênes à son mari endormi, le transformant ainsi en un cheval sur lequel elle s'envole vers le Sabbat des sorcières. Parfois, celui-ci renverse les rôles et c'est lui qui monte sur le dos de la sorcière. »⁷⁸⁷

On chevauche pour voyager et se déplacer dans l'espace. « La transformation en animal ou la cavalcade sur le dos d'animaux exprimait l'éloignement temporaire de l'âme par rapport au corps inanimé. »⁷⁸⁸

Ce curieux voyage peut également être perçu comme le passage du monde des vivants à celui des morts, et l'on sait par ailleurs l'importance du cheval dans l'imaginaire ayant trait au déplacement. C'est un animal psychopompe qui permet de franchir la frontière entre les mondes. « Toutes les voies parcourues pour éclairer les dimensions folkloriques du sabbat convergent en un point : le voyage vers le monde des morts. »⁷⁸⁹

La référence à un rapport sexuel non consenti (un viol nocturne perpétré par une femme sur un homme) est encore clairement établie : « Les fées et les sorcières volent à perdre haleine la veille de la Toussaint. Dans le Mecklembourg on raconte l'histoire suivante : le matin du premier mai, un jeune garçon se réveilla trempé de sueur. Il raconta à un camarade que la femme de son maître l'avait transformé en cheval et qu'elle l'avait fait galoper toute la nuit. Ce phénomène se reproduisit le premier mai suivant. Elle lui mit la bride sur le coup, il se transforma en un étalon noir et elle galopa sur son dos jusqu'au Blockberg [Sabbat]. [...] Ensuite apparut le diable dans ses atours traditionnels, et ils firent tous l'amour entre eux sous les yeux du garçon. Celui-ci réussit finalement à renverser les rôles : sa patronne devint le cheval, il la fit ferrer et elle mourut de ses blessures. »⁷⁹⁰

Géza Róheim (1891-1953) explique la crainte, la panique que ressent l'homme vis-à-vis des dieux et des créatures extraordinaires par la peur que ressent le nourrisson écrasé par le sein maternel, impression retrouvée par la suite dans le cauchemar :

« La mère qui introduit de force son mamelon dans la bouche du bébé est en réalité, semble-t-il, le prototype de la cavale de la nuit (nightmare) qui s'allonge sur la personne endormie en

787 RÓHEIM G., *La Panique des dieux et autres essais*, Paris, Payot, 2000, p.245.

788 GINZBURG C., *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992, p.156.

789 *Idem.*, p.235.

790 RÓHEIM G., *La Panique des dieux et autres essais [op. cit.]*, p.246.

l'écrasant de tout son poids et, dans cette position, fait l'amour avec elle. En Croatie et en Serbie le terme *mora* signifie cauchemar, mais la *mora* est également souvent identifiée à la sorcière. Si un homme éprouve une douleur à la poitrine, c'est parce que ces "cauchemars" ou sorcières sont en train de lui sucer les mamelons. »⁷⁹¹

« Nous pouvons maintenant ébaucher une interprétation quant à la panique des dieux. Il s'agit d'un cauchemar dans lequel la foule des dieux impuissants, ainsi que l'armée des démons voraces, sont autant de représentations du rêveur. Le prototype du démon vorace, c'est l'enfant au sein ; il devient "multitude" pour cacher son identité. Le nombre de ses angoisses est lui aussi multiplié et celles-ci sont souvent associées aux objets parentaux et en particulier à la mère, l'objet de l'agression orale. »⁷⁹²

Le carnaval et le charivari pourraient être des prolongations de ces rites et de ces pratiques où l'ordre du monde est renversé. Selon Henri Rey-Flaud, la chasse sauvage est à mettre en lien avec le phénomène du charivari :

« Le charivari a été durant des siècles, des millénaires même, à travers tout l'Occident un rituel qui a incarné, dans l'inconscient collectif, les défenses archaïques dressées contre les atteintes portées à la loi. [...] Le charivari ne se comprend que dans son rapport au mythe qui racontait précisément l'instauration de la Loi. La bande charivarique qui se déchaîne n'est en effet jamais anonyme : à travers elle, se joue le retour des créatures sauvages primitives, qui faisaient irruption parmi les Hommes dans le bruit et la fureur, lorsqu'était oubliée la Loi [...]. Le rituel de charivari n'est rien d'autre que l'incarnation du mythe qu'il perpétue, à l'insu de ceux-là même qui le jouent et le vivent. Le charivari met ainsi en scène la horde sauvage archaïque investissant la ville pour ravir les Femmes et mutiler les Hommes. »⁷⁹³

1.3/ PANIQUE ET MISE À MORT

La peur panique révèle en l'homme une animalité profonde : « La peur peut prendre l'aspect de la *panique* là où il y a une multitude. Des réactions de peur collectives aveugles, engendrant des fuites éperdues et amenant la perte de la faculté de résistance à un danger de mort, se produisent

791 *Idem.*, p.258.

792 *Idem.*, p.285.

793 REY-FLAUD H., *Le charivari: les rituels fondamentaux de la sexualité*, Paris, Payot, coll.« Bibliothèque scientifique », 1985, p.17-18.

dans les troupeaux de brebis, de bovidés, d'éléphants, etc. »⁷⁹⁴

Les chasses extraordinaires, sauvages et *fantastiques*, servent de support à des allégories de la panique. Lorsque le dieu Pan est réveillé par mégarde, le monde tout entier bascule dans le chaos : il surgit, entouré d'une troupe, dans un vacarme insensé et bouscule l'ordre sur son passage.

« Un autre point essentiel de la mythologie de Pan est la panique. Pan est un dieu qui envoie la peur sans cause. Il sème la panique, cette espèce de folie qui s'empare d'un groupe. Phénomène collectif et contagieux, la panolepsie est la possession par Pan, dérangé à midi, l'heure sacrée où le dieu dort. Et faire du bruit quand Pan fait silence, c'est l'inviter à venir vous troubler. »⁷⁹⁵

Dans le roman grec *Daphnis et Chloé*, « la peur panique est ainsi une punition d'origine divine, d'ampleur démesurée, inhumaine, incompréhensible, où l'ensemble des éléments naturels sont soumis à la volonté supérieure du dieu suprême de l'univers pastoral. »⁷⁹⁶

On retrouve une fureur comparable dans les célébrations du culte de Dionysos : « Dionysos a introduit en Grèce l'étonnante fête des Bacchantes : emportés par la fureur divine, les adorateurs du dieu parcourent les rues de la cité en hurlant, puis se transportent dans les campagnes en des cortèges désordonnés, en des processions tumultueuses dans lesquelles tourbillonnent des masques. »⁷⁹⁷

Selon José Ortega y Gasset, « Dionysos est le dieu de la chasse. Il est l'"habile chasseur" comme l'appelle Euripide dans les *Bacchantes* [...]. »⁷⁹⁸

La rupture de l'interdit entraîne une violente réaction : il ne faut en aucun cas bousculer l'ordre établi, le jour comme la nuit : « il y a une transgression à perturber l'immobilité de midi, comme il y en a une à perturber celle de la nuit. Ainsi la panique apparaît-elle étroitement liée à un désordre temporel qui se traduit par un retour à la nuit noire, au chaos des origines et au déchaînement de la violence. »⁷⁹⁹

La panique est liée à une fureur que l'on retrouve lors des massacres, comme dans la mise à mort d'Orphée :

« Tel l'oiseau de la nuit, si le jour l'a surpris dans la plaine, est entouré d'une foule d'oiseaux

794 TCHAKHOTINE S., *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1992, p.216.

795 BRIDIER S., *Le cauchemar: étude d'une figure mythique [op. cit.]*, p.43.

796 BRIAND Michel, « La peur (panique) dans les romans grecs anciens : effets descriptifs, narratifs, cathartiques », in : *Peurs antiques*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, coll.« Mémoires / Centre Jean Palerne », n° 38, 2015, p.71.

797 HELL B., *Sang noir: chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, L'Œil d'Or, 2012, p.96.

798 ORTEGA Y GASSET J., *Méditations sur la chasse*, Québec, Septentrion, 2006, p.93.

799 PLICHON Caroline, « Sous le fouet de Pan », in : COIN-LONGERAY S. et D. VALLAT (dir.), *Peurs antiques [op. cit.]*, p.58.

attirés par sa vue, ou tel, le matin, aux yeux des spectateurs, un cerf qui doit périr dans l'arène est livré en proie à une meute féroce : ainsi les Ménades entourent Orphée, le frappent de leurs thyrses verdoyants faits pour un autre usage. Celles-ci s'arment de mottes ; celles-là, de branches arrachées ; d'autres lancent d'énormes cailloux. Tout sert d'arme à leur fureur. Non loin de là des bœufs traçaient avec le soc des sillons dans la plaine, et de robustes laboureurs confiaient à la terre l'espoir de la moisson et le prix de leurs sueurs. A la vue de la troupe furieuse, ils s'enfuient, abandonnant les instruments de leur travail ; de tous côtés demeurent dispersés dans les champs et les sarcloirs, et les longs hoyaux, et les râteaux pesants. Les Bacchantes s'en emparent, arrachent jusqu'aux cornes de bœufs, et retournent, en furie, achever le destin du chanteur de la Thrace. Il leur tendait ses mains suppliantes, et sa voix, pour la première fois impuissante, leur adressait des prières inutiles. Leurs mains sacrilèges lui donnent la mort [...]. »⁸⁰⁰

On retrouve une telle fureur dans le mythe d'Atalante comme le rapporte Jean-Pierre Vernant : « Le mariage, quand il est finalement imposé à Atalante, se transforme d'abord en une course, une poursuite sauvage où la fiancée traque et massacre ses prétendants comme à la chasse [...]. »⁸⁰¹

Cette soif de sang est celle du chasseur, qui doit savoir la maîtriser sous peine de devenir lui-même une bête féroce. « En poursuivant les bêtes pour les tuer, le chasseur s'avance dans le domaine de la sauvagerie. Il s'y avance mais il ne doit pas aller trop loin ; bien des mythes racontent précisément ce qui menace le chasseur s'il franchit certaines limites : dangers d'ensauvagement, de bestialisation. »⁸⁰²

Dans *Les Euménides*, Eschyle décrit une chasse à l'homme menée par les Érinyes, qui poursuivent Oreste, et ce, même en songe.

Les Érinyes « étaient souvent appelées "chiennes de meute", en raison de leur comportement plutôt que de leur aspect réel. Elles traquent le criminel en suivant l'odeur du sang qui lui reste collée à la peau, et cette odeur horrible les remplit de joie (v.253). Les gémissements qu'elles poussent en rêvant d'une chasse pourraient nous amener à conclure que, tels des chiens de meute, elles jappent avec enthousiasme en suivant une piste sanglante. Elles sucent le sang des membres (sanglants ?) de leurs victimes encore vivantes et les vident jusqu'à la dernière goutte. »⁸⁰³

Marcel Detienne les décrit comme « les chiennes qui jamais ne perdent la trace d'un meurtrier possédé par sa victime. »⁸⁰⁴ Il ajoute que « l'état d'être en colère affolée se dit en grec

800 OVIDE, *Les métamorphoses*, Paris, Librairie Générale Française, 2010.

801 VERNANT J.P., *La mort dans les yeux: figures de l'autre en Grèce ancienne*, Paris, Hachette, coll.« Textes du XXe siècle », 1985, p.20-21.

802 *Idem.*, p.18.

803 DEVEREUX G., *Les rêves dans la tragédie grecque*, Paris, Les belles lettres, 2006, p.232.

804 DETIENNE M., *Comment être autochtone: du pur Athénien au Français raciné*, Paris, Éditions du Seuil, coll.« La

erinùein dont les puissances exactes s'appellent les Érinyes, déesses à la mémoire implacable et inaltérable. Elles ne cessent jamais de suivre, jour et nuit, les meurtriers et les assassins ; elles sont infatigables [...]. »⁸⁰⁵

Dans *Les Choéphores*, Oreste affirme être le seul à être en capacité de voir les créatures qui l'agressent :

« [...] Ce ne sont pas des visions qui me tourmentent -
je le vois bien, ce sont les chiennes furieuses de ma mère. » (v.1053-1054)

« [...] Vous ne les voyez pas – moi, je les vois,
elles me chassent, je ne peux plus rester - » (v.1061-1062)⁸⁰⁶

Oreste insiste pour que d'autres le croient et qu'il ne soit pas traité comme un fou ou un rêveur. La chasse dont il est la victime n'est pas une simple fiction : seulement ses contemporains refusent de lui accorder l'attention nécessaire pour qu'elle soit pleinement réelle.

C'est, une fois de plus, un cauchemar : Oreste ne peut bouger sans être immédiatement repéré et assailli par les créatures qui le pourchassent. Il est, en un certain sens, paralysé. On retrouve la capacité du monstre cauchemar à immobiliser sa victime.

« Dans le cauchemar, l'agresseur immobilise et étouffe souvent les victimes de cette agression œdipienne, aussi bien par son poids que par la force de son étreinte. Nous pouvons parfaitement illustrer cette tendance en nous rapportant aux croyances qui concernent la Sphinge, créature dont l'origine est à chercher dans notre expérience du cauchemar. »⁸⁰⁷

« La Sphinge est traditionnellement surnommée "l'Étrangleuse", "celle qui étouffe", et certains spécialistes soutiennent que c'est la traduction fidèle du nom de cette créature. Si tel est le cas, la Sphinge devient un équivalent exact de Cauchemar (*Alpdruck*). J'ai déjà précisé que la Sphinge viole toujours les hommes en adoptant la position du *coitus inversus*, tout comme les Sirènes, etc. Je note seulement en passant que la Sphinge et la Lamia sont toutes deux, comme on pouvait s'y attendre, également cannibales. Pour des raisons purement pratiques, il est impossible de séparer leur tendance à dévorer de leur tendance à étrangler et à violer. »⁸⁰⁸

Les Érinyes sont dotées d'un fort potentiel cynégétiques qui ne peut que rappeler les chasses extraordinaires évoquées tout au long de cette étude. Alain Moreau établit lui-même ce lien dans

librairie du XXI^e siècle », 2003, p.81.

805 *Idem.*, p.103.

806 ESCHYLE, *Les Choéphores ; Les Euménides*, Paris, Flammarion, 2012, p.57.

807 DEVEREUX G., *Ibidem.*, p.502.

808 *Idem.*, p.503.

son ouvrage intitulé *Eschyle : la violence et le chaos* (1985) : « Et l'on pense à toutes les chasses noires, aux chasses diaboliques dans lesquelles, au cours d'étranges nuits, dans d'interminables forêts chevauchent les démons : Chasse-Gallery du Poitou, Mesnie Hellequin du Nord, Chasseur Noir des *Châtiments*, vieux seigneur de la légende du beau Pécopin, Grand Veneur de la forêt de Fontainebleau ou cavaliere bruno du *Décameron*. De la chasse nocturne nous sommes passés à la chasse infernale. Souvent, en effet, la chasse anormale se caractérise par l'apparition d'un être venu de l'enfer, infatigable poursuivant, telle la troupe démoniaque des Érinyes, chiennes bondissantes suivant les traces d'Oreste. »⁸⁰⁹

La chasse se conclut forcément par une mise à mort qui entre en résonance avec la pratique sacrificielle, voire le meurtre : « Sous la forme d'une chasse, c'est une tentative d'assassinat qui est représentée, un homme se substituant à la proie animale. La chasse n'en devient pas pour autant métaphorique, car le meurtrier et sa victime ne sont pas simplement comparés à un chasseur tentant de rattraper une proie qui cherche à lui échapper. La tentative de meurtre est une véritable chasse à l'homme où assassin et victime prennent effectivement la place du chasseur et de sa proie. Lorsqu'Athamas pris de folie poursuit au travers de la plaine de Mégaride son épouse Ino et son enfant Mélicerte pour les tuer, son action est identique dans sa forme à celle d'Héraklès poursuivant la biche de Cérynie : le meurtrier poursuit ou pourchasse, tandis que la victime, telle la proie du chasseur, fuit dans une course éperdue. C'est la matrice même du récit de course, que l'on trouve à propos de la chasseresse Atalante, qui rattrape en courant ses prétendants malheureux pour les exécuter, ou à propos du roi Œnomaos de Pise, près d'Olympie, qui armé d'une javeline, rattrape les prétendants qu'il met à mort et dont il entasse les crânes en trophée macabre. »⁸¹⁰

Il existe par ailleurs un certain nombre de récits mettant en scène des hommes lancés à la poursuite (à la chasse) de femmes. Le but n'est pas forcément de les tuer, mais de les attraper : « la chasse-poursuite a pour but non l'assassinat, mais le viol d'une jeune fille ou d'un jeune homme. L'arme disparaît alors, ou se transforme en s'amalgamant au corps du chasseur, en particulier dans la peinture sur vases où le sexe en érection semble être la transposition de la flèche ou du javelot. Le célèbre épisode d'Apollon et Daphné ou celui d'Aréthus et Alphée sont exemplaires de ce type de récit. Nous sommes toujours dans le décor d'une chasse à l'homme, car les motivations des acteurs et le but de la chasse ont changé, mais non la forme que prend la poursuite. »⁸¹¹

La chasse possède donc une dimension sexuelle latente. « La chasse est alimentée en partie

809 MOREAU A.M., *Eschyle : la violence et le chaos*, Paris, Les Belles Lettres, coll.« Études mythologiques », 1985, p.82-83.

810 DELATTRE Charles, « Récits de chasse en Grèce ancienne », in : SIDÉRA I. (direction), *La chasse : pratiques sociales et symboliques*, Paris, De Boccard, coll.« Colloques de la maison René-Ginouès », n° 2, 2006, p.160-161.

811 *Idem.*, p.161.

par les forces d'agression, dont la fonction originelle apparaît dans les combats de parade, ce qui prouve que, dès le départ, la chasse était sous-tendue par une motivation sexuelle. Agressivité et sexualité masculines sont étroitement couplées, elles sont stimulées conjointement, et ne peuvent guère fonctionner l'une sans l'autre. »⁸¹²

L'enlèvement des Sabines, épisode célèbre de l'histoire légendaire romaine, peut être alors perçu comme une chasse aux femmes. Les Luperques poursuivent, pourchassent les femmes dans les rues de la cité afin de les fouetter. « La fête des Lupercales commémore donc tout à la fois le rapt des Sabines et leur viol par les loups-boucs. »⁸¹³

Pour Philippe Walter, la Chasse Sauvage rejouerait une scène mythique reposant sur une poursuite. « *A posteriori* la Chasse Sauvage ne serait autre que la traque de la vierge mère en vue d'une hiérogamie divine [...]. C'est le mytheme de la poursuite de la Vierge divine qui, pour échapper au viol (ou à l'inceste), se métamorphose en oiseau et échappe ainsi à son poursuivant. Geza Roheim a interprété le mythe de la Chasse Sauvage comme représentant la « scène originaire ». Cette interprétation confirmerait le contenu mythique et sexuel latent inhérent à la Chasse sauvage. »⁸¹⁴

Dans le cadre d'une poursuite, soit la proie est rattrapée (et donc mise à mort pour être sacrifiée ou mangée, ou alors violée) soit elle arrive à semer son chasseur et obtient la vie sauve. Les nymphes Daphné et Aréthuse échappent à leur poursuivant respectif en se changeant en laurier pour la première, en fontaine pour la seconde.

Selon Charles Delattre, la proie peut mettre fin à la poursuite en échappant à son agresseur de trois manières différentes : par la transformation (*metabolè*), la métamorphose (*metamorphôsis*) et par la précipitation dans le vide (*katakrêmnismos*). Dans le dernier cas, elle a de grandes chances d'y laisser la vie, en s'écrasant au sol ou en se noyant.⁸¹⁵

La fin d'un cauchemar, d'une poursuite nocturne, se traduit par le réveil, c'est-à-dire le retour à la conscience et au corps.

Enfin, la peur induite par le cauchemar est aussi une peur forgée par la société. En effet, la chasse n'est pas réduite à un pur fantasme dans le monde grec : elle est une réalité. « Pour les Grecs, la chasse à l'homme n'est pas seulement la métaphore de jeux de séduction, chasse aux amants ou pièges de la sophistique. C'est aussi une pratique très littérale, liée à l'institution de l'esclavage. »⁸¹⁶

812 BURKERT W., *Homo Necans: rites sacrificiels et mythes de la Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, p.63.

813 REY-FLAUD H., *Le charivari: les rituels fondamentaux de la sexualité*, Paris, Payot, coll.« Bibliothèque scientifique », 1985, p.24.

814 WALTER P. (dir.), *Le mythe de la chasse sauvage dans l'Europe médiévale*, Paris, Champion, coll.« Essais sur le Moyen Age », n° 19, 1997, p.68.

815 DELATTRE Charles, [op. cit.], p.162.

816 CHAMAYOU G., *Les chasses à l'homme : histoire et philosophie du pouvoir cynégétique*, Paris, Fabrique, 2010, p.12.

La chasse aux esclaves est un phénomène courant dans une partie de l'Antiquité. Être réduit en esclavage, être chassé comme une simple proie, est une peur dès lors compréhensible et qui nécessite d'être représentée pour être communiquée.

« La question de la légitimité de la capture entre en résonance avec une peur grecque : celle d'être soi-même chassé. Dans le monde antique rôde la silhouette menaçante de l'*andrapodistes*, le chasseur d'homme qui s'empare des citoyens pour les capturer et les vendre comme esclaves. »⁸¹⁷

Le cauchemar et ses représentations reflètent donc les peurs, les angoisses voire les phobies des sociétés qui les expriment. Une organisation sociale peut fabriquer un monde d'images et de mythes capables de nommer un mal-être, notamment dans l'espoir de le tenir ainsi à distance.

Les diverses représentations ayant trait au monde cynégétique sévissant dans le cauchemar et ses récits témoigneraient ainsi d'une peur humaine d'être réduit à l'état de proie, c'est-à-dire de perdre sa qualité d'homme, en vue d'être, par la suite, irrémisiblement chassé.

1.4/ LA CHASSE-POURSUITE

Il n'est pas rare de croiser des récits de chasse où la situation est renversée. Le chasseur peut tout d'un coup se retrouver dans le rôle de la proie : le sens de la poursuite donne sa tonalité à la chasse. « Les Centaures, ces êtres hybrides, à moitié homme et à moitié cheval, vivent dans la forêt et les montagnes. Violents et belliqueux, ils interviennent souvent pour renverser le cours d'une chasse héroïque, le chasseur se transformant alors en proie. Pareille mésaventure arriva un jour à Héraclès lancé à la poursuite d'un monstrueux sanglier mythique. »⁸¹⁸

Les hommes peuvent alors être réduits à l'état de proies et chassés comme telles : « Euripide a immortalisé dans *Les Bacchantes* ces nymphes attachées à la divinité du délire mystique. Le poète rapporte surtout un événement terrible, dont nul Grec du V^e siècle avant Jésus-Christ ne doute : les hommes peuvent devenir les gibiers de ces femmes sauvages. Telle fut l'horrible destinée du roi de Thèbes qui railla publiquement la nature divine de Dionysos : Penthée fut poursuivi par des enragées, bacchantes mais aussi Thébaines excitées par une folie noire. Elles le traquèrent comme une bête sauvage, arrachèrent l'arbre dans lequel il trouva refuge et se jetèrent sur lui, déchirant sauvagement son corps. »⁸¹⁹

817 *Idem.*, p.14.

818 HELL B., *Sang noir: chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, L'Œil d'Or, 2012, p.94.

819 *Idem.*, p.95.

Dans la cinquième journée du *Décameron* (1349-1353) de Boccace, un des personnages, Nastase, fait une curieuse rencontre : « tout à coup il crut entendre une plainte immense et des cris suraigus poussés par une femme ; aussi, arraché à sa douce pensée, il leva la tête pour voir ce que c'était, et s'émerveilla en se voyant dans la pinède. De surcroît, regardant devant lui, il vit venir par un épais fourré d'arbustes et de ronces, et courir vers l'endroit où il était, une jeune fille très belle et nue, échevelée, tout écorchée par les broussailles et les ronces, pleurant et criant merci à haut cri. En outre, il vit aux flancs de la fille deux grands mâtins féroces, qui durement la poursuivaient et qui, par où ils la happaient, sans cesse la mordaient cruellement. Et derrière elle il vit venir sur un coursier noir un chevalier brun, le visage animé de courroux, un estoc à la main, et qui, l'accablant de vilénies et de paroles épouvantables, la menaçait de mort. [...] [Le chevalier], tel un chien enragé, l'estoc au poing courut sus à la fille, qui, agenouillée et fermement retenue par les deux mâtins, lui criait merci : de toute sa force il la frappa en pleine poitrine et la perça de part en part. Sous le coup qu'elle reçut, la fille s'effondra face contre terre, pleurant et criant toujours ; et le chevalier, empoignant un couteau, l'ouvrit par les reins, lui retira le cœur et tout ce qui l'entoure, et le jeta aux deux mâtins, qui fort affamés le mangèrent aussitôt. Un instant s'écoula et la fille, comme si nulle de ces choses n'avait été, soudainement se mit debout et prit la fuite vers la mer, et les chiens la suivirent la déchirant toujours ; le chevalier, quand il fut remonté à cheval et qu'il eut repris son estoc, commença de la pourchasser, et bientôt ils se dissipèrent de sorte que Nastase les perdit de vue. »⁸²⁰

On retrouve une chasse plus ou moins identique dans un texte contemporain de Boccace : « (...) On lit sous la plume d'Hélinand que dans le comté de Nevers vivait un pauvre homme, qui était bon et craignait Dieu ; il était charbonnier et vivait de ce métier. Une fois, ayant allumé sa fosse à charbon, et se trouvant la nuit dans sa cabane en train de veiller sur sa fosse enflammée, il entendit à minuit de grands cris. Il sortit pour voir ce que c'était et vit venir vers la fosse, en courant et en criant, une femme échevelée et nue ; et elle était poursuivie par un chevalier noir courant sur un cheval noir, avec un couteau dégainé à la main ; et de la bouche et des yeux du chevalier et du cheval sortait une flamme de feu ardent. Quand elle fut arrivée devant la fosse, qui brûlait, la femme n'alla pas plus loin, et elle n'osait se jeter dans la fosse ; mais tandis qu'elle courait autour de la fosse elle fut rejointe par le chevalier qui la poursuivait ; tandis qu'elle poussait des cris il la saisit par ses cheveux épars et il la frappa cruellement en pleine poitrine avec le couteau qu'il tenait à la main. Elle tomba par terre, en répandant son sang en abondance, alors il la reprit par ses cheveux ensanglantés et la jeta dans la fosse aux charbons ardents ; après l'y avoir laissée pendant quelques

⁸²⁰BOCCACE, *Le Décaméron*, Paris, Gallimard, coll.« Collection Folio Classique », n° 4352, 2009. cinquième journée, VIII, p.493-494 et p.496.

instants, il l'en tira toute enflammée et brûlée, et l'ayant posée devant lui sur l'encolure de son cheval, il repartit en courant par le chemin par lequel il était venu. Le charbonnier vit la même vision une deuxième et une troisième fois. »⁸²¹

Il arrive également que la chasse soit menée par des animaux contre des hommes : c'est le cas dans la *Divine Comédie*, où Dante décrit une poursuite menée par des chiens :

« Nous étions encore attentifs au tronc,
croyant qu'il voulait nous dire autre chose,
quand nous fûmes surpris par un fracas,
comme l'est celui qui entend approcher
le sanglier, et la chasse avec lui,
car il entend frémir les branches, et les bêtes.
Et voici deux hommes sur la pente sinistre,
nus et griffés, fuyant si vite,
qu'ils cassaient toutes les ramures de la forêt.
Le premier : « O accours, accours, mort ! »
L'autre, qui se voyait aller trop lentement,
criait : « Lano, tes jambes n'étaient pas si agiles
quand tu étais à la bataille du Toppo ! »
Et comme sans doute le souffle lui manquait,
il fit un seul nœud de soi et d'un buisson.
Derrière eux la forêt était pleine
de chiennes courantes, noires et faméliques,
comme lévriers qui sortent de leurs chaînes.
Elles mirent les dents sur l'accroupi,
et le déchirèrent lambeau par lambeau ;
puis elles emportèrent les membres dolents. » (v. 109-129)⁸²²

Le même motif apparaît chez Anatole le Braz à la différence près que c'est une femme qui doit échapper aux canidés lancés à ses trousses :

« A peine se furent-ils ainsi rangés de la route, que Fant entendit venir un bruit épouvantable. Jamais elle n'avait ouï fracas pareil. Il y aurait eu, à la file, cent lourdes charrettes lancées aux galop, qu'elles n'auraient pas fait plus de train. Le bruit approchait,, approchait. Fant

821 PASSAVANTI Iacopo, *Exemplum*, Florence, 1354, cité in : WALTER P. (dir.), *Le mythe de la chasse sauvage dans l'Europe médiévale*, Paris, Champion, coll.« Essais sur le Moyen Age », n° 19, 1997, p.153-155.

822 DANTE, *L'enfer*, Paris, Flammarion, coll.« La Divine comédie », chant XIII, 1985, p.131.

tremblait de tous ses membres. Néanmoins elle cherchait à voir ce que ceci pouvait être.

Une femme passa dans la route, courant à perdre haleine ; elle allait si vite qu'on entendait palpiter les ailes de sa coiffe, comme si c'eussent été deux ailes d'oiseau. Ses pieds nus touchaient à peine le sol ; il en pleuvait des gouttes de sang. Ses cheveux dénoués flottaient derrière elle. Elle agitait les bras, en des gestes désespérés, et hurlait lugubrement. C'était une plainte si angoissante, que Fant Ar Merrer en avait froid jusque sous les ongles. Cette femme était poursuivie par deux chiens qui semblaient se disputer entre eux à qui la dévorerait. De ces chiens, l'un était noir, l'autre blanc. C'étaient eux qui faisaient tout le vacarme. »⁸²³

1.5/ LA PEUR DES MORTS

Cette peur d'être poursuivi, d'être chassé comme une proie est peut-être à mettre en lien avec la crainte des morts.

« Certaines sociétés laissent reposer leurs morts ; moyennant des hommages périodiques, ceux-ci s'abstiendront de troubler les vivants ; s'ils reviennent les voir, ce sera par intervalles et dans des occasions prévues. Et leur visite sera bienfaisante, les morts garantissant par leur protection le retour régulier des saisons, la fécondité des jardins et des femmes. Tout se passe comme si un contrat avait été conclu entre les morts et les vivants : en échange du culte raisonnable qui leur est voué, les morts resteront chez eux, et les rencontres temporaires entre les deux groupes seront toujours dominées par le souci des intérêts des vivants. Un thème folklorique universel exprime bien cette formule ; c'est celui du *mort reconnaissant*. »⁸²⁴

Un contrat est passé entre les vivants et les morts : les premiers respectent, prennent soin voire nourrissent les seconds qui, en échange, leur accordent une protection bienveillante voire fertile. En revanche, si le contrat n'est pas respecté, les vivants peuvent alors subir le courroux des morts. Cette conception que nous avons hâtivement résumée semble universelle : les morts ne sont pas vraiment morts, puisqu'ils sont capables de revenir et le retour des morts se fait parfois lors de chasses nocturnes. Les revenants sont souvent décrits comme dangereux pour l'homme car ils sont souvent pensés comme des prédateurs potentiels : ainsi les morts chassent, en un certain sens, les vivants.

823 LE BRAZ A., *La légende de la mort*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte ; Rennes, Coop Breizh, 1994, p.65-66.

824 LÉVI-STRAUSS C., *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, coll.« Terre humaine », n° 3009, 2009, p.268.

Le temps de la chasse est celui de la nuit, où les morts sortent à l'air libre, parfois en troupes, pour chasser comme ils le faisaient de leur vivant. L'homme est donc traqué de jour comme de nuit : il est plus démuni lorsqu'il fait sombre, mais même sous le soleil, un double de lui-même, à savoir son ombre, le poursuit, le guette, l'épie. « Dans l'ombre règnent l'inexplicable, les sensations étranges et les "périls subjectifs". Et l'ombre, qui poursuit l'homme vivant, ressemble déjà aux premiers fantômes qui apparaissent la nuit. La silhouette menue, fugitive et évanescence, préfigure l'apparence de la mort. L'ombre est un double familier du vivant, accrochée à ses pas, ses mouvements et ce, jusqu'à la mort. »⁸²⁵

Cette peur des morts est liée à la peur du cadavre en général. « L'activation du système contagion par les cadavres peut expliquer pourquoi ces attitudes spéciales par rapport aux morts se retrouvent dans le monde entier, pourquoi des pratiques funéraires existent depuis l'aube de la culture humaine et pourquoi elles ont ce caractère d'urgence et de danger pressant quoi que vague. Mais cela n'explique pas tout. »⁸²⁶

La crainte du cadavre ne concerne pas tant la peur d'être contaminé par une maladie (notamment dans le cadre d'une épidémie) que par la mort elle-même : elle est vue comme un mal qui rôde, une force maléfique sans cesse en embuscade. La mort elle-même est contagieuse. Les vivants doivent donc s'en protéger à tout prix, notamment en excluant leurs défunts à travers le rite funéraire. C'est notamment une idée qu'on retrouve chez Max Weber : « En dehors de l'angoisse physique directe produite par le cadavre – elle se manifeste aussi chez les animaux – qui a si souvent déterminé les formes d'inhumation (position accroupie, crémation), la conviction s'est imposée qu'il fallait rendre les âmes des morts inoffensives. On devait donc les éloigner ou les reléguer dans la tombe et leur procurer en ces lieux une existence supportable, ou bien apaiser leur envie à l'égard des biens des vivants, ou enfin s'attirer leur bienveillance pour vivre en paix avec elle. »⁸²⁷

Pour André Leroi-Gourhan, « laisser au cadavre les objets personnels du vivant suppose qu'on a peur d'être contaminé par la mort, ou qu'on craint une vengeance du défunt, ou encore qu'on lui donne un équipement pour un autre monde. »⁸²⁸

La tombe est peut-être autant un signe de dévotion et de marque de respect du mort qu'un moyen de protéger le corps du défunt ainsi que de le maintenir à distance. Freud retrouve une trace

825 MORIN E., *L'Homme et la mort dans l'Histoire*, Paris, 1951, p.125-126, cité in : BLOCH A. et J. FRAYSSANGE, *Les êtres de la brume et de la nuit: peurs, revenants, loups-garous et sorcières d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Editions de Paris, coll.« Ethnologie », 1994, p.63-64.

826 BOYER P., *Et l'homme créa les dieux: comment expliquer la religion*, Paris, R. Laffont, 2001, p.309-310.

827 WEBER M., *Économie et société, tome 2 : L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Plon, 1995, p.150-151.

828 LEROI-GOURHAN A., *Les chasseurs de la préhistoire*, Paris, Editions A.-M. Métailié, coll.« Collection Traversées », 1992, p.143.

de cet état d'esprit dans le langage. Dans *Totem et Tabou*, ce « roman noir frénétique » selon le mot de Mircea Eliade⁸²⁹, il écrit que « le vivant se sentait à l'abri de la poursuite du mort seulement une fois qu'il avait mis entre ce dernier et lui un cours d'eau qui les séparât. C'est pourquoi on enterrait volontiers les morts sur des îles, on les portait de l'autre côté d'un fleuve, de là viennent les expressions, l'en deçà et l'au-delà. »⁸³⁰

Sous terre, au milieu d'objets familiers, avec des offrandes, le mort n'a aucune raison de troubler les vivants. Le feu qui dévore permet une mise à distance plus profonde et plus sûre mais ne règle en rien la question de l'invisible, de l'ombre, de l'âme. « Si nous admettons que la sépulture est un rite également contre les morts, nous pouvons comprendre la valeur de purification qui était attribuée aux bûchers des sorcières et sorciers. »⁸³¹

L'enterrement comme la crémation permettraient de supprimer une cause de peur supplémentaire : celle qui est automatiquement déclenchée à la vue d'un cadavre. « Les tenants de la théorie de "gestion de la terreur" affirment que la mortalité en général est source de terreur. L'étude des systèmes d'inférence tendrait à montrer que le fait d'être une proie est une source d'émotion et d'intuition bien plus saillante. Dans la réalité, les proies mortes ne sont qu'un sous-ensemble des corps morts. Mais pour nos systèmes intuitifs, c'est peut-être le contraire ; les proies sont des objets bien compris, si bien que les autres cadavres seraient représentés par analogie avec elles. Donc, si la vue d'un cadavre déclenche des associations angoissantes, c'est peut-être parce qu'une personne morte est, dans une certaine mesure, représentée comme la victime d'un acte de prédation réussi. »⁸³²

Pour Pascal Boyer, les cadavres « font peur parce qu'ils activent les schémas mentaux d'évitement des prédateurs. »⁸³³

Le cauchemar reste une expérience universelle en lien permanent avec la terreur qu'a l'homme d'être chassé, par les vivants comme par les morts. On peut y voir l'expression d'une actualisation des chasses fantastiques dans un monde rationnel et en perte de capital symbolique.

829 ELIADE M., *Occultisme, sorcellerie et modes culturelles*, Paris, Gallimard, 1978, p.15.

830 FREUD S., *Totem et Tabou*, Paris, Gallimard, 1993, p.162.

831 GINZBURG C., *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992, p.276.

832 BOYER P., *Et l'homme créa les dieux: comment expliquer la religion*, Paris, R. Laffont, 2001, p.325.

833 *Idem.*, p.326.

CONCLUSION

Les chasses fantastiques du XIX^e siècle recouvrent des phénomènes cynégétiques de formes variables, se produisant majoritairement de nuit. Elles se caractérisent par un vacarme pouvant évoquer l'aspect d'un charivari. Différents protagonistes les animent : leur nom, leur sexe, leur identité, leur motivation et leur histoire personnelle varient en fonction des localités, des langues parlées et des différents récits en circulation.

De plus, ces chasses entretiennent un rapport singulier avec la religion chrétienne : elles ont souvent pour origine la damnation d'un personnage particulier, véritable chasseur maudit, condamné à chasser pour l'éternité sans capturer quoi que ce soit.

Les explications de l'époque vont de la main du Diable (la chasse est souvent confondue avec le sabbat des sorcières) à celle de migrations d'oiseaux effrayant les paysans lors de leur passage aérien. Certains animaux, comme le chien ou le cheval, occupent une place particulière : le chien pour la traque et pour pister la proie, le cheval pour la course, la poursuite qui précède l'hallali.

Tous ces éléments s'entremêlent et se confondent. Suivant les régions, les chasses fantastiques ont plusieurs noms, en changeant souvent, portent un toponyme reconnaissable et identifiable tandis que d'autres ne sont affublées que d'un adjectif.

Dans l'ensemble, ces chasses attirent l'attention des folkloristes et des romanciers, intrigués par ce goût du macabre et du sordide, dans une époque où la littérature s'intéresse de plus en plus à la peur et à l'inexpliqué. Les vieilles traditions séduisent également : l'accent est mis sur l'origine médiévale, voire pré-chrétienne en invoquant notamment le monde germanique au travers de la figure d'Odin ou Wotan.

Il est possible que l'élément chrétien du phénomène ait été progressivement effacé – ou tout du moins, passé sous silence – par les folkloristes. La présence du diable, sans doute prépondérante dans les siècles précédents, est volontiers remplacée par des figures royales qui répondent aux demandes du temps, comme le roi Arthur, source d'une haute antiquité et d'un prestige non négligeable.

Le thème central des Chasses fantastiques est celui du Chasseur maudit. Ayant commis une transgression impardonnable, il est damné et purge une peine qui consiste à chasser jusqu'à la fin des temps. Il représente le chasseur qui ne respecte pas les règles et s'enivre de sa propre puissance.

Dévoré par la fièvre de la chasse, il présente un danger pour lui-même et ses compagnons. Par sa faute, il bascule dans le monde du sauvage et n'a plus sa place dans le monde des hommes.

Ce thème sert d'illustration à ceux qui oseraient braver les lois ancestrales. Il est également la preuve que la chasse représente un danger et pour l'homme, et pour la cité. L'individu risque d'être happé par l'appel de la forêt et disparaître dans le monde sauvage. La cité craint que le chasseur, nécessaire pour apporter de la viande supplémentaire ainsi que pour tuer les animaux qui menacent les récoltes autant que les troupeaux, ne retourne la violence qu'il met dans sa chasse contre la cité elle-même. Le chasseur représente un danger permanent pour l'ordre établi : il est toléré car indispensable au bon fonctionnement de la cité.

Avec les bouleversements du XIX^e siècle, le chasseur est de plus en plus perçu comme inutile, surtout pour les urbains. Ces derniers n'ont parfois de contact qu'avec les animaux des jardins zoologiques, enfermés dans des cages et des enclos. L'idée que les animaux possèdent des droits naturels vient du Royaume-Uni. On peut émettre l'hypothèse que, afin de concurrencer les Droits de l'Homme des Français, les Anglais ont proposé un autre modèle de référence, plus large et plus généreux : marque de la civilisation suprême, ce modèle va plus loin que celui proposé par la Révolution française. Il étend les droits naturels non seulement aux hommes, mais également aux bêtes.

Si le point de vue du philosophe José Ortega y Gasset n'est pas favorable aux Anglais, il a l'avantage de poser le doigt sur un point sensible lorsqu'il écrit : « Il est inconcevable qu'aucune étude n'ait jamais été faite d'un point de vue éthique sur la Société pour la Prévention de la Cruauté aux Animaux, en analysant ses standards et ses actions. Je parie qu'on trouverait que la zoophilie des Anglais a ses racines dans une certaine antipathie qu'ils nourrissent à l'égard de tout ce qui est humain et qui n'est pas anglais ou de l'ancienne Grèce. »⁸³⁴

Sans aller jusqu'à affirmer l'existence d'une telle haine ancestrale, on peut souligner l'importance de la mentalité insulaire : isolée, face au continent, l'Angleterre doit se débrouiller seule. Pour dépasser l'un de ses concurrents les plus sérieux en terme d'idéologie, la France, elle propose un modèle supérieur d'empathie et d'humanité, quitte à l'étendre aux chiens et aux chevaux.

Mais il n'y a pas que les animaux qui connaissent des changements : la chasse, elle aussi, est profondément transformée. La pratique se démocratise et se répand alors que se construit une véritable culture de masse de la chasse. Par les journaux, les ouvrages littéraires, historiques et scientifiques ainsi que par les revues spécialisées, les chasseurs construisent une véritable identité

834 ORTEGA Y GASSET J., *Méditations sur la chasse*, Québec, Septentrion, 2006, note 50 p.111.

d'un groupe qui s'ancre solidement dans le paysage politique et économique français. Les chasses fantastiques apparaissent chez eux comme des récits prouvant l'ancienneté de leur passion. Elles sont les vestiges de croyances archaïques et des temps obscurs.

Cette idée se retrouve dans le mouvement folkloriste qui recueille et collecte ce genre de récits avec un plaisir non feint. La tradition orale éveille l'intérêt des érudits qui recherchent une manière de fuir le monde moderne : la campagne incarne la vie préservée des outrages de la civilisation, du bruit des trains aux fumées épaisses des usines.

Le tourisme et la quête de l'exotisme sont profondément liés. Le paysan apparaît comme un être attardé dans une autre époque, en lien avec la terre et dépositaire des secrets de la nature, tandis que la lavandière incarne la puissance originelle que chaque femme porte en elle : on la soupçonne aussi d'être un peu sorcière.

Cette valorisation du local, cette quête de l'origine est contrebalancée par la critique adressée aux phénomènes des chasses fantastiques. La superstition des paysans est immédiatement pointée du doigt ainsi que leur capacité à boire jusqu'à en avoir des hallucinations. Cette vision caricaturale et négative est l'exact opposé de celle qui idéalise les paysans en les décrivant comme des êtres purs de toute corruption moderne.

La pertinence des différentes réponses apportées aux phénomènes varie grandement : la plus sérieuse est celle qui prétend que les chasses fantastiques ne sont que des phénomènes naturels mal interprétés. Ce seraient à l'origine de simples migrations d'oiseaux. L'explication, si elle est rationnellement concevable, n'en est pas pour autant convaincante.

Nous avons comparé ces phénomènes à des faits réels, historiques. Nous avons mis en parallèle les chasses fantastiques et les chasses fanatiques, notamment dans l'optique d'une réflexion sur la dimension cynégétique de la violence.

Ainsi le nationalisme apparaît comme un pouvoir véritablement fondé sur la chasse, qui transforme les masses et les massacres en massacres de masse. Les différents pouvoirs cynégétiques dont le plus abouti reste l'Allemagne nazie, reposent sur l'idée d'une chasse menée par le groupe majoritaire contre les différentes minorités dont le but est la disparition totale de ces dernières, par le meurtre ou la déportation. Ces massacres de masse gardent un lien avec l'idée et la représentation du sacrifice. Des individus isolés se regroupent au nom de la nation et pour cela, ils ont recours à l'une des formes les plus anciennes de la société, à savoir la meute de chasse. La violence du XX^e siècle est à la fois archaïque et très moderne. La chasse à l'homme n'est pas une simple transposition de celle pratiquée contre les animaux. La chasse à l'homme vise à semer la terreur, à capturer, à massacrer. À travers les crises et les conflits européens du XX^e siècle, l'épuration ethnique a été

ouvertement pratiquée par ceux qui voulaient une seule nation, possédant leur propre État, dans un territoire ethniquement pur. Les massacres, les déportations et parfois les viols de masse qui en découlèrent, apparaissent comme autant de chasses morbides, sinistres et cauchemardesques.

Le cauchemar peut être vu comme « la chevauchée de la nuit » qui menace de saisir le dormeur et de l'emporter dans sa course. Son image archétypale est alors celle de la poursuite, qu'on retrouve notamment chez les Grecs. Cette idée d'une chevauchée, d'une poursuite est sans doute liée à la peur des morts. La crainte que déclenche automatiquement la vision d'un cadavre serait associée à la peur ancestrale des prédateurs. Quand les morts reviennent, le salut se trouve dans la fuite. La dimension prédatrice de la mort a sans doute permis d'illustrer une angoisse permanente : malgré les gestes de protection, les paroles apotropaïques et les prières, la mort vient, la mort traque, la mort frappe. Elle emporte alors les défunts à sa suite et les survivants croient parfois entendre de nuit, toujours accompagnée par ses fidèles, sa folle et sempiternelle chasse.

INDEX

Index réduit aux auteurs directement nommés ou cités dans le texte ainsi qu'aux chasses, entités et personnages récurrents.

ABEL : p.36, p.50, p.184, p.190.

AIGREMONT (baron d') : p.28.

ARLEQUIN : p.17, p.26, p.27, p.135, p.189, p.190, p.191.

ARTÉMIS : p.23, p.24, p.108.

ATALANTE : p.115, p.239, p.241.

ARTHUR (roi) : p.16, p.46, p.48, p.49, p.50, p.144.

ARTHUR (*chasse Arthur*) : p.101, p.104, p.135, p.136, p.148, p.151, p.160, p.185, p.190, p.249.

Ses variantes :

- ARTHOUR : p.72.
- ARTHUS : p.67, p.138, p.141, p.143, p.144.
- ARTU : p.46, p.48, p.55, p.82, p.84, p.90, p.148, p.149.
- ARTUS : p.46, p.47, p.48, p.49, p.50, p.52, p.55, p.82, p.86, p.88, p.106, p.141.
- RÉARTHUS : p.49, p.50, p.95, p.105, p.149.

ANDERSON Benedict : p.194.

AULNES (des) : p.17, p.21, p.26, p.28, p.189.

BARDY Henri : p.76, p.89, p.94, p.104, p.162, p.166, p.177.

BAUDET (chasse à) : p.77, p.81, p.82, p.86, p.95, p.98, p.120, p.137, p.158.

Sa variante :

- BODET (chasse à) : p.72, p.95, p.135, p.164, p.180, p.181.

BENES Edvard : p.228.

BERENGER-FERAUD L. J.-B. : p.27, p.38, p.48, p.53, p.55, p.108, p.162, p.166.

BERNARD D. : p.67, p.77, p.91, p.232.

BERCÉ Yves-Marie : p.54, p.58, p.59, p.60.

BISMARCK Otto (von) : p.185, p.200.

BLANCHARD Léon : p.78, p.86, p.172.

BOCCACE : p.244.

BONNARDOT F. : p.29, p.71, p.147, p.148.

BOSQUET Amélie : p.73, p.92, p.93, p.106, p.108, p.115, p.153, p.159, p.190.

BOUTEILLER Marcelle : p.35, p.72, p.73, p.87, p.89, p.95, p.163.

BOYER Pascal : p.212, p.222, p.247, p.248.

BRIGUET (chasse) : p.67, p.72, p.98.

BUGEAUD : p.204.

BURKERT Walter : p.68, p.102, p.212, p.221, p.242.

BÜRGER Gottfried August : p.82, p.178, p.179, p.180.

CAÏN : p.36, p.37, p.41, p.84, p.92, p.135, p.136.

CANETTI Elias : p.215, p.221, p.223.

CARNOY Henri : p.48, p.79, p.80.

CHABOT (amiral) : p.28, p.29.

CHADEYRAS F. : p.150, p.153, p.155, p.159, p.166.

CHAMBORD : p.72, p.91, p.93, p.94, p.138.

CHAPISEAU Félix : p.153.

CHARLEMAGNE : p.133, p.134, p.184, p.188, p.190, p.191.

CHARLES VI : p.59.

CHARLES IX : p.58, p.59.

CHARLES-QUINT : p.50, p.190, p.191.

CHARPENTIER F. : p.29, p.36, p.50, p.71, p.72, p.147, p.148.

CHAUNU Pierre : p.215.

CHESNEL Adolphe (de) : p.79, p.92, p.105, p.106.
Voir également NORE Alfred (de) [pseudonyme de Chesnel]

CHRIST : p.19, p.22, p.23, p.24, p.25, p.38, p.44, p.55, p.57, p.67, p.69, p.106, p.190, p.243.

CLÉCUS (chasseur) : p.95, p.149.

CLÉMENT-JANIN Michel-Hilaire : p.29, p.67, p.99.

COLBERT Jean-Baptiste : p.203.

COLLIN de PLANCY Jacques : p.57, p.60, p.74, p.75, p.188.

DANRIT : p.200.

DANTE Alighieri : p.59, p.191, p.245.

DARWIN Charles : p.128.

DAUDET Alphonse : p.130.

DAVID (roi) : p.35, p.36, p.37, p.50.

DELATTRE Charles : p.241, p.242.

DELAWARE G. : p.135, p.138.

DESAIVRE Léo : p.29, p.31, p.33, p.34, p.101, p.105.

DETIENNE Marcel : p.200, p.239.

DIABLE (le) [ainsi que « diable »] : p.7, p.8, p.14, p.16, p.18, p.25, p.28, p.29, p.31, p.32, p.34, p.51, p.56, p.57, p.62, p.64, p.66, p.67, p.69, p.71, p.72, p.73, p.74, p.76, p.78, p.95, p.101, p.105, p.106, p.107, p.120, p.137, p.138, p.154, p.159, p.160, p.162, p.164, p.166, p.181, p.184, p.187, p.190, p.191, p.204, p.236, p.249.

DIANE : p.22, p.23, p.24, p.41, p.44, p.45, p.107, p.108, p.109, p.113, p.120.

DIANUS : p.22.

DIONYSOS : p.238, p.243.

DIRLEWANGER Oskar : p.209, p.210, p.215.

DOTTIN G. : p.48, p.55, p.90.

DU BOIS Louis : p.36, p.104, p.106, p.107, p.113, p.136, p.158, p.159, p.183.

DUINE François : p.46, p.55, p.64, p.147, p.149.
Pseudonyme potentiel : DUYNES F. : p.71, p.97, p.147, p. 148.

DUSSIEUX S. : p.56, p.113, p.114, p.116.

ELIADE Mircea : p.248.

ENGELHARD Maurice : p.88, p.154, p.165, p.173, p.180, p.181.

ESCHYLE : p.239, p.240, p.241.

ESTOUNAC (chasseur) : p.97, p.149.

ÉRINYES : p.239, p.240.

EUSTACHE (saint) : p.19, p.29, p.72.

FÉVAL Paul : p.53, p.144, p.156.

FILLON Benjamin : p.30, p.31.

FLEURY Jean : p.73, p.83, p.84, p.98.

FONTAINEBLEAU : p.57, p.58, p.60, p.61, p.63, p.66, p.96, p.139, p.190, p.241.

FOURNIER Alain : p.101.

FOURNIER Alban : p.22, p.24, p.53, p.80, p.81, p.107, p.185.

FRAYSSE : p.28, p.76, p.85, p.90, p.100, p.147, p.149.

FRAZER James George : p.85, p.155, p.180.

FREUD Sigmund : p.230, p.247, p.248.

GAIDOZ Henri : p.20, p.22, p.67, p.80, p.100, p.132, p.143, p.145, p.179, p.188.

GALLERY : p.28, p.29, p.30, p.31, p.32, p.33, p.34, p.35, p.49, p.67, p.72, p.81, p.87, p.88, p.101, p.105, p.136, p.148, p.241.

Ses variantes :

- Galeri : p.29, p.32.
- galerie : p.29, p.30, p.31, p.32, p.34, p.35, p.72, p.76, p.100, p.101, p.148.
- galérite (chasse) : p.30, p.31, p.32, p.33, p.34, p.84, p.86, p.87.
- Galière (chasse) : p.33.
- Gayère (chasse) : , p.32, p.67, p.84, p.101.

GARGANTUA : p.25.

GASTON PHÉBUS : p.119.

GERVAIS de TILBURY : p.16.

GENNEP Arnold (van) : p.8, p.74, p.93, p.137, p.195, p.198, p.231.

GINZBURG Carlo : p.45, p.107, p.108, p.236, p.248.

GIRARD René : p.68, p.102.

GLOUVET Gilles : p.81, p.190, p.191.

GOETHE : p.21, p.189.

GRAD Charles : p.85, p.86, p.134, p.135, p.157, p.177, p.178.

GRAMMONT (loi) : p.126, p.127.

GRAND-HUANT : p.53, p.156.

GRAND-VENEUR : p.29, p.45, p.61, p.62, p.85, p.92, p.139, p.168.

GRENET Henri : p.125, p.160, p.161.

GRIMM (frères) : p.43, p.44, p.179, p.191.

GRIMM Jacob : p.145, p.186.

GUILLAUME d'AUVERGNE : p.15.

GUILLAUME de MALMESBURY : p.107.

GUILLAUME de TILBURY : p.17.

GUILLERY (bandit, brigands) : p.30, p.31, p.81.

HABONDE (dame) : p.43.

HANOTAUX G. : p.119, p.122, p.125.

HARF-LANCNER Laurence : p.14, p.15, p.16, p.17.

HAROU Alfred : p.71, p.75, p.76, p.92, p.99, p.101, p.147, p.148, p.149.

HARPINE (Mère) : p.72, p.173, p.174, p.175.

HÉCATE : p.108.

HELL Bertrand : p.7, p.18, p.36, p.52, p.54, p.66, p.72, p.73, p.180, p.238, p.243.

HELLEQUIN : p.14, p.15, p.16, p.17, p.18, p.21, p.26, p.27, p.48, p.73, p.76, p.98, p.101, p.153, p.173, p.174, p.176, p.189, p.190, p.191, p.241.

Ses variantes :

– HELKIN : p.26, p.189.

– HELQUIN : p.27, p.166, p.188, p.189.

– HENNEQUIN : p.27, p.28, p.73, p.76, p.80, p.81, p.85, p.89, p.90, p.100, p.104,

p.113.

– HERLEKIN : p.26, p.189.

HENNEQUIN : p.27, p.28, p.73, p.76, p.80, p.81, p.85, p.89, p.90, p.100, p.104, p.113.

Ses variantes :

– ANNEQUIN : p.27, p.81, p.90, p.106, p.148, p.190, p.191.

– HANEQUIN : p.27.

– HANNEQUIN : p.27.

HENRI II (Plantagenêt) : p.14.

HENRI IV (Bourbon) : p.30, p.57, p.58, p.59, p.60, p.61, p.63.

HERLA (roi) : p.14, p.15.

HÉRICHER (Le) Édouard : p.27, p.36.

HÉRODE : p.36, p.37, p.38, p.39, p.40, p.41, p.42, p.43, p.44, p.50, p.51, p.73, p.85, p.91, p.92, p.143, p.188.

HÉRODIADE : p.41, p.43, p.44, p.45, p.107, p.188.

HERPIN Eugène : p.160.

HIMMLER Heinrich : p.209.

HITLER Adolf : p.208, p.211, p.218, p.219, p.227.

HOLDA : p.44, p.45, p.188.

HOLLÉ (dame) : p.43, p.44.

HOLOPHERNE : p.36.

HOMÈRE : p.207.

HUBERT : p.17, p.19, p.20, p.21, p.22, p.23, p.24, p.25, p.29, p.39, p.48, p.53, p.57, p.60, p.72, p.84, p.96, p.97, p.98, p.103, p.112, p.115, p.120, p.122, p.123, p.124, p.125, p.148, p.160, p.185.

HUGO Victor : p.82.

HUGON (roi) : p.41, p.71, p.72, p.188.

INGRAO Christian : p.209, p.210, p.211, p.215.

JEAN (le Baptiste) : p.41, p.42, p.45.

JEAN (saint) : p.43, p.75.

JEAN DES BEAUMES (chasseur) : p.53, p.80, p.94, p.185.

JEANTON Gabriel : p.142, p.143, p.144.

JÉSUS (voir également CHRIST) : p.23, p.24, p.67, p.68, p.102, p.103, p.190, p.243.

JOISTEN Alice : p.36, p.37, p.38, p.73.

JOISTEN C. : p.38.

LAISNEL de la SALLE G. : p.115, p.135, p.165, p.170, p.180.

LAURENS de la BARRE Ernest (du) : p.132, p.133, p.138.

LAURENT Donatien : p.145.

LAURIÈRE Christine : p.137.

LE BRAZ Anatole : p.98, p.99, p.245, p.246.

LECOUTEUX Claude : p.7, p.13, p.14, p.16, p.19, p.74.

LE GOFF Jacques : p.15, p.17, p.18, p.21, p.74.

LEMKIN Raphael : p.229.

LE QUELLEC Jean-Loïc : p.30, p.31, p.32, p.34, p.35, p.74.

LEROI-GOURHAN André : p.247.

L'ESTOURBEILLON Régis (comte de) : p.29, p.71, p.147, p.148.

LÉVI-STRAUSS Claude : p.101, p.246.

LOMBROSO Cesare : p.200.

LOUIS XIV : p.203.

LOUIS XVI : p.92.

MAP Gautier : p.14.

MARLOT Hippolyte : p.97, p.98, p.147, p.148.

MARTIN Richard : p.126.

MARTINET Ludovic : p.77, p.83, p.86, p.87, p.150, p.152, p.155.

MAURY A. : p.41, p.42, p.45, p.81, p.151, p.190, p.232.

MAZERET Ludovic : p.50, p.95, p.97, p.105, p.147, p.149.

MÉDUSE : p.103.

MÉLUSINE (fée) : p.25.

MICHEL Louise : p.167, p.168.

MONNIER Désiré : p.36, p.37, p.38, p.39, p.40, p.41, p.60, p.75, p.80, p.108, p.109, p.138, p.141, p.151.

MOREAU Alain : p.240, p.241.

MOUSKES Philippe : p.42, p.43, p.44, p.45.

NEMROD : p.52, p.72, p.115, p.118, p.122, p.125, p.216.

NIETZSCHE Friedrich : p.116.

NIVELON III : p.55, p.56.

NOHL Johannes : p.20.

NORE Alfred (de) [pseudonyme de CHESNEL Adolphe (de)] : p.27, p.79, p.92, p.105,

ODIN : p.22, p.74, p.112, p.180, p.181, p.183, p.184, p.185, p.186, p.187, p.188, p.189, p.190, p.249.
(Voir également WOTAN)

OLIFERNE : p.36, p.37, p.138.

OSSIAN : p.186.

ORAIN Adolphe : p.46, p.53.

ORENSTEIN Henry : p.209.

ORESTE : p.239, p.240, p.241.

ORIGÈNE : p.24.

ORPHÉE : p.238, p.239.

ORTEGA Y GASSET José : p.213, p.214, p.216, p.221, p.238, p.250.

ORTOLI Antoine-Lucien : p.73, p.90, p.92, p.100, p.176

ORTOLI Jean-Baptiste : p.73, p.89.

PAN (dieu) : p.238.

PASTEUR Louis : p.21.

PAUL (apôtre) : p.23, p.24.

PHARAÏLDE : p.42, p.92.

PÉLISSIER (général) : p.204.

PERSÉPHONE : p.108.

PHILIPPE II Auguste : p.59.

PHILIPPE IV le Bel : p.59.

PILATE : p.37.

PINEAU Léon : p.78, p.102, p.131, p.136, p.179.

PLUTON : p.89, p.163.

QUERUAU-LAMERIE : p.27, p.90, p.148.

RECK-MALLECZEWEN Friedrich : p.218, p.224.

RECLUS Élie : p.67, p.94, p.95, p.157, p.164, p.169, p.185, p.188, p.189.

RENAN Ernest : p.195, p.196, p.199

RIALLE Girard (de) : p.29, p.76, p.147, p.148.

RIBAUD : p.77, p.78, p.81, p.83, p.86, p.87, p.170, p.171, p.172.
Et ses dérivés :

- RIBAUT : p.77, p.89, p.171.
- RIBAUT : p.72, p.98, p.163.
- RIGAUD : p.31, p.72, p.82, p.181.
- RIGAULT : p.77.
- RIGAUT : p.77, p.98.

RITTER Robert (docteur) : p.219.

ROBB Graham : p.25, p.127, p.128, p.172, p.226.

ROBIN (des Bois) : p.26, p.60, p.63, p.168, p.181, p.182.

RODOLPHE (baron) : p.56, p.114.

ROHMER Sax : p.200.

ROI des AULNES : p.17, p.21, p.26, p.189.

ROURE de PAULIN (baron du) : p.85, p.103, p.147, p.149.

ROUX Joseph : p.89, p.100, p.133, p.147, p.148, p.159, p.235.

SADOUL C. : p.94, p.147, p.149.

SAINÉAN L. : p.26, p.42, p.44, p.98.

SALOMÉ : p.41, p.42, p.45.

SALOMON (roi) : p.36, p.37, p.75.

SAND Georges : p.77, p.81, p.132, p.133, p.137, p.139, p.140, p.143, p.144, p.154, p.155, p.156, p.158, p.160.

SARTHOY H. : p.19, p.96, p.143.

SATAN : p.57, p.68, p.86, p.89, p.107, p.134, p.163.

SAUL : p.23, p.24.

SCHOPENHAUER Arthur : p.170.

SCOTT Walter : p.30, p.191.

SÉBILLOT Paul : p.8, p.27, p.36, p.37, p.46, p.48, p.53, p.54, p.72, p.74, p.83, p.89, p.90, p.96, p.104, p.112, p.145, p.147, p.148, p.151, p.159, p.160, p.173, p.176, p.184.

SEIGNOLLE Claude : p.8, p.73, p.74.

SELTZ A. (de) : p.103, p.152, p.163, p.167.

SULLY : p.58, p.61.

TACITE : p.219.

TCHAKHOTINE Serge : p.203.

TERNON Yves : p.203, p.204, p.206, p.211, p.219.

THIBAUT (comte) : p.72.

THIBAUT de Champagne : p.91, p.138.

THIBAUT le Tricheur : p.50, p.72.

THIESSE Anne-Marie : p.111, p.144, p.145, p.197, p.200.

THURIET Charles-Émilien : p.37, p.94, p.141, p.142, p.187.

VALORY (comte) : p.55.

VALORY (chasse) : p.72.

VAN DEN GHEYN Joseph : p.26, p.50, p.84, p.182, p.183, p.186, p.189.

VERDON Jean : p.18, p.43, p.108.

VERNAN Jean-Pierre : p.239.

VIGEN Ch. : p.30, p.34, p.86.

VILLEMARQUÉ Théodore Hersart (de La) : p.145.

VINGTRINIER Aimé : p.36, p.37, p.38, p.39, p.40, p.41, p.60, p.75, p.80, p.108, p.109, p.138, p.141, p.151.

VITAL Orderic : p.15, p.153.

VIRGILE : p.34.

WALDEMAR : p.50, p.184, p.190.

WALDMAN Félicia : p.206.

WALTER Philippe : p.7, p.13, p.19, p.30, p.59, p.101, p.242, p.245.

WEBER Max : p.195, p.218, p.247.

WELLS Herbert George : p.117.

WLGRIN de TAILLEFER H.-F. (comte) : p.37, p.83, p.90, p.93, p.186.

WOTAN : p.74, p.188, p.200, p.218, p.249.

Ses dérivés :

– WODAN : p.22, p.181, p.184, p.188.

– WODEN : p.74, p.180, p.188.

– WOTAU : p.186.

(Voir également ODIN)

BIBLIOGRAPHIE

Sur le Moyen Age et la figure de Hellequin :

BAYARD F., C. LECOUTEUX, et R. BOYER (dir.), *Formes et difformités médiévales: hommage à Claude Lecouteux*, Paris, PUPS, coll.« Collection traditions et croyances », 2010.

CONNOCHIE-BOURGNE C. (DIR.), *Façonner son personnage au moyen âge: actes du 31e Colloque du CUER MA, 9, 10 et 11 mars 2006*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll.« Sénéfiance », 2007.

CONTAMINE P. ET CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FRANCE) (dir.), *L'Etat et les aristocraties: France, Angleterre, Ecosse: XIIe-XVIIe siècle: actes de la table ronde*, Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure, 1989.

DUBOST F., *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XIIème - XIIIème siècles): l'autre, l'ailleurs, l'autrefois*, Paris, Champion, Genève, Slatkine [u.a.], coll.« Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », n° 15, 1991.

GUYÉNOT L., *La mort féerique: anthropologie du merveilleux, XIIe-XVe siècle*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 2011.

HARF-LANCNER L., *Le monde des fées dans l'occident médiéval*, Paris, Hachette Littératures, coll.« VQ. Histoire », 2003.

KERLOUÉGAN F., D. CONSO, N. FICK-MICHEL, et B. POULLE (dir.), *Mélanges François Kerlouégan*, Besançon, Université de Besançon, Paris, Les Belles Lettres, coll.« Annales littéraires de l'Université de Besançon ; Institut Félix Gaffiot », 1994.

LECOUTEUX C. ET P. MARCQ, *Les esprits et les morts*, Paris, H. Champion, coll.« Collection Essais », n° 13, 1990.

LECOUTEUX C., *Mondes parallèles: l'univers des croyances du Moyen Âge*, Paris, Champion [u.a.], coll.« Collection essais », n° 14, 1994.

LECOUTEUX C., *Fantômes et revenants au Moyen Age*, Paris, Imago: Diffusion Payot, coll.« L'Arbre à mémoire », 1996 (1986).

LECOUTEUX C., *Au-delà du merveilleux: essai sur les mentalités du Moyen Âge*, 2. éd. rev. et augm., Paris, Presses de l'Univ. de Paris-Sorbonne, coll.« Cultures et civilisations médiévales », n° 13, 1998.

LE GOFF J., *Héros et merveilles du Moyen âge*, Paris, Éd. du Seuil, coll.« Points Histoire », n° 403, 2008.

MORICET Marthe, « La "Chasse Hellequin" », *Annales de Normandie*, 2e année, n°2, 1952, pp.169-174.

NOHL J., *La mort noire: chronique de la peste d'après les sources contemporaines*, Paris, Payot, coll.« Médecine et sociétés », 1986.

SADAUNE S., *Le fantastique au Moyen-Âge*, Rennes, Editions Ouest-France, 2009.

SADAUNE S., *La peur au Moyen Âge: craintes, effrois et tourments particuliers et collectifs*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2013.

SCHMITT J.-C., *Les revenants: les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 1994.

TILBURY G. (de) et DUCHESNE A., *Le livre des merveilles: divertissement pour un empereur*, Paris, Les Belles lettres, 1992.

UELTSCHI K. et M. WHITE-LE GOFF (dir.), *Les entre-mondes: les vivants, les morts*, Paris, Klincksieck, 2009.

VERDON J., *La nuit au Moyen Age*, Paris, Perrin, 1994.

VERDON J., *Les superstitions au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2008.

WALTER P., *Mythologie chrétienne fêtes, rites et mythes du Moyen Âge*, Paris, Imago, 2011.

Sur les chasses fantastiques :

AURY A., *Croyances et légendes du Moyen-âge*, Paris, H. Champion, 1896.

BERENGER-FERAUD L. J.-B., *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Tome 2, Paris, E. Leroux, 1896.

CARNOY H., *Les légendes de France*, Paris, A. Quantin, 1885.

FRAZER J.G., *Le Rameau d'Or; tome 3 : Esprits des blés et des bois ; Le Bouc émissaire.*, Paris, Robert Laffont, 1983.

Gratacos I., "Le Re Artus : thème mythologique dans la tradition orale du Haut-Comminges et du Couserans (1971-2000)", *Revue de Comminges*, Saint-Gaudens, Société des études du Comminges, 2001/04 (T117), p.485-498.

HELL B., *Sang noir : chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, L'Oeil d'Or, 2012.

LECOUTEUX C., *Chasses fantastiques et cohortes de la nuit au Moyen Age*, Paris, Imago, 1999.

LECOUTEUX C., *Chasses infernales et cohortes de la nuit au Moyen Age*, 2e édition, Paris, Imago, 2013.

LE QUELLEC J.-L., « La Chasse-galerie. Du Poitou à l'Acadie », *Iris*, Grenoble, Centre de recherches sur l'imaginaire, Université de Grenoble 3, n°18, 1999, p. 125-146.

LODDO D., J.-N. PELEN, et C.O.R.D.A.E./LA TALVERA (ASSOCIATION) (dir.), *Êtres fantastiques des régions de France : actes du colloque de Gaillac, 5, 6, 7 décembre 1997*, Paris, Harmattan, 2001.

MOURREAU J.-J., « La chasse sauvage, mythe exemplaire », *Nouvelle École*, t. 16, 1972, p.9-43.

MOZZANI É., *Légendes et mystères des régions de France*, Paris, Laffont, coll.« Bouquins », 2014.

NORE A. (de), *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Paris, Périsse frères, 1846.

PURKHARDT B., *La chasse-galerie, de la légende au mythe: la symbolique du vol magique dans les récits québécois de chasse-galerie*, Montréal, Québec, XYZ, coll.« Théorie et littérature », 1992.

SÉBILLOT P., *Croyances, mythes et légendes des pays de France*, Paris, Omnibus, 2002.

VAN GENNEP A., *Le folklore français*, Paris, R. Laffont, coll.« Bouquins », 1998.

VAN GENNEP A., *Le folklore français. 4: Bibliographies, questionnaires, provinces et pays*, Paris, Laffont, coll.« Bouquins », 1999.

WALTER P. (dir.), *Le mythe de la chasse sauvage dans l'Europe médiévale*, Paris, Champion, coll.« Essais sur le Moyen Age », n° 19, 1997.

Sur le charivari

LE GOFF J., J.-C. SCHMITT, ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES, et CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (dir.), *Le charivari: actes de la table ronde organisé à Paris (25 - 27 avril 1977) par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et le Centre National de la Recherche Scientifique*, Paris, Mouton [u.a.], coll.« Civilisations et sociétés », n° 67, 1981.

REY-FLAUD H., *Le charivari: les rituels fondamentaux de la sexualité*, Paris, Payot, coll.« Bibliothèque scientifique », 1985.

Sur les rapports avec la sorcellerie

BOUTEILLER M., *Sorciers et jeteurs de sort*, Paris, Poyer, 2000.

GINZBURG C., *Les Batailles nocturnes*, Paris, Flammarion, 1984 (1966).

GINZBURG C., *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 2011.

POULAIN A., *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*, Rennes, Editions Ouest-France, 1997.

SEIGNOLLE C., *Les évangiles du diable: selon la croyance populaire*, Paris, R. Laffont, 1998.

Sur le cauchemar

BENOIT J., *Le chamanisme en Eurasie: Sibérie, Chine, Europe*, Paris, Berg international, 2010.

BRIDIER S., *Le cauchemar: étude d'une figure mythique*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002.

JONES E., *Le cauchemar*, Paris, Payot, 2002.

RÓHEIM G., *Les portes du rêve*, Paris, Payot & Rivages, 2000.

RÓHEIM G., *La Panique des dieux et autres essais*, Paris, Payot, 2000

RÓHEIM G., *L'Enigme du Sphinx*, Paris, Payot & Rivages, 2000.

Sur la violence :

BURKERT W., *Sauvages origines : mythes et rites sacrificiels en Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

CHESNAIS J.-C., *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Paris, R. Laffont, coll.« Les Hommes et l'histoire », 1981.

CLASTRES P., *Archéologie de la violence la guerre dans les sociétés primitives*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2010.

CORBIN A., *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, coll.« Collection historique », 1990.

GIRARD R., *La violence et le sacré*, Paris, Pluriel, 2010.

GIRARD R., *Le sacrifice*, Paris, Bibliothèque nationale de France : Diffusion Seuil, collection « Conférences Del Duca », 2003.

GIRARD R., *Celui par qui le scandale arrive*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

GIRARD R., *Je vois Satan tomber comme l'éclair*, Paris, Grasset, 1999.

GIRARD R., *La route antique des hommes pervers*, Paris, Grasset, coll.« Le livre de poche », n° 4084, 1985.

GIRARD R., *Le bouc émissaire*, Nouv. éd., Paris, Grasset, 1985.

GIRARD R., W. BURKERT, R. ROSALDO, et J.Z. SMITH, *Sanglantes origines*, Paris, Flammarion, 2011.

HÉRITIER F., *De la violence: séminaire. Bd. 1: ...*, Paris, Odile Jacob, coll.« Séminaire de Françoise Héritier », 2005.

HÉRITIER F., *De la violence: séminaire. Bd. 2: ...*, Paris, Odile Jacob, coll.« Séminaire de Françoise Héritier », 2005.

KILANI M., *Guerre et sacrifice: la violence extrême*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France,

coll.« Collection “Ethnologies-controverses” », 2006.

MUCHEMBLED R., *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen Age à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2008.

ROUQUETTE M.-L., *La chasse à l'immigré : violence, mémoire et représentations*, Bruxelles, Mardaga, coll.« Psychologie et sciences humaines », n° 219, 1997.

TRAVERSO E., *La violence nazie, une généalogie européenne*, Paris, Fabrique : Diffusion, Belles lettres, 2002.

Sur la chasse

BINANT P. et L. TECHER (dir.), *Les chasseurs de la préhistoire*, Paris, éd. Errance, coll.« Les éclats du passé », 1994.

BORD L.-J. et J.-P. MUGG, *La chasse au Moyen Âge: Occident latin, VIe-XVe siècle*, Aix-en-Provence, Compagnie des éditions de la Lesse, Éditions du Gerfaut, 2008.

CHAMAYOU G., *Les chasses à l'homme: histoire et philosophie du pouvoir cynégétique*, Paris, Fabrique, 2010.

CORVOL A., *Histoire de la chasse: l'homme et la bête*, Paris, Perrin, coll.« Pour l'histoire », 2010.

DES BRUYÈRES B., *L'Église et la chasse*, Paris, Éd. du Gerfaut, 2005.

LEROI-GOURHAN A., *Les chasseurs de la préhistoire*, Paris, Editions A.-M. Métailié, coll.« Collection Traversées », 1992.

ORTEGA Y GASSET J., *Méditations sur la chasse*, Québec, Septentrion, 2006.

SCHNAPP A., *Le chasseur et la cité: chasse et érotique en Grèce ancienne*, Paris, A. Michel, coll.« L'évolution de l'humanité », 1997.

SIDÉRA I. (direction), *La chasse : pratiques sociales et symboliques*, Paris, De Boccard,

coll.« Colloques de la maison René-Ginouvès », n° 2, 2006.

VIDAL-NAQUET P., *Le chasseur noir: formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, La Découverte, 2005.

Sur la Grèce antique

BURKERT W., *Homo Necans: rites sacrificiels et mythes de la Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

COIN-LONGERAY S. et D. VALLAT (dir.), *Peurs antiques*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, coll.« Mémoires / Centre Jean Palerne », n° 38, 2015.

DEVEREUX G., *Les rêves dans la tragédie grecque*, Paris, Les belles lettres, 2006.

GALY J.-M. et A. THIVEL (dir.), *L'homme grec face à la nature et face à lui-même : en hommage à Antoine Thivel*, Nice, Publ. de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice, coll.« Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice », 2000.

MOREAU A.M., *Eschyle: la violence et le chaos*, Paris, Les Belles Lettres, coll.« Études mythologiques », 1985.

VERNANT J.P., *La mort dans les yeux: figures de l'autre en Grèce ancienne*, Paris, Hachette, coll.« Textes du XXe siècle », 1985.

VIDAL-NAQUET P., *Le chasseur noir: formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, La Découverte, 2005.

Sur les massacres et l'épuration ethnique

BARRANDON N., *Les massacres de la République romaine*, Paris, Fayard, coll.« Fayard histoire », 2018.

DÉDÉYAN G. et C. IANCU (dir.), *Du génocide des Arméniens à la Shoah: typologie des massacres du XXe siècle*, Toulouse, Éd. Privat, 2015.

EL KENZ D. (dir.), *Le massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard, coll.« Collection Folio histoire », n° 138, 2005.

GOLDHAGEN D.J., *Pire que la guerre: massacres et génocides au XXe siècle*, Paris, Fayard, 2012.

INGRAO C., *Les chasseurs noirs la brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2009.

INGRAO C., « Violence de guerre et génocide. Le cas des Einsatzgruppen en Russie », *Les Cahiers de la Shoah*, 2003, no 7, n° 1, p. 15-44.

INGRAO C., « Culture de guerre, imaginaire nazi, violence génocide : le cas des cadres du S.D », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 2000, vol. 47, n° 2, p. 265-289.

KRIEG-PLANQUE A., *Purification ethnique: une formule et son histoire*, Paris, CNRS, coll.« CNRS communication », 2003.

LIENS G., « Les « Vêpres marseillaises » (juin 1881), ou la crise franco-italienne au lendemain du traité du Bardo », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1967, vol. 14, n° 1, p. 1-30.

SÉMELIN J., *Purifier et détruire: usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, coll.« La couleur des idées », 2005.

SNYDER T., *Terre noire : l'Holocauste, et pourquoi il peut se répéter*, Gallimard, 2016.

SNYDER T., *Terres de sang : l'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012.

TERNON Y., *L'Etat criminel: les génocides au XXe siècle*, Paris, Seuil, coll.« XXe siècle », 1995.

Sur la nation et le nationalisme

ANDERSON B., *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Découverte, 1996.

BEAUNE C., *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 1985.

BURGUIÈRE A., « L'historiographie des origines de la France: Genèse d'un imaginaire national », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, février 2003, vol. 58, n° 01, p. 41-62.

CITRON S., *Le mythe national: l'histoire de France revisitée*, Ivry-sur-Seine, Ed. de l'Atelier, coll.« L'Atelier en poche », 2008.

GEARY P.J., *Quand les nations refont l'histoire: l'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, Flammarion, 2006.

GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, coll.« Bibliothèque historique Payot », 1989.

HOBBSBAWM E.J., *Nations et nationalisme depuis 1780: programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992.

NICOLET C., *La fabrique d'une nation: la France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2006.

RENAN E., *Qu'est-ce qu'une nation? et autres écrits politiques*, Paris, Imprimerie nationale, coll.« Acteurs de l'histoire », 1996.

THIESSE A.-M., *La création des identités nationales: Europe XVIIIe - XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

VAN GENNEP A., *Traité comparatif des nationalités*, Paris, Ed. du C.T.H.S., 1995.

Sur le XIX^e siècle

ANCEAU E., *La France de 1848 à 1870: entre ordre et mouvement*, Paris, Librairie Générale Française, 2002.

BIDDIS M.D., *Histoire de la pensée européenne. Tome 6. L'Ère des masses*, Paris, Éditions du Seuil, 1971.

BOURGUINAT N. et B. PELLISTRANDI, *Le 19^e siècle en Europe*, Paris, Armand Colin, 2003.

HOBBSAWM E.J., *L'Ère des empires: 1875-1914*, Paris, Fayard, 1989.

SIRINELLI J.-F., E. ANCEAU, O. DARD, M. LEYMARIE, F. MONIER, et J. GRONDEUX, *La France contemporaine [1]*, Paris, Libr. Générale Française, 2002.

THIESSE A.-M., *Écrire la France: le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, 1^{re} éd., Paris, Presses universitaires de France, coll.« Collection "Ethnologies" », 1991.

THIESSE A.-M., *Le roman du quotidien: lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Chemin vert, coll.« Le Temps et la mémoire », 1984.

YON J.-C., *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Colin, coll.« Collection U Histoire », 2010.